This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

<36607856630014

<36607856630014

Bayer. Staatsbibliothek

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

31-32

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

Digitized by Google

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1887

PARIS

CHEZ LE LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

C. KLINCKSIECK

RUE DE LILLE, 11

Digitized by Google

Bayerische
Staatsbibliothek
München

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

POUR L'ANNÉE 1887.

MM. A. Héron de Villefosse,	Président.
A. Longnon,	Premier Vice-Président.
E. de Rozière,	Deuxième Vice-Président.
E. Corroyer,	Secrétaire.
Duchesne (l'abbé L.),	Secrétaire-Adjoint.
Ed. Aubert,	Trésorier.
Pol. Nicard,	Bibliothécaire-Archiviste.

Membres de la Commission des Impressions.

MM. Abbé Thédenat.
Michelant.
H. Bordier.
A. de Barthélemy.
M. Collignon.

Membres de la Commission des Fonds.

MM. E. Guillaume.
L. Courajod.
E. Saglio.

Digitized by Google

LISTE

DES MEMBRES HONORAIRES

Au 15 Mai 1887.

MM.

1. Nieuwerkerke (le comte de), G. O. ✱, membre libre de l'Institut (Académie des beaux-arts) (1854).
2. Maury (Alfred), C. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur général des Archives nationales, professeur au Collège de France, au palais des Archives, rue des Francs-Bourgeois, 60 (1842-1858).
3. Deloche (Maximin), C. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur honoraire au ministère de l'Agriculture et du Commerce, avenue de Gravelle, 60, à Saint-Maurice (Seine) (1856-1879).
4. Barthélemy (Anatole de), ✱, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9 (1861-1882).
5. Le Blant (Edmond), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), directeur de l'École française d'archéologie de Rome, rue Leroux, 7 (1859-1883).
6. Chabouillet (P.-M.-Anatole), O. ✱, conservateur sous-directeur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, vice-président du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Colbert, 12 (1861-1884).

Digitized by Google

MM.

7. Renan (Ernest), C. ✻, membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), bibliothécaire honoraire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, administrateur du Collège de France, place du Collège de France, 1 (1851-1884).
8. Michelant (Henri-Victor), ✻, membre honoraire du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission du catalogue des manuscrits des départements, conservateur sous-directeur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, avenue Trudaine, 11 (1853-1885).
9. Delisle (Léopold), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'histoire), président de la Commission du catalogue des manuscrits des départements, administrateur général de la Bibliothèque nationale, rue des Petits-Champs, 8 (1855-1885).
10. Passy (Louis), docteur en droit, député, rue de Clichy, 45 (1861-1886).

Associé correspondant étranger honoraire.

M.

Witte (le baron J. de), ✻, associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie royale de Belgique, à Anvers (1846-1887).

Digitized by Google

LISTE

DES MEMBRES RÉSIDANTS

Au 15 Mai 1887.

MM.

1. Montaiglon (Anatole de Courde de), ✻, professeur à l'École des Chartes, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, place Royale, 9 (10 février 1851).
2. Bordier (Henri), bibliothécaire honoraire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue de Rivoli, 182 (9 avril 1851).
3. Nicard (Pol.), rue de Sèvres, 38 (9 mai 1851).
4. Waddington (William-Henry), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), sénateur, ambassadeur de France à Londres, rue Dumont-d'Urville, 31 (19 décembre 1853).
5. Vogué (le marquis Melchior de), C. ✻, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), rue Fabert, 2 (4 juillet 1860).
6. Bertrand (Alexandre), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du Musée de Saint-Germain-en-Laye, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Soufflot, 22, et au château de St-Germain (7 août 1861).
7. Rey (A.-E. Guillaume), ✻, rue de Vigny, 1 (5 février 1862).

Digitized by Google

MM.

8. Guérin (Victor), ✻, docteur ès-lettres, rue du Regard, 5 (3 décembre 1862).

9. Riant (le comte), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), boulevard de Courcelles, 51 (2 mai 1866).

10. Read (Charles), ✻, ancien directeur des travaux historiques de la ville de Paris, boulevard Saint-Germain, 2 (6 mars 1867).

11. Heuzey (Léon), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres et Académie des beaux-arts), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, professeur à l'École des beaux-arts et à l'École du Louvre, conservateur des antiquités orientales au Musée du Louvre, avenue Montaigne, 5 (1er mai 1867).

12. Aubert (Édouard), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9 (3 juillet 1867).

13. Perrot (Georges), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, directeur de l'École normale, professeur d'archéologie à la Faculté des lettres, rue d'Ulm, 45 (8 janvier 1868).

14. Wescher (Carle), ✻, conservateur sous-directeur adjoint du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue de Vaugirard, 89 (3 juin 1868).

15. Robert (P.-Charles), C. ✻, intendant général en retraite, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Bellechasse, 14 (3 mars 1869).

16. Prost (Auguste), ✻, rue de la Banque, 21 (8 novembre 1871).

17. Duplessis (Georges), ✻, conservateur sous-directeur adjoint du département des estampes de la Bibliothèque nationale, rue de Madame, 31 (6 décembre 1871).

Digitized by Google

MM.

18. Guillaume (Edmond), ✱, architecte du palais du Louvre, membre de la Commission des bâtiments civils, rue Jean-Bart, 3 (1er juillet 1874).

19. Courajod (Louis), conservateur-adjoint de la sculpture et des objets d'art du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, membre de la Commission des monuments historiques, rue Raynouard, 39, à Passy (5 mai 1875).

20. Rozière (Eugène de), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), sénateur, rue Lincoln, 8 (5 mai 1875).

21. Saglio (Edmond), ✱, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur de la sculpture et des objets d'art du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, rue de Condé, 24 (3 novembre 1875).

22. Villefosse (Antoine Héron de), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur de la sculpture grecque et romaine au Musée du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, maître de conférences à l'École pratique des Hautes-Études, rue de Grenelle-Saint-Germain, 80 (5 janvier 1876).

23. Longnon (Auguste), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, maître de conférences à l'École pratique des Hautes-Études, boulevard des Invalides, 34 (7 juin 1876).

24. Guiffrey (Jules), ✱, archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue d'Hauteville, 1 (7 février 1877).

25. Schlumberger (Gustave), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du

Digitized by Google

MM.

Comité des travaux historiques et scientifiques, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 140 (7 février 1877).

26. Gaidoz (Henri), directeur à l'École pratique des Hautes-Études, rue Servandoni, 22 (7 novembre 1877).

27. Müntz (Eugène), ✻, conservateur de la bibliothèque, des archives et du musée de l'École des Beaux-Arts, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Condé, 14 (8 mai 1878).

28. Mowat (Robert), O. ✻, chef d'escadrons d'artillerie en retraite, rue des Feuillantines, 10 (6 novembre 1878).

29. Corroyer (Édouard), ✻, architecte du gouvernement, attaché à la Commission des monuments historiques, inspecteur général des édifices diocésains, rue de Courcelles, 14 (5 février 1879).

30. Lasteyrie (le comte Robert de), ✻, secrétaire du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), membre de la Commission des monuments historiques, professeur à l'École des Chartes, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis* (5 novembre 1879).

31. Duchesne (l'abbé L.), professeur à l'Institut catholique de Paris, maître de conférences à l'École pratique des Hautes-Études, rue de Vaugirard, 66 (3 décembre 1879).

32. Boislisle (Arthur de), ✻, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de l'Université, 18 (4 mai 1881).

33. Arbois de Jubainville (Henri d'), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, boulevard Montparnasse, 84 (5 avril 1882).

34. Robert (Ulysse), ✻, inspecteur général des archives et des bibliothèques départementales, Grande-Rue, 31, à Saint-Mandé (5 avril 1882).

Digitized by Google

MM.

35. Rougé (le vicomte Jacques de), rue de l'Université, 35 (5 juillet 1882).

36. Thédenat (l'abbé Henry), ancien supérieur du collège de Juilly, quai des Célestins, 2 (8 novembre 1882).

37. Flouest (Édouard), ✻, ancien procureur général, rue de Rivoli, 158 (5 mars 1884).

38. Bapst (Germain), boulevard Haussmann, 153 (4 février 1885).

39. Molinier (Émile), attaché au département de la sculpture et des objets d'art du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, quai Bourbon, 53 (4 février 1885).

40. Lecoy de la Marche (Albert), archiviste aux Archives nationales, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 222 (6 mai 1885).

41. Collignon (Maxime), professeur à la Faculté des lettres, rue Herschel, 6 (6 janvier 1886).

42. Babelon (Ernest), attaché au Cabinet des antiques à la Bibliothèque nationale, rue du Regard, 9 (7 avril 1886).

43. Laurière (Jules de), secrétaire général de la Société française d'archéologie, rue des Saints-Pères, 15 (12 janvier 1887).

44. Ravaisson-Mollien (Charles), conservateur-adjoint de la sculpture grecque et romaine au Musée du Louvre, rue Franklin, 8 (12 janvier 1887).

45. Homolle, ✻, professeur au Collège de France et à l'École des Beaux-Arts, boulevard Saint-Germain, 177 (4 mai 1887).

Digitized by Google

LISTE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS

NATIONAUX ET ÉTRANGERS

Au 15 Mai 1887.

Associés correspondants nationaux[1].

Aisne.

MM.

PÉCHEUR (l'abbé), à Crouy, près Soissons (4 mars 1857).

MOREAU (Frédéric), ✻, à Fère-en-Tardenois (3 novembre 1875).

PILLOY, agent-voyer d'arrondissement, à Saint-Quentin (13 février 1884).

VAUVILLÉ (Octave), à Pommiers, près Soissons (2 mars 1887).

Alpes (Basses-).

FABRE (Marc), notaire honoraire, à Larche, par Condamine-Châtelard (4 juin 1879).

RIPERT-MONCLAR (le marquis DE), ✻, au château d'Allemagne, par Riez (4 février 1885).

1. Le Comité de publication croit devoir rappeler qu'aux termes de l'art. 2 du Règlement, la qualification d'*Associé correspondant national* ou *étranger* est la seule qui puisse être prise par les personnes dont les noms suivent. La qualification de *Membre de la Société des Antiquaires de France* est réservée aux 45 membres résidants et aux 10 membres honoraires.

Digitized by Google

Alpes (Hautes-).

MM.

ROMAN (Joseph), au château de Picomtal, près Embrun (1er mars 1876).

Alpes-Maritimes.

RIVOLI (le duc DE), à Nice (15 décembre 1886).

Ardennes.

DELAHAUT (Charles), à Charleville, Sous-les-Allées, 59 (12 décembre 1883).

Aube.

PIGEOTTE (Léon), à Troyes, rue du Palais-de-Justice (7 février 1872).

LALORE (l'abbé Charles), ancien professeur de théologie au grand séminaire, à Troyes (3 février 1875).

BABEAU (Albert), à Troyes (3 juillet 1878).

Aude.

BOYÉ (Marius), lieutenant au 6e régiment de cuirassiers, à Castelnaudary (11 mai 1887).

Belfort (Territoire de).

MOSSMANN, à Belfort (6 février 1867).

Bouches-du-Rhône.

PARROCEL (E.), ✻, membre de l'Académie de Marseille, à Marseille (7 avril 1868).

PENON (C.), directeur du Musée Borély, à Marseille (3 novembre 1869).

TEISSIER (Octave), ✻, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Marseille, boulevard Longchamp, 135 (2 juin 1872).

BLANCARD (Louis), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département, à Marseille, rue Silvabelle, 2 (5 novembre 1878).

BARTHÉLEMY (le docteur), à Marseille, boulevard Chave, Villa Doria (5 mai 1880).

RÉMUSAT (Joseph DE), à Marseille, rue Grignan, 66 (2 juillet 1884).

Digitized by Google

Calvados.

MM.

Chatel (Eugène), ancien archiviste du département, membre de l'Académie de Caen, à Caen (4 février 1863).

Du Fresne de Beaucourt (le marquis G.), au château de Morainville, par Blangy (1er mars 1865).

Travers (Émile), secrétaire de la Société des beaux-arts, à Caen (7 mars 1877).

Beaurepaire (Eugène de Robillard de), ✻, secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie, à Caen (5 mai 1879).

Charente.

Lièvre, président du Consistoire, à Angoulême (7 juin 1876).

Chauvet, président de la Société archéologique et historique de la Charente, à Ruffec (2 avril 1884).

Charente-Inférieure.

Julien-Laferrière (l'abbé), chanoine de la cathédrale, à la Rochelle, rue des Augustins, 8 (6 mars 1878).

Musset, bibliothécaire de la ville, à la Rochelle (6 février 1884).

Dangibeaud (Ch.), conservateur du Musée de peinture et de numismatique, à Saintes (4 mai 1887).

Cher.

Buhot de Kersers, à Bourges (5 juin 1872).

Goy (Pierre de), à Bourges (2 avril 1884).

Guère (le comte Alphonse de la), à Bourges, rue de Paradis, 22 (5 novembre 1884).

Corrèze.

Rupin (Ernest), vice-président de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, à Brive, boulevard des Sœurs (1er février 1882).

Digitized by Google

Côte-d'Or.

MM.

Lapérouse (Gustave), ✱, à Châtillon-sur-Seine (3 juin 1863).

Arbaumont (Jules d'), secrétaire de la Commission d'archéologie de la Côte-d'Or, à Dijon (15 novembre 1865).

Aubertin (Charles), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Beaune (10 janvier 1866).

Beauvois (E.), à Corberon (28 juin 1871).

Beaudouin (Jules), ✱, suppléant de la justice de paix, à Châtillon-sur-Seine (4 décembre 1872).

Montille (L. de), ✱, à Beaune (7 avril 1880).

Bougot, professeur à la Faculté des lettres, à Dijon (1er février 1882).

Bigarne (Ch.), à Chorey, par Beaune (7 février 1883).

Louis-Lucas (Paul), professeur à la Faculté de droit, à Dijon, boulevard Carnot, 5 (5 mars 1884).

Weiss (André), professeur à la Faculté de droit, à Dijon, (5 mars 1884).

Millon, vice-président du tribunal civil, à Dijon (2 juillet 1884).

Côtes-du-Nord.

Rhoné (Arthur), à Kéravel en Plouha (5 janvier 1876).

Creuse.

Cessac (le comte P. de), au château du Mouchetard, près Guéret (2 décembre 1868).

Cessac (le vicomte Jean de), à Guéret (2 mars 1887).

Dordogne.

Hardy (Michel), archiviste, à Périgueux (17 mars 1875).

Galy (le docteur), O. ✱, conservateur du Musée, à Périgueux (10 décembre 1879).

Gay (Victor), à Labarde, par la Coquille (5 mai 1880).

Fayolle (le marquis de), au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (3 juin 1885).

Digitized by Google

Doubs.

MM.

CASTAN (Auguste), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), bibliothécaire de la ville, à Besançon (3 juillet 1872).

GAUTHIER (Jules), archiviste du département, à Besançon (8 novembre 1882).

DUVERNOY (C.), conservateur du musée, à Montbéliard (7 mars 1883).

Drôme.

CHEVALLIER (le chanoine Ulysse), ✻, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Romans (3 février 1869).

VALLENTIN (Ludovic), juge, à Montélimart (9 décembre 1874).

SIZERANNE (le comte Fernand DE LA), au château de Beausemblant, par Saint-Vallier (11 mai 1881).

Eure-et-Loir.

GOUVERNEUR (Aristide), à Nogent-le-Rotrou (2 mai 1877).

Finistère.

BREMOND D'ARS (le comte Anatole DE), ✻, au château de la Porte-Neuve, par Pontaven, et à Nantes, rue Harroüys, 5 (3 avril 1878).

CHATELLIER (P. DU), au château de Kernuz, par Pont-l'Abbé (7 janvier 1880).

COLLEVILLE (le vicomte DE), à Quimperlé (2 juin 1886).

Gard.

AURÈS, O. ✻, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées en retraite, à Nimes (11 janvier 1865).

RÉVOIL (Henry), O. ✻, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), architecte du gouvernement, à Nimes (4 juin 1873).

Digitized by Google

MM.

Pothier (Edgard), ✱, colonel commandant le 38e régiment d'artillerie, à Nimes (16 janvier 1884).

Espérandieu (Émile), lieutenant au 17e régiment d'infanterie, à Alais, rue de l'Hôtel-de-Ville, 14 (29 juillet 1885).

Garonne (Haute-).

Roschach (Ernest), ✱, archiviste de la ville, à Toulouse, rue Saint-Rome, 21 (16 janvier 1867).

Morel (Jean-Pierre-Marie), bibliothécaire-archiviste, à Saint-Gaudens (3 juin 1874).

Lebègue, professeur à la Faculté des lettres, à Toulouse (14 novembre 1877).

Sacaze (Julien), avocat, à Saint-Gaudens (28 juillet 1880).

Saint-Paul (Anthyme), à Toulouse, rue Montaudran, 31 (9 février 1881).

Fontenilles (Paul de), au château des Auriols, par Villemur (15 février 1882).

Prudhomme (de), capitaine au 83e régiment d'infanterie, à Toulouse (4 mars 1885).

Gironde.

Brunet (Gustave), à Bordeaux (8 mai 1852).

Drouyn (Léo), ✱, à Bordeaux, rue Desfourniel, 30 (2 décembre 1859).

Grellet-Balguerie (Charles), à Bordeaux, rue Ducan, 25 (3 juin 1863).

Hérault.

Ricard (Adolphe), secrétaire de la Société d'archéologie, à Montpellier (9 octobre 1852).

Azaïs (Gabriel), secrétaire de la Société d'archéologie, à Béziers, descente de la Citadelle (4 mars 1863).

Cazalis de Fondouce, à Montpellier, rue des Études, 18 (12 juin 1878).

Digitized by Google

MM.

Noguier (Louis), à Béziers, rue de la Promenade, 5 (10 décembre 1879).

Ille-et-Vilaine.

Robiou (Félix), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'histoire à la Faculté des lettres, à Rennes (5 mars 1879).

Joüon des Longrais, à Rennes, rue du Griffon, 4 (11 avril 1881).

Indre.

Daiguson (Maurice), à Châteauroux (14 janvier 1885).

Indre-et-Loire.

Palustre (Léon), directeur honoraire de la Société française d'archéologie, à Tours (7 avril 1875).

Delaville Le Roulx (J.), archiviste-paléographe, à Monts (5 février 1879).

Isère.

Gariel, ancien conservateur de la Bibliothèque, à Grenoble (4 juillet 1866).

Jura.

Berthelet (Charles), à Arlay (21 janvier 1885).

Landes.

Tartière (Henry), archiviste du département, à Mont-de-Marsan (7 février 1872).

Taillebois (Émile), archiviste de la Société de Borda, à Dax (12 décembre 1883).

Loire.

Chaverondier (Auguste), ✻, archiviste du département, à Saint-Étienne (6 juin 1866).

Digitized by Google

MM.

Durand (Vincent), secrétaire de la Société archéologique du Forez, à Allieu, par Boën-sur-Lignon (7 juillet 1875).

Gonnard, à Saint-Étienne, rue Saint-Louis, 52 (10 décembre 1879).

Jeannez (Édouard), à Roanne (6 avril 1881).

Brassart (Eleuthère), à l'Hôpital-sous-Rochefort, par Boën-sur-Lignon (4 novembre 1885).

Thiollier (F.), à Saint-Étienne, rue de la Bourse, 28 (15 décembre 1886).

Loire (Haute-).

Aymard, conservateur du Musée, au Puy (9 novembre 1848).

Chassaing (Augustin), ✻, juge au tribunal de première instance, au Puy (21 février 1872).

Loire-Inférieure.

Nicollière (S. de la), à Nantes, rue Deshoulières, 1 (2 juin 1869).

Kerviler (René Pocard-), ✻, ingénieur des ponts-et-chaussées, à Saint-Nazaire (6 décembre 1876).

Pitre de Lisle, secrétaire de la Société archéologique, à Nantes, rue Félix, 12 (19 avril 1882).

Loiret.

Boucher de Molandon, ✻, à Orléans (2 décembre 1868).

Loiseleur (Jules), ✻, bibliothécaire de la ville, à Orléans (16 février 1870).

Desnoyers (l'abbé), président de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans (7 mai 1873).

Couret (Alphonse), ancien magistrat, à Orléans (7 novembre 1877).

Loir-et-Cher.

Du Plessis (G.), à Blois (9 avril 1840).

Rochambeau (le marquis Achille de), ✻, au château de Rochambeau, commune de Thoré (6 novembre 1867).

Storelli (André), conservateur du Musée, à Blois (3 juillet 1878).

Digitized by Google

Lot-et-Garonne.

MM.

MAGEN (Adolphe), à Agen (1er février 1865).

THOLIN (Georges), archiviste du département, à Agen, rue Scaliger (5 mars 1873).

TAMIZEY DE LARROQUE, ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Gontaud (6 février 1884).

Lozère.

PRUNIÈRES (le docteur), à Marvéjols (3 mai 1876).

GERMER-DURAND (François), architecte du département, à Mende (15 décembre 1880).

Maine-et-Loire.

GODARD-FAULTRIER, à Angers (11 avril 1866).

PORT (Célestin), O. ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, archiviste du département, à Angers (3 mars 1875).

PIETTE (Édouard), juge au tribunal civil, à Angers, rue de la Préfecture, 18 (8 novembre 1876).

FARCY (Louis DE), à Angers, parvis Saint-Maurice, 3 (30 janvier 1884).

Marne.

LORIQUET (Charles), conservateur de la Bibliothèque publique et du Musée, à Reims (6 juillet 1864).

GIVELET (Charles), membre de l'Académie de Reims, à Reims (9 janvier 1867).

BARTHÉLEMY (le comte Édouard DE), ✻, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Courmelois (5 mars 1873).

Digitized by Google

MM.

Baye (le baron Joseph de), à Baye (1er avril 1874).

Lucot (l'abbé), chanoine archiprêtre de la cathédrale, à Châlons-sur-Marne (1er octobre 1879).

Demaison, archiviste de la ville, à Reims (20 juillet 1881).

Nicaise (Auguste), à Châlons-sur-Marne (12 juillet 1882).

Jadart (Henry), à Reims, rue du Couchant, 15 (5 novembre 1884).

Marne (Haute-).

Brocard (Henry), architecte, à Langres (3 avril 1878).

La Boullaye (E. Jullien de), conservateur de la bibliothèque, à Langres (17 juillet 1878).

Bougard (le docteur), à Bourbonne-les-Bains (7 janvier 1880).

Daguin, à Nogent-le-Roi (3 décembre 1884).

Mayenne.

Farcy (Paul de), à Château-Gontier, rue Dorée (10 octobre 1877).

Meurthe-et-Moselle.

Mougenot (Léon), vice-consul d'Espagne à Nancy, à Malzéville, près Nancy (10 juin 1861).

Puymaigre (le comte de), au château d'Inglange, par Metzervisse, et à Briey (4 juin 1862).

Rouyer (Jules), à Thiaucourt (2 mars 1864).

Durand de Distroff (Anatole), avocat, à Briey (5 avril 1865).

Cournault (Charles), ✻, conservateur du Musée lorrain, à Malzéville, près Nancy (9 février 1870).

Germain (Léon), à Nancy, rue Héré, 26 (7 mars 1883).

Des Robert, à Nancy, terrasse de la Pépinière, 1 (5 décembre 1883).

Payard (Émile), directeur des Cristalleries, à Baccarat (2 juin 1886).

Digitized by Google

Meuse.

MM.

Maxe-Werly, à Bar-le-Duc (10 octobre 1877).

Jacob (Alfred), conservateur du Musée, à Bar-le-Duc, place Saint-Pierre (6 juillet 1881).

Morbihan.

Bernard (l'abbé E.), à Gourin (2 mai 1883).

Nièvre.

Soultrait (le comte Georges de), ✻, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Toury-sur-Abron, par Dornes (2 février 1864).

Lespinasse (René Leblanc de), archiviste-paléographe, au château de Luanges, par Guérigny (1er juillet 1868).

Nord.

Mannier (E.), ancien notaire, à la Bassée (5 juin 1861).

Van Hende (Ed.), à Lille, rue Masséna, 50 (1er juillet 1866).

Chautard, doyen de la Faculté des sciences à l'Institut catholique, à Lille (6 mars 1872).

Delattre (Victor), membre de la Commission historique du département, à Cambrai (2 juillet 1873).

Rigaux (Henry), à Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, 112 (4 février 1874).

Caffiaux (Henry), archiviste de la ville, à Valenciennes (1er décembre 1875).

Dehaisnes (l'abbé), secrétaire de l'Institut catholique, à Lille (7 juin 1882).

Quarré-Reybourbon, à Lille, boulevard de la Liberté, 70 (5 décembre 1883).

Finot (Jules), archiviste du département, à Lille (12 décembre 1883).

Digitized by Google

Oise.

MM.

Longpérier-Grimoard (le comte Alfred Prévost de), à Longpérier, près Lagny-le-Sec (5 mars 1856).

Marsy (le comte de), directeur de la Société française d'archéologie, à Compiègne (12 décembre 1866).

Caix de Saint-Aymour (Amédée de), membre de la Commission des monuments historiques, à Senlis (13 décembre 1876).

Luçay (le comte de), ✻, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, au château de Saint-Agnan, par Mouy (3 juillet 1878).

Loustau (G.), ✻, ingénieur civil, à Crépy-en-Valois, rue des Béguines, 4 (16 mars 1881).

Du Lac (Jules), à Compiègne, rue des Minimes, 10 (11 mai 1881).

Orne.

Jousset (le docteur), à Bellesme (6 janvier 1869).

Duval (Louis), archiviste du département, à Alençon (18 février 1868).

Letrône (Ludovic), à la Motte, par Ceton (15 novembre 1882).

Duruflé (Gustave), au Renouard, par Vimoutiers (10 février 1886).

Godet (l'abbé), au Pas-Saint-Lhomer, par Moutiers-au-Perche (7 avril 1886).

Pas-de-Calais.

Deschamps de Pas (Louis), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ingénieur en chef des ponts-et-chaussées en retraite, à Saint-Omer (19 février 1839).

Van Drival (l'abbé), chanoine titulaire, président de la Commission des antiquités du département, à Arras (9 janvier 1854).

Digitized by Google

MM.

Becq de Fouquières, à Ramecourt (3 mars 1869).

Dancoisne, notaire honoraire, à Hénin-Liétard (5 mars 1873).

Terninck (A.), à Boisbernard, par Vimy (2 juillet 1873).

Monnecove (Félix le Sergeant de), ✻, ancien député, à Saint-Omer (4 mars 1874).

Dard (le baron), O. ✻, à Aire-sur-la-Lys (25 juillet 1883).

Pagart d'Hermansart, à Saint-Omer (13 février 1884).

Cardevacque (Adolphe de), à Arras (2 juillet 1884).

Puy-de-Dôme.

Mallay (Émile), architecte, inspecteur des travaux d'achèvement de la cathédrale, à Clermont-Ferrand (7 avril 1875).

Bourgade La Dardye (de), à Lezoux (8 février 1882).

Plicque (le docteur), à Lezoux (20 juin 1883).

Pyrénées (Basses-).

Lagrèze (Bascle de), ✻, conseiller-doyen à la Cour d'appel, à Pau (9 août 1847).

Pyrénées (Hautes-).

Frossard (le pasteur), à Bagnères-de-Bigorre (6 juin 1883).

Rhône.

Allmer (Auguste), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Lyon, quai Claude Bernard, 47 (6 mars 1861).

Morin-Pons (Henri), à Lyon (4 janvier 1865).

Guigue (M.-C.), ✻, archiviste du département, à Lyon (5 février 1868).

Chambrun de Rozemont (Art. de), à la Girardière, par Belleville-sur-Saône (5 juillet 1876).

Bayet (Charles), professeur à la Faculté des lettres, à Lyon (2 juillet 1879).

Giraud (J.-B.), conservateur des musées d'archéologie de la ville, à Lyon (7 avril 1880).

Digitized by Google

MM.

Martha (Jules), maitre de conférences à la Faculté des lettres, à Lyon (2 mai 1882).

Lafaye (Georges), professeur à la Faculté des lettres, à Lyon, avenue de Noailles, 5 (4 avril 1883).

Bloch (G.), professeur à la Faculté des lettres, à Lyon (11 juin 1884).

Saône-et-Loire.

Bulliot (G.), ✻, président de la Société Éduenne, à Autun (6 novembre 1862).

Charmasse (Anatole de), à Autun (14 mars 1866).

Fontenay (Harold de), à Autun (5 janvier 1870).

Sarthe.

Hucher (E.), ✻, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, conservateur du Musée archéologique de la ville, au Mans (18 novembre 1863).

Bertrand de Broussillon (Arthur), archiviste-paléographe, vice-président de la Société historique et archéologique du Maine, au Mans, rue de Tascher, 15 (2 juillet 1879).

Savoie.

Rabut (Laurent), professeur au Lycée, à Chambéry (12 novembre 1873).

Seine.

Casati (Charles), conseiller à la Cour d'appel de Paris (5 mars 1873).

Lefort (Louis), ✻, à Paris, rue de Condé, 5 (3 février 1875).

Mazard (H.-A.), à Neuilly, avenue de Neuilly, 85 (16 juin 1875).

Girard (Paul), professeur à la Faculté des lettres, à Paris, rue Saint-Placide, 51 (15 février 1882).

Digitized by Google

MM.

Cagnat (René), professeur au Collège de France, rue Sainte-Beuve, 7 (9 janvier 1884).

Beurlier (l'abbé), professeur à l'Institut catholique, à Paris, boulevard de Vaugirard, 4 (4 mars 1885).

Seine-et-Marne.

Ponton d'Amécourt (le vicomte de), ✻, à Trilport (21 décembre 1864).

Gréau (Julien), à Nemours (4 juin 1884).

Bordes (l'abbé), censeur au collège de Juilly, à Juilly (4 mars 1885).

Villefosse (Étienne Héron de), à Chartronges (2 juin 1886).

Seine-et-Oise.

Cougny (E.), inspecteur d'Académie, à Versailles (4 janvier 1865).

Hennebert, O. ✻, lieutenant-colonel du génie, à Versailles, rue Saint-Honoré, 10 (3 janvier 1872).

Chardin (Paul), à Ville-d'Avray (10 décembre 1873).

Pécoul (Auguste), à Draveil (3 avril 1878).

Fourdrignier (Édouard), à Saint-Germain-en-Laye (4 juin 1879).

Caron (E.), aux Camaldules, par Yerres (6 avril 1881).

Letaille (Joseph), à Bellevue (20 janvier 1886).

Millescamps (Gustave), à Versailles (6 avril 1887).

Seine-Inférieure.

Septenville (le baron de), au château de Bois-Robin, par Aumale (1er mars 1865).

Beaurepaire (Ch. de Robillard de), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département, à Rouen (6 avril 1870).

Sauvage (l'abbé E.), à Rouen, rue de la Rose, 18 (13 novembre 1872).

Digitized by Google

MM.

Estaintot (le comte Robert d'), à Rouen (1er décembre 1875).

Allard (Paul), à Rouen, rue du Rempart, 4 (10 décembre 1879).

Le Breton (Gaston), ✱, directeur du Musée céramique, à Rouen, rue Thiers, 25 *bis* (1er février 1882).

Kermaingant (de), ✱, au Tréport (3 janvier 1883).

Sèvres (Deux-).

Beauchet-Filleau, juge de paix, à Chef-Boutonne (11 mai 1865).

Favre (Louis), à Niort (18 décembre 1878).

Berthelé (Joseph), archiviste du département, à Niort (7 novembre 1883).

Piet-Lataudrie, à Niort (2 décembre 1885).

Somme.

Garnier (Jacques), ✱, secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, conservateur de la Bibliothèque de la ville, à Amiens (9 mai 1851).

Cagny (le chanoine Paul de), à Amiens, rue Lemerchier, 36 (5 mai 1858).

Van Robais (A.), à Abbeville, rue Millevoye, 28 (12 novembre 1873).

Janvier (Auguste), à Amiens (5 décembre 1877).

Duhamel-Décéjean, à Amiens, rue Saint-Fuscien, 72 (23 juillet 1884).

Poujol de Fréchencourt (Fernand), à Amiens, rue de Gloriette, 6 (7 avril 1886).

Tarn.

Clausade (Gustave de), avocat, à Rabastens (9 juin 1847).

Tarn-et-Garonne.

Marcellin (l'abbé), à Montauban (9 décembre 1843).

Digitized by Google

Vaucluse.

MM.

Deloye (Auguste), ✻, conservateur du Musée Calvet, à Avignon (2 mai 1866).

Vendée.

Vallette (René), secrétaire de la Société archéologique de la Vendée, à Fontenay-le-Comte (23 juillet 1884).

Vienne.

Lecointre-Dupont (G.), à Poitiers (9 janvier 1844).

Auber (l'abbé), chanoine titulaire, historiographe du diocèse, à Poitiers, rue Sainte-Radegonde (9 janvier 1851).

La Croix (le R. P. C. de), conservateur du Musée des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers (1er juin 1881).

Ledain (Bélisaire), à Poitiers (19 mai 1886).

Vienne (Haute-).

Montégut (de), à Limoges (2 juillet 1884).

Fage (René), à Limoges, boulevard Gambetta, 25 (3 novembre 1886).

Vosges.

Leclerc (Lucien), ✻, médecin-major en retraite, à Ville-sur-Illon, par Dompaire-Laviéville (20 novembre 1851).

Morel (Léon), receveur particulier des finances, à Mirecourt (1er juillet 1874).

Voulot, conservateur du Musée, à Épinal (5 février 1879).

Haillant, à Épinal (4 mars 1885).

Yonne.

Salmon (Philippe), à Cerisiers, près Sens (9 mai 1855).

Julliot (G.), à Sens (7 février 1872).

Petit (Ernest), membre du Conseil académique de la Faculté de Dijon, à Vausse, par Noyers-sur-Serein (7 février 1883).

Digitized by Google

Algérie et Tunisie.

MM.

BLANCHÈRE (René DE LA), délégué du Ministère de l'Instruction publique, à Tunis (4 mars 1885).

Associés correspondants nationaux résidant à l'étranger.

ENGEL (Arthur), ancien membre des Écoles françaises de Rome et d'Athènes, à Bâle (Suisse) (5 décembre 1877).

SAINTE-MARIE (E. PRICOT DE), ✻, consul de France, à Salonique (Turquie) (5 février 1879).

SORLIN-DORIGNY, à Constantinople (1er juin 1881).

SAIGE, conservateur des archives et de la bibliothèque du Palais, à Monaco (1er mars 1882).

LALLEMAND (l'abbé), à Vergaville (Alsace-Lorraine) (7 février 1883).

LAIGUE (Louis DE), ✻, consul de France, à Florence (Italie) (5 décembre 1883).

Associés correspondants étrangers.

Angleterre.

BIRCH (Samuel), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur des antiquités égyptiennes et assyriennes du Musée Britannique, à Londres (9 décembre 1850).

ROACH SMITH (Charles), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Rochester (9 avril 1851).

COLLINGWOOD BRUCE (John), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Newcastle-sur-Tyne (9 mai 1853).

LOFTUS, à Ettrich (Écosse) (4 novembre 1857).

MAYER (Joseph), à Liverpool (11 août 1858).

FRANKS (Augustus-Wollaston), membre de la Société des Antiquaires de Londres, conservateur au Musée Britannique (5 février 1862).

Digitized by Google

MM.

Harth (William-Henri), à Londres (6 juillet 1864).

Lewis (le Rév. Samuel Savage), fellow et bibliothécaire de Corpus Christi College, à Cambridge (14 février 1872).

Bunnell Lewis, membre de la Société des Antiquaires de Londres, Queen's College, à Cork (Irlande) (7 mars 1883).

Riwet-Carnac, Esqre, à Allahabad (Indes Orientales) (10 décembre 1884).

Belgique.

Chalon (Renier), membre de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles (29 août 1851).

Schaepkens (A.), artiste peintre, à Bruxelles (2 juillet 1856).

Del Marmol, président de la Société archéologique de Namur, à Namur (20 mars 1861).

Van der Straten Ponthoz (le comte François), à Bruxelles, rue de la Loi, 13 (18 janvier 1865).

Dognée (Eugène-M. O.), ✻, à Liège (6 juin 1867).

Helbig (Jules), directeur de la *Revue de l'Art chrétien*, à Liège, rue de Joie, 8 (2 mai 1883).

Cloquet (L.), à Tournai, boulevard Léopold (3 décembre 1884).

Cumont, à Bruxelles, rue Veydt, 31 (6 avril 1887).

Danemark.

Worsaae (J. J. A.), ancien ministre, inspecteur général des monuments historiques du Danemark, à Copenhague (9 août 1854).

Muller (Louis), inspecteur du Cabinet royal des médailles, à Copenhague (25 mars 1858).

Schmidt (le professeur Waldemar), ✻, à Copenhague (3 juin 1868).

Espagne.

Castellanos de Losada (Basile-Sébastien), membre de l'Académie d'archéologie, à Madrid (9 avril 1851).

Digitized by Google

MM.

Martinez y Reguera (le docteur Leopoldo), à Bujalance, province de Cordoue (6 novembre 1867).

Ramon-Soriano-Tomba, à Barcelone (19 novembre 1879).

Girbal (Henri-Claude), à Gérone (1er décembre 1880).

Etats-Unis.

Squier (E. G.), à New-York (9 juillet 1851).

Everett (Edward), correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), à Boston (9 juillet 1851).

Grèce.

Rangabé (A. Rizo), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Athènes (19 octobre 1849).

Carapanos (Constantin), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), à Athènes (10 avril 1878).

Hollande.

Wal (J. de), professeur à l'Université, à Leyde (10 décembre 1849).

Leemans (le docteur Conrad), directeur du Musée d'antiquités, à Leyde (9 janvier 1852).

Dirks (le docteur J.), à Leeuwarden (3 mars 1869).

Italie.

Bonnefoy (l'abbé), à Jarsy (9 mars 1842).

Fusco (Giuseppe-Maria), à Naples (9 décembre 1850).

Rossi (le commandeur G.-B. de), ✻, associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), interprète des manuscrits à la Bibliothèque du Vatican, membre de la Commission des antiquités chrétiennes et du collège philologique de l'Université, à Rome (10 janvier 1853).

Bertolotti (le chevalier), directeur des archives d'État, à Mantoue (8 janvier 1879).

Digitized by Google

Norwège.

MM.

UNGER, professeur à l'Université, à Christiania (28 juin 1871).

Russie.

SIENNICKI (Stanislas-Joseph), à Varsovie (3 février 1875).

Suisse.

QUIQUEREZ, à Bellerive, près Délémont, canton de Berne (19 février 1847).

VULLIEMIN (Louis), à Lausanne (10 décembre 1849).

SCHNELLER, à Lucerne (1er juillet 1857).

FAZY (Henry), membre du Conseil d'État, à Genève (4 février 1863).

MOREL-FATIO (Arnold), conservateur du Musée, à Lausanne (11 juillet 1866).

GEYMÜLLER (le baron Henry DE), à Champitet près Lausanne (6 février 1884).

BRIQUET (C. M.), à Genève, rue de la Cité, 6 (23 décembre 1885).

PFUGH-HARTTUNG, à Bâle (1er décembre 1886).

Digitized by Google

LISTE

DES SOCIÉTÉS SAVANTES

avec lesquelles la Compagnie est en correspondance.

Sociétés françaises.

Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut national de France.

—

Aisne, *Saint-Quentin*. Société académique.

Allier, *Moulins*. Société d'émulation.

Alpes (Hautes-), *Gap*. Société des études historiques.

Alpes-Maritimes, *Nice*. Société des lettres, sciences et arts.

Aube, *Troyes*. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département.

Belfort (Territoire de). Société Belfortaine d'émulation.

Calvados, *Caen*. Société des Antiquaires de Normandie.

— — Académie des sciences, arts et belles-lettres.

— *Bayeux*. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres.

Charente, *Angoulême*. Société d'agriculture, arts et commerce du département.

— — Société archéologique et historique de la Charente.

Charente-Inférieure, *Saintes*. Société archéologique de la Charente-Inférieure.

— — Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.

— *Saint-Jean-d'Angély*. Société linnéenne de la Charente-Inférieure.

Digitized by Google

Cher, *Bourges*. Commission historique du Cher.
— — Société des Antiquaires du Centre.
Corrèze, *Brive*. Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.
Côte-d'Or, *Dijon*. Commission des antiquités du département.
— *Beaune*. Société d'archéologie, d'histoire et de littérature.
— *Semur*. Société des sciences historiques et naturelles.
Côtes-du-Nord, *Saint-Brieuc*. Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord.
Creuse, *Guéret*. Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.
Dordogne, *Périgueux*. Société historique et archéologique du Périgord.
Doubs, *Besançon*. Société d'émulation du Doubs.
Drôme, *Romans*. Société d'histoire ecclésiastique et d'archéologie.
Eure-et-Loir, *Chartres*. Société archéologique du département.
Gard, *Nimes*. Académie du Gard.
— *Alais*. Société scientifique et littéraire.
Garonne (Haute-), *Toulouse*. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
— — Société archéologique du midi de la France.
Gironde, *Bordeaux*. Commission des monuments et documents historiques de la Gironde.
— — Société archéologique de Bordeaux.
Hérault, *Montpellier*. Société archéologique.
— *Béziers*. Société archéologique.
Ille-et-Vilaine, *Rennes*. Société archéologique.
Indre-et-Loire, *Tours*. Société archéologique.
— — Société française d'archéologie.
Landes, *Dax*. Société de Borda.

Digitized by Google

Loir-et-Cher, *Blois*. Société des sciences et lettres.
— *Vendôme*. Société archéologique du Vendômois.

Loire, *Montbrison*. La Diana, société historique et archéologique du Forez.

Loire (Haute-), *Le Puy*. Société d'agriculture, sciences, arts et commerce.

Loire-Inférieure, *Nantes*. Société archéologique.

Loiret, *Orléans*. Société archéologique de l'Orléanais.

Maine-et-Loire, *Angers*. Répertoire archéologique de l'Anjou.
— — Académie des sciences et belles-lettres d'Angers.

Manche, *Cherbourg*. Société nationale académique de Cherbourg.

Marne, *Châlons-sur-Marne*. Société d'agriculture, commerce, sciences et arts.
— *Reims*. Académie de Reims.

Marne (Haute-), *Langres*. Société historique et archéologique.

Meurthe-et-Moselle, *Nancy*. Académie de Stanislas.
— — Société d'archéologie lorraine.

Meuse, *Bar-le-Duc*. Société des lettres, sciences et arts.
— *Verdun*. Société philomathique.

Morbihan, *Vannes*. Société polymathique du Morbihan.

Nord, *Lille*. Société des sciences, de l'agriculture et des arts.
— *Avesnes*. Société archéologique.
— *Cambrai*. Société d'émulation.
— *Douai*. Société centrale d'agriculture, sciences et arts.
— *Dunkerque*. Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.

Oise, *Beauvais*. Société académique d'archéologie, sciences et arts.
— *Compiègne*. Société historique.

Pas-de-Calais, *Arras*. Académie d'Arras.
— *Saint-Omer*. Société des Antiquaires de la Morinie.

Digitized by Google

Rhône, *Lyon*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.

Saône-et-Loire, *Autun*. Société Éduenne.

— *Chalon-sur-Saône*. Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire.

Sarthe, *Le Mans*. Société archéologique du Maine.

Savoie, *Chambéry*. Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie.

Savoie (Haute-), *Annecy*. Société Florimontane.

Seine, *Paris*. Société française de numismatique et d'archéologie.

— — Société de l'histoire de France.

— — Société des études historiques.

— — Société philotechnique.

Seine-et-Marne, *Melun*. Société d'archéologie, sciences, lettres et arts.

— *Fontainebleau*. Société archéologique du Gâtinais.

Seine-et-Oise, *Versailles*. Société des sciences morales, des lettres et des arts.

— Commission des antiquités du département.

— *Rambouillet*. Société archéologique.

— *Pontoise*. Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin.

Seine-Inférieure, *Rouen*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.

— — Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure.

Sèvres (Deux-), *Niort*. Société de statistique.

Somme, *Amiens*. Société des Antiquaires de Picardie.

— — Académie du département de la Somme.

— *Abbeville*. Conférence scientifique d'Abbeville et de Ponthieu.

Var, *Toulon*. Société des sciences, belles-lettres et arts.

Digitized by Google

Vaucluse, *Avignon*. Académie de Vaucluse.
Vendée, *La Roche-sur-Yon*. Société d'émulation de la Vendée.
Vienne, *Poitiers*. Société des Antiquaires de l'Ouest.
Vienne (Haute-), *Limoges*. Société archéologique et historique du Limousin.
Vosges, *Épinal*. Société d'émulation.
— *Saint-Dié*. Société philomathique vosgienne.
Yonne, *Auxerre*. Société des sciences historiques et naturelles.
— *Sens*. Société archéologique.
Algérie, *Alger*. Société historique algérienne.
— *Constantine*. Société archéologique de la province.
— *Oran*. Société de géographie et d'archéologie.
— *Bône*. Académie d'Hippône.

Sociétés étrangères.

Alsace-Lorraine, *Colmar*. Société d'histoire naturelle.
— *Metz*. Académie.
— *Mulhouse*. Société industrielle.
— *Strasbourg*. Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace.
Angleterre, *Londres*. Société royale des Antiquaires.
— — Institut archéologique de Grande-Bretagne et d'Irlande.
— *Cambridge*. Société des Antiquaires.
— *Edimbourg*. Société des Antiquaires d'Écosse.
— Société numismatique.
Autriche, *Vienne*. Académie impériale des sciences.
— *Grætz*. Société historique de Styrie.
— *Laybach*. Société historique de la Carniole.
— *Zagrel-Agram*. Société archéologique.
Bade, *Manheim*. Société historique.
Bavière, *Munich*. Académie royale des sciences.
— *Bamberg*. Société historique.
— *Nuremberg*. Museum germanique.
— *Ratisbonne*. Société historique du Haut-Palatinat.

Digitized by Google

BELGIQUE, *Bruxelles*. Académie royale de Belgique.
— — Société royale de numismatique belge.
— *Anvers*. Académie d'archéologie de Belgique.
— *Gand*. Comité central des publications de la Flandre.
— *Liége*. Société liégeoise de littérature wallonne.
— *Mons*. Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

DANEMARK, *Copenhague*. Société royale des Antiquaires du Nord.
— *Odensée*. Société littéraire de Fionie.

ESPAGNE, *Madrid*. Académie royale d'histoire.
— — Académie royale des beaux-arts de San-Fernando.
— — Société libre des archives, bibliothèques et musées.
— *Valence*. Société archéologique.

ETATS-UNIS, *Baltimore*. Université de John Hopkins pour l'étude des sciences historiques et politiques.
— *Boston*. Société des Antiquaires.
— — Institut archéologique d'Amérique.
— *New-York*. Société ethnologique d'histoire naturelle.
— *Philadelphie*. Société philosophique américaine.
— *Topeka*. Société historique de l'état du Kansas.
— *Urbana*. Association centrale scientifique de l'Ohio.
— *Washington*. Institut Smihtsonien.

GRÈCE, *Athènes*. Société archéologique.

HESSE-DARMSTADT, *Mayence*. Société des Antiquaires.

HOLLANDE, *Leeuwarden*. Société d'histoire et des antiquités de la Frise.

ITALIE, *Rome*. Académie des Lincei.
— *Modène*. Académie royale des sciences, lettres et arts.
— *Turin*. Académie royale des sciences.

LUXEMBOURG, *Luxembourg*. Institut Royal Grand-Ducal, section historique.

Digitized by Google

NASSAU, *Wiesbaden*. Société des Antiquaires.
PORTUGAL, *Lisbonne*. Académie royale des sciences.
PRUSSE, *Bonn*. Société des Antiquaires du Rhin.
— *Iéna*. Société d'histoire et d'archéologie de la Thuringe.
— *Trèves*. Société des recherches utiles.
RUSSIE, *Saint-Pétersbourg*. Académie impériale des sciences.
SUÈDE, *Stockholm*. Académie royale des inscriptions et belles-lettres.
SUISSE, *Bâle*. Société nationale des Antiquaires.
— *Genève*. Société d'histoire et d'archéologie.
— *Lausanne*. Société d'histoire de la Suisse Romande.
— *Lucerne*. Société historique des cinq Cantons primitifs.
— *Zurich*. Société des Antiquaires.
TURQUIE, *Constantinople*. Société centrale.

Digitized by Google

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS NATIONAUX

Au 15 Mai 1887.

MM.

ALLARD (Paul), Seine-Inférieure.
ALLMER (Auguste), Rhône.
ARBAUMONT (Jules D'), Côte-d'Or.
AUBER (l'abbé), Vienne.
AUBERTIN (Charles), Côte-d'Or.
AURÈS, Gard.
AYMARD, Haute-Loire.
AZAÏS (Gabriel), Hérault.
BABEAU (Albert), Aube.
BARTHÉLEMY (le comte Édouard DE), Marne.
BARTHÉLEMY (le docteur), Bouches-du-Rhône.
BAYE (le baron Joseph DE), Marne.
BAYET (Charles), Rhône.
BEAUCHET-FILLEAU, Deux-Sèvres.
BEAUDOUIN (Jules), Côte-d'Or.
BEAUREPAIRE (Eugène DE ROBILLARD DE), Calvados.
BEAUREPAIRE (Charles DE ROBILLARD DE), Seine-Inférieure.
BEAUVOIS (E.), Côte-d'Or.
BECQ DE FOUQUIÈRES, Pas-de-Calais.
BERNARD (l'abbé E.), Morbihan.
BERTHELÉ (J.), Deux-Sèvres.
BERTHELET (Charles), Jura.

Digitized by Google

MM.

Bertrand de Broussillon (Arthur), Sarthe.
Beurlier (l'abbé), Seine.
Bigarne (Charles), Côte-d'Or.
Blancard (Louis), Bouches-du-Rhône.
Blanchère (René de la), Tunis.
Bloch (G.), Rhône.
Bordes (l'abbé), Seine-et-Marne.
Boucher de Molandon, Loiret.
Bougard (le docteur), Haute-Marne.
Bougot, Côte-d'Or.
Bourgade La Dardye (de), Puy-de-Dôme.
Boyé (Marius), Aude.
Brassart (E.), Loire.
Brémont d'Ars (le comte Anatole de), Finistère.
Brocard (Henry), Haute-Marne.
Brunet (Gustave), Gironde.
Buhot de Kersers, Cher.
Bulliot (G.), Saône-et-Loire.
Caffiaux (Henry), Nord.
Cagnat (René), Seine.
Cagny (l'abbé Paul de), Somme.
Caix de Saint-Aymour (Amédée de), Oise.
Cardevacque (Adolphe de), Pas-de-Calais.
Caron (E.), Seine-et-Oise.
Casati (Charles), Seine.
Castan (Auguste), Doubs.
Cazalis de Fondouce, Hérault.
Cessac (le comte P. de), Creuse.
Cessac (le vicomte Jean de), Creuse.
Chambrun de Rosemont (Art. de), Rhône.
Chardin (Paul), Seine-et-Oise.
Charmasse (Anatole de), Saône-et-Loire.
Chassaing (Augustin), Haute-Loire.
Chatel (Eugène), Calvados.
Chatellier (P. du), Finistère.
Chautard, Nord.

Digitized by Google

MM.

Chauvet, Charente.
Chaverondier (Auguste), Loire.
Chevallier (le chanoine Ulysse), Drôme.
Clausade (Gustave de), Tarn.
Colleville (le vicomte de), Finistère.
Cougny (E.), Seine-et-Oise.
Couret (Alphonse), Loiret.
Cournault (Charles), Meurthe-et-Moselle.
Daguin, Haute-Marne.
Daiguson, Indre.
Dancoisne, Pas-de-Calais.
Dangibeaud, Charente-Inférieure.
Dard (le baron), Pas-de-Calais.
Dehaisnes (l'abbé), Nord.
Delahaut, Ardennes.
Delattre (Victor), Nord.
Delaville Le Roulx (J.), Indre-et-Loire.
Deloye (Auguste), Vaucluse.
Demaison, Marne.
Deschamps de Pas (Louis), Pas-de-Calais.
Desnoyers (l'abbé), Loiret.
Des Robert, Meurthe-et-Moselle.
Drouyn (Léo), Gironde.
Du Fresne de Beaucourt (le marquis G.), Calvados.
Duhamel-Décéjean, Somme.
Du Lac (Jules), Oise.
Du Plessis (G.), Loir-et-Cher.
Durand (Vincent), Loire.
Durand de Distroff (Anatole), Meurthe-et-Moselle.
Duruflé (Gustave), Orne.
Duval (Louis), Orne.
Duvernoy (C.), Doubs.
Engel (Arthur), Suisse.
Espérandieu, Gard.
Estaintot (le comte Robert d'), Seine-Inférieure.
Fabre (Marc), Basses-Alpes.

Digitized by Google

MM.

Fage (René), Haute-Marne.
Farcy (Louis de), Maine-et-Loire.
Farcy (Paul de), Mayenne.
Favre (Louis), Deux-Sèvres.
Fayolle (le marquis de), Dordogne.
Finot (Jules), Nord.
Fontenay (Harold de), Saône-et-Loire.
Fontenilles (Paul de), Haute-Garonne.
Fourdrignier (Édouard), Seine-et-Oise.
Frossard, Hautes-Pyrénées.
Galy (le docteur), Dordogne.
Gariel, Isère.
Garnier (Jacques), Somme.
Gauthier (Jules), Doubs.
Gay (Victor), Dordogne.
Germain (L.), Meurthe-et-Moselle.
Germer-Durand (François), Lozère.
Girard (Paul), Seine.
Giraud (J.-B.), Rhône.
Givelet (Charles), Marne.
Godard-Faultrier, Maine-et-Loire.
Godet (l'abbé), Orne.
Gonnard, Loire.
Gouverneur (Aristide), Eure-et-Loir.
Goy (Pierre de), Cher.
Gréau (Julien), Seine-et-Marne.
Grellet-Balguerie (Charles), Gironde.
Guère (le comte Alphonse de la), Cher.
Guigue (M.-C.), Rhône.
Haillant, Vosges.
Hardy (Michel), Dordogne.
Hennebert, Seine-et-Oise.
Homolle, Seine.
Hucher, Sarthe.
Jacob (Alfred), Meuse.
Jadart (Henry), Marne.

Digitized by Google

MM.

Janvier (Auguste), Somme.
Jeannez (Édouard), Loire.
Joüon des Longrais, Ille-et-Vilaine.
Jousset (le docteur), Orne.
Julien-Laferrière (le chanoine), Charente-Inférieure.
Julliot (G.), Yonne.
Kermaingant (de), Seine-Inférieure.
Kerviler (René Pocard-), Loire-Inférieure.
La Boullaye (E. Jullien de), Haute-Marne.
La Croix (le R. P. C. de), Vienne.
Lafaye (Georges), Rhône.
Lagrèze (Bascle de), Basses-Pyrénées.
Laigue (Louis de), Florence.
Lallemand (l'abbé), Alsace-Lorraine.
Lalore (l'abbé Charles), Aube.
Lapérouse (Gustave), Côte-d'Or.
Lebègue, Haute-Garonne.
Le Breton (Gaston), Seine-Inférieure.
Leclerc (Lucien), Vosges.
Lecointre-Dupont (G.), Vienne.
Ledain (Bélisaire), Vienne.
Lefort (Louis), Seine.
Lespinasse (René Leblanc de), Nièvre.
Letaille (Joseph), Seine-et-Oise.
Letrône (Ludovic), Orne.
Lièvre, Charente.
Loiseleur (Jules), Loiret.
Longpérier-Grimoard (le comte Alfred Prévost de), Oise.
Loriquet (Charles), Marne.
Louis-Lucas, Côte-d'Or.
Loustau (G.), Oise.
Luçay (le comte de), Oise.
Lucot (l'abbé), Marne.
Magen (Adolphe), Lot-et-Garonne.
Mallay (Émile), Puy-de-Dôme.
Mannier (E.), Nord.

Digitized by Google

MM.

Marcellin (l'abbé), Tarn-et-Garonne.
Marsy (le comte de), Oise.
Martha (Jules), Rhône.
Maxe-Werly, Meuse.
Mazard (H.-A.), Seine.
Millescamps (Gustave), Seine-et-Oise.
Millon, Côte-d'Or.
Monnecove (Félix le Sergeant de), Pas-de-Calais.
Montégut (de), Haute-Vienne.
Montille (L. de), Côte-d'Or.
Moreau (Frédéric), Aisne.
Morel (Jean-Pierre-Marie), Haute-Garonne.
Morel (Léon), Vosges.
Morin-Pons (Henry), Rhône.
Mossmann, Belfort.
Mougenot (Léon), Meurthe-et-Moselle.
Musset, Charente-Inférieure.
Nicaise (Auguste), Marne.
Nicollière (S. de la), Loire-Inférieure.
Noguier (Louis), Hérault.
Pagart d'Hermansart, Pas-de-Calais.
Palustre (Léon), Indre-et-Loire.
Parrocel (E.), Bouches-du-Rhône.
Payard (Émile), Meurthe-et-Moselle.
Pêcheur (l'abbé), Aisne.
Pécoul (Auguste), Seine-et-Oise.
Penon (C.), Bouches-du-Rhône.
Petit (Ernest), Yonne.
Piet-Lataudrie, Deux-Sèvres.
Piette (Édouard), Maine-et-Loire.
Pigeotte (Léon), Aube.
Pilloy, Aisne.
Pitre de Lisle, Loire-Inférieure.
Plicque (le docteur), Puy-de-Dôme.
Ponton d'Amécourt (le vicomte de), Seine-et-Marne.
Port (Célestin), Maine-et-Loire.

Digitized by Google

MM.

Pothier (Edgard), Gard.
Poujol de Fréchencourt, Somme.
Prudhomme (de), Haute-Garonne.
Prunières (le docteur), Lozère.
Puymaigre (le comte de), Meurthe-et-Moselle.
Quarré-Reybourbon, Nord.
Rabut (Laurent), Savoie.
Rémusat (Joseph de), Bouches-du-Rhône.
Révoil (Henry), Gard.
Rhôné (Arthur), Côtes-du-Nord.
Ricard (Adolphe), Hérault.
Rigaux (Henry), Nord.
Ripert-Monclar (le marquis de), Basses-Alpes.
Rivoli (le duc de), Alpes-Maritimes.
Robiou (Félix), Ille-et-Vilaine.
Rochambeau (le marquis Achille de), Loir-et-Cher.
Roman (Joseph), Hautes-Alpes.
Roschach (Ernest), Haute-Garonne.
Rouyer (Jules), Meurthe-et-Moselle.
Rupin (Ernest), Corrèze.
Sacaze (Julien), Haute-Garonne.
Saige (G.), Monaco.
Saint-Paul (Anthyme), Haute-Garonne.
Sainte-Marie (E. Prigot de), Turquie.
Salmon (Philippe), Yonne.
Sauvage (l'abbé E.), Seine-Inférieure.
Septenville (le baron de), Seine-Inférieure.
Sizeranne (le comte Monnier de la), Drôme.
Sorlin-Dorigny, Constantinople.
Soultrait (le comte de), Nièvre.
Storelli (André), Loir-et-Cher.
Taillebois (Émile), Landes.
Tamizey de Larroque, Lot-et-Garonne.
Tartière (Henry), Landes.
Teissier (Octave), Bouches-du-Rhône.
Terninck (A.), Pas-de-Calais.

Digitized by Google

MM.

Thiollier (F.), Loire.
Tholin (Georges), Lot-et-Garonne.
Travers (Émile), Calvados.
Vallentin (Ludovic), Drôme.
Vallette (René), Vendée.
Van Hende, Nord.
Van Drival (le chanoine), Pas-de-Calais.
Van Robais, Somme.
Vauvillé (Octave), Aisne.
Villefosse (Étienne Héron de), Seine-et-Marne.
Voulot, Vosges.
Weiss (André), Côte-d'Or.

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 1er TRIMESTRE DE 1887.

Séance du 5 Janvier 1887.

Présidence de MM. E. Saglio et A. Héron de Villefosse.

M. E. Saglio, président sortant, prend la parole et s'exprime en ces termes :

« Messieurs,

« Au moment de quitter ce fauteuil où m'ont appelé vos suffrages, il y a un an, j'ai à remplir un premier devoir, qui m'est bien agréable, c'est de vous remercier de vos sentiments bienveillants qui ne se sont jamais démentis à mon égard et qui m'ont rendu si facile la tâche que vous m'aviez confiée.

« J'en ai un second plus pénible : c'est celui de récapituler avec vous les pertes que notre Société a faites dans le cours de l'année 1886. J'imagine, Messieurs, qu'il n'est pas un de vos anciens présidents qui, au moment d'entrer en fonctions et entendant son prédécesseur faire au début d'une nouvelle année cette triste revue, n'ait rêvé d'échapper par grand hasard à cette cruelle nécessité; ou, s'il ne pouvait tout à fait se faire illusion et se flatter d'être l'heureux éponyme d'une année sans deuil, qui n'ait au moins espéré de n'avoir à parler au passé d'aucun des membres ordinaires de la Société, ni de ceux de nos correspondants qui, présents habituellement à nos séances et prenant une part active à nos travaux, nous sont unis par les liens d'une confraternité plus étroite et plus amicale.

« Ce rêve, je l'avoue, je l'ai fait à mon tour, et pendant neuf mois j'ai pu croire qu'il se réaliserait. L'été était passé; nous avions presque atteint le terme des vacances; beau-

Digitized by Google

coup d'entre nous étaient déjà revenus, quand nous apprîmes coup sur coup la mort de M. Demay et, quelques jours après, celle de M. Alfred Ramé.

« La première nous fut annoncée indirectement, non par une convocation de la famille à ses funérailles, mais par la voie des journaux et quand déjà on lui avait rendu les derniers devoirs. Votre président n'a pas pu dire, en votre nom, sur la tombe de M. Demay, combien il était apprécié parmi nous pour ses mérites d'érudit et combien il était aimé pour ses qualités personnelles.

« Messieurs, ce que je n'ai pu dire alors, un autre le dira ici devant vous, plus compétent que moi pour faire l'examen de son œuvre. M. de Montaiglon a bien voulu se charger d'écrire une notice sur la vie et sur les travaux de ce savant qui avait commencé par être un artiste, un sculpteur; il fut pendant douze années l'élève, puis le collaborateur de Barye : c'est avec cette préparation tout exceptionnelle qu'il aborda l'étude des sceaux, qui firent ensuite aux Archives nationales l'occupation de toute sa vie. M. Demay n'a pas mis à profit les seules ressources du grand établissement auquel il était attaché et où il a formé cette magnifique collection d'empreintes que vous connaissez tous, mais aussi celles de toute la France; il avait exploré tous les dépôts publics et visité toutes les collections particulières. Ainsi, lorsqu'il entreprit de publier successivement les sceaux de la Flandre, de l'Artois, de la Picardie, de la Normandie, de l'Ile-de-France, il possédait la connaissance de tout l'ensemble de la sigillographie et apportait dans cet immense travail une sûreté de jugement parfaite. Son dernier ouvrage a été l'Inventaire des sceaux de la collection de Clairambault à la Bibliothèque nationale, publié en 1885 et 1886 dans la Collection des documents inédits relatifs à l'histoire de France. S'il ne m'appartient pas de faire l'analyse de ces importantes publications, qu'il me soit au moins permis de dire que les exposés qui précèdent ou qui suivent chaque volume contiennent la substance de travaux considérables qu'il eût été facile à notre confrère de développer et qui eussent suffi à honorer la carrière d'un antiquaire. M. Demay

Digitized by Google

a aussi tiré de l'imagerie des sceaux des études sur le costume, les insignes, le blason, les types de navires au moyen âge, qui vous ont été en partie communiquées avant de devenir pour un public plus étendu un livre ayant la rigoureuse précision de la science, et auquel le crayon habile de l'artiste a donné l'attrait d'un livre illustré.

« Je n'ai pas à dire ici ce qu'était M. Alfred Ramé en dehors des travaux qui nous l'ont fait connaître. Magistrat éminent en même temps que savant archéologue, il portait dans tout ce qu'il faisait les qualités d'un remarquable caractère.

« M. Ramé donnait à la science tous les loisirs que lui laissait sa profession, et, lorsqu'il l'eut quittée, de la manière la plus honorable, il souhaitait de pouvoir lui vouer le reste de sa vie qui semblait devoir être longue encore. Il appartenait à notre Société depuis moins de trois années ; on peut dire qu'il y était attendu lorsqu'il s'y présenta en 1883 avec un ensemble de travaux archéologiques dont les premiers remontaient à plus de trente années, et qui avaient trait presque tous à nos antiquités nationales ; il était, dès avant son élection, un véritable Antiquaire de France. Ses travaux ont été très dispersés ; ils méritent d'être recherchés : c'est ce que veut bien faire à ma prière notre confrère M. Longnon, qui vous en présentera le tableau et l'analyse. Sa promesse me dispense d'en faire en ce moment la longue nomenclature. Je voudrais seulement rappeler que, en portant son activité dans les directions les plus diverses, soit qu'il étudiât les édifices de la Bretagne, de l'Alsace, de l'Orléanais et d'autres provinces où le conduisirent les vicissitudes de sa carrière, soit qu'il appliquât l'effort de sa pénétrante érudition à la discussion d'un plan ou d'une date, comme il l'a fait pour le monument de Mellebaude à Poitiers, à l'examen d'une œuvre d'art telle que la mosaïque d'Alberic à Saint-Denis ou le vitrail de Notre-Dame de la Cour-Lautic (Côtes-du-Nord), à l'explication d'inscriptions comme celles de la crypte de Saint-Savinien à Sens, ou à une recherche bibliographique, par exemple ses notices sur la vie en images de saint Aubin et sur le psautier d'York, aujourd'hui à la bibliothèque de Rennes ; il éclairait tous les sujets, parce qu'il réunissait à

Digitized by Google

l'expérience des monuments la connaissance approfondie des textes, et parce qu'il avait la patience nécessaire pour en tirer tout ce qu'ils renferment, et une volonté qui ne se laissait détourner par rien quand il se croyait sur le chemin de la vérité. Jules Quicherat, vers la fin de sa vie, en proposant sa nomination au Comité des travaux historiques et scientifiques, l'avait désigné en quelque sorte comme un successeur. Vice-président de ce Comité, et pendant assez longtemps son président effectif, tous ceux qui ont assisté aux séances du Comité au ministère de l'instruction publique, comme aussi aux réunions plus solennelles de la Sorbonne, ont rendu ce témoignage qu'elles ne furent jamais conduites avec plus d'autorité, de netteté d'esprit et de bonne grâce.

« Nous avons aussi perdu plusieurs de nos associés correspondants. M. le vicomte Dufaur de Pibrac, mort il y a bientôt un an, était un esprit singulièrement éveillé et sagace, qui abordait volontiers l'antiquité par l'étude directe des monuments. Il était devenu naturellement, et comme par droit acquis, le directeur de toutes les fouilles entreprises dans le Loiret par ses confrères de la Société des sciences d'Orléans. C'est ainsi qu'il fut assez heureux, vous vous en souvenez, pour retrouver les ruines gallo-romaines de Verdes, le tombeau de saint Ay, et pour faire d'autres découvertes qui ont enrichi le Musée d'Orléans et fait l'objet de nombreux mémoires adressés principalement à la Société des sciences de cette ville; en même temps M. Dufaur de Pibrac travaillait à l'histoire, qui l'a occupé jusqu'à la fin de sa vie, de l'abbaye des Voisins, d'après les chartes de ce monastère.

« M. l'abbé Corblet avait débuté jeune dans l'archéologie par des études sur des points particuliers de la liturgie ou sur des objets faisant partie du mobilier des églises. Attaché au diocèse d'Amiens, qui était son pays natal, il composa un Glossaire du patois picard, qui fut couronné par la Société des Antiquaires de Picardie. Ce volume ne fut qu'une diversion dans ses travaux qui ont presque tous été des préparations ou des morceaux détachés de ses plus considérables ouvrages, l'*Hagiographie du diocèse d'Amiens*, publiée en cinq volumes, de 1869 à 1875, et l'*Histoire du sacrement du*

Digitized by Google

baptême, deux volumes datés de 1881 et 1882. En 1859, M. l'abbé Corblet avait fondé la *Revue de l'art chrétien* dont il n'abandonna la direction qu'il y a peu d'années pour se consacrer plus complètement à ses études. Les deux volumes publiés par lui sur le baptême n'étaient dans sa pensée que le commencement d'une histoire dogmatique, liturgique et archéologique des sacrements, dont une grande partie existe, dit-on, en manuscrit.

« M. l'abbé Lebeurier, chanoine de la cathédrale d'Évreux, était un ancien élève de l'École des chartes, archiviste du département de l'Eure avant de devenir, à plus d'un titre, l'auxiliaire et le collaborateur préféré de l'évêque d'Évreux, Mgr Devoucoux, qui était aussi un correspondant de notre Société. M. Lebeurier fut, en 1854, le rapporteur de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, lorsqu'elle fut appelée à porter un jugement sur les fouilles du cimetière de Saint-Éloi, dont on n'a pas oublié le retentissement dans le monde scientifique. En 1862, il publia le Rôle des taxes de l'arrière-ban du bailliage d'Évreux en 1562. L'introduction placée en tête de cet ouvrage est un chapitre, écrit de main de maître, de notre histoire militaire. On reconnaît encore dans d'autres publications telles que la *Notice historique de la commune d'Acquigny avant* 1789, et le *Mémorial historique des évêques, ville et comté d'Évreux*, d'après un manuscrit du XVII^e^ siècle, l'excellente discipline de l'École où M. l'abbé Lebeurier avait appris son métier d'érudit.

« M. l'abbé Tourret n'était entré dans les ordres que tout à fait à la fin de sa vie, et quand il était déjà correspondant de notre Société; mais dans le choix des travaux par lesquels il a mérité vos suffrages, comme de ceux qui suivirent son élection, la direction constante de son esprit vers les études d'archéologie chrétienne se fait déjà sentir. En 1878, il donna à la *Revue catholique des institutions et du droit* un article sur la situation légale du christianisme pendant les trois premiers siècles, et à la *Revue archéologique* une Étude sur le Traité de saint Augustin *De cura mortuis gerenda*. Il a depuis publié dans cette dernière revue des notes sur

Digitized by Google

divers objets d'antiquité, notamment sur des lampes chrétiennes du Cabinet de France. Un mémoire sur les anciens missels du diocèse d'Elne a été inséré dans le 46e volume de notre recueil (1885).

« M. Damour, ancien sous-préfet, mort le lendemain du jour où nous perdions M. l'abbé Tourret, était le modèle, modèle trop rarement suivi, d'un fonctionnaire qui ne prend pas moins d'intérêt au passé qu'au présent de l'arrondissement ou du département dont l'administration lui est confiée, et cherche dans ses archives, dans ses monuments, dans le sol même, les restes de ce passé qui garde un enseignement aux vivants. C'est ce qu'a fait M. Damour partout où il a résidé, dans l'Ain, en Seine-et-Marne, dans l'Indre. Vous vous rappelez notamment les fouilles faites au Bois-Gautier, dans la forêt de Fontainebleau, dont la notice et les dessins ont été insérés dans le Bulletin de la Société avant même que M. Damour eût l'honneur d'en faire partie.

« Je dois encore nommer, parmi nos correspondants attachés plus particulièrement à l'histoire et aux antiquités du pays où ils se sont fixés, M. Edmond Michel, qui a publié un ouvrage en neuf livraisons sur les *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais*, et M. l'abbé Nyd, curé de Sermoyer (Ain), auteur de recherches érudites sur les origines du siège épiscopal de l'église de Belley, et qui a travaillé jusqu'à son dernier jour à écrire l'histoire du diocèse auquel il appartenait.

« M. Henri Moisy, associé correspondant à Lisieux, a publié des *Notes pour servir à l'histoire de Lisieux au XVe siècle;* il a aussi opéré, soit dans cette ville même, soit aux alentours, des fouilles très fructueuses. Vous n'avez pas oublié certainement cette tête remarquable de jeune faune dont M. Heuzey a fait ressortir le mérite dans une étude qui a pris place dans nos *Mémoires*. M. Moisy s'était fait connaître dès avant ce temps comme philologue par ses travaux sur l'*Onomastique normande* et par son *Dictionnaire* des mots du dialecte normand qui sont entrés dans la langue anglaise.

« Messieurs, nous ne pouvons adoucir les regrets que

Digitized by Google

nous cause la perte de tant d'excellents et laborieux confrères qu'en nous tournant vers ceux qui sont venus à nous cette année, et en nous félicitant de les voir prendre une part active à nos travaux. Les deux nouveaux membres résidants que vous avez élus, en 1886, sont sortis l'un et l'autre de ces grands centres d'enseignement, l'École des chartes, l'École d'Athènes, qui ont déjà donné à la France tant d'historiens et d'antiquaires éminents, dont plusieurs sont nos confrères. M. Collignon, qui professe aujourd'hui l'archéologie à la Faculté de Paris, a déjà payé sa dette de bienvenue à la Société, en faisant des lectures sur une tessère de plomb où est représenté le combat d'Erechthée et d'Immarados; sur des statues grecques découvertes à Athènes, près de l'Erechtheion, et sur deux torses grecs archaïques du Musée du Louvre, provenant d'Actium. M. Babelon, qui s'est voué plus spécialement à l'étude de la numismatique, et que sa situation au Cabinet des médailles met à même d'y rendre les plus grands services, vous a fait des communications relatives à trois villes qui ont porté le nom de Comana dans l'antiquité, et aux monnaies d'Iconium et de Pessinunte de Galatie.

« Onze nouveaux correspondants nationaux ont recherché et obtenu vos suffrages, ce sont : MM. Letaille, à Bellevue; Duruflé, à Vimoutiers (Orne); Godet, curé de Pas-Saint-Lhomer; Poujol de Fréchencourt, à Amiens; Bélisaire Ledain, à Poitiers; de Colleville, à Quimperlé; Payard, à Baccarat; Étienne Héron de Villefosse, à Chartronges (Seine-et-Marne); René Fage, à Limoges; le duc de Rivoli, à Nice; Thiollier, à Laval (Loire). Il faut ajouter à cette liste un nouvel associé étranger, M. Pfugk-Harttung, à Bâle.

« Malgré l'empressement que l'on ne cesse de témoigner ainsi à entrer dans notre Société, je me fais un devoir de vous rappeler, Messieurs, comme l'ont fait plusieurs de mes prédécesseurs, que, dans un trop grand nombre de départements, elle n'a pas encore de représentant, et de vous engager à user discrètement de votre influence pour appeler à elle des hommes savants et modestes qui enferment dans un cercle étroit, peut-être faute d'un mot d'encouragement, des

Digitized by Google

études et des découvertes qui devraient être apportées ici pour se répandre ensuite partout par la publicité de notre *Bulletin*.

« Nous pouvons constater avec satisfaction l'importance que cette publicité a prise, grâce au grand nombre et à l'intérêt des communications qui vous sont adressées et des objets anciens qui vous sont présentés, et dont vous avez souvent décidé la reproduction par la gravure.

« Ces communications n'ont pas seules fait l'objet de vos délibérations; en plusieurs circonstances, cette année, vous avez résolu d'intervenir au dehors : la première fois, en priant M. le Ministre des travaux publics de vouloir bien user des moyens en son pouvoir pour faire respecter, dans le tracé du futur chemin de fer métropolitain, les édifices parisiens et notamment plusieurs anciens hôtels du Marais qui paraissent plus particulièrement menacés. Cette demande a été accueillie comme elle devait l'être. M. le Ministre a fait savoir que, dans le tracé définitif, son administration veillerait à ce que les édifices intéressants pour l'art, l'histoire ou l'archéologie soient respectés. Une autre fois, vous avez appelé l'attention du Ministre de l'instruction publique sur la situation où se trouvent actuellement les antiquités du Puy-de-Dôme dont l'Académie de Clermont-Ferrand n'est plus chargée de prendre soin, et, une troisième fois, vous êtes intervenus auprès du Conseil municipal de la ville de Paris en faveur de l'église de Saint-Julien-le-Pauvre, menacée d'une affectation peu convenable.

« Les lettres adressées en votre nom dans les deux dernières circonstances, par le président de la Société, au Ministre de l'instruction publique et au président du Conseil municipal sont restées sans réponse. Nous avons cependant l'espérance qu'elles ne resteront pas sans effet; et particulièrement pour ce qui concerne l'église Saint-Julien-le-Pauvre, le vœu que vous avez exprimé paraît devoir être exaucé : ce vénérable monument sera, d'après ce qui est annoncé, destiné à recevoir des antiquités recueillies à Paris.

« Vous avez aussi décidé, Messieurs, qu'un certain nombre de manuscrits possédés par la Société, lesquels sont pour la

Digitized by Google

plupart des quittances du XV^e^, du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle, seraient donnés à la Bibliothèque nationale : remise en a été faite par notre archiviste-bibliothécaire.

« N'attendez pas de moi, Messieurs, que je m'attarde à cette place en faisant devant vous la sèche énumération de vos propres travaux. Vous trouverez bientôt les notes qui vous ont été présentées et le résumé de nos entretiens dans le *Bulletin*, et les dissertations plus étendues dans le volume des *Mémoires* qui est en préparation. Mais je ne croirais pas avoir rempli toute ma tâche, si je n'adressais des remerciements en mon nom et au nom de la Compagnie à ceux de nos confrères qui travaillent pour nous hors de nos séances et dont nous sommes trop exposés à oublier les services dévoués : à la Commission qui surveille l'impression de nos recueils périodiques et qui y a obtenu des progrès dont nous sommes vivement reconnaissants; à notre vigilant trésorier, qui fait prospérer notre très modeste fortune ; à notre excellent bibliothécaire et archiviste, que tous les présidents trouvent à son poste à côté d'eux, toujours prêt à les obliger d'un bon conseil au nom des traditions de la Société, et qui donne à tous depuis trente-cinq ans l'exemple de l'assiduité et du travail.

« J'invite votre nouveau président, M. Héron de Villefosse, et votre nouveau secrétaire, M. Corroyer, à vouloir bien prendre place au bureau. »

Sur la proposition de M. A. Héron de Villefosse, président élu, des remerciements sont votés au président et au bureau sortant.

La Compagnie décide que le discours de M. E. Saglio sera imprimé dans le *Bulletin*.

Ouvrages offerts :

Atti della reale Accademia dei Lincei, an. CCLXXXIII (1885-1886), série IV, t. XI, fasc. 10. Rome, 1886, in-4°.

Bulletin de la Société archéologique de Nantes et du département de la Loire, t. XXV (1886), 1^er^ semestre. Nantes, in-8°.

Digitized by Google

— *de la Société archéologique de Touraine*, t. VII (1886), 1er trimestre. Tours, in-8°.

— *de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, n° 175, décembre 1886. Chartres, 1886, in-8°.

— *de la Société de Borda*, XIe année (1886), 4e trimestre. Dax, 1886, in-8°.

Korrespondenzblatt der Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, Ve année, n° 12. Trèves, 1886, in-8°.

Mémoires de l'Académie de Vaucluse, t. V, (1886), 3e trimestre. Avignon, 1886, in-8°.

Fargy (Paul de). *Abbayes de l'évêché de Bayeux*, IV, N.-D. de Longues, 1168-1782. Bayeux, 1886, in-8°.

Mély (F. de). *Le grand camée de Vienne*. Paris, 1886, in-4°.

Correspondance.

M. le duc de Rivoli écrit pour remercier la Compagnie de l'avoir admis au nombre des associés correspondants.

Travaux.

M. Pol Nicard donne lecture d'un travail de M. G. Lafaye sur un monument romain d'Aix-en-Provence.

« La pomme de pin colossale, dont je communique ci-joint la photographie, se trouve actuellement à Aix-en-Provence, au cours Sainte-Anne, chez un jardinier-fleuriste nommé Madon. Elle est en pierre blanche, dite pierre de Calissanne, et mesure 0m80 de hauteur. En 1878, elle était au n° 53 du cours Sainte-Anne, dans un enclos un peu plus éloigné de la ville, qui appartenait à cette époque à mes parents. Personne autour de moi n'en soupçonnait la véritable origine, et moi encore moins que personne. Le terrain ayant été vendu depuis, Madon se la fit céder par le nouveau propriétaire. C'est chez lui que je l'ai retrouvée et photographiée. La pomme de pin et le chapiteau corinthien sur lequel elle repose sont taillés dans un même bloc.

« Le rôle de la pomme de pin (στρόβιλος, *pinea*) dans la religion et les arts des anciens pourrait fournir matière à un mémoire qui aurait son intérêt. Je n'ai pas la prétention d'en

Digitized by Google

donner ici ne fût-ce qu'une ébauche. Le sujet a du reste été traité avec soin par Em. Braun dans un article qui permet d'attendre des recherches plus étendues[1]. On ne peut douter que les anciens ont fait de la pomme de pin un symbole funéraire; Braun l'a établi par des arguments qu'il est inutile de reproduire. Ce qui est moins clair et ce qui vaudrait la peine d'être étudié, c'est l'association d'idées sur laquelle était fondé cet usage. La sculpture en a tiré des motifs variés pour la décoration des tombeaux. Je me bornerai à mentionner la pomme de pin colossale en bronze, la célèbre *pigna*, qui orne aujourd'hui une des cours du Vatican, et qui, dans l'antiquité, surmontait, à ce que l'on croit, le mausolée d'Hadrien (château Saint-Ange). Il n'est pas possible de penser que la pomme de pin d'Aix ait été placée autrefois sur un grand monument : les proportions en sont trop modestes et la base en est trop large pour qu'elle ait pu faire l'office de fleuron au sommet d'une coupole. Il est vraisemblable qu'elle était dressée sur une colonne funéraire; on a trouvé en Italie un certain nombre de *pigna* posées à terre à l'entrée des chambres sépulcrales; le Musée de Limoges en possède une avec inscription funéraire, qui a dû recouvrir une tombe[2]. Mais ici le chapiteau devait nécessairement couronner un fût. Gori a donné la reproduction d'une colonne funéraire surmontée d'une pomme de pin, et qui est intacte dans toutes ses parties[3]. Les monuments de ce genre sont quelquefois représentés sur les bas-reliefs des urnes étrusques[4]. La *pigna* d'Aix date de l'ère gallo-romaine, et probablement du temps de l'Empire. J'en rapprocherai une autre, toute semblable, et à peu près de mêmes dimensions, qui a été trouvée, en 1865, à Marseille, dans le cimetière romain de la rue Impériale; elle est aujourd'hui conservée à la Villa Borély[5]. Je me souviens aussi en avoir vu deux, que je

1. *Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande.* Em. Braun, *Rœmische Alterthümer in Kœln*, t. XVI. Bonn, 1851, p. 47 à 57. Voy. aussi *Ibid.*, t. XXV (1857), p. 174; t. XXVII (1859), p. 101.

2. *Bulletin épigraphique de la Gaule*, 1882, p. 13.

3. *Museum etruscum*, t. III, class. IV, tab. XVIII, VI.

4. V. par exemple Inghirami, *Monumenti etruschi*, vol. I, part. II, tav. LXXV.

5. Penon (C.-J.), *Catalogue du Musée d'archéologie de Marseille* (1876), n° 17.

Digitized by Google

crois inédites, à Brescia, sur les marches de l'ancien temple où est installé le Musée[1].

« La présence de notre monument au n° 53 du cours Sainte-Anne s'explique très aisément. Il n'est pas douteux qu'il a été trouvé en cet endroit même, si tant est qu'il ait jamais été enfoui. La route nationale d'Aix à Toulon porte le nom de cours Sainte-Anne sur un espace de deux à trois cents mètres à partir de la ville d'Aix. Dans ce parcours, elle coïncide exactement avec l'ancienne voie Aurélienne, qui, suivant l'usage, était bordée de tombeaux des deux côtés aux approches d'Aquae Sextiae. De là proviennent deux inscriptions funéraires qui se trouvent encore dans le jardin de Mme Rivière, au n° 20 du même cours[2], une autre épitaphe, conservée au Musée d'Aix[3], un masque colossal et un fragment de trophée conservés à Marseille, au Musée archéologique de la Villa Borély[4]. Il serait à désirer que le Musée d'Aix fît l'acquisition de la pomme de pin. »

M. J. de Laurière présente plusieurs photographies des découvertes qui ont été faites, en 1886, à Chamiers, près de Périgueux, découvertes dont la Société connaît déjà l'importance, grâce aux communications qu'elle a entendues de MM. Guillaume, de Fayolle et de Lasteyrie[5]. M. de Laurière attire particulièrement l'attention des assistants sur la disposition inusitée des conduites de chaleur qui existent autour d'une piscine des Thermes. Ces conduites, au lieu d'être établies, selon l'usage, sur les parois des murs au moyen d'un revêtement de briques creuses, consistent en tuyaux carrés et verticaux ménagés au milieu de l'épaisseur même des murs, à des intervalles assez éloignés les uns des autres. Ils communiquent avec l'hypocauste de la piscine par une petite

1. J'en ai vainement cherché la description dans l'ouvrage de Hans Dütschke, *Antike Bildwerke in Ober Italien.*

2. Rouard, *Rapport sur les fouilles d'antiquités faites à Aix en* 1843 *et* 1844. Aix, Vitalis, 1844, in-4°, p. 50-51.

3. Gibert (Honoré), *Catalogue du Musée d'Aix* (1885), n° 114.

4. Penon, *ouvr. cité*, nos 26 et 148.

5. Cf. année 1886, p. 175, 176, 193.

Digitized by Google

galerie voûtée, installée au niveau de l'hypocauste dans l'épaisseur du mur jusqu'à l'aplomb même des tuyaux.

M. Prost donne à ce sujet quelques explications sur des constructions analogues découvertes à Metz, et où les conduits de chaleur étaient également placés dans l'épaisseur des murs.

Séance du 12 Janvier.

Présidence de M. A. Héron de Villefosse, président.

Ouvrages offerts :

Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, 4e série, t. I, XLIe de la collection. Anvers, 1886, in-8°.

Atti della reale Accademia dei Lincei, an. CCLXXXIII (1885-1886), série IV, t. XI, fasc. 11. Rome, 1886, in-4°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, VIIIe année, 1er janvier 1887. Paris, in-8°.

— *de l'Académie d'archéologie de Belgique*, IVe série, t. VIII-IX. Anvers, 1886, in-8°.

— *de la Société archéologique du midi de la France*, nouvelle série, n° 2, 23 mars-20 juillet 1886. Toulouse, in-4°.

Mémoires de la Société archéologique du midi de la France, t. XIV, livr. 1. Toulouse, 1886, in-4°.

Boucher de Molandon. *Notice nécrologique sur Germain Philippe, comte du Faur de Pibrac.* Orléans, 1886, in-8°.

Delisle (Léopold). *Mémoire sur d'anciens sacramentaires.* Paris, 1886, in-4°.

Roman (J.). *Classement des monnaies épiscopales de Saint-Paul-Trois-Châteaux.* In-8°.

Travaux.

L'ordre du jour appelle l'élection de deux membres résidants, en remplacement de MM. Demay et Ramé, décédés. Au nom des commissions nommées à cet effet, les rapporteurs donnent lecture des rapports sur les différentes candidatures : M. E. Molinier, sur la candidature de M. Bouchot;

Digitized by Google

M. Max. Collignon, sur celle de M. Homolle; M. A. de Barthélemy, sur celle de M. J. de Laurière; M. A. de Montaiglon, sur celle de M. de Mély.

On procède au vote pour le siège de M. Demay, et, au second tour, M. J. de Laurière, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé membre résidant.

On procède ensuite au vote pour le siège de M. Ramé, et, au quatrième tour, M. Ch. Ravaisson-Mollien, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé membre résidant.

M. Aubert, trésorier, a la parole pour donner lecture de son rapport annuel sur la situation financière de la Compagnie pendant l'exercice 1886 :

« Messieurs,

« Afin de me conformer aux prescriptions du Règlement, j'ai l'honneur de soumettre à la Compagnie le tableau des recettes et des dépenses pendant le cours de l'exercice de 1886. Pour le rendre plus clair, j'ai dressé, comme d'usage, ce tableau par catégories; il suffira donc à chacun de nos confrères d'y jeter les yeux pour se rendre compte de toutes les opérations de finance exécutées pendant l'année.

« Au 1er janvier 1886, nous avions en caisse.	2352 fr.	56
« Les recettes de 1886 se sont élevées à . .	7506	17
« Total	9858	73
« Il faut déduire de ce total le montant des dépenses de la même année 1886, qui est de .	5953	24
« Il reste donc en caisse le 1er janvier 1887 .	3905 fr.	49

« Je suis heureux, Messieurs, de vous annoncer que notre situation financière s'est sensiblement améliorée pendant l'année 1886. Au lieu de vous signaler un déficit, je viens au contraire vous faire connaître que nos recettes ont dépassé nos dépenses d'une somme importante. Ainsi, nous avons encaissé, dans le cours de 1886, 7506 fr. 17, et nous n'avons déboursé que 5953 fr. 24. Il y a donc là un excédent de recettes de 1552 fr. 93, dont il faut déduire cependant

Digitized by Google

121 fr. 30, montant du mémoire de M. Faivre, qui est seulement un jeu d'écritures, cette facture ayant été portée deux fois à son crédit. L'excédent des recettes n'est donc réellement que de 1431 fr. 63. Nous emploierons cet argent, si vous approuvez ma proposition, en portant à votre réserve, qu'il est bon de reconstituer, une somme de 1031 fr. 63, et en autorisant M. le bibliothécaire à disposer de 400 fr. pour la reliure des livres les plus endommagés.

« Cette situation est due à l'excellente gestion de votre Comité de publication, et en voici la preuve : en 1885, le mémoire de M. Gouverneur atteignit le chiffre considérable de 4116 fr. 95; pour 1886, je n'ai eu à payer que 3412 fr. 35, soit 704 fr. 60 d'économie. Les illustrations étaient montées, en 1885, à 2472 fr. 15; en 1886, ces frais sont réduits à 1154 fr. 70, soit en moins 1317 fr. 45. Malgré cette diminution de dépense, les volumes que nous publions demeurent toujours dignes d'éloges; le t. XLVI des *Mémoires* et le *Bulletin* de 1885 sont à la hauteur de leurs devanciers. Il me semble nécessaire de continuer dans cette voie, qui, sans nuire au bon effet de nos publications, nous permettra de reconstituer notre réserve d'autrefois, et, à un moment donné, s'il en est besoin, de faire une grosse dépense.

« Les recettes annuelles s'élèvent en moyenne à 7250 fr. Les frais généraux, agence, appointements de l'appariteur, affranchissements, fournitures de bureau, commission de banque, montent à 1500 fr. environ; le prix de revient de nos volumes ne doit donc jamais dépasser la somme de 5000 à 5300 fr. MM. les membres du Comité de publication, j'en suis convaincu, tiendront compte de ces chiffres lorsqu'ils établiront le budget des imprimeurs et des graveurs.

« Voici l'état de nos associés correspondants :

« Au 1er janvier 1886, le nombre des Associés correspondants s'élevait à 264

« En 1886, la Société en a perdu 11 : 8 décédés, MM. de Pibrac, Tourret, Damour, abbé Corblet, E. Michel, abbé Lebeurier, abbé Nyd et Moisy; 1 démissionnaire, M. Decombe; 1, M. Collignon,

Digitized by Google

nommé résidant, et 1, M. Gautier, porté par erreur sur la liste 11

« Il en restait alors 253

« En 1886, vous avez admis 12 correspondants : MM. Letaille, Duruflé, abbé Godet, Poujol de Fréchencourt, de Colleville, Ledain, E. de Villefosse, Payart, Fage, Pfugk-Harttung, duc de Rivoli et Thiollier. 12

« Le nombre des Associés correspondants inscrits au 1er janvier 1887 est donc de 265

« Cet état est loin d'être aussi satisfaisant que celui des années précédentes. En 1884, par exemple, vous aviez admis 25 correspondants. Rester ainsi stationnaires, c'est presque décroître. Il sera donc utile que, tous, nous nous efforcions d'appeler à nous les hommes de bonne volonté et de recruter des adhérents surtout dans les 15 départements[1] où la Société ne possède aucun associé. Chaque année j'insiste, et je vous prie de me le pardonner, sur la nécessité d'être représentés dans toute la France et d'étendre nos relations. La diversité des sujets traités dans nos séances, la diffusion de nos publications et aussi l'intérêt de notre caisse, tout nous fait un devoir de chercher à accroître le nombre de nos correspondants.

« Je termine ce rapport, Messieurs, en vous demandant de vouloir bien m'autoriser à compter à notre appariteur, Boucher, la gratification de 250 fr. que vous lui accordez depuis plusieurs années déjà. Le zèle de cet agent ne s'est pas démenti et les services qu'il rend à la Société justifient le vote que je sollicite aujourd'hui.

« Je me tiens à la disposition du délégué de la Commission des fonds. Je lui soumettrai les registres, les titres et les pièces comptables de la Société, afin qu'il puisse contrôler les écritures et vous rendre compte de la gestion du trésorier. »

1. Voici les noms de ces départements : Ain, Allier, Ardèche, Ariège, Aude, Cantal, Corse, Eure, Gers, Manche, Haute-Savoie, Var et les trois départements de l'Algérie.

Digitized by Google

Séance du 19 Janvier.

Présidence de M. A. Héron de Villefosse, président.

Ouvrages offerts :

Aarboger for nordisk old Kyndighed og historie, an. 1886, 3e livr. Copenhague, in-8°.

Bollettino delle opere moderne straniere acquistate dalle biblioteche publiche governative del regno d'Italia, n° 5, septembre-octobre 1886. Rome, 1886, in-8°.

Bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, t. XXX, feuille 9 1/2-19. Saint-Pétersbourg, 1886, in-4°.

— *de la Société départementale et de statistique de la Drôme*, an. 1887, janvier. Valence, in-8°.

— *de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur (Côte-d'Or)*, 2e série, an. 1885, n° 2. Semur, in-8°.

Bullettino di archeologia e storia Dalmata, an. IX, n° 12. Spalato, 1886, in-8°.

Viestnik hrvatskoga arkeologickoga Druztva, t. IX, livr. 1. Agram, 1887, in-8°.

Chwolson (D.). *Syrische Grabinschriften aus Semirjetschie.* Saint-Pétersbourg, 1886, in-4°.

Struve (Hermann). *Ueber die allgemeine Beugungsfigur in Fernröhren.* Saint-Pétersbourg, 1886, in-4°.

Struve (A.). *Ueber die Schichtenfolge in den Carbonablagerungen im südlichen Theil des Moskauer Kohlenbeckens.* Saint-Pétersbourg, 1886, in-4°.

Travaux.

M. Héron de Villefosse, au nom de M. Victor Waille, professeur à l'École des lettres d'Alger, demande pour la bibliothèque de cette École la collection du *Bulletin des Antiquaires*. Il insiste d'une façon particulière pour appuyer cette demande. Les professeurs de l'École des lettres d'Alger sont aujourd'hui les meilleurs explorateurs de l'Afrique

Digitized by Google

romaine; leurs travaux sont excellents; il est du devoir et de l'intérêt de la Société de les encourager; c'est parmi eux qu'elle recrutera à l'avenir ses plus zélés correspondants africains dont il serait si important de voir grossir le nombre. Il fait une proposition tendant à accorder à la bibliothèque de l'École des lettres d'Alger une série complète des publications dont la Compagnie peut disposer. Cette proposition est mise aux voix et adoptée.

M. Mowat communique, d'après un dessin de M. Cerquand et un estampage de M. Deloye, le texte d'une inscription gauloise récemment découverte à Orgon (Vaucluse), dans les démolitions de la chapelle Saint-Augustin. Elle est gravée en caractères grecs très lisibles sur un cippe qui a perdu son couronnement et sa base.

ΟΥΗΒΡΟΥΜΑΡΟC
ΔΕΔΕΤΑΡΑΝΟΟΥ
ΒΡΑΤΟΥΔΕΚΑΝΤΕΜ

On s'attendrait à ce que le nom de la divinité, qui est nécessairement au datif, fût terminé par un I; l'absence de cette lettre prouve que la désinence est contractée à la manière des mots latins de la 4e déclinaison, *equitatu*, *magistratu* pour *equitatui*, *magistratui*. Le nom du dieu, que la plupart des manuscrits de Lucain mettent sous la forme *Taranis*, est donc en réalité *Taranus* pour *Taranous* de la 4e déclinaison. La transcription latine de l'inscription serait *Vebrumarus dedit Taranou(i) bratude cantem*. L'exemple épigraphique TAPANOOY confirme la correction *Taranus* pour *Taranis* que M. Mowat avait proposée, il y a quelques années, par des raisons philologiques tirées des formes dérivées *Taranucnus*, *Taranucus*, *Taranutius* qui se rencontrent dans des inscriptions.

Le même membre fait ensuite circuler une empreinte au frottis noir de l'inscription gauloise de Saint-Cosme, précédemment communiquée par M. Al. Bertrand. M. Aurès, auteur de cette empreinte, fait observer avec raison qu'on y reconnaît au commencement de la deuxième ligne la trace

Digitized by Google

incontestable d'un Υ qui avait échappé aux premiers observateurs. La lecture est donc

////ΑΔΡΕΣΣΙΚΝΟΣ
////ΥΙΒΡΑΤΟΥΔΕΚΑ

M. Ulysse Robert fait une observation relative à la forme du P; dans les manuscrits très anciens, il n'est pas rare de rencontrer sous la panse du P capitale un trait plus ou moins horizontal; il ne croit pas que la présence de ce trait indique une falsification ou une rectification.

M. Müntz communique la photographie du frontispice complet composé et enluminé par Simone Martini (Memmi) pour le Virgile de Pétrarque, aujourd'hui conservé à l'Ambrosienne de Milan. Cette miniature est accompagnée d'inscriptions dans lesquelles M. de Nolhac n'hésite pas à reconnaître la main de Pétrarque; elle offre un curieux témoignage des liens d'amitié qui unissaient le peintre siennois au grand poète toscan; elle montre également l'inexpérience de Simone dans la représentation de scènes antiques.

M. le baron J. de Baye donne quelques renseignements qui complètent sa dernière communication relative à des plaques mérovingiennes à sujets symboliques.

M. Héron de Villefosse fait la communication suivante :

« Notre confrère M. L. Palustre, président de la Société archéologique de Touraine, a bien voulu me communiquer un petit manuscrit appartenant à cette Compagnie et contenant des copies d'inscriptions prises en Algérie vers l'année 1846, ainsi que le fait supposer une date inscrite au bas du fol. 11.

« C'est un petit album, oblong, paginé 1 à 33. Sur la première feuille, on lit le titre suivant que je transcris fidèlement : ***Monuments et inscriptions romains de l'Algérie dédiées à M. Le Comandant de Place a Bastia Par Un ancien sous-officier Piémontais en Omage au Chevalier de l'Ordre Royal des SS. Maurice et Lazare.***

Digitized by Google

« Sur le plat intérieur de la couverture, une main plus moderne a écrit cette mention : *Album offert à la Société archéologique de Touraine par M. le Colonel d'Augustin de Bourguisson* (*juin* 1861).

« Les inscriptions transcrites sont peu nombreuses. Malgré une certaine apparence soignée et proprette, les copies sont défectueuses ; l'auteur n'observe pas généralement la division des lignes, il n'indique ni les cassures, ni les mots effacés, et, dans les inscriptions impériales, il abrège à sa façon les noms des empereurs. Pour quelques inscriptions de Constantine, conservées aujourd'hui à la Kasbah de cette ville, il fait connaître cependant des provenances qui m'ont paru bonnes à noter.

« Voici, du reste, la description sommaire de ce petit manuscrit; j'indique entre parenthèses les numéros du t. VIII du *Corp. inscr. lat.* :

I. — Fol. 2 à 6. Ruines de Constantine.

« Fol. 2. *Pierre trouvée dans les souterrains de la Casbah* (n° 7049).

« Fol. 3. *Débris de la porte Valée* (n° 6998).

« Fol. 4. *Débris de la porte Valée* (n° 7041).

« Fol. 5. *Débris de la porte El-Gabiak* (n°s 7032 et 7053).

« Fol. 6. *Colonne dans le jardin du bey.* — Cette inscription paraît inédite :

IMP · CAESAR
MAVRELIVS · SEV · ANTONINVS
PIVS · FEL · AVG · PARTHICVS · MAX
BRITANNICVS · MAX · GER · MAX ·
PONTIF · MAX · TRIB · POTEST ·
XX IMP · IIII · COS · II · PROCOS
MAX · INVICTISSIMVS · SAN
CTISSIMVS . FORTISSIMVS ·
FELICISSIMVS · ET · SVPER
OMNES · PRINCIPES · INDVL
GENTISSIMVS · DIVI · SEP
SEV · PII · AVG · FILIVS.

Digitized by Google

« Le texte est incomplet. D'après le dessin, il était gravé sur une grosse colonne posée sur une base rectangulaire. — Les indications chronologiques ne concordent pas; il y a certainement des fautes de copie.

II. — Fol. 7 à 12. Ruines de Lambessa et Tebessa (nos 2554, 2527, 2528, 4293).

« A droite de cette dernière inscription, et sur le fol. 10, se trouve le dessin d'une stèle dont la partie supérieure est brisée et sur laquelle on lit :

MERCVRIVM
SACRVM
AD · VENVS ·
VENERANDI

« L. 1, probablement *Mercurio Aug.*, et, l. 3, le nom servile *Adventus?*

« Fol. 11. *Vue des ruines de Tebessa, prise du côté du camp* (1846).

« Fol. 12 (n° 1855).

III. — Fol. 13 à 18. Ruines de Ghelma et Madaurus (nos 5292, 5370, 4681, 4686, 4672).

« Fol. 18. *Vue du château de Madaurus, prise du côté du camp.*

IV. — Fol. 19 à 25. Ruines de Sétif (nos 8455, 8436, 8475, 8473, 8466, 8477, 8500).

V. — Fol. 26 à 30. Ruines de Tiffet[1] et de Djimilah.

« Fol. 27. *Ruines de Tiffet. Inscription placée au pied d'un rempart.* — C'est un texte néo-punique de 6 lignes.

« Fol. 28. *Ruines de Tiffet. Inscription placée au pied d'un rempart.* — Texte néo-punique de 6 lignes, brisé en bas; il ne reste que 3 lettres de l'avant-dernière ligne et une seule lettre de la dernière.

« Fol. 29 et 30. *Djimilah* (nos 8321 et 8318).

1. Lisez : *Tifech* (Tipasa de Numidie).

Digitized by Google

« En somme, ce petit album contient les copies assez inexactes de 26 inscriptions romaines et de deux inscriptions néo-puniques, ainsi que deux vues très sommaires, l'une de l'arc de triomphe et du temple de Tebessa, l'autre du fort byzantin de Mdaourouch. »

Séance du 26 Janvier.

Présidence de M. A. Héron de Villefosse, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, VIIIe année, n° 2. Paris, 1887, in-8°.

— *de la Société d'études des Hautes-Alpes,* VIe année, janvier-mars 1887. Gap, 1887, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique de Langres*, t. III. Langres, 1887, in-8°.

Johns Hopkins University studies. The city and government of Philadelphia, par Edw. Allinson. Baltimore, 1886, in-8°.

Revue de Saintonge et d'Aunis, t. VII, 1re livr. Saintes, 1887, in-8°.

Cessac (P. de). *Chronologie des comtes de la Marche au point de vue du classement de leurs monnaies.* Extrait de la *Revue numism.*, 1886, in-8°.

— *Le mobilier d'un bourgeois de Guéret en* 1736. Châteauroux, 1886, in-8°.

— *Montebras, commune de Soumons, son tumulus, ses mines d'étain.* Guéret, 1886, in-8°.

— *Un trésor des monnaies des comtes de la Marche et leur atelier monétaire de Bellac.* Paris, 1882, in-8°.

Cessac (Jean de). *Église collégiale de Moutier-Rauseille.* Guéret, 1886, in-8°.

— *Note sur le nom de la ville d'Évaux.* Paris, 1884, in-4°.

Colleville (le vicomte de). *Histoire abrégée des empereurs romains et grecs et des personnages pour lesquels on a frappé des médailles....., d'après Beauvais.* Paris, 1886, in-8°.

Digitized by Google

GUILLAUME (Paul). *Introduction au mystère de saint Anthoni de Viennès, publié d'après une copie de l'an* 1506. Gap, 1884, in-8°.

Travaux.

M. Molinier, membre résidant, donne à la Compagnie l'explication de l'expression *ouvrage de semin*, que l'on rencontre dans un compte du temps de François Ier ; il établit que ce terme est calqué sur le mot italien *azzemina*, qui désigne un travail particulier d'incrustation sur un autre métal.

M. Guiffrey, membre résidant, communique, de la part de M. Tuetey, sous-chef de la section judiciaire aux Archives nationales, la note suivante qui fixe certaines dates de la biographie d'un des plus célèbres artistes de la Renaissance française :

« Parmi les sculpteurs français qui coopérèrent aux travaux des Bâtiments du Roi sous les règnes de François Ier et de Henri II, l'un des plus connus est Pierre Bontemps, que l'on voit, dès 1536, employé aux ouvrages de stuc faits en la chambre de la reine au château de Fontainebleau. De 1540 à 1550, on lui confia diverses restaurations, notamment celles des groupes de Laocoon et de Vulcain, sans compter quelques moulages. Son œuvre principale consiste dans les bas-reliefs qu'il fut chargé d'exécuter pour le tombeau de François Ier, et en particulier ceux de la bataille de Cerisolles, suivant marché passé le 6 octobre 1552 avec Philibert Delorme. La dernière mention que nous fournissent les Comptes des Bâtiments du Roi se rapporte à l'année 1558; elle concerne le payement de 60 livres allouées à Bontemps pour les figures en marbre de la Régente et de messieurs le Daulphin et d'Orléans, destinées à la sépulture de François Ier. Si Pierre Bontemps disparaît pour ainsi dire à cette époque, c'est que, pour échapper aux persécutions dirigées contre les huguenots, il dut fuir le séjour de la capitale, devenu périlleux pour lui. Dans le cours de l'année 1562, tous ceux que l'on suspectait de huguenoterie

Digitized by Google

furent obligés de quitter Paris dans les quarante-huit heures. Nous voyons dans un registre de mandements et ordonnances du Bureau de la Ville, à la date du 21 novembre 1562, que défenses furent faites à Étienne Carmoy, demeurant au faubourg Saint-Honoré, de se dessaisir de certaines figures d'albâtre trouvées chez lui par le capitaine Come Le Charron, lors des perquisitions domiciliaires faites dans son quartier, et appartenant « à ung nommé me Pierre Bon« temps, suspect de la nouvelle religion. »

« Pierre Bontemps, comme tous ses coreligionnaires, forcé de partir précipitamment, avait laissé ces figures d'albâtre à un de ses amis, imagier comme lui, Étienne Carmoy, qui sculpta en 1563 la façade du logis de la reine au Louvre et continua, sous les auspices de Pierre Lescot, à exécuter des travaux de son art aux bâtiments du Louvre.

« A la fin de décembre, le Bureau de la Ville fit procéder à l'inventaire des effets mobiliers appartenant à Pierre Bontemps et en ordonna le dépôt entre les mains du concierge de l'hôtel de ville. Si les hardes du pauvre sculpteur n'offrent pas grand intérêt et peuvent être passées sous silence, les figures d'albâtre, qui constituent le bagage artistique de Pierre Bontemps, ne sauraient tomber dans l'oubli et méritent d'être signalées à l'attention.

« Inventaire des meubles trouvés en la maison de Estienne « Carmoy, demourant ès faulx bourgs Sainct Honoré, par « le cappitaine Cosme Le Charron, en la presence de An« thoinne Marguiller, lieutenant dudict cappitaine, Gabriel « Michel, capporal, Noel Guérin, et dudict Carmoy, les« quelz l'on dist appartenir à me Pierre Bontemps, fugitif « pour la religion, iceulx biens trouvez en ung bahu et « ung coffre de boys de chesne, rompu ainsi qu'il s'ensuict :

« Item, aud. coffre de boys rompu....., ouquel y a plu« sieurs pourtraitures en papier.

« Item, une bataille de marbre blanc, de bas-relief, conte« nant deux piedz de long sur ung pied neuf poulces de « large, rompu par ung coing.

« Item, une histoire du Viel Testament.

Digitized by Google

« Item, ung Apolo et une Venus tenans ensemble, d'al-
« bastre, contenant ung pied, cinq poulces.

« Item, ung Satire acompaigné d'une femme, d'albastre,
« contenant ung pied de hault[1]. »

A la suite de cette lecture, M. Guiffrey fait remarquer qu'à part les renseignements nouveaux qu'il ajoute à la biographie de Pierre Bontemps, le document tiré par M. Tuetey des ordonnances et mandements de la Ville de Paris offre un intérêt plus général. En effet, M. de Montaiglon a établi, il y a peu de temps, dans un article paru dans la *Gazette des Beaux-Arts*, que, dans le cours de cette même année 1562, pendant laquelle Bontemps fut obligé de chercher un asile à l'étranger, Jean Goujon avait dû, pour le même motif, quitter la France et se retirer à Bologne, où Le Primatice lui avait probablement ménagé une retraite.

Deux faits considérables ressortent de cette curieuse coïncidence. Plusieurs des plus grands artistes de la Renaissance française avaient embrassé la réforme, et parmi eux il faudra notamment compter Jean Goujon et Pierre Bontemps. Puis, en 1562, la recrudescence de la persécution religieuse obligea nombre d'hommes distingués à chercher un refuge dans les pays étrangers; donc, quand on verra disparaître vers cette date quelque artiste connu, sans qu'on puisse retrouver ses traces, il y aura des chances pour qu'il ait suivi l'exemple des deux grands sculpteurs et qu'il ait été demander à une nouvelle patrie la sécurité et la liberté religieuse que la France lui refusait.

M. Charles Ravaisson-Mollien, membre résidant, communique quelques observations sur la jolie et curieuse tête acquise par le Louvre, en 1836, du prince de Talleyrand, et représentant un dieu à barbe pointue, avec une coiffure bizarre et un diadème à palmettes et à fleurs de grenadier, dans un style rappelant à plusieurs égards l'archaïsme grec.

Cette tête, que le duc de Luynes regardait comme un Jupiter, d'un caractère « éginétique à la fois noble et pré-

1. Archives nationales, Z. 6820, fol. 29 v°, 36 v°.

Digitized by Google

« cieux, » devint très célèbre et fut, surtout en Allemagne, l'objet de nombreuses hypothèses quant à sa réelle signification. Une des dernières (de M. Frœhner) fut que la barbe pointue désignait un Hermès, mais l'autel des douze dieux, au Louvre, imité de l'ancien style grec, montre, aussi bien que Mercure, Jupiter avec cette barbe, et M. Kékulé (*Archæolog. Zeitung*, 1875) a estimé que le mieux serait de revenir à l'attribution de M. de Luynes.

Quant au style et à l'exécution, on ne mit guère en doute, jusqu'à la seconde moitié de ce siècle, leur originalité, et c'est aux temps antérieurs « à Alexandre » que le continuateur de Clarac les attribuait dans le *Musée de sculpture* (n° 2722 E), en 1853. Suivant M. de Longpérier, il rappelait « les figures « de rois qu'on voit sur les vases grecs peints de la plus « belle époque, » et, après lui, on peut dire que ce sont surtout des dieux qui, sur ces vases, ont avec lui une certaine analogie. Depuis, la distinction des évolutions de l'art commençant à se faire avec plus de rigueur, on reconnut que la composition seule du monument en question rappelle l'époque de l'école d'Égine, et que son ensemble, ainsi que plusieurs de ses détails, constituent une œuvre appartenant à une époque plus avancée, œuvre très fine et savante sans doute, tant au point de vue de l'art qu'au point de vue archéologique, mais de libre imitation. Ainsi, dans sa *Notice de la sculpture antique du Louvre* (n° 186), M. Frœhner a-t-il fini par attribuer ce marbre « aux derniers siècles de la république « romaine. » Ce n'était peut-être pas assez descendre encore, mais ce serait peut-être aller beaucoup trop loin en sens contraire que d'admettre, comme quelques critiques des plus distingués le disent aujourd'hui, que notre intéressante sculpture est de tous points moderne.

M. Charles Ravaisson s'est appliqué à démontrer que la dernière opinion est née surtout de ce que l'état matériel du marbre dont il s'agit est mal connu et n'a pas encore été examiné avec assez de méthode ni de soin sous aucun de ses aspects.

D'un examen attentif et raisonné, il résulte : 1° que le marbre a souffert dans ses épaisseurs et à sa surface autre-

Digitized by Google

ment et plus qu'on ne l'a remarqué ; 2° que plusieurs de ses parties ont conservé un état d'ancienneté dont les restaurations et retouches des parties qui ont souffert ont détourné l'attention ; 3° que plusieurs détails de la représentation, surtout de la coiffure, ont été mal compris.

Dans la *Notice* de M. Frœhner, voici comment sont indiquées les restaurations : « Le rang de perles, plusieurs « petits morceaux du diadème et les deux lacs. »

Or, 1° par « rang de perles, » la *Notice* désigne de petits enroulements qui bordent la coiffure, en avant du front. Et, en réalité, ce ne sont pas là des perles, mais des extrémités de mèches qui, venant du haut de la tête, passent sous le diadème et finissent en boucles délicates, ainsi que se terminent les fines frisures de la barbe.

2° Le « rang » susdit n'est pas tout restauré ; ce qui se trouve de ses boucles en avant des tempes n'a été ni cassé ni refait.

3° Il importe d'indiquer avec plus de précision quels sont les « petits morceaux du « diadème » restaurés ; ce sont : la première palmette (à droite) et le haut de la deuxième, le haut des deux premières fleurs, la troisième palmette, le haut de la quatrième et de la cinquième ainsi que la sixième fleur, et la cinquième avec la septième palmette.

4° Par « les deux lacs, » la *Notice* désigne les rubans rayés et plissés qu'on voit relevés en avant et au-dessus des oreilles ; le bas seulement de ces rubans est restauré, et encore le morceau de gauche a-t-il peut-être originairement appartenu à la coiffure.

D'autre part, il faut noter : 1° que l'ensemble du marbre fut beaucoup trop nettoyé ; 2° que le nu du visage a été altéré, sensiblement appauvri, surtout au front, à toute la joue gauche, au-dessus et aux côtés du nez, aux parties de la joue et de l'œil droits voisines du nez, et de même le cou, surtout à gauche ; 3° que plusieurs parties de la coiffure ont été grattées et contrastent, par leur netteté, avec d'autres parties de la coiffure et de la barbe usées ou dégradées par le temps. Parmi ces dernières, on doit remarquer que le travail de tout le haut des rubans au-devant

Digitized by Google

des oreilles, en partie frustes, des fleurs et palmettes qui ont le moins souffert, du haut des yeux, du dessous du nez, avec une petite avarie réparée avec du plâtre, de la plupart des frisures et du côté gauche du dessous de la barbe, ainsi que l'ondulé de la chevelure en transparence, ont un autre caractère que celui des imitations modernes, surtout s'il est tenu compte de la simplicité et de la majesté sereine de l'ensemble, ainsi que du style des yeux, du nez, etc. A quoi il faut ajouter que l'extrémité postérieure de la chevelure, plusieurs fois reproduite par la gravure comme complète, a été anciennement cassée à droite et est fruste à gauche, puisque, çà et là, surtout à la barbe et au-devant de la coiffure, on retrouve une sorte de patine grise et jaunâtre[1].

Vus en bon jour, les profils offrent encore, pour quelques parties de la coiffure et pour la barbe, pour le côté droit du visage et du cou, des plans larges et savants, un moelleux et une finesse d'exécution dignes d'une bonne époque de l'antiquité.

Quant à la coiffure, M. Ch. Ravaisson se contente de dire qu'elle rappelle plusieurs coiffures d'ancien style grec, et que, peut-être, elle se compose distinctement de cheveux naturels sur le front (roulés d'avant en dedans) et d'une sorte de coiffe, servant de filet par derrière pour retenir, comme en chignon, de longs cheveux avançant sur le front, un peu comme un casque, avec des mentonnières repassées sur de minces ganses, comme on le voit par exemple à la tête de Minerve, imitée de l'archaïsme, de la statuette n° 111 (*Notice de la sculpt. antique* par M. Frœhner).

Pour conclure, il reste vrai qu'à plusieurs égards la tête Talleyrand se rapproche de la manière moderne au premier abord, mais ce serait probablement s'égarer que d'en placer, pour cette raison, l'auteur plus bas que l'antiquité romaine.

L'école de Pasitélès ne paraît pas être celle à laquelle on doit penser, car ce qu'on connaît de cette école semble d'une pratique plus ancienne que celle du buste dont il s'agit;

1. Les moustaches sont ébréchées; les palmettes et fleurs manquent partiellement.

Digitized by Google

mais ne pourrait-on pas, sans témérité, chercher l'inspiration et l'exécution de cet énigmatique monument dans une époque qui fut, jusqu'à un certain point, pour Pasitélès ce que fut la manière de ce dernier pour l'archaïsme grec, c'est-à-dire dans l'élégante renaissance du règne d'Hadrien, laquelle se caractérisa parfois par des procédés qui passèrent à notre renaissance moderne et aux temps subséquents?

Séance du 2 Février.

Présidence de M. Héron de Villefosse, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de l'Académie du Var, nouvelle série, t. XIII. Toulon, 1886, in-8°.

— *historique de la Société des antiquaires de la Morinie*, XXXV^e^ année, octobre-décembre 1886. Saint-Omer, 1887, in-8°.

Journal des Savants, décembre 1886-janvier 1887. Paris, in-8°.

Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et Société d'archéologie de Saintes, 3^e^ série, t. II, 9^e^ livraison. Saintes, 1887, in-8°.

Briquet (C.-M.). *Recherches sur les premiers papiers employés en Occident et en Orient du X^e^ au XIV^e^ siècle*. Paris, 1886, in-8°.

Butteau (l'abbé). *Monographie de la cathédrale de Chartres*, n° 5. Chartres, 1887, in-8°.

Daupeley (Gustave). *Jean-René Méliand, élève de Louis David*, 1782-1831. Nogent-le-Rotrou, 1887, in-8°.

Demole (Eugène). *Histoire monétaire de Genève de* 1535 *à* 1792, t. I. Genève, 1887, in-4°.

Perrot (G.) et Chipiez (Ch.). *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. IV. Paris, 1886, in-8°.

Pictet de Sergy. *Le bas-relief du collège de Genève*. Extrait des *Mém. de la Soc. d'histoire et d'archéolog. de Genève*, 1872, in-4°.

Roman (J.). *Récit inédit des massacres de la Saint-Barthélemy à Toulouse*. Paris, 1886, in-8°.

Digitized by Google

Correspondance.

M. Vauvillé, présenté par MM. Aubert et Héron de Villefosse, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Pommiers (Aisne). M. le Président désigne MM. de Barthélemy, Mowat et Flouest pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. le Président annonce la mort du baron de Wismes, associé correspondant national à Nantes, et de M. W. Henzen, associé correspondant étranger; il se fait l'interprète des regrets que ces deux morts causent à la Compagnie.

M. E. Saglio, membre résidant, lit, au nom de la Commission des fonds, un rapport sur la gestion financière de l'année 1885; les comptes sont approuvés conformément à ses conclusions; sur la proposition du rapporteur, des remerciements sont votés à l'unanimité à M. Aubert pour le dévouement avec lequel il gère les intérêts de la Compagnie.

M. Germain Bapst, membre résidant, présente divers objets dits mérovingiens récemment trouvés au nord du Caucase. Ce sont des boucles, des phalères en or, recouvertes de verroteries rouges. Indiquant ensuite les points, depuis Samarcande jusqu'à l'extrémité de l'Europe, où ont été trouvés des objets de verroteries cloisonnées, il en conclut que les différentes tribus qui envahirent l'Europe du IVe au VIe siècle étaient d'une même race venue d'Orient.

M. Charles Ravaisson, membre résidant, ajoute quelques renseignements à la description du Jupiter Talleyrand dont il a entretenu la Compagnie pendant la séance du 26 janvier, et qu'il attribue à l'époque d'Hadrien. Ces renseignements ont trait à la coiffure du dieu que M. Ravaisson compare à celle du bronze du Louvre catalogué sous le no 439.

Digitized by Google

Une discussion, à laquelle prennent part MM. Ravaisson, Saglio et Collignon, s'engage au sujet de l'arrangement de la chevelure et de la manière dont il faut comprendre cet arrangement sur la statuette soumise à l'examen de la Compagnie.

M. E. Molinier, membre résidant, fait la communication suivante :

« Le petit coffret en bois recouvert de velours rouge, que j'ai l'honneur de mettre sous vos yeux, orné d'une monture et de médaillons en cuivre doré et gravé, n'est pas à coup sûr une œuvre d'art de premier ordre. Il fait partie des collections du Louvre dans lesquelles il est entré avec les objets composant le cabinet Sauvageot, et a été catalogué par Clément de Ris sous le n° 369 dans la *Notice des objets de bronze..... de la Renaissance.* A mon avis, Clément de Ris s'est trompé dans l'appréciation de cet objet qu'il attribue au XVI^e^ siècle, ce qui est exact, mais qu'il considère comme un produit hybride italo-allemand. Pour lui, la monture en cuivre est italienne, mais les médaillons ovales qui ornent les faces et les côtés de cette boîte sont allemands. Un coup d'œil jeté sur ces médaillons gravés et entourés d'une bordure guillochée suffit pour se rendre compte que nous avons affaire là non à une œuvre allemande, mais à une œuvre française des vingt premières années du XVI^e^ siècle ; l'examen des costumes ne peut laisser aucun doute à cet égard. Quant aux pilastres, à l'anse, à la serrure à lettres surmontée d'une figure d'Amour, si la donnée générale en est bien italienne, c'est de cet art italien traduit et accommodé par des Français comme on en trouve partout à la Renaissance.

« Je n'aurais pas songé à mettre cet objet sous vos yeux, si, tout modeste qu'il est, je ne croyais pouvoir lui attribuer une origine illustre. Par quelles vicissitudes a-t-il passé avant de venir entre les mains de Sauvageot? Nous ne le saurons jamais probablement. Cet objet m'avait frappé il y a longtemps par un petit détail qui a son importance : sa serrure à lettres, que j'ai tenté maintes fois d'ouvrir, mais sans succès, jusqu'à ces derniers temps. Aussi, je n'eus

Digitized by Google

pas de peine à le reconnaître dans la description suivante d'un inventaire de la seconde moitié du XVIe siècle :

« Ung coffre de bahu de cuyvre doré faict à l'anticque, le « champ de veloux incarnat, la serreure faicte à cadenatz « qui s'œuvre par lettres; au dessus, un petit ange. »

« Tout y est, vous le voyez : le cuivre doré, le velours incarnat, un peu terni il est vrai, le cadenas à lettres et le petit ange. Il est difficile qu'un texte s'adapte plus exactement à un objet; tout est dit, bien qu'en peu de mots, et le terme « d'anticque, » employé par l'inventaire, s'explique parfaitement par ce fait qu'un coffret de ce genre n'était plus un objet à la dernière mode en 1561. Il ne me reste plus qu'à vous nommer l'ancien possesseur de ce petit meuble, et c'est peut-être par là que j'aurais dû commencer : en 1561, il appartenait à Jeanne d'Albret. »

M. l'abbé Beurlier, associé correspondant national, prenant pour point de départ une inscription de Pompéï, lit un mémoire sur *Les courses de taureaux dans l'antiquité :*

« Les courses de taureaux sont originaires de Thessalie; elles ont été introduites à Rome par César. On les trouve aussi dans les jeux célébrés en l'honneur de Rome et d'Auguste dans les provinces grecques. Les coureurs étaient à cheval et s'efforçaient de renverser le taureau après l'avoir fatigué. »

Le mémoire de M. l'abbé Beurlier est renvoyé à la Commission des impressions.

M. de Montaiglon, membre résidant, fait la communication suivante :

« L'interprétation donnée, à notre dernière séance, par notre confrère M. Molinier, d'épée à ouvrage de *semin* est absolument incontestable. Mais l'édition des acquits au comptant de François Ier, publiés à la suite du second volume des Comptes des Bâtiments du Roi imprimés par M. Léon de Laborde pour la Société de l'Histoire de l'Art français, n'est pas si fautive qu'il lui semble. D'abord, c'est dans le texte qu'est le mot *semin*, ce qui est la bonne lec-

Digitized by Google

ture; « ou *senim*, ou peut-être *semin* » est en note, — il y a aussi dans la table « épée à ouvrage de *senun*, » et tous ceux qui ont l'habitude de l'écriture du XV^e^ et du XVI^e^ siècle savent que les lettres *i*, *u*, *v*, *m* ou *n*, quand on en rencontre à la suite l'une de l'autre, ne sont souvent que des *i* ou des bâtons droits, dont les boucles embarrassent plus qu'elles ne servent; on ne lit qu'après avoir deviné. Le Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale a, dans sa riche suite de gravures dites à fonds criblés, un Jugement dernier avec une quantité de phylactères chargés d'inscriptions au premier abord absolument illisibles; c'est une série d'*i* gothiques à côté les uns des autres. A force de le revoir, j'ai eu un jour l'idée bien simple que le vieux graveur pouvait ne pas avoir *retourné*, et, en lisant à rebours, tout devenait très lisible. Il est vrai, par malheur, que ce n'était pas intéressant du tout; ce n'était que des légendes parfaitement connues, tirées des Évangiles et de l'Apocalypse. Mais c'est une preuve que les bâtons en *i* à côté les uns des autres ne sont pas précisément faciles à lire du premier coup, et la lecture du texte de la Société de l'Histoire de l'Art français est la bonne.

« De plus, il eût été juste de dire que, dans la table, qui a son importance, au moins matérielle, puisque, pour deux volumes, elle occupe soixante-quinze pages à deux colonnes, trois mentions sont le commentaire du mot, certainement rare, de l'acquit au comptant. On y trouve en effet :

« *Semin* (ouvrage de); voy. *Épée.*

« *Épée faite à ouvrage de semin* (d'azemin, all' aggemina?), « p. 378.

« *Aggemina* (ouvrage *all'*); voy. *Épée.* »

« L'interprétation venait tout naturellement de la connaissance du mémoire de M. Henri Lavoix sur les Azziministes, publié en 1868 dans le 25^e^ volume de la première série de la *Gazette des Beaux-Arts*, auquel, depuis cette époque, il n'a été, à ma connaissance, ajouté quelque chose que par l'article *Azzimini* dans la première livraison du *Glossaire archéologique* de notre confrère M. Gay, publiée en 1882 (in-4°, p. 92). Dans tous les cas, comme une table ne peut et ne doit avoir

Digitized by Google

ni commentaires ni développements, dans celle du volume de la Société de l'Histoire de l'Art français la même explication que celle de M. Molinier est formellement donnée, dès 1880, en même temps que le texte de l'acquit au comptant des comptes de François Ier. »

Séance du 9 Février.

Présidence de M. Héron de Villefosse, président.

Ouvrages offerts :

Atti della reale Accademia dei Lincei, an. CCLXXXIII, 1885-1886, 4e série, t. XI, fasc. XII. Rome, 1886, in-4°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, VIIIe année, n° 3. Paris, 1887, in-8°.

— *de la Diana*, t. III, n° 9. Montbrison, 1887, in-8°.

— *de la Société historique du Périgord*, t. XIII, 6e livraison. Périgueux, 1886, in-8°.

Histoire générale de Paris. Les métiers et corporations de la ville de Paris, t. I, *XIVe-XVIIIe siècle; ordonnances générales, métiers de l'alimentation*, par René de Lespinasse. Paris, 1886, in-4°.

— *Registre des délibérations du bureau de la ville de Paris*, t. II et III, 1527-1539-1552; texte édité par Al. Tuetey. Paris, 1886, in-4°.

Inventaire général des œuvres d'art appartenant à la ville de Paris. Édifices religieux, t. IV. Paris, 1886, in-8°.

Mémoires de la Société d'émulation du Doubs, 5e série, t. X. Besançon, 1886, in-8°.

Revue de l'Art chrétien. Nouvelle série, t. IV et V. In-8°.

Babelon (Ernest). *Description historique et chronologique des monnaies de la République romaine*, t. II. Paris, 1886, in-8°.

Odobesco. *Antichitati scythice. — Cunun' a mare d'in thesaurulu de la Novo-Cercask*. Bucuresci, 1879, in-8°.

Saglio (Ed.). *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, fasc. XI. Paris, 1887, in-4°.

Digitized by Google

Travaux.

M. le baron de Baye, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« A la dernière séance, M. Bapst a fait une communication qui n'a pas manqué d'attirer l'attention de nos confrères. J'ai pensé que la Société prendrait intérêt à connaître sur le même sujet l'opinion d'autres savants autorisés. Parmi ceux qui ont étudié depuis longtemps les antiquités de la Russie, de la Roumanie et de la Scythie, je citerai M. Odobesco. Étant depuis plusieurs années en rapport avec cet archéologue, je l'ai entretenu de la communication de M. Bapst et je lui ai demandé officieusement de me faire connaître son opinion sur le point de départ des invasions barbares et sur la route qu'elles ont suivie. Les conclusions de M. Odobesco viennent pour ainsi dire corroborer celles de M. Bapst. Elles ont été exposées dans un volume que M. Odobesco a fait paraître en 1879, en langue roumaine, sous ce titre : *Antiquités scythiques : La grande couronne du trésor de Novotcherkask, avec des considérations sur divers bijoux scythiques du Musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg.* Le chapitre VI traite de l'époque de la fabrication de la couronne, des peuples de la Scythie, de l'art chez les Scythes et de l'origine de l'orfèvrerie cloisonnée.

« M. Odobesco a pris la peine de traduire et de transcrire tout ce chapitre en français, afin que ceux de nos confrères qui s'intéressent à ces études puissent en prendre connaissance. »

M. A. de Barthélemy, membre honoraire, donne lecture d'une note de M. Julliot, associé correspondant national, sur une inscription portant la date de l'année 806, qui se trouve dans l'église de Germigny (Loiret). Un estampage est joint à la note envoyée par M. Julliot.

M. de Lasteyrie, membre résidant, dit que l'inscription de Germigny est publiée depuis longtemps. M. Didron la regardait comme suspecte ; M. R. de Lasteyrie développe les raisons pour lesquelles il partage cette opinion.

Digitized by Google

M. Molinier, membre résidant, présente le dessin d'un plat du Musée de Pesaro qui reproduit le revers d'une médaille de Sperandio, jusqu'ici inconnue. Il est probable que ce revers est une variante de la médaille bien connue de Jean II Bentivoglio, représentant les armoiries des Bentivoglio.

M. Héron de Villefosse, président, communique, de la part de M. l'abbé Ulysse Chevalier, associé correspondant à Romans (Drôme), la photographie d'un petit monument trouvé au mois de septembre 1886 dans la paroisse de Mérouillon, au hameau de Gresse. C'est un petit autel rectangulaire qui porte une cavité à sa partie supérieure, et qui mesure en hauteur 193 millim.; en largeur, au milieu, 9 cent.; en haut et en bas, 113 millim.; en profondeur, au milieu, 7 cent.; en haut, 8 cent.; en bas, 10 cent. Sur la face antérieure est gravée une inscription qui paraît être ainsi conçue :

S · PAV
NOSER
IAAND
///OS

La lecture est donnée sous toutes réserves. — La dernière ligne est gravée sur la base de l'autel.

M. R. Mowat, membre résidant, lit un mémoire de M. Aurès, associé correspondant national, sur *Les dimensions des chapiteaux gallo-grecs du Musée de Nîmes*. Il y est démontré que le pied de roi de douze pouces est la mesure qui était usitée dans la Gaule méridionale avant l'arrivée des colonies grecques.

Le mémoire de M. Aurès est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Héron de Villefosse, président, fait la communication suivante :

« Notre confrère M. Flouest vient de me remettre des empreintes sur cire qui font connaître les inscriptions d'un

Digitized by Google

nouveau cachet d'oculiste. D'après des renseignements d'ailleurs incomplets, ce cachet aurait été trouvé dans le département de la Drôme. Il serait actuellement en la possession de M. le sous-préfet de Nyons[1]. Il est donc probable qu'il provient des environs de cette ville. On n'a pas, pour le moment, d'indications plus précises sur l'objet ni sur sa découverte. En l'absence du monument, il est impossible de dire si le cachet est carré, rectangulaire ou triangulaire, mais il a, au moins, deux côtés égaux et ces deux côtés sont inscrits. Les dimensions des empreintes sont en longueur 0m034 et en épaisseur 0m006.

« Voici les inscriptions :

1) L · GAVI · EPAPHRODIT
HYGINON · AD · EPIP

L(ucii) Gavi(i) Epaphrodit(i) hyginon ad epip(horas).

2) L GAVI · EPAPHRODI
OPOBALS · AD · CALIG

L(ucii) Gavi(i) Epaphrodi(ti) opobals(amum) ad calig(inem).

« Le remède *hyginon*, inscrit sur la première tranche, me paraît devoir être rapproché du remède *hygia* qui se rencontre sur un cachet trouvé à Selongey (Côte-d'Or). Grotefend[2], en publiant ce monument, dit qu'il est passé, avec le cachet de Cissey-sur-Tille, du cabinet Lambert au Musée de Lyon. C'est une erreur. Le premier (n° 72 de Grotefend) appartient aujourd'hui à notre confrère M. le commandant Mowat. Les deux cachets qui, dans le recueil de Grotefend, portent les nos 24 et 72, n'existent au Musée de Lyon qu'à l'état de moulages. »

Séance du 16 Février.

Présidence de M. Longnon, vice-président.

Ouvrages offerts :

Atti della reale Accademia dei Lincei, ann. CCLXXXIV, 1887, 4e série, t. XII, fasc. I-II. Rome, 1887, in-4°.

1. Renseignement fourni par M. le comte Monnier de la Sizeranne.
2. *Die Stempel der rœmischen Augenærzte*, n. 72.

Digitized by Google

Bulletin de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres, octobre-décembre 1886. Niort, 1886, in-8°.

— *de la Société industrielle de Mulhouse*, décembre 1886. Mulhouse, in-8°.

Bullettino di archeologia e storia Dalmata, ann. X, n° 1. Spalatro, 1887, in-8°.

Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden in Rheinlanden, liv. LXXXII. Bonn, 1886, in-8°.

Johns Hopkins University studies. The city government of Boston, par M. Bugbee. Baltimore, 1887, in-8°.

Les monuments historiques de Reims. Reims, 1887, in-8°.

Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, t. VIII. Poitiers, 1886, in-8°.

Revue de Comminges et des Pyrénées centrales, ann. 1886, 4e trim. Saint-Gaudens, 1886, in-8°.

— *de l'Afrique française*, VIIe année, n° 21. Paris, 1887, in-8°.

Arbaumont (Jules d'). *Note sur un sceau de justice de l'ancienne châtellenie de la Motte-Saint-Jean*. Dijon, 1885, in-4°.

Fage (René). *Le vieux Tulle; la porte de Chanac*. Tulle, 1886, in-8°.

— *Le vieux Tulle; la place publique*. Tulle, 1886, in-8°.

Jadart (Henri). *Inventaire des archives de l'Académie de Reims depuis la fondation*, 1841-1886. Reims, 1886, in-8°.

Loiselbur (J.). *Les privilèges de l'Université des lois d'Orléans*. Orléans, 1887, in-8°.

Reinach (Salomon). *Catalogue sommaire du Musée des antiquités nationales au château de Saint-Germain-en-Laye*. Paris, sans date, in-8°.

Travaux.

M. A. Bertrand, membre résidant, présente une hache en pierre polie trouvée par M. de la Fressange à Tréflaouénan (Finistère); c'est le plus beau spécimen de ce genre de monument.

Le même membre fait ensuite hommage du catalogue sommaire du Musée de Saint-Germain rédigé par M. S. Reinach.

Digitized by Google

M. Roman, associé correspondant national, présente le dessin d'une matrice de sceau du commencement du XIVe siècle; le type principal représente la vierge assise et tenant une fleur, couronnée par Jésus-Christ, également assis; tous deux sont placés sous un baldaquin gothique. Au-dessous de cette scène, sous une arcature à plein cintre, est un évêque mitré, crossé, agenouillé et les mains jointes. La légende de ce sceau est : S. FRIS. PETRI EPISCOPI CARDICENSIS. Cette ville de Cardica ou Cirdica, l'ancienne Cardia de laquelle on a des médailles, actuellement Cardizza, fut, pendant la domination des Latins en Orient, un évêché suffragant de celui de Larisse en Thessalie. L'*Oriens christianus* en cite cinq évêques : Barthélemy, 1208-1212; Benoît, mort vers 1340; Julien, 1358; Luc, 1363; Martin, 1389. L'évêque Pierre est donc un personnage absolument nouveau; il faut le placer probablement immédiatement avant Benoît, mort en 1340; il était moine, ainsi que nous l'apprend le titre de *frater*, qui précède son nom. Il faut, au surplus, remarquer sur notre sceau deux détails qui méritent d'être signalés. D'abord c'est que, au-dessus de la scène représentant le couronnement de la vierge, on voit les lettres C A R surmontées d'un signe abréviatif; ce sont les lettres initiales du mot CARDICA, et on se demande pourquoi le graveur les a placées de nouveau dans le champ du sceau quand elles existent déjà dans la légende. Il faut en outre observer que le prélat agenouillé au bas du sceau n'est pas, contrairement à la tradition à peu près constante du XIVe siècle, l'évêque lui-même auquel le sceau appartient; c'est un saint, ainsi que le démontrent, sans aucun doute possible, sa tête entourée d'une auréole et les lettres S et M qui se voient à sa droite et à sa gauche. Comme, à cette époque, Larisse, Cardica et les contrées environnantes appartenaient aux Vénitiens, il est infiniment probable que le saint représenté est saint Marc l'évangéliste, premier évêque d'Alexandrie et patron bien connu de la république de Venise. J'ai déjà publié un sceau d'un évêque de Cardica ou Cirdica, celui de Barthélemy (1208-1212) dans le *Bulletin* de l'année 1884, p. 127.

Digitized by Google

M. Molinier, membre résidant, communique un grand nombre de dessins représentant des céramiques italiennes du xv^e^ siècle; il fait observer combien il serait intéressant d'en avoir un bon classement chronologique, et propose lui-même ou rassemble un certain nombre de dates desquelles il ressort que l'on doit rejeter les assertions de M. de Mély sur l'antiquité de plusieurs céramiques du Musée du Louvre.

M. Courajod fait remarquer que le classement de M. Molinier est le premier qui ait encore été fait, et qu'il était indispensable de rectifier les attributions dont il a été question.

M. G. Schlumberger, membre résidant, demande la parole et s'exprime en ces termes :

La Société des sciences, lettres et arts de Pau, une des plus actives Sociétés savantes de province, m'a prié, par l'entremise de M. Soulice, le très érudit bibliothécaire de la ville de Pau, de faire hommage à la Compagnie d'un certain nombre de photographies reproduisant un ensemble de mosaïques récemment mises au jour par ses soins aux portes de la petite ville de Lescar. A cette occasion, M. Soulice m'a adressé la note suivante, avec prière de la communiquer à la Société des Antiquaires :

« La Société des sciences, lettres et arts de Pau a entrepris, l'été dernier, des fouilles sur un point du territoire de Lescar, voisin d'un ancien camp romain. Les travaux mirent à jour un grand nombre de substructions et des fragments de mosaïques plus ou moins considérables, dont l'origine gallo-romaine était évidente. L'ensemble des constructions, dont le plan ci-joint montre la disposition, présente tous les caractères d'une habitation offrant au nord une galerie semi-circulaire d'environ 2^m^50 de large et 18 mètres de diamètre. Le sol de cette galerie, garni de mosaïques dans toute son étendue, est divisé en treize compartiments de dessins différents que séparent des colonnes reliées les unes aux autres par des guirlandes de feuilles de laurier. Cette galerie était garnie extérieurement, par rapport à son axe, de plaques de marbre formant revêtement du mur, et intérieurement par un

Digitized by Google

stylobate de marbre où reposaient les colonnes qui soutenaient le toit ; deux fûts de colonne en marbre gris, de 0m22 de diamètre, ont été retrouvés de chaque côté de l'entrée supposée au milieu.

« Dans l'intérieur de cet hémicycle, et à un niveau inférieur d'environ 0m50, est un pavement en cubes jaunes et rouges d'environ 0m025 de côté. Cet espace est délimité par un mur formant la corde de l'arc décrit par la galerie. Au pied du stylobate, on a trouvé une grande quantité de fragments de tuiles brisées provenant de la toiture de cette galerie. La plupart des tuiles plates portent une marque circulaire; sur l'une d'elles, on lit les lettres majuscules C. S. L. Elles sont de deux couleurs, rouge et jaune clair; il semblerait que cette différence de tons ait pu servir à former sur la toiture des dessins à deux nuances.

« Au sud de l'hémicycle, et tangent à sa courbe, se trouve un péristyle rectangulaire garni de mosaïques dans tout son pourtour. La galerie Est semble être la partie la mieux conservée. Cet hémicycle est entouré de constructions formant l'ensemble de l'habitation; il est peu de points de cet ensemble sur lesquels on ne rencontre, soit des mosaïques plus ou moins considérables, soit le lit de ciment qui les supportait. A l'extrémité sud, là où le terrain descend en pente rapide vers la vallée du Gave, et en face d'un panorama splendide, on remarque une salle carrée dont les angles sont occupés par des niches arrondies.

« L'angle Sud-Ouest des constructions est occupé par des quantités de murs et de canaux se croisant en sens divers et aboutissant à un canal plus grand qui se dirige vers la vallée. On peut supposer que là se trouvaient les bains particuliers de la villa.

« On a découvert le long des murs, et reposant sur la mosaïque même, un grand nombre de squelettes placés en désordre; un, trouvé entier, était couché la face contre terre. Les objets mis au jour sont peu nombreux : une hache en pierre polie de 0m19 de long sur 0m055 de large et 0m04 d'épaisseur; une médaille de Gordien III; une clef d'un modèle très simple; des fragments de vases en verre

Digitized by Google

et de poterie; une pierre, pesant 7 à 8 kilos, évidée sur le milieu, de façon à lui donner la forme d'un 8, et paraissant destinée à servir de poids ou de projectile pour une arme de jet; enfin, du côté Ouest, un amoncellement considérable de morceaux de mica, dont quelques-uns fort gros.

« L'ensemble des constructions découvertes offre, dans plusieurs de ses parties, une analogie frappante avec la restitution idéale faite par Haudebourt de la villa de Pline à Laurente; elles paraissent avoir également quelques traits communs avec les découvertes récemment faites auprès de Périgueux, s'il faut s'en rapporter à la description sommaire donnée dans le *Bulletin* de la Société du Périgord.

« Ces ruines ont aussi un intérêt indirect que nous devons signaler et qui se rapporte à la géographie ancienne des Gaules. La question de l'emplacement de Beneharnum a été souvent agitée et jamais vidée. Nous ne voulons pas établir que les découvertes faites par la Société de Pau lui donnent une solution immédiate; mais elles appellent l'attention sur un point qui n'a pas encore été l'objet d'investigations sérieuses et suivies. Nous devons faire remarquer que le coteau où elles sont situées offre des vestiges de chaussées anciennes descendant jusque dans la plaine et se prolongeant même sur les coteaux opposés. D'un autre côté, il existait, en regard de la villa, un certain nombre de points fortifiés gardant toutes les issues des vallées secondaires qui aboutissent à celles du gave de Pau. Des travaux sont déjà commencés par la Société pour établir la relation entre eux de tous ces points, situés à une distance relativement faible les uns des autres, et qui constituent comme un réseau militaire permettant de transmettre des signaux rapidement et au loin. L'importance des constructions découvertes autoriserait peut-être à fixer là l'habitation d'un chef militaire, tout près d'un camp et comme au centre d'un réseau de routes et de communications. Nous considérons donc les fouilles faites à Lersar comme le point de départ de toute une série d'investigations qui promettent d'être fécondes pour la science et pour l'histoire du Béarn. »

Digitized by Google

M. E. Saglio, membre résidant, fait quelques observations relatives à l'article *Cybèle*, de M. Decharme, dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines :*

« Dans le onzième fascicule du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, à la page 1689, M. Decharme, dans l'article *Cybèle*, parlant des représentations de Cybèle et d'Attis que l'on peut voir sur des médaillons contorniates, a cité, d'après le beau travail publié par M. Ch. Robert dans la *Revue numismatique* de 1885, un médaillon où Attis est figuré, tenant de la main gauche un objet de forme ovale qu'il porte à la manière d'un petit bouclier. Cet objet est en réalité un *tympanum*, attribut bien connu du culte de Cybèle et d'Attis. Dans une note (301), M. Decharme dit que « M. Robert, qui avait d'abord considéré cet objet comme un « petit bouclier, a cru y reconnaître ensuite, avec M. Mowat, « un *cymbalum*, » et il rectifie cette interprétation.

« Mais M. Robert avait déjà rectifié l'erreur, qui vient du fait de l'imprimeur : l'erratum placé à la dernière page du quatrième fascicule de la *Revue numismatique* indique qu'il faut lire *tympanum* au lieu de *cymbalum*. Le mot *tympanum* se trouve d'ailleurs dans le tirage à part distribué en même temps que la *Revue*.

« M. Robert a désiré qu'aucun doute ne pût subsister sur ce point. Je me fais un devoir de satisfaire à sa légitime réclamation et de rectifier ici, en attendant que je puisse le faire dans le *Dictionnaire des antiquités*, l'erreur où a été induit M. Decharme, faute d'avoir consulté l'erratum. Cette erreur, du reste, n'eût pas manqué d'être reconnue par tous ceux qui liront l'article *Cybèle*. »

M. Courajod, membre résidant, présente les photographies de plusieurs sculptures de Verocchio acquises récemment par M. André ; il caractérise le talent toujours inégal de cet artiste, dont il reconnaît la main dans les monuments présentés par lui. MM. Müntz, de Geymüller, Ravaisson-Mollien échangent entre eux et avec M. Courajod quelques observations sur Verocchio, ses œuvres et ses dessins.

Digitized by Google

Séance du 23 Février.

Présidence de M. Héron de Villefosse, président.

Ouvrages offerts :

Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée, XXXIIIe ann. La Roche-sur-Yon, 1886, in-8°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, VIIIe année, n° 4. Paris, 1887, in-8°.

Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. XX. Orléans, 1886, in-8°.

Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft für Vaterlændische Alterthümer in Zurich, t. XXII, livr. I-III. Zurich, 1886, in-4°.

Revue savoisienne, XXVIIIe année, janvier 1887. Annecy, in-8°.

Bertolotti (A.). *Artisti francesi in Roma nei secoli XV, XVI e XVII*. Mantoue, 1886, in-8°.

Fellemberg (Ed. von). *Das Græberfeld bei Elinied (Brümen) Amts Schwarzenburg canton Bern*. Zurich, 1886, in-4°.

Heierli (J.). *Der Pfahsban Wollishofen*. Zurich, 1886, in-4°.

Mossmann (X.). *Un industriel alsacien. Vie de F. Engel Dolfus*. Mulhouse, 1886, in-8°.

Rahn (J. Rudolf). *Geschichte des Sclosses Chillon*. Zurich, 1887, in-4°.

Correspondance.

M. J. de Cessac, présenté par MM. Aubert et Longnon, écrit pour solliciter le titre d'associé correspondant national à Guéret (Creuse). Le président désigne MM. de Barthélemy, Flouest et Babelon pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. le Président annonce la mort de M. Olivier Rayet, membre résidant; il se fait l'interprète des regrets que cette

Digitized by Google

mort prématurée cause à la Compagnie, et donne lecture des paroles qu'il a prononcées sur la tombe de notre regretté confrère.

« Le devoir que j'ai à remplir au nom de la Société des Antiquaires de France est particulièrement douloureux. Olivier Rayet était un de nos plus jeunes confrères; plein de vie, d'ardeur et de talent, nous devions le conserver encore longtemps parmi nous; ses travaux faisaient notre gloire et notre honneur. Il nous est enlevé lorsque nous avions encore tant à attendre de lui. On dirait que la mort a voulu frapper celui qui donnait les plus belles espérances, pour qui la vie s'annonçait facile, et l'avenir se montrait brillant et assuré.

« D'autres, ses camarades et ses compagnons d'études, rediront ses succès de l'École normale, son séjour à Athènes, l'enthousiasme et la passion qu'il apporta dans ses premières recherches, ses heureuses campagnes de fouilles en Asie-Mineure, à Milet et dans le golfe Latmique, ses voyages si fructueux à travers l'Europe, ses nombreuses publications et en particulier cette grande et belle œuvre des *Monuments de l'art antique* à laquelle, par une tendre et délicate pensée, il avait voulu associer ses amis. Ses élèves nous ont conservé et nous donneront sans doute quelques-unes des brillantes leçons professées par le docte archéologue à la Bibliothèque nationale ou à l'École pratique des hautes études. Je veux rappeler seulement ce qui, dans cette trop courte existence, se rapporte aux travaux de notre Compagnie.

« Il n'avait pas encore trente ans lorsqu'il fut admis parmi nous, et déjà la maturité de son esprit avait fait de lui un maître. A nos réunions du mercredi il était un des plus assidus; il prenait à nos travaux une part active. Sa parole claire et vibrante nous tenait toujours attentifs; nous aimions à l'entendre parler de la Grèce qu'il connaissait si bien et dont les beautés lui étaient si familières. Si l'un de nous hésitait sur l'attribution ou sur l'âge d'un monument, son esprit ouvert et toujours en éveil lui fournissait immédiatement un rapprochement, une date, une observation qui faisait jaillir la lumière. Amoureux de la vérité, il la recherchait avec

Digitized by Google

passion; il ne pouvait écouter sans frémir l'exposition d'une doctrine qu'il jugeait erronée; sans pitié pour celui qui la produisait, il l'attaquait avec une vigueur et une abondance d'arguments qui surprenait son adversaire et charmait ses auditeurs. Loin d'être un spécialiste et de se cantonner, comme certains érudits, dans l'étude d'une branche particulière et bien déterminée de l'archéologie, il s'intéressait à tout ce qui nous est resté de l'antiquité; sa nature ardente ne pouvait se renfermer dans d'étroites limites.

« Depuis dix ans nous le possédions parmi nous et nous admirions chaque jour davantage la variété de ses aptitudes, la justesse de ses appréciations et la sûreté de son jugement. Les travaux qu'il nous a donnés se rapportent surtout à l'archéologie hellénique. Il nous tenait au courant de ce qui se découvrait en Grèce; il nous communiquait quelquefois les mémoires qu'il venait d'écrire. C'est ainsi qu'une de ses dernières lectures fut celle d'un chapitre de son *Histoire de la Céramique grecque* qui, grâce à l'amicale piété d'un de nos confrères, ne reste pas inachevée. Il aimait aussi à nous apporter de précieux monuments dont il avait fait la conquête et à nous en expliquer l'intérêt.

« On peut dire que pour lui l'archéologie était une des formes du patriotisme. Il voulait que la France conservât la première place dans les sciences et dans les arts, et qu'elle pût montrer constamment dans ses musées aux étrangers éblouis les séries les plus riches, les plus belles et les plus complètes en tous genres. C'était là sa préoccupation constante, sa pensée favorite. A Londres, à Berlin, à Pétersbourg, en visitant toutes les grandes collections de l'Europe, il est dominé par cette idée toute patriotique; on en retrouve l'expression à chaque page de ses écrits. Plus que personne il a contribué à maintenir nos musées à la place d'honneur. Le Louvre montre avec orgueil et conserve avec un soin jaloux les beaux marbres de Milet et d'Héraclée du Latmos que Rayet a su conquérir à la France au prix de mille fatigues et de mille dangers. C'est grâce à ses efforts que notre grand musée a possédé avant tous les autres une suite si admirable et si pure de terres cuites grecques et en parti-

Digitized by Google

culier de figurines de Tanagra. La plupart des objets qu'il avait recueillis lui-même en Grèce sont venus enrichir les séries du Louvre; ils y figurent avec honneur comme les témoins de son goût, de sa vaillance et de son activité.

« Il y a deux ans que la maladie le tenait éloigné de nous. Mais nous avions toujours conservé l'espérance de le voir reprendre bientôt sa place accoutumée; la mort est venue nous le ravir au moment le plus brillant d'une carrière qui promettait encore à la science tout un avenir de travaux et de découvertes.

« C'est pour nous un coup bien inattendu et nous en ressentons une profonde douleur. Mais que sont nos regrets en comparaison de ceux de sa famille si cruellement éprouvée! Comment parler de notre peine devant les larmes de cette jeune mère, compagne dévouée de notre confrère, frappée coup sur coup dans sa tendresse filiale par la mort de son excellent père et dans ses plus intimes affections par celle de son mari! Que cette pauvre famille soit du moins assurée que la mémoire d'Olivier Rayet ne périra pas. Ses amis, et en particulier ceux de la Société des Antiquaires de France, ne l'oublieront jamais. Son nom, son souvenir et ses œuvres seront toujours honorés parmi nous. »

M. Maxe-Werly, associé correspondant national, lit un mémoire sur des objets antiques récemment trouvés dans un puits, sur le territoire de Grand (Vosges). Parmi ces antiquités, la plus intéressante est un fragment de calendrier romain gravé sur un disque en bronze. Le mémoire de M. Maxe-Werly est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Roman, associé correspondant national, lit un mémoire sur des sceaux de gouverneurs du Dauphiné aux XIV^e^ et XV^e^ siècles. Ce mémoire est renvoyé à la Commission des impressions.

M. R. de Lasteyrie, membre résidant, entretient la Compagnie des travaux poursuivis par la Commission des monuments historiques dans le but de conserver les principaux

Digitized by Google

édifices antiques de l'Algérie. Au cours des travaux exécutés l'an dernier par M. Duthoit, à Djemilah, l'ancienne Cuiculum, pour la consolidation d'un arc de triomphe, on a trouvé deux inscriptions qui sont encore inédites, et dont M. Duthoit a pris soin d'adresser des estampages à la Commission. M. de Lasteyrie en communique le texte; l'une est une petite inscription votive des premières années du IIIe s., élevée par deux prêtres, Q. Lucilius Crescens et Q. Lucilius Pelusius; l'autre est un fragment d'une inscription commémorative de la construction d'une *basilica vestiaria*, construite sous le règne de Valentinien et Valens par un personnage mentionné sur plusieurs autres monuments, Publilius Caeionius Caecina Albinus.

M. R. Mowat, membre résidant, communique une note qu'il a extraite des papiers de dom Housseau conservés à la Bibliothèque nationale (t. XXV², fol. 19) :

« On trouva à Saumur, dans le siècle dernier, une inscription dont il ne reste que ces lettres :

AVGVSTO NVMINI S
CORP SAG SALIOR
MVRVS »

M. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, fait la communication suivante :

« Le mot *Celte*, en gaulois, et en latin *Celta*, en grec Κελτός, a eu jusqu'ici trois sens qui s'étendent à son dérivé *Celtique*, en grec Κελτικός, Κελτική. Le moins étendu de ces trois sens fait son apparition chez César, dans le premier livre des *Commentaires* qui raconte les événements de l'année 58 avant notre ère. L'auteur romain nous apprend qu'à cette date les peuples libres établis au nord de la province romaine, entre la Garonne au sud-ouest, la Seine et la Marne au nord-est, portent, dans leur langue, le nom de *Celtae*, dont le synonyme latin est, suivant lui, *Galli* : « Ipsorum lingua Celtae, nostra Galli appellantur (*De bello gallico*, I, 1, § 1). Gallos ab Aquitanis Garumna flumen, a Belgis Matrona et Sequana dividit » (*Ibid.*, I, 1, § 2). On se rappelait alors en Gaule que

Digitized by Google

les *Celtae* avaient antérieurement occupé la région située entre la Seine et la Marne au sud-ouest, le Rhin à l'est, et qu'ils en avaient été chassés par les Belges arrivés de la rive droite du Rhin antérieurement à l'invasion cimbrique, c'est-à-dire antérieurement aux dernières années du IIe siècle avant notre ère. « Plerosque Belgas esse ortos ab Germanis Rhenumque antiquitus traductos propter loci fertilitatem ibi consedisse, Gallosque, qui ea loca incolerent, expulisse, solosque esse, qui, patrum nostrorum memoria, omni Gallia vexata, Teutonos Cimbrosque intra fines suos ingredi prohibuerint » (*De bello gallico*, II, 4, § 1-2).

« Ainsi *Celta* est le nom gaulois d'un groupe de peuples qui, au temps de César, occupaient une partie de la région appelée Gaule dans la géographie de l'empire romain, et qui, un certain temps avant César, en occupaient une partie plus étendue.

« Le nom gaulois *Celta* est devenu Κελτός en grec. Il apparaît pour la première fois chez Hérodote. Mais déjà chez Hécatée de Milet, antérieur d'un demi-siècle à Hérodote, et qui écrivait vers l'année 500 avant Jésus-Christ, on rencontre le dérivé Κελτική. Hécatée nous apprend que la Ligystique, où est situé Marseille, est voisine de la Celtique : Μασσαλία πόλις τῆς Λιγυστικῆς κατὰ τὴν Κελτικήν [1]. Comme la Ligystique comprenait à cette époque le bassin du Rhône, probablement presque entier, et une portion de l'Italie, l'indication géographique, « voisin de la Ligystique, » Κατὰ τὴν Λιγυστικήν, manque de précision.

« Hérodote, dans son second livre écrit entre les années 445-443, nous donne des indications beaucoup plus nettes. Il nous apprend que le Danube prend sa source chez les Celtes et qu'ils sont voisins des *Cynesii*, c'est-à-dire d'un peuple établi dans la région sud-ouest de l'Espagne [2]. Il nous répète la même chose et d'une façon plus catégorique encore peut-être dans son quatrième livre écrit au plus tard en 431 [3]. Au

1. Charles Müller, *Fragmenta historicorum graecorum*, t. I, p. 2, fragment 22.
2. Liv. II, c. 33, § 3.
3. Liv. IV, c. 49, § 4.

Bayerische Staatsbibliothek München

Digitized by Google

IVe siècle, Éphore nous montre les Celtes en possession de toute la région septentrionale située entre le couchant d'été et le couchant d'hiver. Maîtres de la plus grande partie de l'Espagne, ils touchent aux Éthiopiens, c'est-à-dire à l'Afrique, d'un côté; de l'autre, ils sont voisins des Scythes [1].

« Au même siècle, Théopompe nous parle des Celtes en guerre avec les Illyriens [2]. Ils deviennent ainsi les voisins de l'empire d'Alexandre auquel Ptolémée, fils de Lagus, nous apprend qu'ils envoyèrent une ambassade. Cette doctrine, sur le sens des mots *Celte* et *Celtique*, est formulée nettement, surtout par Denys d'Halicarnasse. Celui-ci, écrivant sous Auguste et après les découvertes géographiques dues aux conquêtes de César, nous dit que la Celtique a pour limite les Pyrénées, les Alpes, la mer située au delà des colonnes d'Hercule, la Scythie et la Thrace. Le Rhin la divise par moitié. La portion située à l'est du Rhin et qui touche la Scythie et la Thrace s'appelle Germanie; l'autre partie, celle qui touche les Pyrénées, s'appelle Galatie [3].

« Ainsi le sens des mots grecs Κελτός, Κελτική désigne un groupe de populations beaucoup plus étendu que celui du mot gaulois *Celta*. Les *Celtae* dont nous parle César ne sont qu'une petite section des Κελτοί grecs. Il paraît vraisemblable que les habitants de Marseille ont eu, avant Hécatée, des relations avec les *Celtae* de César, et que, lorsque les Grecs ont, au temps d'Hérodote, commencé à posséder quelques notions géographiques sur le centre de l'Europe, ils ont étendu le nom des *Celtae* à d'autres populations de la même famille auxquelles ce nom était étranger. Strabon l'avait déjà à peu près deviné, bien qu'il se trompe en mettant dans la Narbonnaise des *Celtes* dans le sens étroit du mot [4], hypothèse qui manque de base. Il s'est produit un phénomène analogue quand les Germains ont fait du nom de peuple *Volca*, en leur langue *Walah*, un terme générique pour désigner les Celtes et les Romains.

1. Fragments 38 et 43. Charles Müller, *Fragmenta historicorum graecorum*, t. I, p. 243-245.

2. Fragment 41. Charles Müller, *Ibid.*, t. I, p. 284.

3. Denys d'Halicarnasse, l. XIV, c. 1; édition Didot, p. 700-701.

4. Liv. IV, c. 1, § 14; édition Didot, p. 157.

Digitized by Google

« Le sens étendu des mots *Celte* et *Celtique* en grec a été accepté et développé davantage encore par les linguistes. Ils ont compris sous ce nom, outre les Celtes continentaux des Grecs, les populations qui dominaient dans les Iles Britanniques avant la conquête romaine et l'invasion germanique. Ils ont reconnu chez les populations appelées celtiques par Hérodote et par Éphore, et chez les populations des Iles Britanniques dont nous venons de parler, l'emploi de la même langue qui se distingue à divers caractères dont les principaux sont, notamment, la chute du *p* indo-européen ; l'usage de prononcer *i* la voyelle indo-européenne *ə;* la prononciation *ri* ou *re* du *r* voyelle indo-européen qui devient *or* en latin et en germanique, αρ et ρα en grec.

« Ainsi les mots *Celte* et *Celtique* ont trois sens : le premier, très restreint, appartient à la langue nationale; le second, plus étendu, celui des auteurs grecs, paraît correspondre à l'existence d'une vaste domination politique du milieu du v^e^ siècle au commencement du III^e^ siècle; le troisième sens, le plus développé des trois, est l'expression d'observations linguistiques.

« M. Bertrand, à la suite d'observations archéologiques dont j'admire autant que personne la science, et dont je suis heureux de constater les importants résultats, est arrivé à proposer, pour les mots *Celte* et *Celtique*, un quatrième sens qui n'est d'accord avec les trois premiers ni géographiquement, ni chronologiquement. La civilisation qu'il appelle celtique aurait existé à une époque antérieure aux conquêtes par lesquelles la race appelée celtique par les Grecs a fondé le vaste empire décrit par Hérodote et par Éphore, tous deux contemporains de cet empire, dont Denys d'Halicarnasse conserve le souvenir longtemps après sa destruction; la civilisation celtique aurait occupé un territoire dont une partie n'était pas encore aux mains de la race dite celtique par les Grecs quand cette race possédait le vaste empire dont nous venons de parler. Le domaine préhistorique de la civilisation celtique aurait compris une partie de la région située au sud des Cévennes qui était encore ibère et ligure au IV^e^ siècle : 1° la Gaule centrale, à commencer par les départements du

Digitized by Google

Finistère et des Côtes-du-Nord, pour finir par l'Helvétie; 2° le haut Danube, la vallée de Save supérieure et une grande partie du Noricum; 3° en Italie, la Cisalpine jusqu'au delà de Bologne. Ce n'est ni la Celtique de César, ni celle d'Éphore, ni celle des linguistes. Elle renferme dans l'Italie du Nord le pays des Vénètes qui ne fut jamais celtique, comme l'attestent Polybe et les inscriptions; on y trouve l'Italie du Nord tout entière, où la race celtique n'a point pénétré avant la fin du v^e^ siècle; cette doctrine ne tient pas compte de la race illyrienne à laquelle appartenaient les Pannoniens et dont l'Albanais semble nous offrir la langue dans sa forme moderne. Dans ce système, il n'y a pas de Ligures.

« La civilisation celtique de M. Bertrand remonte à une époque qui précède l'histoire. Elle ne peut être dite celtique, puisqu'on la trouve dans des pays où la race celtique ne s'est jamais établie. Quant aux pays qui sont celtiques dans l'un des trois sens du mot, et où l'on a reconnu des traces de la civilisation que M. Bertrand appelle celtique, comme cette civilisation est préhistorique, nous ne pouvons savoir qui habitait ces régions à la date où cette civilisation nous fait remonter. Nous ignorons si cette civilisation était spéciale à une race, commune à plusieurs, quels étaient la langue ou les langues, le nom ou les noms de cette race ou de ces races. Cela n'empêche pas que cette civilisation ait existé. Les squelettes tirés des cimetières ont été l'ossature de corps vivants qui ont manié les épées et les lances tirées de leurs tombeaux. Mais quelle langue parlaient-ils, quel nom portaient-ils, ces hommes qui ont précédé dans le monde Hérodote, le père de notre histoire? J'ai cru et je crois encore que nous n'en savons rien. »

A propos de cette communication, M. Flouest, membre résidant, fait les observations suivantes :

« Sans vouloir empiéter sur la réponse souhaitée de M. Alexandre Bertrand, M. Flouest, en son absence, croit devoir faire remarquer, dès à présent, que l'argumentation de M. d'Arbois de Jubainville ne condamne peut-être pas

Digitized by Google

aussi irrévocablement qu'il le suppose la distinction faite par certains archéologues entre une époque *celtique* et une époque *gauloise*. Les considérations développées par lui revêtent assurément un grand caractère de justesse dans les conditions où elles sont présentées. Mais la distinction critiquée procède-t-elle de données de même ordre que celles dont il fait usage, et le point de départ assigné à la controverse est-il celui qui lui convient le mieux?

« Il est exact que pour la répartition méthodique dans le temps des vestiges antérieurs à l'époque romaine, les antiquaires adonnés à l'étude de nos origines nationales ont depuis longtemps séparé un groupe important d'antiquités, qu'ils qualifient de celtique, d'un groupe postérieur appelé gaulois. Le souci des textes géographiques n'y a été pour rien. Ces textes, au moment où la coutume de cette séparation s'est établie, n'avaient pas encore arrêté l'attention au même degré qu'aujourd'hui. Ils sont restés en dehors des éléments dont on a eu à tenir compte pour fixer les bases d'un classement rationnel.

« Du jour où l'on s'est aperçu qu'on se trompait en rapportant imperturbablement à la période de la domination romaine en Gaule nos vestiges de caractère archaïque, on n'a pas tardé à reconnaître que la distinction devenue indispensable commandait à son tour une subdivision pour assurer une plus exacte détermination des antiquités préromaines.

« Depuis les temps où la pierre avait cessé de fournir presque exclusivement aux primitifs habitants de notre sol leurs outils et leurs armes, jusqu'à ceux où le fer a définitivement conquis la prépondérance qu'il a gardée, il s'était écoulé un plus ou moins grand nombre de siècles. Durant cette phase avait évolué un ordre de choses d'un caractère autre assurément que celui présenté par les trois ou quatre siècles immédiatement antérieurs à l'anéantissement de l'indépendance gauloise. Il était manifeste que, pendant ces trois ou quatre siècles, une partie notable de la Gaule orientale avait été occupée d'une manière dominante par une population différente de celle qui l'avait possédée jusque-là. Il s'y était produit — tout le révélait — à diverses reprises

Digitized by Google

sans doute et dans des proportions considérables, des changements profonds dont une émigration intervenue sur une grande échelle paraissait avoir été le fait dernier peut-être, en tout cas le plus saillant. L'histoire d'ailleurs en avait gardé mémoire plus ou moins confusément, et notre familiarité, beaucoup plus grande avec les auteurs latins qu'avec les auteurs grecs, nous avait prédestinés de longue main à attribuer, avec Tite-Live, le rôle principal, dans les transformations, à ces *Gaulois* dont il indiquait inexactement le point de départ, en ce qui concerne les invasions de l'Italie, mais dont il signalait avec vérité, sinon avec précision, les vastes et irrésistibles ébranlements autour du grand massif des Alpes.

« Il était donc impossible de ne pas appeler *gauloises* les antiquités se rapportant d'une manière incontestable à cette période.

« Quel nom convenait-il alors de donner à celles qui s'affirmaient, avec non moins d'évidence, antérieures à la venue des Gaulois sur notre sol? Toutes les données scientifiques concordaient, dès cette époque, comme elles concordent encore aujourd'hui, pour attester que, mille ans au moins avant l'ère chrétienne, le rameau celte de la grande famille arienne s'était propagé dans l'Europe centrale, jusqu'à l'Atlantique. Rien n'indiquait que cette occupation ancienne d'un aussi vaste territoire eût été sensiblement troublée ou modifiée avant l'arrivée des bandes gauloises. Par conséquent, la désignation de *celtiques* s'offrait tout naturellement à l'esprit pour la spécification des antiquités de type primordial qui ne pouvaient être gauloises.

« L'emploi en fut adopté sans scrupule, et, on peut le dire, sans hérésie majeure. Puisque aucun nom particulier ne nous est fourni par les auteurs anciens pour désigner la population répandue dans ces temps reculés sur le sol de la France actuelle jusqu'aux limites que lui opposaient au sud la Ligystique et l'Ibérie, on s'est bien trouvé forcé de se contenter pour elle de son nom générique. C'est, sans doute, dans la rigueur scientifique de la terminologie moderne, une appellation de race plutôt qu'un ethnique, mais si vague et

Digitized by Google

insuffisante que cette appellation puisse paraître, eu égard à la grande étendue de l'espace européen où elle peut être applicable, elle s'impose, à défaut de toute autre, pour satisfaire aux besoins qui prennent naissance dans cet ordre de recherches.

« Au surplus, de ce que César a pu dire avec vérité peut-être que, cinquante-huit ans avant notre ère, la Celtique était une simple portion de la Gaule, et que, de son temps, le mot grec Κέλτος avait en latin *Gallus* pour exact équivalent, s'ensuit-il nécessairement qu'il en a toujours été ainsi? Faut-il croire que l'état de choses défini par la première phrase des Commentaires existait déjà dans des conditions identiques lorsqu'intervinrent, au nord des Alpes, ces événements considérables que l'antiquité a ignorés, que l'archéologie a eu de nos jours la gloire de révéler à la science historique, et dont les conservateurs de nos musées avaient assurément à reconnaître et à respecter les conséquences? Quand on a vu la vaste Ligystique d'Hécatée de Milet réduite à la petite Ligurie du temps d'Auguste, ou le royaume mérovingien de Bourgogne se rapetisser peu à peu à la province française du siècle dernier, est-il si déraisonnable de soupçonner que la Celtique de César et les Celtes qu'il y *gallicise* avaient une importance plus grande et présentaient une physionomie tout autre quelques siècles auparavant?

« S'il fallait cependant n'appuyer que sur des textes géographiques le bien fondé de la distinction consacrée parmi les antiquaires, peut-être ne serait-il pas impossible d'opposer utilement à l'assertion du conquérant des Gaules celles émises avant lui par Hérodote, par exemple, par Denys d'Halicarnasse, par Éphore, etc. N'ont-ils pas, pour les siècles antérieurs, et sauf quelques variantes, concédé à la Celtique le quart au moins de la superficie de l'Europe et étendu ses limites des Pyrénées et de l'Océan au pays des Thraces et des Scythes, ainsi qu'à la mer Pontique, voire même au delà[1]!

1. V. *Extraits des Auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules*, publiés pour la Société de l'histoire de France, par E. Cougny, t. II, p. 13 (Hérodote : II, 33); p. 21 (Éphore : Hist., IV, l'Europe); p. 479 et suiv. (Denys d'Halicarnasse : Discours, XIV, 1).

Digitized by Google

Mais ce ne sont pas les déclarations indécises des géographes de l'antiquité qui doivent servir principalement à trancher le débat; les archéologues classificateurs doivent s'inspirer au moins autant des données positives procurées par leurs fouilles et leurs découvertes. Or, tant que les géographes et leurs interprètes ne leur auront pas fourni un nom précis et justifié pour désigner les occupants de notre sol antérieurs aux Gaulois de Tite-Live et de César, on ne pourra sérieusement leur reprocher d'appeler *celtiques*, d'une manière au moins conventionnelle, les vestiges qu'ils sont tenus de rapporter à cette population primordiale. »

M. d'Arbois répond que la terminologie adoptée par les archéologues français a, suivant lui, deux défauts graves au point de vue historique. Le premier est de supposer démontrée la présence des Celtes sur notre sol mille ans avant l'ère chrétienne, tandis que nous n'avons sur les Celtes aucun témoignage historique antérieur à la fin du VI^e^ siècle. Le second est de confondre les Celtes avec les Ligures et les Illyriens. Cette terminologie archéologique ne peut donc être acceptée par les historiens. Quant aux linguistes, ils admettront difficilement que, contrairement au témoignage de César, il faille distinguer les Gaulois des Celtes continentaux, et ils protesteront comme les historiens contre la confusion faite par les archéologues entre les Celtes et les Illyriens.

Séance du 2 Mars.

Présidence de M. Héron de Villefosse, président.

Ouvrages offerts :

Aarboger for nordisk oldkyndighed og historie, 11^e^ série, t. I, livr. 4. Copenhague, 1886, in-8°.

Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise, t. XIII. Beauvais, 1886, in-8°.

Revue de la Société des études historiques, 4^e^ série, t. IV. Paris, 1886, in-8°.

Digitized by Google

Report of the United States National Museum under the direction of the Smithsonian institution for the year 1884. In-8°.

Report presented to the Cambridge antiquarian Society, mai 1885. Cambridge, 1887, in-8°.

Lasteyrie (Robert de). *Étude archéologique sur l'église Saint-Pierre d'Aulnay* (Charente-Inférieure). Paris, 1887, in-4°.

Pagart d'Hermansart. *Les cygnes de Saint-Omer. Fiefs et hommages. La garenne du roi.* Saint-Omer, 1887, in-8°.

Correspondance.

M. G. Cumont, présenté par MM. A. de Barthélemy et Mowat, écrit pour solliciter le titre d'associé correspondant étranger à Bruxelles. Le président désigne MM. Babelon, Flouest et de Rouzé pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. A. de Barthélemy, membre honoraire, lit des rapports favorables sur la candidature de M. J. de Cessac et de M. Vauvillé au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et MM. J. de Cessac et Vauvillé, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux, le premier à Guéret (Creuse), le second à Soissons (Aisne).

M. A. de Barthélemy lit ensuite, au nom de la Commission des impressions, un rapport concluant à l'impression de mémoires de MM. Lecoy de la Marche, membre résidant, et Roman, associé correspondant national. Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

M. le Président donne la parole à M. Odobesco, qui lit un chapitre d'un ouvrage qu'il prépare; ce chapitre est consacré aux anneaux.

Digitized by Google

M. de Rougé, membre résidant, met sous les yeux de la Compagnie un fragment de bas-relief égyptien représentant une femme vue de profil. Le haut du buste et les pieds manquent. Cette représentation est accompagnée de deux lignes d'hiéroglyphes. Le travail fin et recherché de ce fragment et son style particulier ne permettent de l'attribuer qu'à deux époques, soit à la dynastie Saïte, vers le VI^e^ siècle avant notre ère, soit peut-être aux Nectanébos, vers le commencement du IV^e^ siècle. Il y a quelques années, M. de Rougé avait remarqué, dans une collection particulière, ce fragment dont l'inscription offre le nom de la ville de *Tuket*, chef-lieu du VIII^e^ nome de la Basse-Égypte à l'époque Ptolémaïque. Or *Tuket* n'est autre chose que le nom civil de la ville de *Pithom*, en égyptien *Pi-tum*, « la ville du dieu Tum. » Dans le récit biblique de l'Exode, il est dit que les Israëlites furent employés par le Pharaon à la construction des villes de Ramsès et de Pithom. Le nom de ces deux villes avait été retrouvé dans les inscriptions égyptiennes, mais leur situation géographique était inconnue. M. de Rougé ne put alors obtenir de renseignement exact sur l'origine du fragment de bas-relief, ce qui eût été particulièrement intéressant, la teneur de l'inscription rendant très probable qu'il venait de Pithom même. Ce renseignement ne lui a été fourni que tout dernièrement. Dans l'intervalle, des fouilles dirigées en Égypte par M. Naville, au nom de l'*Egypt exploration Fund*, semblent avoir prouvé que les ruines de la ville de Pithom sont ensevelies sous le *Tell el Moskhutah*[1]. Cette localité est située dans la Basse-Égypte, non loin des lacs amers et sur le bord du canal d'eau douce qui alimente Ismaïliah. Lors de la construction de ce dernier canal, l'entrepreneur des travaux mit au jour, à Tell el Moskhutah, un certain nombre de monuments antiques, entre autres le magnifique sphynx de granit rose, qui orne une des places d'Ismaïliah. Ces divers monuments portant le cartouche de Ramsès II, on crut avoir retrouvé le site de la ville de Ramsès, et, sur les cartes modernes, c'est sous ce nom qu'on désigne

1. E. Naville, *The Stor-City of Pithom*. London, 1885.

Digitized by Google

Tell el Moskhutah. Mais les fouilles de M. Naville ont amené à un tout autre résultat : sur les monuments trouvés par lui, lorsqu'un nom de localité apparaît, c'est toujours *Pi-tum* ou *Tuket*. C'était donc le site de Pithom et non celui de Ramsès qui avait été retrouvé. Parmi les monuments découverts par M. Naville, un des plus intéressants est une stèle de Ptolémée Philadelphe, qui renferme des renseignements nombreux sur la géographie de cette partie du Delta. Il semblerait qu'au temps de Ramsès II la mer Rouge fût encore en communication avec les lacs amers et que le golfe se prolongeât même jusqu'auprès de Pithom, alors port d'embarquement pour la mer Rouge. A l'époque de Philadelphe l'aspect des lieux avait changé par suite de l'ensablement du fond du golfe, et la stèle de Tell el Moskhutah rapporte qu'il dut construire plus loin le port d'Arsinoë pour remplacer l'ancien port de Pithom.

Le fragment de bas-relief présenté par M. de Rougé provient précisément de Tell el Moskhutah, où il a été découvert par l'entrepreneur lors de ses premières fouilles. La mention de la ville de Tuket-Pithom, précédée du nom du dieu éponyme Tum, est donc à ajouter à la liste peu nombreuse des monuments portant le nom de la ville antique trouvés par M. Naville dans cette localité ; c'est là son intérêt particulier. Le possesseur de ce bas-relief, M. Piat, a bien voulu, sur la demande de M. de Rougé, en faire don au Musée du Louvre.

M. le Président déclare vacante la place de membre résidant laissée libre par le décès de notre regretté confrère M. Olivier Rayet.

Séance du 9 Mars.

Présidence de M. A. Héron de Villefosse, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société archéologique de Sens, t. XII-XIII. Sens, 1880-1885, in-8°.

Revue de l'Afrique française, VI° année, n° 22. 1887, in-8°.

Digitized by Google

Société archéologique et historique de l'Orléanais. Séance publique du 7 mai 1885. Orléans, 1887, in-8°.

Babelon (Ernest). *Satyre dansant. Statuette de bronze du Cabinet des médailles.* Paris, 1887, in-4°.

Cloquet et L. de la Grange. *Les monuments funéraires tournaisiens au moyen âge.* In-8°.

Millescamps (G.). *Le cimetière de Caranda et la coexistence de l'usage des instruments de pierre avec ceux de bronze et de fer jusqu'à l'époque mérovingienne.* Paris, 1875, in-8°.

— *Les fonts baptismaux de Lassy (Seine-et-Oise).* In-8°.

— *Les monuments mégalithiques de Thimécourt près Luzarches (Seine-et-Oise).* Senlis, 1877, in-8°.

— et A. Harn. *Fouilles archéologiques de Luzarches (Seine-et-Oise).* Tours, in-8°.

Trévédy. *Le groupe équestre de Quélen, commune de Briec.* Quimper, 1886, in-8°.

— *Le groupe équestre de Saint-Mathieu, commune de Plouaré (Côtes-du-Nord).* Quimper, 1887, in-8°.

Correspondance.

M. J. de Cessac remercie par lettre la Compagnie de l'avoir admis au nombre des associés correspondants.

M. G. Millescamps, présenté par MM. Duplessis et Courajod, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national. Le président désigne MM. Flouest, Read et J. de Laurière pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. Homolle, présenté par MM. Heuzey et Perrot, écrit pour poser sa candidature à la place de membre résidant laissée vacante par la mort de M. O. Rayet. La commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat est composée de MM. Collignon, Guérin et Schlumberger.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique annonçant que le Congrès des

Digitized by Google

Sociétés savantes s'ouvrira cette année le 31 mai et se tiendra pendant les vacances de la Pentecôte.

Travaux.

M. R. Mowat, membre résidant, fait hommage de deux brochures de M. Trévédy, vice-président de la Société archéologique du Finistère, sur les groupes équestres de Quélen et de Saint-Mathieu.

M. le Président annonce que l'administration du Musée du Louvre met une troisième salle à la disposition de la Compagnie. M. le Président présentera à M. le directeur des Musées nationaux les remerciements de la Compagnie.

M. A. Bertrand, membre résidant, présente quelques observations relatives à la communication faite par M. d'Arbois de Jubainville sur les mots *celte* et *celtique* à la séance du 23 février. Il se propose de traiter le même sujet d'une façon plus complète en établissant ses démonstrations à l'aide d'une carte archéologique.

Le même membre présente ensuite un glaive romain trouvé aux environs de Saintes.

M. le baron de Baye, associé correspondant national, communique les photographies de divers objets en bronze et une terre cuite de la période gauloise, trouvés en 1884, aux environs de Novare.

M. A. Bertrand fait ressortir en quelques mots l'intérêt de cette découverte.

M. Guiffrey, membre résidant, fait une communication sur la restauration de la tombe du roi Childebert au XVII^e^ siècle :

« Le roi Childebert, fils de Clovis, mort en 558, fut enterré dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés qu'il venait de fonder sous l'invocation de saint Vincent et où il a eu successivement trois tombeaux en différentes places. Une ancienne

Digitized by Google

tradition, rapportée par Dom Bouillard, le fait mourir le 23 décembre, jour de la consécration de l'église, de sorte, dit l'historien, que la cérémonie des funérailles suivit immédiatement celle de la consécration. La première tombe du fondateur disparut sous les ruines de l'église détruite par les Normands. Quand Morart, abbé de Saint-Germain de 990 à 1014, reconstruisit les bâtiments et le sanctuaire à l'aide des libéralités du roi Robert, il se préoccupa de sauver de l'oubli la mémoire du fondateur. Les anciens auteurs attribuent généralement au temps de l'abbé Morart la pierre tombale en demi-relief où Childebert est représenté tenant un sceptre d'une main et une église de l'autre. Cette effigie resta dans l'abside jusqu'au milieu du XVII^e^ siècle, avec une courte inscription rappelant simplement le nom de Childebert. Vers 1644, de grands travaux furent entrepris ; l'église fut bouleversée de fond en comble. Les remaniements respectèrent le tombeau de Childebert jusqu'en 1656. A cette époque, dit l'historien de la maison, « il ne restait plus que les tom-« beaux de Childebert et d'Ultrogothe, sa femme, à mettre « dans un lieu permanent ; mais, parce que la décoration et « les inscriptions dont on voulait les orner n'étaient pas « achevées, on différa pour quelque temps..... Sur la fin du « mois de décembre suivant (1656), le monument destiné « pour la conservation des corps de Childebert et d'Ultro-« gothe fut en état d'être placé au milieu du chœur. »

« Suit la relation des précautions prises pour la conservation des vénérables ossements. « Le cercueil de plomb, dit « encore Dom Bouillard, fut couvert d'une grande table de « même matière ornée de fleurs de lys sans nombre, et sur « le corps de Childebert on grava ces mots : ***Childebertus « rex;*** sur celui d'Ultrogothe : ***Ultrogotha regina.*** Ce grand « cercueil de plomb fut enfermé dans le monument de pierre « de liais revêtu de marbre qui se voit encore aujourd'hui « au milieu du chœur, d'une figure carrée, long de 8 pieds « 2 pouces, large de 3 pieds et demi sur 3 pieds 1 pouce de « hauteur. Il est couvert d'une grande tombe de pierre où « Childebert est représenté en demi-relief, tenant d'une « main son sceptre et de l'autre. l'église de l'abbaye dont il

Digitized by Google

« est le fondateur. Cette tombe ne paraît pas plus ancienne « que l'abbé Morart, lequel fit rebâtir l'église vers le com- « mencement de l'onzième siècle. »

« Tous ces renseignements sur le troisième tombeau de Childebert sont confirmés par un document qui nous semble avoir échappé jusqu'ici à tous les érudits et qui ajoute d'importants détails à la description de l'historien. Mais, avant de donner le texte de cette pièce, constatons que les historiens de Paris répètent tous sans modifications essentielles le récit de Dom Bouillard. Germain Brice et Piganiol de la Force[1] reproduisent en outre les inscriptions que les Bénédictins firent graver en 1656 sur le nouveau tombeau de Childebert et de sa femme.

« Le 4 octobre 1656, le prieur de la maison, Dom Bernard Audebert, assisté d'un autre religieux, passait marché avec Michel Bourdin, sculpteur et peintre à Paris, pour la reconstruction du nouveau tombeau du fondateur de l'abbaye. Le marché dont nous avons retrouvé le texte, reproduit ci-après, entre dans les détails les plus minutieux sur les dimensions, les matériaux et la décoration de la nouvelle tombe. Elle aura 8 pieds 2 pouces de long, 3 pieds 8 pouces de large et 3 pieds, soit un mètre environ, de hauteur. L'ensemble du massif sera construit en pierre de liais; il aura pour décoration des pilastres et des plaques de marbre noir appliquées contre les faces latérales et portant les nouvelles inscriptions rédigées par les religieux. L'ancienne effigie du XI^e^ siècle doit être placée par les soins de Bourdin sur le monument avec une saillie de deux pouces environ. Les deux bouts du tombeau porteront les écussons du roi et du monastère. Malheureusement le texte offre ici une lacune et ne dit pas quelles armoiries les religieux attribuèrent au roi Childebert. Pour l'exécution de ce travail, le sculpteur recevra la somme de 400 livres en argent, en sus de dix morceaux de pierre de Tonnerre retirés de la chapelle Saint-Symphorien. Il s'engage à terminer le tombeau avant le 20 décembre, c'est-à-dire pour l'anniversaire

1. Germain Brice, éd. de 1752, t. III, p. 303. — Piganiol, t. VIII, p. 23 et 24. On peut consulter aussi l'*Histoire de Paris* de Félibien, I, 31.

Digitized by Google

de la mort du roi, qui tombe le 23 du mois. D'après la date des acomptes payés les 16 novembre et 24 décembre 1656 et le 13 janvier suivant, le délai fixé pour l'achèvement du travail parait n'avoir pas été dépassé.

« Ce Michel Bourdin, qui traite avec le prieur de Saint-Germain-des-Prés en 1656, n'est pas un inconnu. Fils d'un sculpteur qui portait aussi le nom de Michel, et dont l'ouvrage le plus connu était le tombeau de Louis XI, il naquit, suivant Jal, le 8 novembre 1609. Il signait, en 1651, la jonction de la corporation de Saint-Luc avec l'Académie royale de peinture, établie trois ans auparavant. Jal a fixé la date de sa mort, survenue le 4 août 1678. Le tombeau du roi Childebert ne fut pas le seul travail de notre artiste pour l'abbaye de Saint-Germain. Sans doute, les religieux avaient été satisfaits de l'exécution de leur commande, car, deux ans plus tard, ils lui demandaient six autres tombes, deux grandes et quatre petites, portant des inscriptions et décorées de feuilles en relief et de fleurs de lis. Le marché passé le 11 mai 1658 ne dit pas à quels personnages étaient destinées ces six tombes en pierre de liais. Cependant, avec le plan de l'église publié dans Dom Bouillard et qui indique l'ancienne et la nouvelle situation des tombeaux du chœur, on arrive à déterminer avec certitude les princes ou princesses qui occupaient les six tombeaux déplacés en 1658. C'étaient Frédégonde, Childeric Ier, Childeric II, Bilihilde et Dagobert, Clotaire II, Bertrude. Placés autrefois derrière l'autel principal, ils furent disposés symétriquement le long de la balustrade du chœur en avant de cet autel, trois de chaque côté.

« Les religieux avaient sans doute dans la chapelle Saint-Symphorien, située sur le flanc droit du porche, un approvisionnement considérable de matériaux. Déjà ils avaient autorisé Bourdin à y prendre la pierre nécessaire pour le nouveau monument de Childebert. C'est encore à cette réserve qu'ils empruntèrent les matériaux des six nouvelles tombes royales. Le sculpteur de son côté s'engageait à livrer le travail complètement terminé à la Toussaint pour la somme de 1,150 livres. Peut-être avait-il obtenu un délai de plusieurs

Digitized by Google

mois ou même d'une année, car il ne reçut le premier acompte que le 16 février 1659 et le solde le 19 octobre suivant.

« Les tombes de Saint-Germain-des-Prés partagèrent sous la Révolution le sort de tous les monuments des églises de Paris. Un atelier de salpêtre ayant été installé dans le vieux sanctuaire, le ministre de l'intérieur ordonna, au mois de février 1794, l'enlèvement de tous les objets d'art qui se trouvaient dans l'abbaye. Le déménagement des tableaux, des colonnes et des statues commença le 6 mars et dura plus d'un mois. Le dépôt des Petits-Augustins reçut l'ancienne effigie de Childebert; les ornements ajoutés par Michel Bourdin disparurent alors, ainsi que les inscriptions, « détruites, dit Lenoir, par les malveillants. » Les autres tombes, érigées en 1658, périrent vraisemblablement à cette époque. L'effigie de Childebert figure déjà sur un catalogue manuscrit présenté par Lenoir, le 16 août 1794, à la Commission temporaire des arts, et qui vient d'être publié pour la première fois dans les *Archives du Musée des Monuments français*. Lors de la dispersion de ce Musée, ce qui restait du tombeau de Childebert, c'est-à-dire le bas-relief du roi, fut attribué à la basilique de Saint-Denis par l'ordonnance royale du 24 avril 1816 et y fut transféré peu de temps après. Quant aux travaux de sculpture exécutés en 1656 et en 1658 par Michel Bourdin pour le chœur de Saint-Germain-des-Prés, ils n'étaient connus que par les descriptions sommaires, et en certains points incomplètes, des anciens historiens. Cette perte ne laisse pas que d'ajouter quelque intérêt, semble-t-il, aux deux marchés dont voici le texte :

1656.

« *Devis des ouvrages de sculpture et architecture qu'il convient faire et poser dans le cœur de l'eglize de l'abay de S. Germain des Prez pour la sepulture et tumbeau du Roy Childebert.*

« Premierement, sera faict partye pierre de lierre et partie marbre encrousté un tumbeau quy sera posé sans faire de

Digitized by Google

fondation sur le pavez à rez de chaussée, lequel aura de longeur par sa cornice d'an hault par son plus long, huict piet deux pouce et par son plus large, trois piet huict pouce, et de haulteur, depuis l'amortisement sur rez de chaussée jusque au hault de la plinte de mabre noir, trois piet.

« Sera faict et posé sur rez de chaussée de pierre de lierre une baze ou cornice pousé de moulure orné d'un socle, et une doucine entre deux filet, quy aura de haulteur six pouce et demy, et de longeur huict piet un pouce, et portera par sa face de devant son ranvoy et retour d'un pouce, le tout ou environ, et sera faict de plusieurs piesses, et aura de lit avan la sailye de la moulure environ huict pouce.

« Plus, au desus sera faict et posé le corps du tumbeau de pierre de lierre, la longeur et largeur suivant la baze et cornice du bas, ledict corps portera son ranvoy et retour entre les deux pilastres d'un pouce, comme il est dict ci-devant, et seront couronné d'un filet et talon renversé quy portera son ranvoy comme les pilastre, qui auront de largeur environ onze pouce, et seront orné de mabre, comme il paroist au deseing, savoir, dans le milieu d'un rong de mabre noir ou blanc et noir, et au desus et desoubz de mabre blanc et rouge, et pareilement aux trois autres de mesme, le tout de mabre enquastré dans listel de pierre quy paroist au deseing.

« Plus, entre les deux pilastre des deux face de la longeur du tumbeau sera faict de pierre de lierre une bande et lizierre, dans lequel melieu sera mis une table d'atente de mabre noir encrousté qui sera polye pour graver et dorer les inscriptions quy seront donné au sculpteur pour et à la mémoire de feu roy Childebert, et, de l'autre côté, celle de la Royne, ou femme, laquel table de mabre aura de longeur cinq piet moins un pouce, et de haulteur dix neuf pouce le tout ou environ le corps du tumbeau aura de haulteur vingt deux pouce et par son neu trois pouce le tout, ou environ.

« Plus, au desus dudict corps du tumbeau sera faict la simaize et cornice du desus quy sera faicte de pierre de lierre orné d'architecture et moulure, comme il est montré sur le deseing, laquel cornice aura de longeur par son plus long huict piet deux pouce, et par son plus large trois piet

Digitized by Google

huict pouce. Ladict cornice sera faict de quatre piesses, sy faire ce peut, et oultre la salye des moulure aura de lit trois pouce, ladicte cornice aura de hauteur environ six pouces. Dans le melieu duquel sera mis la tumbe où est la figure et représentation du feu Roy Childebert quy estoit cy devant dans le cœur de ladicte eglize, quy sera posee par le sculpteur, laquel tumbe salira au desus dudict tumbeau de deux pouce. Et sur ledict tumbeau et aux pourtour de ladicte tumbe sera mis un istel en forme de pelinte d'un pouce de haulteur et de saillye ausy d'un pouce, de mabre noir ou blanc et noir, qui faict l'amortisement dudict tumbeau, sauf le reste qui salira de la vielle tumbe quy paroistera.

« Plus, sera mis et sculpté par les deux bout du tumbeau les armes de pierre, à l'un des bout seront ceux du Roy Childebert ornez d'un cartoche, escusons, palme, couronne, ainsy et comme il seront donné aux sculpteur; dans l'ecuson seront..... la couronne avec..... Et à l'aultre bout les armes du monastere, quy est ausy un cartoche, un escuson, palme, couronne, mitte et crosse, dans l'ecuson seront..... lequel cartoche auront de haulteur deux piet deux pouce et de largeur environ deux piet, il paroistera aussy des mabre noir et blanc et rouge, comme il est marqué sur le deseing au bout du tumbeau.

« Nous, soubsigné, moy Michel Bourdin, m^e^ sculpteur et peintre à Paris, demeurent rue Tizeranderye, paroisse Saint Jean en Greve, et promis au reverand pere don Bernard Audebert, prieur de l'ebaye de Saint Germain des Prez, et don Jean Barez, depositaire, de leur faire et parfaire bien et duement au dire d'ouvrier et gens à ce conoisant le tumbeau du Roy Childebert, suivant le deseing parafé de nous et suivant le devis cy desus esquerist, et rendre le tout posée en place dans le cœur de ladicte abaye au lieu qu'il sera montré audict Bourdin le vinctiesme jour de decembre prochain venant, le tout moyenant la somme de quatre cens livres en argent et de dix morseau de pierre de Tonnerre, tel qu'il sont dans la chapelle de Saint Siforien de laditte abaye, à quoy nous sommes convenu, laquel somme sera payée par les susdicts sieur audict Bourdin, scavoir à la Toussaint la

Digitized by Google

somme de deux cent livres, et le reste à la livraison. Faict à la dicte abaye ce quatriesme octobre mil six cent cinquante six.

« (Signé :) F. Bernard Audibert, prieur. — Bourdin. Jean Barré, depositaire.

« Ce jourd'huy, seiziesme jour de novembre mil six cens cinquante six, je soubsigné, confesse avoir receu de reverend pere don Jean Barré, depositaire de l'abaye de Saint Germain des Prez, la somme de deux cens livres, à valloir sur une somme plus notable entre nous convenue suivant le marché ci desus faict et signé de nous pour le tumbeau du Roy Childebert, de laquel somme je promet en tenir conte sur est à moins de la somme de quatre cens livres porté par le marché faict le jour et an que dessus, en l'abaye de Saint Germain des Prez les Paris.

« (Signé :) Bourdin.

« De plus, le vincq quatriesme decembre mil six cens cinquante six, j'ay receu cent livres à valloir sur le marché comme desus.

« (Signé :) Bourdin.

« Plus, le treiziesme jour de janvier mil six cens cinquante sept, j'ay receu la somme de cent livres pour le reste et parfaict payement suivant le marché cy desus, dont je me tient content.

« (Signé :) Bourdin. »

(Archives nationales, L 753.)

1658.

« *Marché fait avec Michel Bourdin, m^e sculpteur et peintre, pour six tombeaux de pierre dans l'église de Saint Germain des Prés.*

« Je soubsigné, Michel Bourdin, maistre sculpteur et peintre à Paris, promet au reverend père dom Bernard Audebert, prieur de l'abbaye de Saint Germain des Prez, et dom Jean Barré, dépositaire, leurs faire et parfaire bien et due-

Digitized by Google

ment au dire d'ouvriers et gens à ce cognoissans, six tombeaux de pierre de lierre, scavoir, deux grands et quatre plus petits et moyens, suivant le desseing et profil paraphé et tracé en grand dans la chapelle de Saint-Simphorien, et conformément à la largeur et longueur des tombes desjà faictes, à la réserve de deux qu'on assujettira à la place, ainsy que l'on conviendra; lesquelz tombeaux se verront de trois faces jusques aux tombes de dessus quy porteront leurs moulures de quatre faces, ainsy qu'ils sont tracez sur le desseing, lesdits tombeaux seront faicts de deux assiettes contre la tombe, dont la premiere fera le socle d'une pièce par la face de devant, tant pour la longueur que haulteur, et la seconde le vase aussy tout d'une pièce par devant, tant pour la longueur que la haulteur, outre les retours des deux bouts de la mesme pierre quy aura de lict et assiette par dessoubz autant qu'il en sera besoing pour empescher ce quy est en saillye de verser en dehors de son propre poidz, en sorte que ladicte pierre se puisse tenir d'elle mesme sur son lict, si faire se peut. Les deux bouts desdicts tombeaux seront faicts, tant pour la premiere que seconde assiette de chacun, une pierre avec les retours nécessaires du costé du balustre de chacque assiette, tous lesquels tombeaux seront placez sans fondation sur le pavé à la place et façon quy sera désigné par lesdits religieux, le derrier des tombeaux du coste du balustre sera faict et construict de pierre de taille bien joinctive et en forme de vazes pareils à ceux de devant avec autant de saillie que la place le permettera, pour quoy faire il sera fourny par lesdicts religieux la pierre quy est dans la chapelle de Saint Simphorien, quy m'a esté monstré et que j'ay accepté, sans que les religieux soient tenus d'en fournir d'autres. Sur les vazes de tous lesdicts tombeaux sera faict en relief des foeilles et fleurs de lis de mesme grandeur plus ou moins conformément à la largeur et longueur des dicts tombeaux. Seront aussy gravez les inscriptions sur chacque tombeau au lieu, place et façon de lettres quy sera désigné par lesdicts religieux; sera en outre gravé sur trois desdictes tombes le traict des representations, ainsy qu'il sera pareillement designé par lesdicts religieux, et en cas qu'en net-

Digitized by Google

toyant et posant les moulures des tombes, suivant le desseing, il se trouve quelques deffaux de pierres, ils seront reparez, promettant ausdits religieux de travailler incessamment pour rendre le tout fait et posé à mes frais et despens, et fournir le fer, plastre, pierres et toutes autres choses necessaires dans le jour et feste de la Thoussainctz de la presente année, à la charge toutesfois de poser tous les tombeaux au fur et mesure qu'ils seront faits, le tout moyennant le prix et somme de 1150 livres tournois que lesdicz reverendz peres ont promis me payer au fur et mesure que lesdits tombeaux seront travaillez et posez en leurs places. En foy de quoy j'ay soubzsigné le present marché avec lesdicts reverendz peres. Faict en doubles ce jourdhui unzeiesme may mil six cens cinquante huict.

« Le dessein paraffé est demeuré entre les mains dudit Bourdin pour le représenter touttes fois et quant.

« (Signé :) Jean Barré, dépositaire,
Bourdin. »

(Suivent huit reçus de Bourdin des différents acomptes versés du 16 février 1658 au 19 octobre 1659.)

M. Ravaisson-Mollien, membre résidant, fait de nouvelles observations sur le buste de Jupiter Trophonius et sur la question débattue précédemment entre lui et MM. Saglio et Collignon, à propos de la coiffure du dieu.

M. Cournault, associé correspondant national, communique une statuette de bronze et divers autres objets du même métal, provenant de tumulus des environs de Nancy.

Séance du 16 Mars.

Présidence de M. A. Héron de Villefosse, président.

Ouvrages offerts :

Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc, 2e série, t. VI. Bar-le-Duc, 1887, in-8°.

Digitized by Google

Proceedings of the american philosophical Society held at Philadelphia, t. XXIII, décembre 1886. In-8°.

Bouchot et Fleury. *Inventaire des dessins et estampes relatifs au département de l'Aisne, recueillis et légués à la Bibliothèque nationale.* Paris, Hachette, 1887, in-8°.

Bremond d'Ars (Anatole de). *Allocution à la Société archéologique de Nantes.* Nantes, 1887, in-8°.

Dangibaud (Ch.). *Le Père de Bérulle et les Carmélites de Saintes*, 1622. In-8°.

— *Le présidial de Saintes. Raymond de Montaigne, lieutenant général et président*, 1568-1637. Paris, 1881, in-8°.

— *Notes sur les potiers, faïenciers et verriers de la Saintonge.* Saintes, 1884, in-8°.

Saurel (l'abbé Ferdinand). *Clairier, véritable emplacement d'Aeria.* Paris, 1887, in-8°.

Correspondance.

M. Dangibaud, présenté par MM. Aubert et de Barthélemy, écrit pour solliciter le titre d'associé correspondant national à Saintes (Charente-Inférieure). Le président désigne MM. de Montaiglon, Longnon et Mowat pour former la Commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. Bouchot, présenté par MM. Duplessis et Ulysse Robert, écrit pour poser sa candidature à la place de membre résidant, laissée vacante par la mort de M. O. Rayet. Le président désigne MM. Molinier, G. Bapst et E. Babelon pour former la Commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Petit, associé correspondant national, communique à la Compagnie la copie de chartes du XIII^e^ siècle trouvées dans les archives de Saône-et-Loire et relatives à la fondation de l'abbaye de Saint-Serge de Giblet, en Syrie.

Digitized by Google

La communication de M. Petit est renvoyée à la Commission des impressions.

M. le baron de Baye, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« J'ai déjà eu l'honneur de vous entretenir des petites croix formées d'une mince feuille d'or unie, découvertes dans les sépultures barbares de Testona, de Chiusi, de Cantacucco en Italie et de Piedicastello dans le Trentin.

« Aujourd'hui je désire vous soumettre les dessins d'une série de croix de la même contrée, de la même période, du même métal, ayant servi au même usage, mais d'un intérêt beaucoup plus considérable à cause de leur ornementation obtenue par un estampage.

« Les croix qui figurent sous les numéros 1 et 2 proviennent du groupe de sépultures de Cellore d'Illasi, province de Vérone, qui a fourni des umbos, des scramasaxes très caractéristiques. Les ornements de ces deux croix se rapprochent de ceux qui couvrent certaines boucles de ceinture, burgondes et franques, principalement celles en fer incrusté d'argent.

« La croix n° 3 a été découverte à Civezzano, dans le Trentin, au milieu d'une importante sépulture qui contenait des armes. Elle est la plus grande de toutes celles que nous connaissons. Le natté perlé qui forme en partie son ornementation se retrouve assez fréquemment sur les bijoux francs.

« La croix n° 4 provient des environs de Turin. Les sujets qui la décorent appartiennent à l'art byzantin, mais sont exécutés d'une façon barbare. Le travail ressemble à celui des monnaies dites bractéates.

« La croix n° 5 a été retirée d'une sépulture, à Lavis près de Trente. On y lit cette inscription placée à gauche de la tête qui orne la partie centrale : C. N. C. IFFO. Ce nom, d'origine germanique, se retrouve aussi sur le revers d'une monnaie d'un des deux rois lombards ayant porté le nom d'Aribert, sur lequel on voit : IFFO GLORIVOSO DVX †. Cette monnaie semble dater la croix de Lavis, qui appar-

Digitized by Google

tiendrait à la seconde moitié du VII^e siècle ou aux dix premières années du VIII^e, Aribert I^er ayant régné de 653 à 660, et Aribert II de 701 à 712.

« Il me reste à vous signaler deux croix dont je viens de recevoir les dessins. Elles rentrent bien dans la même série. L'une a été trouvée avec des armes dans une tombe aux environs de Milan. Elle appartient au Musée national germanique de Nuremberg. L'autre provient de Cividale et enrichit le musée de cette ville. Des nattés perlés finissant en tête de serpent forment la décoration de ces deux croix.

« Il nous a été permis jusqu'à ce jour de constater la présence de quatorze de ces croix dans les sépultures barbares de l'Italie, et généralement elles accompagnaient la dépouille d'un guerrier. »

M. Courajod, membre résidant, présente un moulage qui reproduit la tête de la statue en marbre de Charles d'Anjou, comte du Maine, dont le tombeau se trouve dans la cathédrale du Mans, dans la chapelle des Fonts. Cette statue, attribuée à Laurana, offre cependant cette particularité que la tête ne ressemble pas à celle de la médaille de Charles d'Anjou dont Laurana est certainement l'auteur, et qui est conservée au Cabinet de France.

M. Charles Ravaisson, membre résidant, fait une communication sur une lettre adressée par Léonard de Vinci à Louis le More et sur des feuillets de la collection His de la Salle attribués à Verocchio ; certains de ces feuillets appartiennent, selon M. Ravaisson, à Léonard de Vinci.

M. de Geymüller, associé correspondant étranger, fait observer que les mots mis à rebours en deux endroits d'un dessin de Verocchio sont très probablement de la main de Léonard de Vinci.

M. Courajod présente quelques observations sur le même sujet et constate les heureux résultats obtenus par M. Ravaisson à la suite des recherches qu'il a faites avec un si grand soin.

M. Mowat, membre résidant, attire l'attention de la Com-

Digitized by Google

pagnie sur l'armement des guerriers de Darius figurés sur les grandes frises récemment découvertes en Susiane, notamment sur la partie inférieure de la lance, et rappelle à ce sujet la communication qu'il a faite précédemment sur la bouterolle à ailette des épées gauloises.

M. Héron de Villefosse, président, communique, de la part de M. J. Berthelé, associé correspondant national à Niort (Deux-Sèvres), le dessin d'un bas-relief en pierre récemment découvert à Rom par M. Blumereau, notaire dans cette localité. Ce bas-relief est brisé en trois morceaux qui s'ajustent très exactement; un quatrième fragment, d'ailleurs peu important, appartenant à la partie inférieure de la sculpture, n'a pas été retrouvé. Au centre est représentée de face une tête barbue, aux cheveux abondants et bouclés; cette tête est entourée d'un cadre rond, assez large, décoré lui-même d'une série de petits boucliers d'amazones (*peltae*). Ce médaillon est inscrit dans un encadrement carré, à large bordure plate; dans les vides laissés entre le cadre rond et le cadre carré figure, à chaque angle, une rosace. Les dimensions de la pierre sont de 0m77 au carré.

M. Héron de Villefosse communique ensuite à la Société les dessins de quelques fragments de terre cuite découvèrts à Carthage par le R. P. Delattre et conservés aujourd'hui dans le musée installé près de la chapelle Saint-Louis par les soins de ce zélé et consciencieux explorateur. Le plus grand, dont il ne reste que la moitié supérieure, mesure, dans son état actuel, 0m12 de hauteur; les autres sont plus petits.

Ces terres cuites, dont aucune ne nous est parvenue intacte, représentent un personnage, de face, imberbe et jeune dans l'une, barbu et âgé dans les autres; ce personnage semble avoir été assis. Il est coiffé d'un bonnet grec, en forme d'œuf, une sorte de *pileus*, assez semblable au bonnet dont est coiffé Ulysse. Ce bonnet diffère un peu dans chaque figurine. De la main gauche le personnage porte sur son épaule une hachette fortement emmanchée, dont le fer affecte la forme

Digitized by Google

d'une *pelta;* il tient la main droite levée à la hauteur de l'épaule, la paume en dehors, comme les figures qui décorent les stèles puniques de Carthage. Sur un des exemplaires il est vêtu d'une tunique collante, bordée de larges bandes d'une étoffe différente, et le bonnet est entouré à sa base par un double bourrelet; sur le même fragment, à

droite et à gauche de la figure principale, on aperçoit le haut de deux autres bonnets (?) placés en contre-bas, et qui devaient appartenir à des figures moins importantes; l'un d'eux fait penser aux tiares cornues des sculptures assyriennes. Ces fragments paraissent être les débris de petites stèles votives et appartenir, par leur style et leur caractère, à un culte d'origine orientale.

MM. S. Reinach et Babelon ont publié dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1886, p. 29, pl. II, un fragment de terre cuite provenant aussi de Carthage, et qui paraît tout à fait parent de ceux que signale le P. Delattre. Il occupe sur la planche II de leur mémoire la quatrième place du premier registre.

Digitized by Google

Séance du 23 Mars.

Présidence de M. Héron de Villefosse, président.

Ouvrages offerts :

Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais, année 1886, 1er-3e trimestre. Fontainebleau, 1886, in-8°.

Annuaire des bibliothèques et des archives pour 1887. Paris, 1887, in-8°.

Atti della reale Accademia dei Lincei, ann. CCLXXXIV, série IV, t. XII, fasc. 3. Rome, 1887, in-4°.

Bulletin de la Société de Borda, XIIe année, 1887, 1er trimestre. Dax, 1887, in-8°.

— *de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1886, 4e trimestre. Poitiers, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XIV, livr. 1. Périgueux, 1887, in-8°.

Bollettino delle opere moderne stranieri acquistate dalle biblioteche publice governative del regno d'Italia. Rome, 1887, in-8°.

Mély (F. de). *Les inventaires de l'abbaye de Saint-Père-en-Vallée de Chartres.* Paris, 1887, in-8°.

Van Robais. *La coupe chrétienne en verre d'Homblières et la seille funéraire de Miannay.* Abbeville, 1887, in-8°.

Correspondance.

M. de Mély, présenté par MM. de Barthélemy et Corroyer, et M. Durrieu, présenté par MM. de Barthélemy et Courajod, écrivent pour poser leur candidature à la place de membre résidant laissée vacante par la mort de M. O. Rayet; les commissions chargées de présenter des rapports sur les titres scientifiques des candidats seront composées : pour M. Mély, de MM. A. de Montaiglon, Pol Nicard et Guiffrey; pour M. Durrieu, de MM. de Boislisle, Saglio et Thédenat.

Travaux.

M. Molinier, membre résidant, présente le second volume

Digitized by Google

de l'ouvrage de M. Paul Durrieu, intitulé *les Archives angevines de Naples*. Ce second volume termine un travail qui fait le plus grand honneur à notre école française de Rome et ne le cède pas en intérêt au premier. Il contient notamment une liste de plus de 4,500 noms de personnages français ayant été à Naples sous le règne de Charles Ier d'Anjou; tous les historiens trouveront là des renseignements très précieux sur de nombreuses individualités appartenant à toutes les provinces de France, même à la Lorraine. Des noms d'artistes figurent également dans cette liste; parmi ces derniers, il convient de citer l'architecte Pierre d'Angicourt que l'on voit fréquemment figurer dans les Comptes de construction de cette époque et sur lequel M. Durrieu prépare une étude complète. En un mot, l'ouvrage de M. Durrieu ne laisse rien à désirer : ce sera un guide toujours sûr pour ceux qui voudront explorer les archives de Naples, encore si mal connues.

M. Ch. Ravaisson-Mollien, membre résidant, communique quelques observations relatives à l'écriture de François Melzi et émet l'opinion que la lettre de Léonard de Vinci à Ludovic le More, de 1483, celle datée de Modène, du 18 septembre 1507, et quelques textes de l'Atlantique ne sont pas de la main de Léonard de Vinci.

M. Müntz, membre résidant, fait une objection tirée de l'âge de Melzi, qui serait né en 1498 et non en 1503. M. de Geymüller fait également observer que la ressemblance des écritures contemporaines rend cette attribution très hypothétique.

M. Ch. Ravaisson insiste sur l'opinion qu'il a émise et qu'il maintient.

M. Nicard, membre résidant, signale un ouvrage de M. Bertolotti, publié à Mantoue en 1886, sous le titre : *Artisti francesi in Roma nei secoli XV et XVI*. Cet ouvrage signale la présence à Rome, du XVe au XVIIe siècle, d'un grand nombre d'artistes français et donne des renseignements précieux sur leurs travaux, notamment sur ceux du Poussin.

Digitized by Google

A la prière de ses confrères, M. Nicard promet de reprendre, avec plus de développements, cette intéressante communication.

Séance du 30 Mars.

Présidence de M. A. Héron de Villefosse, président.

Ouvrages offerts :

Archiv für Oesterreichische Geschichte, t. XVIII. Vienne, 1886, in-8°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, VIIIe année, n° 6. Paris, 1887, in-8°.

— *de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure*, t. VII, livr. 1. Rouen, 1886, in-8°.

— *de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, avril, 1887. Chartres, in-8°.

— *d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers*, publié par l'abbé Ulysse Chevallier, VIIe année, octobre-décembre, 1886; VIIIe année, janvier, 1887. Valence, in-8°.

Fontes rerum austriacarum. Oesterreichische Geschichts-quellen. Vienne, 1885, in-8°.

Mémoires de l'Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens, IVe série, t. I. Amiens, 1886, in-8°.

— *de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, année 1887. Chartres, 1887, in-8°.

— *de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher*, t. XI. Blois, 1886-87, in-8°.

Revue africaine, XXXe année, septembre-octobre, 1886. Alger, 1886, in-8°.

Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften; philosophische-historische Classe, t. CX, livr. 11.

Chevalier (Ulysse). *Compte de Raoul de Louppy, gouverneur du Dauphiné.* Romans, 1886, in-8°.

Guiffrey (Jules). *La tapisserie de la chaste Susanne, avec une introduction* par Paul Marmottan. Paris, 1887, in-4°.

Digitized by Google

VALETTE (René). *Profils vendéens. Mgr Henri-Victor de Lespinay.* Fontenay-le-Comte, 1887, in-8°.

— *Recherches historiques sur la Vendée. Le théâtre à Fontenay*, in-8°.

Travaux.

M. le Président annonce à la Société que M. E. Saglio vient d'être élu membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il félicite notre confrère de cette haute distinction, juste récompense de ses travaux, dont l'honneur rejaillit sur notre Compagnie.

M. le Président présente un ouvrage intitulé : *La tapisserie de la chaste Susanne*, par MM. Guiffrey et P. Marmottan.

M. Saglio, membre résidant, dépose sur le bureau un exemplaire de son mémoire sur *Polyphème.*

M. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, fait une communication sur les noms géographiques de la France et sur leur importance pour l'étude des langues parlées par les diverses populations qui ont habité notre pays.

M. Longnon, membre résidant, à propos de cette communication, fait quelques observations sur certains noms géographiques du département du Doubs qui méritent une attention particulière.

M. Flouest, membre résidant, présente une bague sigillaire, en or fin, de l'époque mérovingienne et d'une rare beauté.

Elle paraît avoir été recueillie dans la sépulture d'une femme sur le territoire de Saint-Montant, commune méridionale du département de l'Ardèche, au voisinage du Rhône, en un lieu où la tradition affirme qu'il a existé un centre d'habitations, dit de Saint-Pierre, détruit au cours d'une invasion barbare après la chute de l'empire romain.

Un dessin très exact dispense de donner une description minutieuse de cette bague.

M. Flouest fait successivement remarquer :

L'importance exceptionnelle du chaton et l'élégance de son

Digitized by Google

agencement octogonal, avec groupes de ces mignonnes perles d'or employées presque aussi souvent que les filigranes et les grènetis dans la composition des parures mérovingiennes;

La gravure du cachet, dont le style est si conforme à celui des monétaires mérovingiens;

La valeur démonstrative du motif ornemental des montants de l'anneau où se montrent, avec leurs grands yeux ronds, les têtes crocodiliennes de ces dragons fantastiques, moitié serpents, moitié poissons, qui apparaissent assez fréquemment dans les produits de la joaillerie mérovingienne.

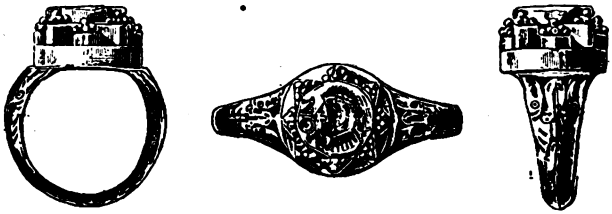

Les trois lettres N O N, profondément gravées au-devant du profil qui est l'élément principal du *signum*, et du côté opposé à la petite croix pattée, accessoire ordinaire des cachets et des monnaies de l'époque, constituent évidemment la syllabe initiale du nom de la personne pour qui l'anneau fut exécuté. Elles remplacent le monogramme que l'on préférait quelquefois à la reproduction d'une tête humaine ou à la figuration d'un animal. Peut-être pourrait-on découvrir ce nom en compulsant les anciens cartulaires de la région. C'est affaire aux paléographes locaux. Ce nom, d'après les relevés fournis par l'étude des inscriptions funéraires ou des monuments numismatiques antérieurs aux temps carolingiens, doit être assez voisin de ceux de *Nonnita*, plusieurs fois rencontré à Trèves et à Saint-Acheul; de *Nonnusus*, figurant sur une stèle de la crypte de Saint-Irénée, à Lyon; de *Nonnitus*, qui fait partie de la légende de monnaies découvertes à Agen, à Amboise; de *Nonnus*, lu dans les mêmes conditions à Châlon-sur-Saône et à Melle.

Digitized by Google

M. Mowat, membre résidant, signale à la Compagnie le fait regrettable que l'administration de la Monnaie jette souvent à la fonte des monnaies et des bijoux antiques qui n'ont pas été soumis à l'examen de personnes compétentes; il demande par quel moyen on pourrait remédier à cet état de choses.

M. le Président fait observer que le conservateur du musée de l'Hôtel des Monnaies est très compétent pour faire un choix judicieux parmi les objets présentés. Il croit que les faits dont parle M. Mowat sont excessivement rares; il rappelle que l'ancien conservateur de ce musée, M. Clérot, a sauvé ainsi de la destruction un grand nombre de bijoux et de monnaies antiques dont l'intérêt était incontestable.

M. Cournault, associé correspondant national, présente un objet en pierre dure qui a l'apparence d'une hache à deux tranchants et qui a été trouvé à Bains (Vosges).

M. Flouest pense que cet objet est un ornement figuratif ou un attribut d'une statue antique.

M. Frossard, associé correspondant national, reconnaît que la matière de l'objet présenté par M. Cournault est du quartzite rose.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 2e TRIMESTRE DE 1887.

Séance du 6 Avril.

Présidence de M. Héron de Villefosse, président.

Ouvrages offerts :

Atti della reale Accademia dei Lincei, ann. CCLXXXIV, série IV, t. III, fasc. 4. Rome, 1887, in-4°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, VIIIe année, n° 7. Paris, 1887, in-8°.

Digitized by Google

— *de l'Académie d'Hippone,* n° 22, fascicule 1. Bone, 1887, in-8°.

— *de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg*, t. XXXI. Pétersbourg, 1887, in-4°.

— *de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. VI, livr. 4. Saintes, 1887, in-8°.

— *historique de la Société des Antiquaires de la Morinie.* Janvier-mars 1887. Saint-Omer, 1887, in-8°.

Congrès archéologique de France, 52e session tenue en 1885 à Montbrison par la Société française d'archéologie. Paris, 1886, in-8°.

Journal des Savants, février-mars 1887. Paris, in-4°.

Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst, t. VI, n° 1. Trèves, 1887, in-8°.

Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, VIIIe série, t. VIII. Toulouse, 1886, in-8°.

Revue de Comminges, t. III, 1887, 1er trim. Saint-Gaudens, 1887, in-8°.

— *de l'Afrique française*, VIe année, mars 1887, in-8°.

— *Savoisienne*, nouvelle série, t. XI, février-mars 1887, in-8°.

The american journal of archaeology and of the history of fine arts, t. XI, n° 1. In-8°.

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, t. VI, livr. 1. Trèves, 1887, in-8°.

Backlund (O.). *Comet encke*, 1865-1885. Saint-Pétersbourg, 1886, in-4°.

Koksharow (V.). *Die etwas naheren Bestimmungen der Waluwit-Krystalle von der Grube Nikolaju-Maximilianowsk.* Saint-Pétersbourg, 1886, in-4°.

Morawitz (August). *Zur Kenntniss der adephagen coleopteren.* Saint-Pétersbourg, 1886, in-4°.

Tholin et Benonville (P.). *Un château gascon au moyen âge. Le château de Madaillan* (Lot-et-Garonne). Paris-Agen, 1887, in-8°.

Wild (H.). *Bestimmung der inductions officienten von Stahlmagneten.* Saint-Pétersbourg, 1886, in-4°.

— *Der magnetische bifilar Theodolit.* Saint-Pétersbourg, 1886, in-4°.

Digitized by Google

Correspondance.

M. le lieutenant Marius Boyé, présenté par MM. de Barthélemy et de Villefosse, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Castelnaudary. Le président désigne MM. Mowat, Flouest et Aubert pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. le directeur de l'École des lettres d'Alger remercie par lettre la Société d'avoir accordé à l'École d'Alger l'envoi de ses publications.

Travaux.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. Flouest lit un rapport favorable sur la candidature de M. Millescamp au titre d'associé correspondant. On procède au vote, et M. Millescamp, ayant obtenu le nombre des suffrages exigés par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Versailles.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. Babelon lit un rapport favorable sur la candidature de M. Cumont au titre d'associé correspondant étranger. On procède au vote, et M. Cumont, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant étranger à Bruxelles.

M. Xavier Brouner, artiste peintre à Sarguemine, signale à la Compagnie une statuette de style gothique en bois de poirier, dont il envoie la photographie.

M. l'abbé Thédenat donne lecture d'une lettre de M. de Laigue, consul de France à Florence, associé correspondant national, sur des fouilles récemment exécutées à Florence :

« La Compagnie sait peut-être que, surtout dans un but d'assainissement, de grands travaux ont été décrétés pour

Digitized by Google

ouvrir, aérer et transformer le centre de Florence. Datant de la période primitive du moyen âge, formé de ruelles étroites, sombres et sales, ce quartier, compris entre les rues *Tornabuoni*, *Cerretani*, *Calzaioli* et *Porta Rossa*, constitue en effet un danger permanent pour la santé publique.

« Ces travaux sont donc décidés, en principe, depuis longtemps déjà, mais, en fait, ils ne paraissent pas devoir commencer de sitôt.

« Aussi, comme, de l'avis des archéologues, la Florence romaine, sur laquelle on n'a pour ainsi dire point de renseignements, s'élevait en partie dans la zone où devront s'effectuer les terrassements, la *Società Colombaria*, dont le zèle pour l'antiquité est connu, résolut de tenter à ses frais et risques quelques essais de fouille sur la place du *Mercato Vecchio*. Une commission spéciale fut élue sous la direction du Président même de la Société, le prince Thomas Corsini, et les déblais furent ouverts.

« De fait, si l'on tient compte de la pénurie complète de vestiges primitifs, on peut considérer que cette première tentative a été heureuse et encourageante.

« Une tranchée ayant été pratiquée, on découvrit un édifice romain qui devait se trouver à l'angle des deux grandes artères de la cité.

« L'édifice remis au jour est pavé de grandes dalles de marbre aujourd'hui toutes brisées, mais permettant de constater un agencement fort soigné. La proportion de chaque dalle est d'environ un mètre superficiel, le jointissage en est opéré avec une technique excellente et l'*opus* repose sur une couche de mortier sablonneux.

« En continuant la fouille vers le sud, on n'eut pas de peine à découvrir la fin du dallage et le mur d'angle formant appui à la construction, tandis que l'autre partie des substructions devra plus tard être recherchée sous la *via Callimara*.

« L'état d'usure où sont les marbres, non moins que la situation des constructions, portent à croire qu'il s'agit d'un édifice public, basilique ou portique, auquel M. Milani assigne l'époque du 1er ou du IIe siècle de notre ère.

Digitized by Google

« Comme objets propres à fixer cette date d'une façon sûre, on n'a toutefois rien trouvé, puisque les trois monnaies romaines très frustes que l'on a rencontrées sont l'une de Constantin et les deux autres de quelque empereur du IVe ou Ve siècle.

« Quoi qu'il en soit, il a semblé que la Compagnie attacherait quelque intérêt à connaître les premiers résultats d'investigations faites sur le territoire de ce municipe que Florus qualifie de *splendidissimum*, mais auquel Willmans n'a pas osé attribuer formellement l'inscription publiée par lui sous le numéro 884 et par Orelli sous le numéro 686. »

M. le comte de Marsy, associé correspondant national, offre à la Compagnie un plan de l'ancienne ville de Compiègne, exécuté par les soins de la Société historique de cette localité.

M. Rey, membre résidant, communique deux chartes relatives à l'abbaye du Mont-Sion, à son transfert de Jérusalem à Acre, puis en Sicile, et enfin à Saint-Samson d'Orléans.

M. Frossard, associé correspondant national, présente la photographie d'une pierre sculptée provenant du couvent des Jacobins de Bagnères-de-Bigorre et fait la communication suivante :

« On a dit que cette pierre faisait partie du tympan de la grande porte de l'église des Jacobins, qui s'ouvrait sur la rue de l'Horloge, à l'est de la tour que les démolisseurs de 1793 ont laissée intacte; il nous semble plutôt que c'est le retable de l'autel. Après diverses vicissitudes, cette pierre est actuellement fixée dans le mur du jardin de M. Pinson, juge de paix ; elle est accompagnée de plusieurs morceaux de sculptures qui proviennent d'autres monuments.

« C'est une dalle en bonne pierre probablement tirée de la carrière de Nodvetz; elle a 1m20 de haut sur 2m40 de large, sans encadrement, et entièrement couverte de sculptures réparties en deux registres horizontaux. Chaque registre

Digitized by Google

comprend neuf niches reproduisant la même décoration architecturale.

« Toute l'œuvre est en relief, d'un travail grossier et surchargée de détails. La conservation est très remarquable.

« Il règne dans la disposition des sujets une sorte de symétrie : la place centrale du registre supérieur est occupée par la scène de la Crèche, qui donne une place prééminente à la Vierge; juste au-dessous la crucifixion fixe le regard sur le corps du Rédempteur. L'image du donateur, à l'extrémité de gauche, fait pendant avec celle de la donatrice, placée à droite; ces deux figures sont agenouillées au-dessous de l'écusson de leurs armes.

« Les armes du donateur se retrouvent sur d'autres monuments, à Asté, à Médoux, et dans notre collection. Le champ de l'écu est uni et chargé de trois flèches en pal, la pointe en bas. Ce sont les armes des vicomtes d'Asté : *de gueules à trois flèches d'or, posées en pal, la pointe tournée vers le bas de l'écu, empennées et armées d'argent.*

« L'écusson de la donatrice est écartelé au premier et au quatrième d'Asté et au deuxième et troisième uni. Une tête d'épagneul est posée de face, en dehors, sur le chef de l'écu.

« Les donateurs sont Jean III, vicomte d'Asté, et Marie de Caupène, sa femme. La charte des donations de Marie de Caupène aux Jacobins de Bagnères date de 1458. Cette dame avait reconstruit l'église d'Asté en 1453.

« Le monument est du commencement de la seconde moitié du xv^e^ siècle, quoiqu'il puisse paraître plus ancien; mais dans les montagnes la mode est toujours en retard.

« Les sujets religieux de ce monument sont traités avec barbarie et sans ordre. Le premier registre est consacré à l'évangile de l'enfance, mais la neuvième scène, qui est la Naissance de la Vierge, devrait être la première; la troisième scène, les Bergers de Bethléem, devrait être la cinquième; par contre, la cinquième, la Crèche, devrait être la quatrième; la quatrième, les Mages, devrait être la sixième; la huitième, la Présentation dans le Temple, devrait passer avant la septième, qui figure la fuite en Égypte. Dans le second registre, il y a plus d'ordre, mais trois scènes sont

Digitized by Google

déplacées : la Descente aux enfers doit précéder la Visite des saintes Femmes au tombeau et ce sujet doit être suivi de la Résurrection.

« Si imparfait que soit ce monument, il nous a semblé qu'il ne devait pas demeurer ignoré de la Société des Antiquaires de France.

« Voici les scènes représentées selon l'ordre du sculpteur : 1° la Salutation angélique ; 2° la Visitation ; 3° l'Annonciation aux Bergers ; 4° l'Adoration des Mages ; 5° La Crèche ; 6° le Massacre des Innocents ; 7° la Fuite en Égypte ; 8° la Présentation dans le temple ; 9° la Naissance de la Vierge ; 10° le donateur ; 11° l'Entrée à Jérusalem ; 12° la sainte Cène ; 13° Gethsemani ; 14° la Crucifixion ; 15° la Résurrection ; 16° les saintes Femmes au tombeau ; 17° la Descente aux enfers ; 18° la donatrice.

« De la Fuite en Égypte à l'Entrée triomphale à Jérusalem, toute la vie de Jésus manque. »

M. Rupin, associé correspondant national, envoie la photographie d'un objet en corne de renne rentrant dans la catégorie des objets appelés, à tort ou à raison, *bâtons de commandement*, et appartenant à M. Massénat.

M. Rupin donne à cette occasion quelques renseignements sur ces instruments qu'on a trouvés jusqu'ici dans les vallées de la Dordogne, de la Charente, de la Garonne, du Rhône, du Rhin et de la Meuse.

M. G. Bapst, membre résidant, entretient la Société des diamants de la couronne au XVI^e^ siècle ; à ce propos, il entre dans des développements sur le rôle de la joaillerie dans l'habillement des femmes et dans la vie privée.

Séance du 13 Avril.

Présidence de M. Héron de Villefosse, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, n° 177. Chartres, 1887, in-8°.

Jadart (Henri). *Jeanne d'Arc à Reims*. Reims, 1887, in-8°.

Digitized by Google

Monseur (Eug.). *Compte-rendu de l'ouvrage de M. Henri Gaidoz : Études de mythologie gauloise. Le dieu gaulois du soleil et le symbolisme de la roue.* (Extr. de la *Revue de l'instruction publique de Belgique*, t. XXX.) In-8°.

Travaux.

M. Müntz, membre résidant, entretient la Société des artistes employés par le pape d'Avignon, Clément VII; ce sont Jean Bisacci (Bissac), Guillaume Colombier et autres de moindre importance, maîtres de charpente, sculpteurs, fondeurs de canon, peintres, orfèvres, tapissiers, etc. Il parle ensuite du tombeau de Clément VII, détruit à la Révolution, mais dont les Bollandistes ont publié un dessin dans le *Propyleum ad acta SS. maii*. Il ne reste que le buste très mutilé de la statue couchée du pape, dont la photographie, exécutée par M. Digonnet, est présentée à la Société.

M. Caron, associé correspondant national, soumet à la Compagnie le frottis d'une obole appartenant à M. de Feligondi et décrite par M. le docteur Dourif dans les mémoires de l'Académie de Clermont-Ferrand, année 1883.

M. Dourif avait publié cet exemplaire sous le nom de Jean de Bourbon, vicomte de Château.....

+ IO : V : CAST : ..... ANO Croix.

R./. + BORBONENSIS. Château à trois tours sur un pont à trois arches?

Cette obole complète la légende de celle que M. Caron a publiée dans l'*Annuaire de la Société de numismatique* (1877, p. 465-470, vignette), et nous avons ainsi la lecture + IO : D : CAST : VILLANO.

Cette pièce ne peut avoir été émise que par Jean de Châteauvillain, seigneur de Bourbon-Lancy. M. Caron se réserve d'examiner plus à fond auquel des trois seigneurs de la maison de Châteauvillain, ayant porté le nom de Jean et ayant possédé la châtellenie de Bourbon-Lancy, peut être attribuée cette intéressante monnaie, qui nous révèle à la fois un nom de famille et un atelier jusqu'à présent incon-

Digitized by Google

nus aux numismatistes. Il se borne aujourd'hui à signaler que Simon de Luzy était châtelain de Bourbon-Lancy en 1239, ainsi qu'il résulte d'une charte du 30 mai 1239[1]; qu'il maria sa fille Jeanne avec Jean de Châteauvillain[2] avant 1259 et lui donna en dot la seigneurie de Bourbon-Lancy, qui resta dans les domaines de la maison de Châteauvillain, de père en fils, jusqu'en 1353.

L'élection d'un membre résidant à la place laissée vacante par la mort de M. O. Rayet est fixée à la première séance du mois de mai.

Séance du 20 Avril.

Présidence de M. Longnon, vice-président.

Ouvrages offerts :

Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais, 1886, 4e trim. Fontainebleau, in-8°.

Atti della reale Accademia dei Lincei, ann. CCLXXXIV, série IV, t. III, fasc. 5. Rome, 1887, in-4°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, VIIIe année. Paris, 1887, in-8°.

— *de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, année 1886. Auxerre, 1887, in-8°.

— *de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, avril 1887. Valence, in-8°.

— *de la Société d'études des Hautes-Alpes*, VIe année, avril-juin 1887. Gap, in-8°.

— *de la Société industrielle de Mulhouse*, janvier-mai 1887. Mulhouse, in-8°.

— *de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. IX, livr. 1. Brive, 1887, in-8°.

— *des bibliothèques et des archives,* publié sous les auspices du Ministère de l'instruction publique, année 1886, n° 3. Paris, in-8°.

1. Teulet, *Inventaire des Archives*, t. II, p. 408.

2. Duchesne, *Histoire de la maison de Châteauvillain*, faisant suite à l'*Histoire de la maison de Dreux* (preuves, p. 34 et suiv.).

Digitized by Google

Bullettino di archeologia e storia Dalmata, ann. X, n° 3. Spalatro, 1887, in-8°.

Mémoires de la Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de l'arrondissement de Beaune, année 1885. Beaune, 1886, in-8°.

Revue historique et archéologique du Maine, t. XX, année 1886, 2e sem. Mamers, 1886, in-8°.

Guillaume (Paul). *Istoria Petri et Pauli. Mystère en langue provençale du XVe siècle*. Gap, 1887, in-8°.

Prost (Auguste). *Les deux monuments de Merten et de Heddernheim*. In-8°.

Correspondance.

MM. Cumont et Millescamp remercient, par lettres, la Compagnie de les avoir admis au nombre des associés correspondants.

Travaux.

M. le Président annonce la mort de M. l'abbé Cérès, associé correspondant dans l'Aveyron, et de M. de Linas, associé correspondant dans le Pas-de-Calais. Le Président charge MM. de Barthélemy et Molinier de rédiger des notices, le premier sur l'abbé Cérès, le second sur M. de Linas.

M. Flouest, membre résidant, présente un beau torques gaulois du type ouvert recueilli, aux environs de Voisin, dans un tumulus de la forêt de Châtillon (Côte-d'Or).

Ce torques est aussi remarquable par sa belle patine que par l'habileté et le caractère très artistique de sa fabrication. Il est fait d'une tige quadrangulaire de bronze étiré soumise, dans le sens longitudinal, à un mouvement de torsion qui lui a procuré un aspect spiraliforme d'une grande élégance. Les dépressions légères que la torsion a creusées sur les faces de la tige ont été ornées de traits transversaux, tracés au burin et destinés à produire, lorsque ce collier était fourbi et brillant comme de l'or, des ressauts de lumière d'un heureux effet.

Digitized by Google

Chacune des deux extrémités est garnie, en manière d'amortissement, d'une gracieuse cupule à moulures multiples et délicates, opposée, par son orifice, à celle qui lui fait face du côté opposé, à dix-huit ou vingt millimètres de distance. Ces cupules sont le produit d'une fonte au moule, mais le galbe en a été avivé au burin avant qu'un goujon, probablement aidé d'une soudure, les ait adaptées à la tige qu'elles devaient compléter.

La courbure du torques a été dirigée de manière à amener son plus grand développement sur la poitrine et à accroître ainsi son effet décoratif. L'étendue la plus grande de son vide intérieur est seulement de quatorze centimètres. Cette exiguïté, jointe à la gracilité générale du bijou, ne permet guère de supposer qu'il ait jamais paré un cou masculin.

Les torques ne sont pas rares dans les tumulus du Châtillonnais, mais la facture en est le plus souvent très élémentaire et de peu de distinction. Ils consistent généralement en un simple tore de bronze lisse contourné en cercle. Il est d'autant plus intéressant de prendre note d'une découverte montrant que les produits d'un art plus raffiné pouvaient parvenir jusque dans cette région montagneuse et reculée du pays lingon.

M. Aug. Prost, membre résidant, présente à la Société une brochure intitulée : *Les deux Monuments de Merten et de Heddernheim*, tirage à part d'un travail publié par lui dans le tome XVII des *Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle*. Il rappelle que précédemment il a déjà entretenu la Société de ces deux monuments en faisant connaître une inscription gravée sur le second et propre à rendre plus facile la solution du problème soulevé par la découverte du premier[1]. Il peut aujourd'hui y joindre quelques observations qui résultent de la trouvaille récente de trois monuments analogues en Bretagne. Ces trois monuments ont été signalés à Guélen, commune de Briec (Finistère); à Kerlot, commune de Plomelin (même département);

1. Voir le *Bulletin* de 1886, p. 139.

Digitized by Google

et à Saint-Mathieu, commune de Plouaret (Côtes-du-Nord). Ils consistent en fragments de trois exemplaires du groupe de l'anguipède terrassé par le cavalier, et ont été décrits dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère* par M. Trévédy, membre de cette Société.

Les colonnes de Merten et de Heddernheim, rapprochées d'une trentaine de fragments analogues reconnus jusqu'ici dans la région du Rhin et de la Sarre, avaient donné l'idée que ces monuments, d'un caractère triomphal, pouvaient avoir été consacrés au souvenir des victoires remportées par les armes romaines sur les peuples germains vaincus et longtemps contenus sur cette frontière. L'existence de monuments semblables dans d'autres parties de la Gaule, en Bourgogne et en Auvergne par exemple où on en connaissait déjà deux, et en Bretagne, où l'on vient d'en découvrir trois, ne nous autorise pas à maintenir la première opinion.

Il y a peut-être lieu, dit M. Aug. Prost, de considérer le groupe du cavalier terrassant l'anguipède comme une image allégorique du triomphe; image d'un caractère général, mais employée dans les Gaules avec des applications diverses suivant les temps et suivant les lieux. Ce groupe a pu depuis la conquête exprimer, un peu partout et à toutes les époques, l'idée générale du triomphe des armes romaines. Il a pu aussi, à certains moments et en certains lieux, se rapporter à des faits particuliers comme les défaites des Burgondes, celles des nations soulevées, celles des peuples envahisseurs et autres événements du même genre. Il est à souhaiter que l'attention se porte partout sur les fragments qui peuvent avoir appartenu en divers lieux à des monuments analogues à ceux en question; il importe aussi de relever exactement le site et les circonstances de leur découverte, et de rechercher les particularités auxquelles ils peuvent se rattacher dans l'histoire du pays.

M. Courajod, membre résidant, signale de nouveau de petits monuments en bois sculpté portant une marque d'école caractérisée par une main frappée au fer rouge. MM. Courajod et Corroyer ont déjà fait une communication sur ce

Digitized by Google

sujet. M. Courajod croit que l'étude de ces petits monuments est des plus intéressantes, parce qu'elle peut amener à découvrir les provenances d'œuvres d'artistes flamands qui ont eu une grande influence sur la sculpture française.

M. Rupin, associé correspondant national, soumet à la Compagnie des débris de vêtements en cuir trouvés dans un tumulus fouillé à Souillac (Lot).

Séance du 27 Avril.

Présidence de M. Héron de Villefosse, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de correspondance hellénique, X^e^ année, décembre ; XI^e^ année, janvier-février 1887. Paris, 1887, in-8°.

— *de la Société de statistique, sciences et lettres du département des Deux-Sèvres*, janvier-mars 1887. Niort, in-8°.

Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et Société d'archéologie de Saintes, 3^e^ série, t. II. Saintes, 1887, in-8°.

Revue de l'Afrique française, VI^e^ année, n° 24. Paris, 1887, in-8°.

Cartaillac et Chantre. *Cachette de fondeur de Coatjou-Glas en Plonéis (Finistère)*. Paris, 1887, in-8°.

Chatellier (Paul du). *Cachette de fondeur de Coatjou-Glas en Plonéis (Finistère)*. Paris, 1887, in-8°.

Fage (René). *Un atelier de dentelles à Tulle au XVIII^e^ siècle*. Tulle, 1887, in-8°.

Valette (René). *Un confident d'Henri IV en Bas-Poitou, Vincent Bouhier de Beaumarchais*. Nantes, 1887, in-8°.

Correspondance.

M. le Président donne lecture d'une lettre du président de la Société de géographie relative à la participation de la Société des Antiquaires de France à l'exposition de 1889.

Digitized by Google

Travaux.

M. E. Müntz, membre résidant, rend compte d'un voyage qu'il vient de faire à Avignon. Il communique des renseignements nouveaux sur l'architecte B. de Ranso, qui se trouve avoir dirigé la construction d'une partie des remparts d'Avignon, et sur l'orfèvre Giovanni di Bartolo de Sienne, qui, d'après une note de M. Canron, a exécuté, à Avignon, une précieuse châsse conservée à Atane. Il entretient également la Société des tombeaux de Jean XXII et d'Innocent VI, dont il a rapporté des photographies.

M. le Président donne lecture d'une note de M. de Laigue sur des objets antiques récemment entrés dans sa collection :

« J'ai fait, il y a quelque temps déjà, l'acquisition d'un certain nombre d'objets en terre cuite provenant de l'ancienne Tarente.

« Parmi ces objets, il y a lieu de signaler un groupe représentant Silène endormi sur les genoux d'une femme, et qui n'est pas exempt de valeur artistique.

« Mais, si je ne me trompe, les petits monuments, dont je donne ici la description, peuvent offrir plus d'intérêt, malgré le peu de mérite de l'exécution.

« Percées à la partie supérieure de deux trous destinés à les suspendre, ces plaques, ovales vers le haut et rectangulaires vers le bas, offrent des figures en bas-relief malheureusement très frustes.

« Sur le numéro 1 se voient, d'un côté, deux têtes affrontées, peut-être celles des Dioscures.

« Du côté opposé, un enfant accroupi et le bras gauche appuyé sur une colonne rappelle un peu l'attitude bien connue de l'Hercule enfant terrassant les serpents ; mais l'état de dégradation de ce petit bas-relief ne nous permet point de savoir si les mains tenaient vraiment les fameux reptiles envoyés par Héra pour dévorer le futur héros.

« Le numéro 2 offre, de part et d'autre, un même motif, fort simple en lui-même, mais convenant de tout point à la ville maritime de Tarente. En effet, on y voit un dauphin

Digitized by Google

qui se joue dans les flots de la mer; ces flots sont traités selon la forme conventionnelle souvent signalée sur les didrachmes tarentins au type de Taras porté par le dauphin. Inutile de rappeler qu'un ou deux dauphins figurent également sur des monnaies de bronze de Tarente sans le héros Taras. »

M. Courajod, membre résidant, communique une série de photographies se rapportant à ses recherches sur les origines de la Renaissance, qui, à son avis, a pris naissance en France et non en Italie, comme on le croit généralement.

M. Müntz, tout en reconnaissant le grand mouvement qui s'est produit en France au XIII^e^ et au XIV^e^ siècle, présente quelques observations sur la théorie toute nouvelle de M. Courajod.

M. Pol Nicard, membre résidant, attire l'attention de ses confrères sur un sculpteur nommé Jacques d'Angoulême, qui aurait été vainqueur de Michel-Ange, à Rome, dans un concours.

Séance du 4 Mai.

Présidence de M. Héron de Villefosse, président.

Ouvrages offerts :

Atti della reale Accademia dei Lincei, an. CCLXXXIV, serie IV, t. III, fasc. 6. Rome, 1887, in-4°.

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. VIII, n° 131. Orléans, 1886, in-8°.

— *de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, t. XXV. Vendôme, 1886, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XIV, 2^e^ livr. Périgueux, 1887, in-8°.

— *épigraphique*, publié sous la direction de M. R. Mowat, t. VI. Paris, 1886, in-8°.

Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst, XVII^e^ année, n° 4. Trèves, 1887, in-8°.

Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers, nouvelle série, t. XXVIII. Angers, 1887, in-8°.

Digitized by Google

Proceedings of the canadian Instituto, t. XXII, mars 1887. Toronto, 1887, in-8°.

Chassaing (Aug.). *Spicilegium brivatense. Recueil de documents historiques relatifs au Brivadois et à l'Auvergne.* Paris, 1886, in-4°.

Demaison (Ch.). *Fragments d'un sarcophage chrétien conservés au musée de Reims.* Reims, 1887, in-8°.

Tamizey de Larroque (Philippe). *Les correspondants de Peiresc. XII. Sieur de Bagarris, lettres inédites,* 1598-1610. Aix-en-Provence, 1887, in-8°.

Vedel (E.). *Bornholms oldtidsminder og oldsager.* Copenhague, 1886, in-4°.

Correspondance.

M. le Président donne lecture de deux lettres par lesquelles MM. de Mély et Durrieu retirent leur candidature à la place de membre résidant laissée vacante par la mort de M. O. Rayet.

Travaux.

M. Chabouillet a la parole pour un hommage d'auteur :

« J'ai l'honneur d'offrir à la Compagnie, de la part de M. Tamizey de Larroque, un exemplaire du douzième fascicule de ses *Correspondants de Peiresc.* Les quatorze lettres inédites de Bagarris à Peiresc qu'il a pris le soin de publier ne sont pas d'un vif intérêt archéologique, mais elles ont le grand mérite d'avoir fourni à notre savant correspondant l'occasion de rectifier de vieilles erreurs sur Bagarris et par là d'apporter de nouvelles lumières sur les origines encore assez obscures du Cabinet des médailles dont ce personnage fut le premier garde. Comme toujours, M. Tamizey de Larroque fait preuve dans ce travail d'une érudition aussi variée que sagace et d'un sens critique très fin. Ce n'est pas, il faut l'avouer, par la dernière de ces qualités que se distinguèrent Peiresc et Bagarris, du moins en tant qu'archéologues. De leur temps, vous le savez, Messieurs, la critique des monuments de l'antiquité était dans l'enfance et les lettres publiées

Digitized by Google

par M. Tamizey de Larroque suffiraient à démontrer l'exactitude de cette assertion, si ce n'était pas un lieu commun sur lequel il n'y a pas à insister. Mais la mémoire de Bagarris, comme celle de Peiresc, n'en a pas moins des droits à notre respect et à notre gratitude. Si, dans leur avidité scientifique, ils ne surent pas toujours choisir, si parfois ils ont cru naïvement à l'authenticité de certains monuments, ces hommes et leurs émules, entre autres Tristan de Saint-Amant, dont s'occupait dernièrement M. Tamizey de Larroque, ont ouvert courageusement la voie difficile où nous marchons aujourd'hui avec plus de sécurité, mais à la condition de ne jamais oublier que l'habileté des faussaires a suivi les progrès de la science. En résumé, l'avertissement et les notes dont M. Tamizey de Larroque a enrichi le XII^e^ fascicule des *Correspondants de Peiresc* sont plus importants que les lettres elles-mêmes. Cette fois, le cadre vaut peut-être mieux que le tableau. »

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre résidant en remplacement de M. O. Rayet. Au nom de commissions nommées à cet effet, MM. Collignon et Molinier lisent des rapports favorables sur les candidatures de MM. Homolle et Bouchot. On passe au vote, et M. Homolle, ayant obtenu, au premier tour de scrutin, le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé membre résidant.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. A. de Montaiglon lit un rapport favorable sur la candidature de M. Dangibeaud au titre d'associé correspondant. On procède au vote, et M. Dangibeaud, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Saintes.

M. Gaidoz, membre résidant, communique de la part de M. Mather, conservateur du Musée de Lunéville, une magnifique boucle de ceinturon conservée au Musée d'Épinal.

M. de Lasteyrie, appelé à donner son avis sur le sens de la représentation figurée sur cette boucle, s'exprime ainsi :

« C'est à l'iconographie religieuse qu'il faut sans doute

Digitized by Google

demander l'explication de ce sujet comme de toutes les scènes signalées jusqu'ici sur des objets analogues.

« Or que voit-on sur cette boucle? Un personnage assis, couronne en tête, entouré de trois autres personnages dont deux au moins sont couronnés. C'est donc un roi qui reçoit d'autres rois et, si l'on remarque que les trois personnages debout tiennent chacun à la main le bâton à tige recourbée, qui de tout temps a été un des attributs des voyageurs, on est conduit à voir dans cette scène les trois rois mages appelés devant Hérode.

« Ce n'est pas une scène des plus communes dans l'iconographie chrétienne des premiers siècles. On en peut cependant citer plusieurs exemples.

« Un des plus notables se voit sur la fameuse mosaïque de l'arc triomphal de Sainte-Marie-Majeure, qui date de Sixte III[1].

« On en trouve un autre dans une peinture de la catacombe de Sainte-Agnès, reproduite par Perret[2].

« Divers auteurs ont cru reconnaître cette même scène sur un sarcophage d'Ancône[3], et le P. Garrucci l'a également

1. Garrucci, *Storia dell' arte crist.*, pl. CCXIV. On s'est longtemps mépris sur la signification de cette scène. Giampini (*Vetera monim.*, t. I, p. 210) y avait vu Hérode faisant remettre à Hérodiade la tête de saint Jean-Baptiste.
2. Perret, t. II, pl. XLVIII. — Cf. Garrucci, pl. LXVII, n° 2.
3. Barioli, *Sopra un' area marmorea...*, Turin, 1768.

Digitized by Google

trouvée sur un coffret d'ivoire[1]. Mais ces deux derniers exemples, comme plusieurs autres que je crois inutile de citer, sont contestables. M. Le Blant notamment a vu dans le sarcophage d'Ancône la représentation des trois jeunes Hébreux devant Nabuchodonosor[2]. Effectivement, cette dernière scène, assez fréquente sur les sarcophages, offre l'analogie la plus frappante avec celle qui nous occupe.

« Dans l'une et dans l'autre, le nombre des figures est généralement le même. L'attitude de Nabuchodonosor et son costume rappellent absolument l'attitude et le costume d'Hérode. Les trois Hébreux sont toujours vêtus à la phrygienne, comme les Mages, avec la tunique courte, les anaxyrides et le bonnet mou. Il y a plus, dans l'une et l'autre scène, on voit souvent à côté du roi une colonne surmontée d'un buste, dont M. Le Blant a parfaitement expliqué la signification[3]. La similitude de ces deux représentations est si grande que les artistes eux-mêmes qui les sculptaient sur nos marbres chrétiens s'y sont parfois trompés, et c'est par suite d'une erreur de ce genre qu'on voit, sur un sarcophage conservé dans l'église de Saint-Gilles en Languedoc, l'étoile des Mages représentée au-dessus des trois jeunes Hébreux et de Nabuchodonosor[4]. Mais on peut cependant distinguer les deux scènes grâce à certains détails secondaires. Ainsi ordinairement les jeunes Hébreux témoignent de leur refus de sacrifier aux idoles en détournant la tête ou en faisant de la main un geste répulsif[5]. Tandis que les Mages se tiennent devant Hérode en le regardant ou en tendant la main vers lui, comme on le fait dans la conversation. Enfin, et c'est là le détail qui oblige à reconnaître les Mages et non les trois

1. Garrucci, pl. CDLVII.

2. *Sarcophages d'Arles*, p. 43, note 6.

3. *Sarcophages d'Arles*, p. 43-44.

4. Le Blant, *Sarcophages de la Gaule*, p. 120 et pl. XXVI, n° 2. — Voir deux autres exemples du même genre sur des marbres de Milan (Allegranza, *Sacri monum. antichi di Milano*, t. IV) et de Trèves (Le Blant, *Sarcophages de la Gaule*, p. 11).

5. Ce détail est très accentué sur un sarcophage d'Arles bien connu (Millin, *Voyage dans le Midi*, pl. LXI, n° 4, et Le Blant, *Sarcophages d'Arles*, pl. XXVI).

Digitized by Google

jeunes Hébreux dans le sarcophage d'Ancône que j'ai cité ci-dessus, les Mages tiennent parfois à la main, comme sur la boucle du Musée de Bar, le bâton de voyage, tandis que pareil attribut ne saurait s'expliquer aux mains des trois Hébreux.

« Ces diverses considérations suffiront, je pense, à justifier l'interprétation que je crois devoir donner à la boucle de Bar; on peut objecter, il est vrai, que pendant les premiers siècles les Mages sont toujours coiffés du bonnet phrygien. Cela est vrai, mais depuis le VIIIe siècle cependant on commence à les rencontrer couronnés; or la boucle qui nous occupe n'est sans doute pas antérieure au VIIe ou au VIIIe siècle.

« On peut encore objecter que, d'habitude, ils sont groupés tous trois ensemble dans toutes les scènes où on les représente. C'est encore vrai. Il y a cependant quelques rares exceptions à cette règle; on voit sur une des mosaïques de Sainte-Marie-Majeure une grande adoration des Mages dans laquelle deux Mages se tiennent à droite et le troisième à gauche du divin Enfant[1]. Quoi d'étonnant dès lors que, par une fantaisie du même genre, on ait séparé les trois Mages sur la boucle de Bar! Je n'y vois pour ma part qu'une fantaisie d'artiste, ce qui ajouterait encore, s'il était possible, à l'intérêt considérable qui s'attache à ce curieux objet[2]. »

M. le baron de Baye, associé correspondant national, présente la photographie d'une sculpture grossière découverte récemment dans la sépulture du Mas-de-l'Aveugle, commune de Collorgues (Gard). Il la compare aux reliefs découverts en Champagne et établit la contemporanéité des sculptures et des monuments qui les contenaient.

M. Héron de Villefosse, président, communique une lettre qu'il a reçue de notre confrère M. Jules de Laurière, en ce

1. Kraus, *Real Encyclopædie*, t. II, p. 351.

2. Je suis heureux de pouvoir apporter à l'appui de ces observations le témoignage de M. Edmond Le Blant. J'ai profité de son dernier voyage à Paris pour lui montrer un dessin de cette boucle. Il n'a pas hésité à y reconnaître les mages devant Hérode.

Digitized by Google

moment en Corse. Cette lettre datée d'*Aleria*, 17 avril 1887, renferme des détails fort intéressants sur les antiquités de l'île. M. de Laurière a revu à Aleria les inscriptions latines publiées par M. Lafaye. Ces inscriptions, découvertes par un marchand nommé Agostini, ont été données par lui à M. de Matra, grand propriétaire, qui a acheté de l'État l'emplacement de l'ancien fort.

« ..... L'emplacement d'Aleria sur un plateau soutenu vers « l'ouest par des pentes escarpées est tout pétri de fragments « de tuiles et de poteries. Mais les récoltes déjà hautes et « épaisses ne permettent pas de le parcourir en ce moment. « Les ruines sont insignifiantes. Cependant je crois que des « fouilles sérieuses pourraient amener quelques résultats. Le « bon moment serait difficile à saisir. Au printemps, les ter- « rains sont presque tous en culture et, l'été, le pays est « inhabitable à cause des fièvres.

« Un indigène qui gardait un troupeau de brebis m'a dit : « *Era qui una città*, etc..... Je lui ai demandé s'il trouvait de « vieilles choses. Il m'a montré un petit objet en bronze gros « comme une noix représentant une tortue; mais une patte « manque. Je lui ai offert cinq sous qu'il a pris et il m'a laissé « la tortue.

« L'abbé Venturini, ancien aumônier d'un pénitencier « abandonné près d'Aleria, aujourd'hui curé de Corte, avait « formé une collection assez considérable d'objets trouvés à « Aleria; mais il l'a vendue à un Américain qui habite « Rome.

« Je vous envoie une photographie du *sarcophage d'Ajaccio*. « A peine arrivé dans cette ville, j'ai trouvé ledit monument « chez M. Campi, percepteur, qui en a opéré le sauvetage et « l'a installé sur des supports en fer, dans son bureau parti- « culier, au-dessus d'un meuble renaissance. M. Campi l'a « retiré de la cour d'un paysan où il servait d'auge pour les « porcs. Dans le transport, la tête d'un des animaux figurés « sur le sarcophage a été brisée. Les origines du monument « sont assez vagues. Il est question d'un ancien château où « il aurait séjourné. On dit que le marbre n'est pas un marbre

Digitized by Google

« corse. Il est dit quelques mots de ce sarcophage dans une « brochure, *la Sciarabola*, publiée par M. Campi[1].

« La *statue d'Apriciani*, reclassée parmi les monuments « historiques, n'a pas été aussi facile à dénicher. Toutes les « personnes qui, en Corse, ont pu s'intéresser plus ou moins « à cette pierre, depuis que Mérimée en a révélé l'existence, « croient qu'elle est perdue. Je vous en envoie une épreuve « photographique, la seule que j'aie pour le moment. Le cli- « ché a été développé à Ajaccio et une seule épreuve tirée à « Bastia. Je me suis rendu d'abord à Vico, huit heures de « diligence, avec l'intention d'aller le lendemain au village « d'Apriciani pour faire des recherches. Grand fut l'étonne- « ment du patron de l'*hôtel continental*, de Vico, un Floren- « tin, lorsque je lui dis que j'étais venu à Vico pour aller « voir une statue qui devait être à Apriciani. Quelques « minutes après, mon Florentin, naturellement ami des arts, « vint m'apprendre que la statue en question ne devait pas « être à Apriciani, mais plutôt du côté de Sagone. Du reste, « le juge de paix allait venir pour me donner des renseigne- « ments. En effet, M. Colonna de Leca, juge de paix de Vico, « avec la complaisance empressée qui caractérise tous les « Corses, arriva au moment où je finissais de dîner. Il me « dit bien qu'il se rappelait avoir vu, il y a une trentaine « d'années, cette pierre dont avait parlé Mérimée, mais il ne « savait pas si elle existait toujours. Il me proposa de mettre « le lendemain à ma disposition un de ses ouvriers qui devait « savoir où elle était, si elle existait encore. Avec l'aide de « cet homme, j'ai trouvé la pierre couchée à fleur de terre « dans un terrain inculte, une sorte de clair maquis, à envi- « ron une douzaine de kilomètres de Vico. D'ici il est assez « difficile de vous indiquer l'endroit, mais j'ai pris des points « de repère par rapport aux bornes kilométriques de la route

1. Il en a été donné un dessin accompagné d'une note de M. Molard, archiviste de la Corse, il y a quelques années, dans la chronique de la *Revue archéologique*. Il représente une chasse dans laquelle apparaissent un cerf, un sanglier, une panthère, un lion et une lionne, un cavalier, un chien et plusieurs hommes à pied. Sa longueur est de 1m20; sa hauteur de 0m27.

Digitized by Google

« et à des arbres. En somme, cela correspond assez à l'en-
« droit indiqué vaguement par Mérimée. Lorsqu'il la vit, la
« pierre était debout, dit-il; je l'ai trouvée couchée. La figure
« paraît avoir vieilli depuis la visite de Mérimée : les reliefs
« du nez, de la bouche, le creux des yeux, tout s'est sensi-
« blement effacé. J'ai d'abord un peu déchaussé la pierre d'un
« côté avant de la photographier couchée. Pendant cette pre-
« mière opération, un indigène est arrivé, armé d'une hache,
« non de l'âge de la pierre heureusement. Il m'a offert d'al-
« ler couper un arbre au bord de la rivière pour faire un levier
« et relever un peu la pierre, ce qui a été fait. J'ai rephoto-
« graphié dans cette nouvelle position, mais c'est trop vu en
« raccourci. *Au côté opposé, on distingue un peu une intention*
« *de figure et de mamelles plates comme devant.* A quelle
« époque, à quel peuple faut-il attribuer ce monument? Est-il
« antérieur à l'époque romaine? Est-ce simplement un terme?
« Je serais heureux si cette photographie pouvait contribuer
« à éclaircir la question. Il serait important de savoir si réel-
« lement il existe en Corse ou ailleurs des monuments sem-
« blables. Et, à ce sujet, M. Guilelmi, conducteur des ponts
« et chaussées à Corte, auquel j'ai montré le dessin de cette
« figure, m'a affirmé en avoir vu d'exactement semblables
« sur les montagnes du Nebbio, en Corse, au territoire de
« Saint-Florent. Ces monuments seraient fichés en terre et
« serviraient encore de bornes. Ce point serait à éclaircir.
« Toutefois ces bornes du Nebbio seraient moins longues que
« la statue dite d'Apriciani.

« Cette dernière, désignée maintenant à Paris, aux monu-
« ments historiques, sous le nom de *la figure d'Apriciani*, est
« en granit, longue de 2^{m}10, large aux épaules de 0^{m}59 et
« épaisse en moyenne de 0^{m}20. J'espère qu'elle sera trans-
« portée cet été à Ajaccio pour être déposée à l'entrée de la
« bibliothèque de la ville. M. Campi, qui a sauvé le sarco-
« phage, rêve le sauvetage de la figure qu'il croyait, lui aussi,
« disparue. Le plus difficile sera de la faire arriver à la route
« et de lui faire traverser la rivière qui n'a point de pont. »

M. J. de Laurière parle ensuite de diverses églises de l'île qu'il a visitées avec intérêt : l'ancienne cathédrale de Niebbo

Digitized by Google

à Saint-Florent, la *Canonica*, ancienne cathédrale de Mariana, Saint-Michel de Murato; toutes ces églises sont de style pisan.

L'ancienne cathédrale de Nebbio est en parfait état de conservation ; au XVII^e^ siècle, on y a ajouté un clocher qui masque une petite partie de l'abside.

La *Canonica* est une ancienne basilique construite par les Pisans, perdue dans la campagne sur l'emplacement de l'ancienne ville de Mariana. Les voûtes sont tombées; les piliers et les arcades à l'intérieur sont debout. L'édifice sert de refuge à tous les animaux du pays, bœufs, vaches, moutons et chèvres.

En venant à Aleria, M. de Laurière s'est arrêté à Cervione pour visiter la petite église de Sainte-Christine qui a deux absides juxtaposées et des peintures du XV^e^ siècle. C'est une masure de style informe. Il paraît qu'elle vient d'être gratifiée d'une allocation de 5,000 fr. en l'honneur de ses peintures. L'opération la plus urgente consisterait à faire faire par un ouvrier local une porte ou une clôture quelconque en bois qui pourrait coûter au plus 30 francs et qui préserverait l'intérieur de la visite trop fréquente des animaux et autres passants. Assurément 500 francs suffiraient pour tous les petits travaux de consolidation qu'il y aurait à espérer. Avec le surplus, ajoute M. de Laurière, quelles fouilles intéressantes on pourrait faire à Aleria!

Mérimée a parlé d'un sarcophage en marbre blanc orné de quelques sculptures médiocres et conservé dans une église de Bonifacio. C'est un sarcophage à strigilles, décoré au centre d'un médaillon rond, contenant un buste mutilé; à chaque extrémité se trouve un génie ailé, assis, la tête appuyée sur la main, dans une attitude méditative. Sa longueur est de 1^m^15.

Quant à la *tour de Senèque*, c'est un débris de tour à signaux du XV^e^ siècle.

Après la lecture de cette très intéressante lettre, M. Héron de Villefosse présente, de la part de M. de Laurière, un petit fragment d'inscription latine recueillie à Aleria. Il a été découvert, il y a quelques mois, par le fils Agostini; d'autres morceaux de la même inscription sont restés sur place; il

Digitized by Google

n'a pas été possible de les rechercher, car le terrain est maintenant recouvert par les blés. Ce fragment provient d'une plaque de marbre blanc dont il formait le coin supérieur de droite. On y lit :

. . . . . PLICERE
. . . . . CONIN . .
. . . . . .

Une trace légère de lettre indique l'existence d'une troisième ligne.

Un paquet d'estampages complète l'envoi de notre confrère; l'examen de ces empreintes permet de faire quelques petites rectifications aux textes de la Corse déjà publiés :

Corpus, X, n. 8034. — A la ligne 5, au lieu de *ded*ICA VIT · R · C..., il faut lire : *ded*ICA VIT · K · C.

N. 8035. — Lig. 6, lisez : C · C · V · R, ce qui confirme absolument la transcription de L. Renier; — lig. 7 : PATRONIS.

N. 8036. — Lig. 5 et 6, lisez :

L·IVLIVS · LoNGiNVS (petit i inscrit dans le G)
PROC AVG

Cette inscription appartient à M. de Matra; elle est déposée dans un des magasins du fort qui est devenu la propriété de M. de Matra.

N. 8329. — Lig. 1, L · GELLIVS. — Lig. 2, lisez : MISENSI.

Dans cet envoi se trouve encore l'empreinte de l'inscription des *Naevii*, publiée par M. Lafaye (*Bull. épigr.*, III, 289); ce texte est certainement, comme le pense l'éditeur, du temps de la République.

Dans l'inscription d'Aleria (Lafaye, *Bull. épigr.*, IV, p. 19, n. vi), il faut lire : lig. 4, XXXβ, les trois X greffés tous trois sur une branche commune; lig. 5 et 6 : LISIDORVS CONIV || CI (*sic*).

Dans l'inscription de *Fl. Bitalis* (Lafaye, *Ibid.*, n. v), à la lig. 5, il y a FECI · et non pas FECIT.

Ces deux dernières inscriptions trouvées à Aleria par le sieur Agostini, marchand, appartiennent aussi à M. de Matra.

Digitized by Google

D'après les renseignements fournis par Agostini à M. de Laurière, l'inscription de *Bitalis* accompagnait un squelette couché dans un tombeau formé de grandes briques. Ce tombeau était enveloppé d'une maçonnerie en pierres sur laquelle était placée l'inscription. Elle est gravée sur une plaque en marbre blanc portant au revers une ornementation sculptée de bon style, des fleurs, des rinceaux. Elle mesure en longueur 0m67, en hauteur 0m63.

M. Héron de Villefosse appelle l'attention de la Compagnie d'une façon spéciale sur les renseignements nouveaux que renferme la communication de M. de Laurière au sujet de la statue d'Apriciani. M. Aucapitaine avait cru reconnaître dans ce monument un couvercle de sarcophage phénicien tout à fait semblable aux couvercles des sarcophages de Saïda conservés aujourd'hui au Louvre. La constatation au revers d'une sculpture analogue à celle de la face photographiée semble contredire cette hypothèse. La disposition de l'ensemble rappelle bien les couvercles de sarcophages phéniciens, mais le style paraît différent[1]. Il serait très intéressant d'obtenir des photographies des monuments analogues signalés à M. de Laurière par M. Guillelmi et placés sur les montagnes du Nebbio.

M. R. Mowat, membre résidant, communique, d'après une copie qui lui a été envoyée, quelques lettres gravées sur un fût de colonne en pierre trouvé aux environs de Pau et transporté au musée de cette ville. C'est, autant qu'il en peut juger par les lettres encore visibles et par les renseignements qui lui ont été transmis, une borne milliaire.

M. Héron de Villefosse croit reconnaître, d'après ces mêmes renseignements, une borne milliaire trouvée en effet aux environs de Pau et déjà publiée. Il engage M. Mowat à se procurer un estampage de l'inscription.

M. Héron de Villefosse communique une photographie

1. Sur la statue d'Apriciani, voy. Mérimée, *Notes d'un voyage en Corse*, 1840, p. 53; Aucapitaine, *Revue africaine*, décembre 1862, p. 471; Renan, *Mission de Phénicie*, p. 425 et 864, col. 2.

Digitized by Google

Digitized by Google

sidération la plus distinguée.

Le Bâtonnier de l'Ordre,

J. DULAC.

Digitized by Google

Digitized by Google

qu'il a reçue de notre confrère M. F. Thiollier. Elle représente une inscription romaine récemment découverte dans l'arrondissement de Saint-Étienne, sur le territoire de la commune de Chagnon, canton de Rive-de-Gier (Loire).

Cette inscription intéressante est gravée sur une pierre rectangulaire et encadrée de moulures. Elle a été découverte au mois d'avril près de l'aqueduc romain qui conduisait à Lugdunum les eaux de la chaine du mont Pilat. Elle a été relevée aussitôt après sa découverte par M. Aug. Chaverondier, archiviste du département de la Loire, et par M. F. Thiollier, qui en a exécuté cette photographie.

EX · AVCTORITATE	(TE liés)
IMP · CAES · TRAIA	(TR liés)
NI · HADRIANI	(NI liés)
AVG · NEMINI	
ARANDI · SER	
ENDI · PANG	
ENDIVE · IVS	
EST · INTRA · ID	(TR liés)
SPATIVM · AG	
RI QVOD TVTE	(TE liés)
LAE DVCTVS	
DESTINATVM	
EST	

Ex autoritate imp(eratoris) Caes(aris) Trajani Hadriani Aug(usti). Nemini arandi, serendi pangendive jus est intrà id spatium agri quod tutelae ductus destinatum est.

Comme on le voit, il s'agit d'un acte de l'autorité impériale (règne d'Hadrien), par lequel il était défendu de labourer, de semer ou de planter dans un espace de terrain affecté à la protection et à l'entretien de l'aqueduc. Cette défense devait être répétée de distance en distance, sur d'autres pierres, le long du parcours de l'aqueduc. Elle indique

Digitized by Google

l'existence d'une zone de protection, inculte, dont l'établissement avait pour but de rendre la surveillance plus facile et d'assurer la conservation des travaux d'art, des conduits ou des constructions. On conçoit facilement que les racines d'un arbre, en s'insinuant dans les murs, les eussent fait dévier ou eussent dérangé l'aplomb des tuyaux; les travaux agricoles, s'ils avaient été tolérés, auraient également nui à l'aqueduc.

M. Héron de Villefosse rappelle à ce propos un sénatus-consulte de l'an 743 de Rome = 11 av. J.-C. et une loi votée deux ans plus tard, en 745 de Rome = 9 av. J.-C., sur la proposition du consul T. Quinctius Crispinus. Les textes de ces deux documents nous ont été conservés par Frontin dans son commentaire *De aquaeductibus urbis Romae.*

Séance du 11 Mai.

Présidence de M. A. Héron de Villefosse, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, VIIIe année, n° 9. Paris, 1887, in-8°.

— *de la Diana*, t. V, n° 1. Montbrison, 1887, in-8°.

— *de la Société de l'histoire de France*, an. 1886. Paris, 1887, in-8°.

— *de la Société des antiquaires de Picardie*, an. 1885, nos 3-4. Amiens, 1887, in-8°.

— *de la Société dunoise*, 1884-1885. Châteaudun, 1887, in-8°.

Bullettino di archeologia e storia dalmata, an. X, n° 4. Spalatro, 1887, in-8°.

Mémoires de l'Académie de Metz, années 1819, 1820, 1836, 1837, 1841, 1842, 1862, 1871, 1872, 1873, 1879, 1880, 1881-1882. Metz, 1812-1886, in-8°.

Revue de l'Art chrétien, XXXe année, nouvelle série, t. V, 2e livr., 1887, in-8°.

Digitized by Google

— *savoisienne*, XXVI[e] année, avril 1887. Annecy, 1887, in-8°.

Beauvois (E.). *Deux sources de l'histoire des Quetzalcoatl.* Louvain, 1886, in-8°.

— *Les trois Chamilly pendant et après la guerre de dévolution*, 1667-1671. Beaune, 1886, in-8°.

Bordas (l'abbé). *Histoire sommaire du Dunois, de ses comtes et de sa capitale.* Châteaudun, 1884, in-8°.

Mabille (Émile). *Cartulaire de Marmoutiers pour le Dunois.* Paris, 1874, in-8°.

Merlet (Lucien). *Registres et minutes des notaires du comté de Dunois*, 1369-1676. Châteaudun, 1886, in-8°.

Mowat. *Publications de M. R. Mowat.* Paris, 1887, in-8°.

Poulain de Boissay. *Chartes octroyées par Louis I[er], comte de Blois, de Chartres et de Clermont*, 1183-1207. Châteaudun, 1875, in-8°.

Robert (Charles). *Les noms de Cologne en latin et dans les langues modernes à propos d'un denier inédit de Lothaire I[er].* Paris, 1887, in-8°.

Thiroux et dom Lambert (dom Jean). *Histoire abrégée de l'abbaye de Saint-Florentin de Bonneval, continuée par l'abbé Beaupère et M. Lejeune*, publiée par le D[r] Bégot. Paris, 1876, in-8°.

Correspondance.

M. Dangibeaud écrit pour remercier la Compagnie de l'avoir admis au nombre des associés correspondants.

Travaux.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. R. Mowat lit un rapport favorable sur la candidature de M. Marius Boyé. On procède au vote, et M. Marius Boyé, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Carcassonne.

M. Flouest, membre résidant, présente à la Société, au nom de M. le comte de la Sizeranne, associé correspondant national dans le département de la Drôme, trois objets en bronze de la catégorie de ceux que certains archéologues

Digitized by Google

regardent comme éminemment caractéristiques d'un âge du bronze.

Le premier est un celt épais, court, à tranchant peu développé, à double aileron et anneau d'attache pour l'adaptation d'un manche.

Le second se présente sous la forme d'un sphéroïde creux, notablement plus gros que le poing, couvert, sur toute sa surface, de gravures décoratives de style géométrique et aplati à ses pôles, où se rencontrent deux larges ouvertures circulaires, telles qu'il les faudrait pour le passage d'un manche ou d'une hampe.

Le troisième est un de ces cylindres longs et assez étroits largement décorés aussi d'élégantes combinaisons de traits au burin et pourvus, sur toute leur étendue, d'anneaux mobiles et bruissants, qui les ont fait rapprocher, malgré la différence de configuration générale, des sistres égyptiens.

Ces trois objets ont été rencontrés réunis, avec quelques anneaux en bronze sans importance, dans un petit amas de terreau noir laissant supposer une sépulture profondément modifiée par le temps et les agents extérieurs. La découverte a eu lieu à Rochetaillée, entre Saint-Barthélemy-de-Vals et Saint-Uze, dans l'arrondissement de Valence.

Le groupement de ces objets, constaté pour la première fois d'une manière aussi positive, amène M. Flouest à rechercher s'il ne fournit pas quelque indice de la destination à laquelle ils étaient affectés. Il rappelle que plusieurs musées de France et de l'étranger en possèdent de semblables et montre, par de multiples comparaisons, combien leur manière d'être et la richesse de leur ornementation excluent pour eux la présomption d'un rôle utilitaire. Ils se rangent nécessairement dans la classe des objets de luxe et d'apparat. Après avoir cité quelques sculptures d'une grande antiquité où des personnages paraissant investis d'une autorité de premier ordre portent à la main, en manière de sceptre court et léger, un insigne terminé par un sphéroïde de la forme de celui de Rochetaillée, il tire de données archéologiques certaines la preuve que des appareils disposés pour produire un bruissement métallique plus ou moins intense ont été, jadis, dans

Digitized by Google

de nombreuses régions, la marque distinctive de dignitaires de l'ordre religieux. Le cours progressif de son exposé l'induit, en dernière analyse, à présenter comme la plus rationnelle et la plus vraisemblable l'hypothèse qui fait du celt une cateia semblable à celles qu'a récemment signalées M. Alexandre Bertrand[1], du sphéroïde et du cylindre à anneaux mobiles, le couronnement et la garniture du manche d'un insigne caractéristique d'un rang élevé[2].

Séance du 18 Mai.

Présidence de M. A. Héron de Villefosse, président.

Ouvrages offerts :

Antiquarisk Tidskrift för Swerige. Stockholm, 1886, in-8°.

Atti della reale Accademia dei Lincei, ann. CCLXXXIV, série IV, t. III, fasc. 7. Rome, 1887, in-4°.

Société archéologique de Bordeaux, t. X, fasc. 1. Bordeaux, 1885, in-8°.

Blomme (A.). *Un carreau vernissé trouvé à Termonde.* Anvers, 1887, in-8°.

Ermann (Alex.). *Kritische Versuche zur altesten griechischen Geschichte.* Saint-Pétersbourg, 1886, in-4°.

Fage (René). *Le vieux Tulle; le collège*, n° VIII. Tulle, 1887, in-8°.

Harzer (Paul). *Untersuchungen über einen speciellen Fall des Problems der drei Körper.* Saint-Pétersbourg, 1886, in-4°.

Siennickiego. *Dawna drukarnia Jasnéj Góri Czestochowskiéy*, 1628-1862, in-8°.

Correspondance.

M. Marius Boyé écrit pour remercier la Compagnie de l'avoir admis au nombre des associés correspondants.

1. Voy. *Revue archéologique*, livr. de février 1884, p. 102.

2. Un mémoire étendu et illustré de nombreux dessins va être publié sur ces trois bronzes par M. Flouest dans *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, de Chantre et Cartailhac, année 1887, p. 311 et ss.

Digitized by Google

Travaux.

M. Rey, membre résidant, commence la lecture d'un long mémoire traitant de la topographie de la ville de Jérusalem au temps des Croisades.

Le travail de M. Rey se divise en trois chapitres. Le premier est consacré à l'étude des murailles et des portes de la ville. Le second, à celle des rues, des églises, des monastères et autres édifices. Le troisième enfin, à la topographie médiévale des environs de Jérusalem.

M. Petit, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« A la séance du 9 juin 1886, j'avais communiqué aux antiquaires de France une note sur les travaux de construction du château de Tanlay, et principalement sur une peinture murale due à un sieur Larme, peintre de galères, aux ordres de l'amiral de Coligny; les comptes originaux du xvi^e^ siècle qui restent m'ayant été envoyés depuis par M. Édouard Lambert, de Tanlay, j'ai pu compléter et rectifier quelques-unes des indications précédemment énoncées p. 208 et suivantes du *Bulletin* de 1886.

« On est assuré que, les premiers jours de juin 1568, le prince de Condé était venu de Noyers s'entendre avec Coligny et d'Andelot, à Tanlay, avant d'envoyer au roi et à la reine la lettre qu'il leur adressa de Noyers le 11 juin pour se plaindre des persécutions dont il était l'objet. Deux mois après, Condé, d'Andelot et Coligny, poursuivis par Tavannes, étaient en fuite et se retiraient du côté de Sancerre.

Mémoire des travaux faits au château de Tanlay par Coligny et d'Andelot en 1568.

« Ces mémoires indiquent les ouvriers de toute nature qui prirent part aux travaux : maçons, menuisiers, serruriers, bourreliers, maréchaux, charrons, charpentiers, cordiers, vitriers, merciers, bûcherons, couvreurs, etc. Les noms des ouvriers y sont également mentionnés.

« Les travaux indiqués dans le présent compte se rapportent

Digitized by Google

surtout au petit château ou avant-château qui précède le grand château fait par d'Andelot et lui appartenant. Le grand château était construit à cette époque, c'est-à-dire avant 1568, car on ne trouve ici que des travaux d'arrangement intérieur et de distribution.

« Chaque chapitre du compte comprend une semaine entière, du lundi au samedi, de sorte que l'on a des dates assez rigoureusement exactes pour l'époque de confection des travaux.

« Le maître des œuvres et des travaux était Mr de Montgriveau.

« Le maître d'hôtel de d'Andelot était Mr de Vissabret.

« Jean Veneraux, le maître maçon, fut chargé de la direction des travaux du portail, nommé depuis le petit château, et reçut de ce chef la somme de 350 livres.

« La couverture en ardoises de ce portail fut payée cent quarante-cinq livres neuf deniers à François Velier.

« Somme totale de la despense : deux mil six centz qua-
« torze livres neuf sols huit deniers.

« Et la recepte monté deux mille quatre centz vingtz douze
« livres huit sols trois deniers. »

« On lit en marge :

« La dite somme de cents quatre vingt douze livres huit
« sols trois deniers tournois (différence du compte) est ren-
« due au dit Edmez, pressent reçue en la despense en deniers
« de son compte du revenu de Tanlay et ses appartenances
« pour l'année finye la vigile des saint Jehan Baptiste mil
« cinq centz soixante unze. »

« Ainsi, à la Saint-Jean 1571, tous les travaux du portail et autres étaient complètement achevés à Tanlay.

« Prenons maintenant quelques-unes des mentions du compte de 1568, au moment où les travaux marchaient le plus activement :

« De la sepmainne encommansée le dernier jour de may et
« finie le samedy ve de juing 1568.....

« La somme de vingt livres ung sol que j'ay fourniz à
« maistre Larme pour avoyr des paintures pour le parasche-
« vement de gallerie de Monseigneur, suyvant ung petit

Digitized by Google

« billet ou est contenu les dictes paintures, siné de la main « du dict Me Larme. »

« Cela nous donne la date exacte des peintures à fresque de la grande galerie de Tanlay.

« De la semainne encommansée le lundy XIVe jour de juing « et finie le samedi XIX du dit moys.....

« La somme de XLIX sols que j'ay paiez à Didier Fortin « pour les jornels que luy et ses compaignons ont esté à « accoustrer la carrière *pour la venue de Monseigneur le Prince,* « comme appert par la quittance du d. Fortin.

« De la semainne encommansée le lundy Ve jour de juil- « let 1568 et finie le samedy Xe du dit moys.....

« La somme de quatre livres deux sols que j'ay paiez à « Jehan Dumez, Guillaume Dumez et Ambroise Sainct « Ciergues, pour chascun quatre jornels deux tiers qu'ils « ont esté à faire une potence pour estaier les greniers, avoir « faict des colonnes pour ung cabinet que Monseigneur l'ad- « miral a commandé de fayre au dessus du cabinet de Mon- « seigneur et aultres ouvrages qu'ils ont faict.

« De la semainne encommancée le lundy XIXe jour de juil- « let 1568 et finye le samedi XXIV du dict moys....

« La somme de neuf livres que j'ay paiéz à Noel Robelin, « Sébastien Bernard, Estienne Barbenoyre, Adrian Bernard « et Jehan Deron, massons, pour chascun six jornels qu'ils « ont esté tant à besonnié au cabinet de Madame au dessus « de Monseigneur que en la massonnerye cy dessus, à raison « de chascun six sols par jour.....

« De la semainne encommansée le lundy XXXe jour d'aoust « et finye le samedy IIIIe de septembre 1568.

« La somme de quarante solz que j'ay paies à Estienne « Marquis pour cinq jornels qu'il a esté à besonnié, tant à « muser la porte de l'entrée du chasteau, avoir aydé à « rebouscher le pertuys qui avoict esté faict au parc pour « admener de la menue pierre, avoyr rampiété du long du « pan de muraille du boulevard près le jardin de la garlosse, « tirant au portail neuf à l'endroict du cordon.....

« La somme de quarante huict sols que j'ay paiés à Pierre « Regnard, Nicolas Guiseur et Denis Grimeau, pour chas-

Digitized by Google

« cuns cinq jornels ung tiers de jour, qu'ils ont esté à tiré « de la menue pierre, pour faire la cortine de la terrasse « allant au molin.

« Du XIX septembre 1568.

« Sommes que j'ay paiez sur les marchés faicts pour « les bastiments de Monseigneur.

« La somme de trois centz cinquante livres que j'ay paiez « à Me Jehan Veneraulx, maistre masson, pour parelle somme « de 350 l. que le d. Veneraux debvoit avoir pour le para- « chevement du premier portail, suyvant le marché que « Monseigneur en a faict pour le d. Vénéraulx, au dessous « duquel les deniers que je luy ay fournis sont par escript « avec les jours qu'il a reçeu la d. somme.....

« La somme de centz dix livres quatorze sols troys deniers « que j'ay paiez à maistre Larme, galleryer, sur la somme « de centz cinquante livres qui luy sont deubs pour le paras- « chevement des painctures de la gallerye à quoy monsei- « gneur a marchandé avec le d. galleryer, et comme appert « par sa quittance. »

« Ceci termine le présent compte. Il y eut sans doute interruption dans les travaux au moment où commencent les troubles de la troisième guerre civile. »

M. Mowat, membre résidant, lit un travail de M. Jullian sur les inscriptions latines de Toulon :

« Toulon, que les Romains appelaient *Telo*, ou *Telo Martius*, devait être une station maritime assez importante au temps de la domination romaine en Gaule. L'itinéraire Antonin le mentionne[1] au IIIe siècle. A la fin du IVe, il était la résidence d'un intendant impérial, préposé à l'administration des teintureries de l'État, *procurator bafii Telonensis Galliarum*, dit la *Notitia Dignitatum*[2].

« Jusqu'à ces derniers temps, l'épigraphie est demeurée muette sur la ville de Toulon. Les quelques inscriptions

1. P. 505 de l'édition de Wesseling.
2. P. 50* de l'édition Boecking.

Digitized by Google

conservées dans le Musée municipal ne proviennent pas, comme l'a montré M. Héron de Villefosse en différents endroits, de Toulon même, mais soit d'autres localités du département du Var, soit de plus loin même, et en particulier d'Afrique. Mais tout récemment, en 1884, dans une *Histoire de Toulon* fort bien faite, parue dans le *Bulletin de l'Académie du Var*, M. le docteur Gustave Lambert, de Toulon, est venu nous rappeler qu'il y avait dans la ville même une inscription qui en était originaire. Depuis, à l'aide des manuscrits de Peiresc et d'une copie des manuscrits de la *Massiliographie*, que nous devons à l'intermédiaire de M. Lambert, à l'aide aussi d'autres renseignements, nous pouvons faire un petit *Corpus* des inscriptions de Toulon.

« 1. — L'inscription suivante, dit M. Lambert, a été trouvée, en novembre 1876, en creusant les fondations d'une maison, non loin du tracé de la voie romaine; elle se trouve en la possession de M. Colle, avocat[1] :

D · M ·
CORNELIAE · NOVELLAE
CONIVGI · AMANTISSIMA*e*
PVDICAE · ET · OMNIVM
RERVM · PRAETIOSISSI*mae*
QVEVIXIT · ANN · XXX.....
IVLIVS · VIATOR.....
AE · INCOMPA.....

Nous la donnons d'après la copie de M. Lambert.

« 2. — La *Massiliographie*, recueil demeuré manuscrit et aujourd'hui égaré ou perdu, rédigé en 1593 par Prat et Durand[2], renfermait dans ses dernières pages quelques inscriptions de Toulon, dont deux nous sont également connues par les papiers de Peiresc.

« Dans la grande cave du chapitre, » dit la *Massiliographie*, « se trouve un fragment d'épitaphe. » — « A Toulon, » dit Peiresc au sujet de ce même texte, « dans les caves du

1. *Histoire de Toulon*, p. 36.
2. Voy. nos *Inscriptions de l'Huveaune*, p. 83 et 93.

Digitized by Google

« chapitre soubs une cascade qui est au fonds derrière un « pilier, 1631, déc. : »

C TERENTIO
FVSCO
CN TVRPILI
VS STHEPANVS
HERES ET CTHE
TVS LIBERTVS

(*sic*)

« Nous donnons le texte de Peiresc. La *Massiliographie*, si j'en juge par la copie prise par M. Lambert, donnait STEPHANVS et non, comme écrit Peiresc, STHEPANVS[1].

« 3. — Voici une inscription concernant un autre membre de cette *gens Turpilia*, déjà mentionnée sur notre seconde épitaphe. Elle provient de Toulon, a été trouvée, m'a-t-on dit, sur l'emplacement du champ de manœuvre et est conservée dans la grande salle du *Musée archéologique* de Marseille :

C · TVRPILIVs
DAPHNVS

« Elle est gravée sur un cartouche en marbre et encadrée d'une guirlande de feuilles de laurier. Cette guirlande de laurier serait-elle une allusion au nom du défunt, *Daphnus*, du grec δάφνη, « laurier »? N'y aurait-il pas là une sorte de rébus, de même que, sur une inscription de Bordeaux, nous voyons le nom propre *Ocellio*, « petit oiseau, » accompagné d'un petit oiseau sur une branche[2]?

« On peut remarquer la fréquence de surnoms grecs sur ces épitaphes, ce qui n'a rien d'étonnant dans une ville qui a pu être à l'origine un établissement phocéen.

1. Peiresc, *Inscriptiones antiquae*, t. II, ms. de la Bibliothèque nationale 8958, fol. 76. — *La Massiliographie, apud* Lambert, p. 34.
2. *Inscriptions romaines de Bordeaux*, n° 66.

Digitized by Google

« 4. — L'inscription suivante se trouvait, en 1593, dit la *Massiliographie*, « en une mayson particulière; » en 1631, dit Peiresc, « en la ruette de Chabert à Tholon : »

MEMORLÆ
STATILIAE·PATER
NAE VIXIT
ANNIS·XVII·M·II·XVIII·HO· (XV liés les 2 fois)
FECIT·STATILIVS·PRIMVS·P·P·
SIBI ET SVIS

« C'est la copie de Peiresc. Celle de la *Massiliographie* en diffère légèrement. A la troisième ligne, elle donne :

ANNIS · XIII · M · II · XIV · HOC

qui paraît devoir être préféré, mais à la condition de rétablir ainsi :

ANNIS · XIII · M· II· *d* · XIV · HOC ·

Au lieu de P · P · (*primipilus??*), que donne Peiresc, la *Massiliographie* donne P · R ·, qui semble devoir être rejeté[1].

« 5. — L'inscription suivante n'est connue que par la *Massiliographie;* elle se trouvait « dans le jardin de cappitaine « Antoine Marin; » c'est « une épitaphe gravée sur pierre « avec des moulures, qui est telle : »

D · M ·
L · ELVIVS · CLASSICVS ·
VIVVS · FECIT · EICATIÆ .
CLASSICÆ · CONIVGI ·
OPTIME · ET · LVCIVS ·
FVLVIVS · VIN · D · IC · III ·

La fin peut se lire *Vindici fi*[*l*(*io*)][2].

« 6. — La dernière inscription dont nous ayons à parler nous est connue par la *Massiliographie* et par d'autres recueils. Mais c'est le premier seulement qui nous apprend sa véritable origine, qui est Toulon. Elle était, en 1593, « à l'es-

1. Peiresc, même ms., fol. 133. — *La Massiliographie*, chez Lambert, p. 34.
2. D'après Lambert, p. 34.

Digitized by Google

« glise, ou ruine d'icelle, de Nostre Dame d'Humilité, abas-« tue par le sieur d'Espernon, gouverneur de Provence, pour « accomoder la citadelle. » Soixante-dix ans plus tard, elle a disparu de Toulon et se trouve à Aix, sans que le souvenir de son origine ait été conservé, et elle prend désormais place dans les recueils parmi les inscriptions d'Aix ou d'Arles. Mais nous voyons par la *Massiliographie* qu'elle est bien de Toulon[1].

« Le texte de l'inscription, défiguré un peu partout, paraît devoir être restitué ainsi :

D · M
Q · IVL · Q · FIL · TER · TI NE??
?MORI · AEDIL · IIVIR · PONT · ET · FL·
COL · IVL · AREL · IVL · LICINIANVS
PARENTI ·· DVLCISSIMO

D(iis) M(anibus), Q(uinto) Jul(io), Q(uinti) fil(io), Ter(etina tribu), Tinemori (??), Aedil(i), duumvir(o), pont(ifici) et fl(aminii) col(oniae) Jul(iae) Arel(atensis), Jul(ius) Licinianus parenti dulcissimo.

« L'importance de ce texte est considérable pour l'histoire de Toulon.

« C'est l'épitaphe d'un magistrat de la ville d'Arles qui a été tour à tour édile, duumvir, pontife et flamine de la colonie. Ce magistrat est originaire de Toulon. Or l'inscription nous montre qu'il était inscrit dans la tribu *Teretina*, qui est, comme on sait, la tribu des Arlésiens. Que conclure de cela, si ce n'est, comme nous l'avions supposé ailleurs[2], que Toulon faisait partie de cette tribu, et, par suite, du territoire de la colonie d'Arles?

« Tout nous invite à croire que ce qui devint au v^e^ siècle le diocèse de l'évêque de Toulon n'était, dans les quatre premiers siècles, qu'un *pagus* de la cité d'Arles. Cette cité, nous l'avons vu, s'avançait jusque sur la Méditerranée, jusque

1. *Massiliographie,* d'après Lambert, p. 36. — Bouche, *Chorographie de Provence,* p. 232. — Le Père Dumont, n° 180. — Maffei, *Galliae antiquitates,* p. 56 (*Aq. Sex. ap. Praes. de Maxaugues*). — Herzog, n° 326 *a*, etc.

2. *Inscriptions de la vallée de l'Huveaune,* p. 38.

Digitized by Google

dans la vallée de l'Huveaune, à Ceyreste, à Garguier; elle englobait le territoire de Marseille, réduit à peu près à la ville même et à sa banlieue immédiate. En y réunissant le *pagus* dont Toulon était le chef-lieu, nous la faisons s'étendre jusqu'au fond de la rade de Bormes, jusqu'aux confins du territoire de Fréjus.

« Si l'on songe qu'il est probable que, sous Jules César, le territoire d'Arles comprenait également les pays que l'empereur Auguste assigna à la colonie d'Aix, on voit quelles immenses domaines possédait alors la ville d'Arles : ils s'étendaient de l'Argent au Rhône, de la Durance à la mer. Arles était véritablement alors la métropole du Sud-Est.

« Un premier démembrement eut lieu lors de la fondation de la colonie d'Aix sous Auguste. Mais Toulon resta à Arles jusqu'à la fin du IVe siècle. C'est pour cela que la province Viennoise, à laquelle Arles appartenait, présente sur les cartes un aspect si bizarre, s'étendant, s'allongeant, s'amincissant au sud-est le long des rivages de la Méditerranée. Arles faisant partie de la Viennoise, il fallait donner à la province tout le territoire de cette ville et en particulier le *pagus* de Toulon, qui se prolongeait si loin vers l'est.

« Dans l'organisation ecclésiastique de la Gaule, le *pagus* de Toulon a une situation privilégiée. A cause de son étendue et de son éloignement du chef-lieu de la cité, on lui a accordé un évêque distinct. Toutefois la ville n'est pas le moins du monde un chef-lieu de cité, et le *pagus* n'est pas transformé en *civitas*. L'une et l'autre dépendent toujours d'Arles : il n'y a de séparation que pour l'administration ecclésiastique. C'est ce que prouvent les suscriptions du concile d'Orange, en 441, et du concile de Vaison, en 442, qui portent :

« *Ex provincia Viennensi loco Telonensi : Augustalis episcopus*[1].

« *Locus*, et non *civitas*, car *locus*, comme nous l'avons dit, signifie chef-lieu de *pagus*[2].

1. Maassen, *Geschichte der Quellen und der Literatur des canonischen Rechts*, t. Ier. Gratz, 1871, p. 953.

2. *Inscriptions de la vallée de l'Huveaune*, p. 47, notes 1 et 2.

Digitized by Google

« Il faut sans aucun doute faire remonter l'institution de cet évêché plus haut, peut-être entre 381 et 417, au temps des démêlés qui divisèrent Procule, évêque de Marseille, et Patrocle, évêque d'Arles. Ces démêlés, qui étaient relatifs à Ceyreste et à Garguier, *pagi* du territoire d'Arles, ont pu s'étendre également à Toulon et entraîner la création du diocèse de cette ville[1].

« A quelle époque le *pagus* devint *civitas?* C'est ce qu'on ne saurait dire encore. »

M. E. Babelon, membre résidant, demande la parole et s'exprime en ces termes : « M. le baron de Witte a acheté à la vente des monnaies romaines de la collection de M. de Ponton d'Amécourt sept pièces d'or des empereurs Postume, Laelien et Victorin père, dont il a fait don au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale.

« Voici l'énumération de ces sept monnaies en nous référant aux numéros du catalogue de vente :

« N° 538. Postume. R/. CONSERVATORES · AVG.

« N° 540. Postume. R/. HERC · DEVSONIENSI.

« N° 543. Postume. R/. SALVS · POSTVMI · AVG.

« N° 545. Postume. R/. VIRTVS · POSTVMI · AVG.

« N° 547. Laelien. R/. VIRTVS · · MILITVM.

« N° 549. Victorin père. R/. INVICTVS · AVG.

« N° 551. Victorin père. R/. PROVIDENTIA · AVG.

« En offrant généreusement ces monnaies au Cabinet des médailles, M. le baron de Witte a voulu compléter une donation antérieure qu'il avait déjà faite au même établissement. En effet, dans le courant de l'année dernière, il avait donné toutes les monnaies d'or, de billon et de bronze de sa collection qui ne figuraient pas sur les tablettes du Cabinet.

« La donation de M. de Witte, qui comprend en tout 39 pièces de la plus grande rareté quand elles ne sont pas uniques, fait que notre série des monnaies des empereurs qui ont régné dans les Gaules au IIIe siècle est devenue exceptionnellement riche, nous pouvons dire incomparable.

1. Cf. Albanès, *Sigillographie des évêques de Marseille*, p. 6.

Digitized by Google

« Rappelons que M. de Witte n'a cessé, durant sa longue carrière scientifique, d'être un généreux donateur du Cabinet des médailles. Parmi les nombreux monuments antiques qu'il a offerts dans ces dernières années, nous citerons particulièrement le bracelet en or sur lequel sont figurées les divinités des jours de la semaine et le magnifique camée qui représente le divin Mélampos guérissant les filles de Praetos, roi d'Argos, en immolant un porc sur leur tête. »

Sur la proposition du Président, la Société s'associe aux sentiments de reconnaissance exprimés par M. Babelon, et, à l'unanimité, des remerciements sont votés au généreux donateur.

M. Babelon ajoute que, à la même vente, le Cabinet des médailles a acquis les monnaies suivantes :

N° 374. Aureus de Pescennius Niger, 4100 fr.
N° 461. Aureus de Iulia Soemias, 2950 fr.
N° 474. Aureus de Gordien d'Afrique, 6720 fr.
N° 557. Aureus de Quintille, 6120 fr.
N° 651. Aureus d'Alexandre, tyran d'Afrique, 4900 fr.
N° 663. Double aureus de Constantin avec le revers GLORIA · AVGG et une vue des fortifications et d'une des portes de la ville de Trèves, 10800 fr.
N° 706. Denier d'argent d'Hannibalien, 1950 fr.

Presque toutes ces médailles sont uniques ou d'une excessive rareté. Le double aureus de Constantin, médaille unique, d'une beauté exceptionnelle, mérite surtout l'attention. La porte de Trèves, qu'on voit au revers, n'est ni la *porta nigra*, qui existe encore à Trèves, ni la *porta alba*, qui figure sur les monnaies des évêques de Trèves, Dietrich et Ludolf aux x^e^ et xi^e^ siècles. C'est la *porta inclyta*, qui a disparu au xvii^e^ siècle et devant laquelle passait la Moselle[1].

M. Flouest, membre résidant, soumet à la Société, de la part de M. le vicaire général Desnoyers, associé correspondant national à Orléans, un bracelet de poignet en bronze

1. Cf. A. de Longpérier, *Revue numismatique*, 1864, p. 112 et suiv.

Digitized by Google

d'une rare conservation. Il a été recueilli au cours de travaux de culture dans un jardin de la commune d'Eschilleuses, à quelque distance à l'est de Pithiviers.

Sa fabrication paraît postérieure à l'établissement de la domination romaine en Gaule, mais son aspect d'ensemble le rattache étroitement au goût et aux usages gaulois. Sa légèreté et la brièveté de son diamètre interne, qui n'atteint pas tout à fait 0m06, indiquent qu'il était porté par une femme.

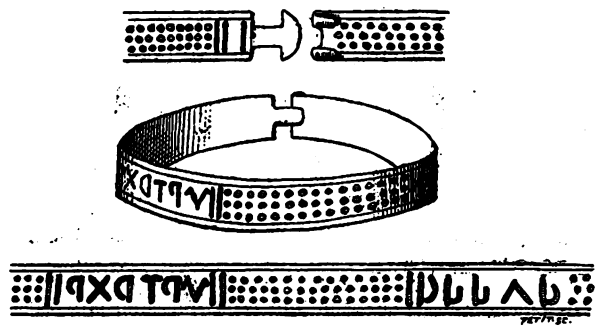

Large de 0m008 et longue de 0m190, dans son développement total, la bande métallique qui le constitue a été divisée en cinq compartiments de proportions inégales. Trois de ces compartiments, dont le plus grand comprend le fermoir, qu'il faut remarquer à cause de son ingénieux agencement, sont ornés d'un semis au pointillé. Il est disposé sur trois lignes sensiblement parallèles, dans le sens de la longueur, et encadré par un filet marginal, se doublant quelquefois pour la séparation des compartiments dans le sens transversal. Le semis a été gravé au poinçon; le filet au contraire a été obtenu au moyen d'un ciselet très fin à pointe triangulaire, dont les entailles, très serrées les unes contre les autres, laissent l'impression d'un trait continu. Une loupe est nécessaire pour bien apprécier ce mode de facture.

Digitized by Google

On a employé le même ciselet pour graver, dans les deux compartiments dépourvus de semis et restés lisses, la singulière inscription qui fait l'intérêt principal de ce bracelet. Les caractères en sont très nettement et fermement tracés. Si la plupart reproduisent exactement la forme de lettres connues, d'autres laissent l'épigraphiste hésitant sur leur caractère et leur valeur. En tout cas, leur assemblage, quel que soit le sens dans lequel on le tente et même en supprimant par la pensée le compartiment à décor en semis intercalé entre eux, n'amène à aucun résultat satisfaisant. Si on se croit un moment encouragé par la rencontre de trois lettres qui, si on les suppose rétrogrades, donnent à peu près le groupe IVP, on est très vite arrêté par l'impossibilité de faire du surplus un usage rationnel. Il semble même que les lettres qui paraissent se présenter d'une façon normale dans l'un des cartouches se présentent, au contraire, dans l'autre, sens dessus dessous, de telle sorte qu'elles y auraient pour sommet ce qui, de l'autre côté, en constitue la base. Il est manifeste cependant que ces divers signes n'ont point été combinés au hasard, suivant des formes de fantaisie. Il paraît indubitable qu'on y a attaché une signification positive et qu'ils ont présenté, pour celui qui les a tracés ou fait tracer, une valeur déterminée. On serait assez disposé à y reconnaître quelque procédé d'écriture tironienne, mais on est réduit à avouer qu'on n'en possède pas la clef.

Ce n'est pas la première fois que l'on rencontre, soit sur des vases céramiques, soit sur des plaquettes de métal, des inscriptions de même caractère. Elles sont restées jusqu'ici indéchiffrables. Loin d'être une raison de les négliger, l'obscurité qu'elles opposent à la pénétrante analyse des antiquaires devient une raison de plus pour que l'attention s'y arrête. Il importe, lorsqu'elles se présentent, comme sur le bracelet d'Eschilleuses, avec une netteté irréprochable, de les reproduire fidèlement par le dessin et il est permis d'espérer que, lorsqu'on les aura réunies dans un petit *Corpus* spécial, les données comparatives qu'on se sera ainsi procurées rendront possible la solution d'un problème encore indéchiffrable.

Digitized by Google

M. Auguste Prost, membre résidant, signale le dépôt fait au Musée de la ville de Metz, en 1886, d'un lot d'antiquités apportées de Tarquinpol à la suite de travaux exécutés à l'église de cette localité. Dans le nombre se trouvent trois fragments d'inscriptions, dont un seul, il est vrai, est inédit, mais dont les autres, déjà publiés, ont été donnés avec des variantes qui conservent à un nouvel examen des originaux son opportunité. M. Aug. Prost en a fait, à Metz, au mois d'octobre 1886, des estampages qu'il présente à la Société. Ces débris empruntent une partie de leur intérêt au caractère particulier du site de Tarquinpol, d'où ils proviennent, caractère qu'il est bon de rappeler.

Tarquinpol est un village posé sur une petite éminence qui s'avance en promontoire dans l'étang de Lindre, d'où sort la rivière de Seille, affluent de la Moselle. Ce lieu où l'on a recueilli beaucoup d'antiquités a dû avoir jadis une grande importance; il est tout voisin de la petite ville de Dieuze, à laquelle il dispute l'attribution de la station de *Decempagi* sur la voie romaine de Metz à Strasbourg. Au lieu de suivre par les plateaux entre ces deux villes la ligne droite que jalonnent les localités modernes de Morhange, Fénestrange et Saverne, la voie antique décrivait au sud de cette ligne une courbe considérable qui avait l'inconvénient d'allonger notablement le chemin et celui en outre de rencontrer le sol marécageux de la vallée de la Seille. Mais elle avait l'avantage de passer au milieu des salines qui font la richesse de la contrée. Cette considération avait évidemment décidé de la direction donnée à la voie, antérieurement même, selon toute apparence, à l'époque romaine. Dans ces conditions, son établissement, dès l'origine, avait nécessité des travaux d'art à l'importance desquels correspondent par leurs caractères spéciaux les restes qui en sont parvenus jusqu'à nous. On peut mentionner comme tel le fameux *briquetage* de Marsal, destiné à constituer sur un fond sans consistance un sol artificiel qui, aux abords de cette petite ville, s'étend sur une longueur d'environ 1600 mètres, et atteint par places une épaisseur de 4 ou 5 mètres à peu près. D'autres travaux d'art dans les mêmes lieux ont pu consister

Digitized by Google

en chaussées et en ponts dont la grandeur est attestée par le luxe d'exécution des inscriptions notamment qui paraissent s'y rapporter, d'après les fragments que nous en possédons. Tels sont deux des morceaux déposés aujourd'hui au Musée de Metz, lesquels pourraient bien provenir d'un seul et même monument; le premier, jusqu'à présent inédit, le second, déjà publié, mais d'une manière incomplète en certains points, et inexacte à d'autres égards.

1° Le morceau inédit est une pierre de $1^{m}02$ d'épaisseur, dont le parement antérieur, de $0^{m}93$ de large sur $0^{m}60$ de haut, est en partie occupé par les restes de trois grandes lettres de $0^{m}30$ de hauteur, ICA, du plus beau caractère comme exécution, et qui ont pu appartenir au mot DICAVIT ou DICAVERVNT.

2° Le morceau déjà connu est une pierre de même nature que la précédente, de $0^{m}50$ d'épaisseur, dont le parement antérieur, de $0^{m}56$ de large sur $0^{m}78$ de haut, contient sur trois lignes onze lettres analogues aux précédentes pour ce qui est de leur exécution, mais de dimensions un peu moindres, savoir :

1re ligne, en caractères de $0^{m}18$ de haut : S P C

2e ligne, en caractères de $0^{m}15$ de haut : NTIS

3e ligne, en caractères de $0^{m}15$ de haut : IEVE

Dans la première ligne, la troisième lettre est très mutilée, et ce qui en reste ne consiste guère que dans le tiers d'un cercle qui pourrait avoir appartenu soit à un C, soit à un O, soit à un Q.

Dans la seconde ligne, la première lettre, presque entièrement détruite, a été lue par quelques-uns EN; mais il n'y a de place dans la cassure que pour une seule lettre, et cette lettre est certainement un N, formellement accusé par ce qui reste de la partie inférieure de ses deux derniers jambages. Les quatre lettres NTIS pourraient avoir appartenu au mot PONTIS.

Dans la troisième ligne, la première lettre, qui n'avait jamais été relevée, est indiquée par la portion inférieure d'un jambage sur lequel est effectuée la cassure de la pierre, ce qui avait empêché jusqu'à présent de reconnaître cette

Digitized by Google

lettre; mais la réalité de ce jambage est prouvée par l'existence de sa patte inférieure très nettement accusée sur le fragment conservé. Cette particularité écarte la possibilité que ce jambage ait appartenu à un N, où la patte en question serait inadmissible. Celle-ci ne peut être attribuée qu'à l'une des trois lettres I, H ou M. Cette inscription a été incomplètement donnée précédemment par Dom Calmet, dans sa *Notice de Lorraine*, 1756, tome II, p. 555; par La Sauvagère, dans son *Recueil d'antiquités dans les Gaules*, etc., 1770, p. 205, et par Beaulieu, dans son *Archéologie de la Lorraine*, 1840, tome Ier, p. 17. Dom Calmet l'a lue : SPC | ENTIS | EVE. La Sauvagère l'a lue : SPC | NTIS | EVE. Beaulieu l'a lue : SPQ | ENTIS | EVE.

3° Une troisième inscription, provenant de Tarquinpol, fait partie du lot de ses antiquités déposé au Musée de Metz. Elle est brisée en deux morceaux, tronquée, ce semble, au commencement et tracée sur deux lignes, composées de lettres d'une exécution très négligée et de hauteurs inégales variant entre trois et quatre centimètres. On y lit :

MAIVSIBLANDIFILMARIANIFIL
BELATVLLAEVXBELATVLLAPOSUIT

Cette inscription, récemment découverte (1884), n'est, par conséquent, donnée ni par Dom Calmet, ni par La Sauvagère, ni par Beaulieu. Elle a été publiée pour la première fois par M. Cournault dans le *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, 1884, p. 211, avec les formes BEIATVLLAE, BEIATVLLA à la seconde ligne. L'inscription a été reproduite avec quelques modifications d'après cette première publication dans le *Bulletin épigraphique*, 1885, p. 50, par M. Robert Mowat, qui propose pour les deux mots que nous venons de citer la lecture BELATVLLAE, BELATVLLA, formes déjà relevées ailleurs. L'estampage de l'inscription présenté à la Société des antiquaires justifie la lecture de M. Mowat. Dans l'original en effet, les appendices horizontaux des lettres L et T sont très réduits. Ce qui a paru à M. Cournault être un I est, en réalité, un L. Nous constaterons à cette occasion que le texte de l'inscription est très

Digitized by Google

serré, — ce qui explique cette dernière particularité, — et qu'elle est, en général, gravée d'une manière très négligée, contrairement à l'affirmation du *Journal de la Société d'archéologie lorraine* et du *Bulletin épigraphique*, qui la disent composée de *beaux caractères*.

4° Le Musée de Metz a reçu en même temps plusieurs autres fragments ayant la même provenance : une pierre funéraire, de 0m78 de large sur 0m83 de haut et 0m35 d'épaisseur, contenant deux bustes, l'un d'homme, l'autre de femme, réunis dans une niche; monument précédemment décrit par Dom Calmet, par La Sauvagère et par Beaulieu; un morceau de frise avec sa corniche, de 0m55 de large sur 0m80 de haut, richement décoré de sculptures, mais très mutilé; des débris de statues en marbre blanc, dont un morceau contenant l'œil droit, le front et la partie antérieure de la coiffure d'une tête de femme, un sein drapé et cinq morceaux de draperies; une grande quantité de débris provenant de cuves sépulcrales en pierre, réduits en très petits fragments, sans ornements ni inscriptions, quelques-uns creusés dans des fûts de colonne et autres pierres antiques; un collier d'ambre et une bague en or.

Il convient d'ajouter à ces indications qu'on ne trouve pas dans le nombre des objets apportés de Tarquinpol à Metz une inscription où on lisait : BVGIO | M · MONIANVS MAGNVS | VSR, donnée ainsi par Dom Calmet, et avec la variante V · S · R · M · par La Sauvagère et par Beaulieu. Ce dernier mentionne, en 1840, la destruction, récente alors, de ce monument.

Nous signalerons encore un fragment de corniche corinthienne transporté, dit Beaulieu, à Nancy en 1825, et divers autres morceaux plus ou moins importants réunis aujourd'hui dans le parc de Lindre-Basse près de Dieuze, appartenant à M. Masson-Montalivet. Parmi ceux-ci se trouvent encore deux inscriptions publiées par M. Cournault dans le *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, 1884, p. 211, et reproduites d'après lui dans le *Bulletin épigraphique* de Robert Mowat, 1885, p. 50. L'une est un fragment ne contenant que quatre lettres de 0m10 de haut : ONOR. L'autre est une

Digitized by Google

inscription funéraire ainsi conçue : D · M · | VVNICCIO-FANDO.....ICV | NDA VXOR. L'éditeur du *Bulletin épigraphique* regarde comme un simple signe séparatif le caractère lu comme un F entre O et A, au milieu de la seconde ligne.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, fait la communication suivante :

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau le dessin d'une stèle en calcaire du Jura. Je dois à l'obligeance de M. le chanoine Laurent Monnier, curé doyen de Saint-Aubin, ce dessin exécuté par M. l'abbé P. Brune, curé de Brainans (Jura).

« La stèle trouvée par M. l'abbé P. Brune, dans le cimetière romain de Tavaux (Jura) déjà connu par d'autres découvertes analogues, a 1m70 de hauteur sur 0m70 de largeur. Elle représente une femme dont elle formait le monument funéraire.

« La défunte est figurée à mi-corps, de face ; elle tient, de la main droite et pressée contre la poitrine, une coupe en forme de calice. L'exécution est grossière et due à une main inexpérimentée ; cependant la figure dont les traits sont très accusés et caractéristiques paraît être un portrait.

« L'inscription gravée dans un cartouche est ainsi conçue :

D M
SIINOBIINA

D(iis) m(anibus). Senobena.

« Le nom est celtique et nouveau ; il appartient à la même classe que les noms *Senocondus*, *Senodonna*, *Senognatus*..., etc.

« Notre savant confrère M. d'Arbois de Jubainville, que j'ai consulté sur le sens de ce nom, le traduit : *vieille femme*.

« Mais la partie la plus intéressante de ce monument est la bande d'étoffe frangée que Senobena porte sur le bras gauche. C'est une *mappula* ou *orarium*[1], mouchoir. Le mot *orarium* n'apparaît qu'à une époque relativement basse ; on le rencontre d'abord chez Trebellius Pollio[2], puis chez Flavius

1. Cf. *Étym. magn.*, verbo Φωσσων.
2. *Claud.*, c. XVII.

Digitized by Google

Stèle trouvée a Tavaux (Jura).

Digitized by Google

Vopiscus[1] qui raconte que l'empereur Aurélien distribua au peuple des *oraria* que les spectateurs agitaient au cirque ou à l'amphithéâtre pour applaudir les cochers ou les acteurs favoris[2].

« On ne connaissait pas, jusqu'à ce jour, de monuments appartenant à l'antiquité païenne, propres à nous renseigner sur la manière de porter le mouchoir. Si on savait qu'il se portait sur le bras gauche, c'est grâce à des textes d'auteurs

ecclésiastiques[3], grâce aussi aux monuments chrétiens, cette partie du vêtement civil ayant été conservée dans le costume ecclésiastique.

1. In *Aureliano*, c. XLVIII.
2. Cf. Eusèbe, *Hist. eccl.*, VII, 30.
3. Cf. Ducange, *Glossarium*, verbis *Mappula*, *Orarium*.

Digitized by Google

« La plus ancienne représentation chrétienne de la *mappula* se voit sur une peinture des catacombes de Syracuse publiée par le commandeur G.-B. de Rossi[1]. Je reproduis ici celui des personnages de la fresque chrétienne qui porte la *mappula*. C'est une femme nommée *Marcia;* mais ici la *mappula* ne fait plus partie du costume profane; si Marcia la porte, c'est, dit M. de Rossi, parce qu'elle comparaît devant le Sauveur et pour le même motif de respect que le prêtre qui monte à l'autel.

« C'est donc uniquement au point de vue de l'étude iconographique du costume que j'ai cru utile de rapprocher ces monuments qui nous offrent les deux plus anciens exemples de la manière dont on portait la *mappula*. »

Séance du 25 Mai.

Présidence de M. Héron de Villefosse, président.

Ouvrages offerts :

Album archéologique, publié par la Société des antiquaires de Picardie. 1er fasc. Amiens, 1886, in-4°.

Aarboger for nordik oldkyndighed og historie, t. II, livr. 1. Copenhague, in-8°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, VIIe année, n° 10. 15 mai 1887. Paris, in-8°.

— *de la Société archéologique et historique de la Charente*, 5e série, t. III, 1886. Angoulême, 1887, in-8°.

— *de la Société des amis des monuments parisiens*, année 1886. Paris, in-8°.

— *de la Société philomatique vosgienne*, année 1886-1887. Saint-Dié, 1887, in-8°.

Loi du 30 mai 1887 pour la conservation des monuments et objets d'art ayant un caractère historique. Caen, 1887, in-8°.

Revue de l'Afrique française, VIe année, n° 25. Mai 1887. Paris, in-8°.

Laigue (L. de). *Un petit-fils de Louis XIV*. Rome, 1887, in-8°.

1. *Bullettino di archeologia christiana*, 1877, p. 155-157, pl. XI.

Digitized by Google

ROMAN (J.). *Extraits de l'obituaire de Forcalquier relatif aux évêques de Sisteron.* Gap, 1887, in-8°.

— *La congrégation de la Sainte-Chapelle et les maisons hospitalières du Briançonnais en* 1288. Gap, 1887, in-8°.

— *Les causes du déboisement des montagnes d'après les documents historiques du XIII^e^ au XVIII^e^ siècle.* Gap, 1887, in-8°.

Travaux.

M. le comte de Marsy, associé correspondant national, offre à la Compagnie et à chacun des membres présents un exemplaire de la loi sur la conservation des monuments historiques, avec liste des monuments classés.

Au nom de son confrère et ami M. l'abbé Camille Verschaffel et au sien, M. l'abbé Thédenat donne des renseignements sur les travaux de démolition de la chapelle du collège de Juilly. La chapelle que l'on démolit en ce moment, pour la reconstruire, remonte au XIII^e^ siècle; on a trouvé dissimulés par des boiseries et des maçonneries des détails d'architecture intéressants.

En enlevant les dalles de la chapelle, posées en 1704, on a reconnu qu'elles avaient été taillées dans les pierres tombales de l'ancienne abbaye. Les fragments qu'on a pu réunir appartenaient à des pierres des XIII^e^, XIV^e^, XV^e^, XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles.

Parmi les épitaphes d'abbés, de prieurs claustraux, de seigneurs de Juilly et de Nantouillet que nous avons pu reconstituer, deux sont surtout intéressantes : celle de Vacherie, magnifique pierre tombale de l'an 1413, qui ajoute un nom à la liste des abbés nommés de Sainte-Geneviève, et celle d'Anthoine Martin, conseiller et aumônier du roi Charles IX, intendant des affaires et maison du duc de Montmorency, décédé le « mardy 19 janvier 1588, en son hostel neuf, rue Sainte-Av[oye]. »

Au XVIII^e^ siècle, le sol de la chapelle a été exhaussé de près de 3 mètres; on espère faire de nouvelles découvertes quand on aura enlevé les débris et les plâtras qui forment le remblai.

Une sacristie, attenante à la chapelle du XIII^e^ siècle, et qui

Digitized by Google

a peut-être été primitivement un des bras du transept d'une église plus ancienne, est recouverte d'un dallage contemporain de celui qu'on vient d'enlever. Il fournira sans aucun doute de nouveaux fragments qui permettront de compléter quelques-unes des épitaphes. De plus, sous le sol actuel de cette sacristie, exhaussé comme celui de la chapelle, on peut déjà, à certains indices, pressentir l'existence de nouvelles pierres tombales peut-être encore en place.

En terminant, M. l'abbé Thédenat fait circuler les estampages de quelques-unes des inscriptions et se réserve de faire une communication plus complète quand les travaux de démolition et les déblaiements seront complètement terminés.

M. Ch. Frossard, associé correspondant national, communique l'extrait suivant d'une lettre datée de Carmona près Séville (Espagne) que lui a adressée M. George Bonsor :

« Nous avons découvert ici plus de 300 tombes. Les plus ordinaires sont des petites salles taillées dans le roc et où on descend par un puits rectangulaire de 2 à 7 mètres de profondeur. Sur les parois intérieures se trouvent des niches renfermant les urnes cinéraires ; au-dessous règne un *podium* circulaire sur lequel sont posés les vases à libations, les patères, etc. L'urne cinéraire est généralement quadrangulaire, en pierre, affectant la forme d'un petit sarcophage et contenant, outre les os incinérés, une monnaie, un *stylus*, une pierre *tabula*, un miroir en métal, des fioles de verre, un anneau en fer avec agathe taillée, etc. Les murs sont généralement revêtus d'un ciment très dur, peints et ornés de lignes de diverses couleurs encadrant les niches. Le plafond est décoré de guirlandes de fleurs, formant des compartiments symétriques, dans lesquels sont représentés des oiseaux, des dauphins, des fleurs, etc. Nous vous envoyons le dessin d'un de ces plafonds.

« Une des tombes porte l'inscription suivante :

Q · POSTVMIVS .
HYGINVS · ET ·
POSTVMIA · CYPARE
VXOR

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

« Nous avons trouvé des urnes cinéraires de pierre, de pâte, de terre cuite, de marbre avec inscriptions; mais les plus curieuses sont de verre dans des boites de plomb.

« Nos fouilles nous ont éclairé sur certaines questions assez obscures. Nous voyons ici que l'*ustrinum* pour brûler les corps se trouve à quelques pas de la tombe et que c'est un vrai four, taillé dans le roc, avec une ouverture pour mettre le feu, etc. On arrive aussi à comprendre comment, aux fêtes des défunts, les Romains versaient les libations sur le monument extérieur et comment ces libations, par de petites rigoles, venaient aboutir au centre de la tombe souterraine.

« Mais la découverte la plus importante est celle des *triclinium* funéraires. Ce sont de grandes cours taillées dans le roc à cinq ou six mètres de profondeur, dans lesquelles on trouve une cuisine, un puits, un bain, un autel et un ou deux *triclinium* pour les banquets funéraires, avec les canaux pour les libations.

« Notre petit musée contient près de 2,000 objets. Nous venons de découvrir un grand amphithéâtre au milieu de la nécropole.

« L'Académie de l'Histoire de Madrid vient de publier un ouvrage intitulé *Necropolis de Carmona*, par D. Juan de Dios de la Rada y Delgado, avec un plan et une trentaine de planches que j'ai dessinées. Inutile de vous dire que notre enthousiasme va en augmentant et que nous espérons trouver mieux encore. »

M. Mowat, membre résidant, communique, de la part de M. Lafaye, une note sur diverses antiquités de la Corse[1] :

« Inscriptions. — PIANA (arrondissement d'Ajaccio, canton de Piana). Sur un fragment de tuile plate :

/////IPOR · CORVN/////

(.....)*ipor Corun(canii)*.

« Lettres moulées en relief dans un bandeau creux de 0m15 de haut. Le I et le N sont un peu gâtés.

1. Cette communication fait suite à un mémoire publié dans le *Bulletin épigraphique*, t. VI, p. 182.

Digitized by Google

« Ce fragment m'est communiqué par M. Patacchini, instituteur à Linguizzetta. Je l'ai sous les yeux en le décrivant. Il a été trouvé, m'écrit mon correspondant, « entre Piana et « la route de Cargèse, non loin des ruines d'un ancien châ- « teau féodal. » Je ne sais trop de quelle ville antique il peut provenir. Forbiger[1] identifie Cargèse avec le Κάραξ de Strabon[2]. Walckenaer[3] place « sur la rive gauche du torrent de « Pero, au N.-E. de Cargèse, » la ville de Παλάντα, citée par Ptolémée[4]. Mais ce sont là de pures hypothèses qui reposent sur des données tout à fait incertaines. Il ne faut pas oublier cependant que Mérimée a trouvé sur le territoire d'Apriciani, village voisin de Cargèse, une statue, qui paraît d'origine phénicienne[5]. Il n'est pas impossible qu'il y ait eu dans cette contrée d'autres populations que des indigènes barbares, à moins que la tuile de Piana ait été prise au moyen âge dans la vallée d'Urcinium et transportée plus au nord avec d'autres matériaux de construction.

« Le premier nom est celui d'un esclave. On sait qu'à l'époque républicaine ces sortes de noms se formaient souvent avec le prénom du maître au génitif et la terminaison *por*, contraction de *puer*. Ainsi : *Caipor*, *Lucipor*[6], *Marcipor*[7], *Olipor*[8], *Publipor*, *Quintipor*. Tous ces noms peuvent être restitués ici avec une égale vraisemblance. Il est bon de remarquer que les exemples en sont fort rares dans les inscriptions. Le fragment de Piana doit nécessairement dater de l'époque républicaine; la forme des caractères concorde parfaitement avec cette appréciation.

« Le second nom, celui du maître, ne peut être que *Corun-* (*canius*). Il n'y a pas trace d'une liaison formée des caractères INI, qui permettrait de songer au cognomen *Corvinus* ou au nomen *Corvinius*.

1. *Handbuch der alten Geographie, Corsica.*
2. V. 224.
3. Dans Robiquet, *Recherches historiques et statistiques sur la Corse*, p. 5.
4. III, II, 7.
5. *Notes d'un voyage en Corse*, p. 53 et la planche.
6. Sur une tuile (Eboli), *C. I. L.*, X, 8042, 69.
7. *C. I. L.*, I, 1076 (Rome).
8. *C. I. L.*, I, 1034 (Tibur), 1386 (Pérouse).

Digitized by Google

« Corrigenda. — SARI D'ORCINO. M. Patacchini m'a envoyé, en même temps que l'original de l'inscription précédente, ceux des inscriptions que j'ai publiées en 1884, sous les numéros VI et VIII, d'après les copies dessinées qu'il m'avait fournies[1]. Je suis heureux de pouvoir, grâce à son obligeance, apporter quelques corrections aux fac-similés et aux lectures que j'ai donnés.

« N° VII. Les deux empreintes sont disposées comme suit, l'une par rapport à l'autre :

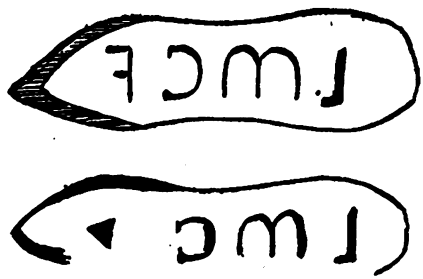

« Il est impossible que la première lettre soit un L, à moins de supposer que le jambage horizontal n'a pas marqué. La lettre finale de la première empreinte est un R et non un F.

« Il me paraît difficile d'admettre la lecture *L(ucii) M(unatii) CR(escentis)*.

« N° VIII. Je copie ainsi (v. p. 186) la forme des lettres sur l'original : nous avons probablement là l'extrémité droite de l'inscription, car il y a un espace libre après le dernier caractère de chaque ligne.

« Ligne 1. La dernière lettre est certainement un S et n'a rien à faire avec la ligne suivante, comme on pourrait le croire d'après le premier fac-similé.

« Ligne 2. La dernière lettre ne peut être qu'un M. Je lirais donc :

1. Voy. *Bulletin épigraphique*, 1884, p. 296 à 299.

Digitized by Google

. . . . . *aes*
. . . . . *rum*
. . . . . *kal*

« M. l'abbé Thédenat, à propos de ces graffites en caractères cursifs, tracés sur briques avant la cuisson, a émis l'hypothèse ingénieuse que quelques-uns pouvaient être des modèles d'écriture pour les écoles[1]. L'inscription de Sari est

1. *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1883, p. 139.

Digitized by Google

d'une exécution trop négligée pour pouvoir être classée dans cette catégorie.

« D'autres graffites donnent les noms du fabricant ou de ses esclaves.

« D'autres encore indiquent la date où a été cuite la fournée dont la brique faisait partie[1]. Je croirais volontiers que tel est le cas du graffite de Sari et dans la dernière ligne je verrais l'abréviation du mot KAL(*endas*).

« ALERIA. *C. I. L.*, X, 8035. Aux indications du *Corpus* il faut ajouter que l'inscription est gravée sur du marbre noir. Je l'ai vue et estampée en 1883. A la dernière ligne le *Corpus* donne PATRONIS; il faut lire PATRONÍS.

« L'année dernière, les travaux du chemin de fer qui doit relier Bastia à Bonifacio ont mis au jour, près d'Aleria, un sarcophage en terre cuite recouvert de larges tuiles. Dans l'intérieur on a trouvé avec des ossements une amphore à deux anses, un flacon en verre et une petite coupe en poterie commune. Tous ces objets ont été brisés et dispersés par la pioche des ouvriers, à l'exception de la coupe qui est aujourd'hui en ma possession. Elle ne présente pas trace d'ornement. C'est un produit de l'industrie romaine, qui n'a pu trouver place que dans la tombe d'une personne de très humble condition.

« Sculptures. — J'ai l'honneur de communiquer à la Société des Antiquaires de France un fragment de bas-relief romain, qui a été découvert, il y a déjà quelques années, à Aleria (Corse). Il est sculpté au revers d'une inscription latine, que j'ai publiée dans le *Bulletin épigraphique* de 1884, p. 18, sous le numéro V; j'ignorais alors l'existence du bas-relief. Je l'apprends seulement aujourd'hui.

« La plaque a été trouvée sur un sarcophage en terre cuite. L'inscription, comme je l'ai dit dans le *Bulletin épigraphique*, est d'une très basse époque. Mais il n'est pas douteux que le bas-relief est bien antérieur. Le style des ornements qui y sont représentés suffit à le prouver. Il a dû être exécuté au I^er^ siècle de notre ère ou, au plus tard, dans le cours du II^e^,

1. *C. I. L.*, III. *Tegulae stilo scriptae*, 7, 10, 11, 12, 13, 14.

Digitized by Google

pour décorer quelque édifice public ou privé d'Aleria. Dans la suite, à une époque où la barbarie commençait à se répandre dans les mœurs et dans l'art, on l'a scié et on l'a utilisé en gravant au revers l'épitaphe d'un soldat de la flotte. L'original se trouve encore dans la cave du fort d'Aleria.

« En 1883, j'avais aussi publié dans le *Bulletin épigraphique*, p. 193, sous le n° I, une inscription latine découverte à Meria (arrondissement de Bastia, canton de Luri). Elle date de l'an 41 apr. J.-C. Ce texte a été gravé sur une plaque en marbre blanc décorée de sculptures dont voici la description : la plaque en question a été brisée à droite, mais sans que l'inscription en ait beaucoup souffert; le haut est orné d'une moulure et l'extrémité de gauche, la seule qui soit en bon état, d'un buste de Génie qui forme l'angle. Sur la face qui porte l'inscription, on voit, dans le bas, un fleuron qui projette à droite et à gauche comme deux caulicoles recourbées. Un ornement du même genre occupe toute la hauteur de l'autre face; la place qu'il laisse vide est remplie des deux côtés par l'aile du Génie placé à l'extrémité. Comme ces sculptures respectent l'inscription et réciproquement, il n'y a pas à douter qu'elles aient été exécutées en même temps. Elles sont du reste d'un excellent style. D'après la forme du fragment et de la décoration qui le couvre, on peut considérer comme certain qu'il servait de support, avec une autre plaque semblable, qui lui faisait pendant, à une de ces tables en marbre, comme le Musée de Naples en a reçu plusieurs de Pompéi. L'original se trouvait, en 1883, dans une des chapelles de l'église de Meria, que l'on était en train de restaurer. Il y est sans doute encore conservé.

« Je saisis cette occasion pour rappeler que M. Arthur Engel a fait en 1885 une tournée archéologique en Corse et qu'il a publié dans le *Bulletin des Antiquaires de France*, 1885, p. 135, quelques renseignements qu'il avait recueillis en route. M. de Laurière vient d'entrer en campagne à son tour. Espérons que les recherches qu'il poursuit en Corse en ce moment même seront couronnées d'un plein succès[1]. »

1. Voir à la séance du 15 juin la communication de M. J. de Laurière. (Note de la Commission des impressions.)

Digitized by Google

M. Ch. Ravaisson-Mollien, membre résidant, fait une communication relative au buste du Louvre en marbre gris, représentant Vitellius :

Dans la Notice du Musée royal de 1810, dit-il, Visconti douta de l'antiquité de ce portrait, étrangement vêtu d' « une « simple tunique sans manches, et attachée par deux bou- « tons sur les épaules, » puis, dans celle de 1817, il émit l'opinion que la « belle et grande manière » dans laquelle il était exécuté pourrait être due « à quelque excellent ciseau « du xvi^e^ siècle. » Visconti estimait d'ailleurs que d'autres têtes en marbre, où les antiquaires de son temps reconnaissaient Vitellius, n'étaient pas en accord avec les médailles et n'offraient qu'un portrait de convention, de la même époque.

Mongez adopta la manière de voir de l'éminent antiquaire; il ne fit figurer aucune desdites têtes dans l'*Iconographie romaine* (tome II, p. 281-1821) et déclara que, pour notre marbre, ses propres observations lui avaient fait constater des différences avec les médailles, particulièrement dans la forme du nez.

Au contraire, Bins de Saint-Victor, dans le tome II du *Musée Bouillon* (1811-27), passait outre aux objections archéologiques de Visconti et déclarait ce qui suit : « Il nous est « impossible de trouver suffisants les motifs qui lui font con- « sidérer ce monument comme une production moderne; « nous sommes si loin de le penser que, sous le rapport de « la vérité d'imitation, du sentiment de la chair, de l'étude « parfaite dans toutes les parties, nous croyons pouvoir com- « parer cette admirable tête aux plus excellents portraits « antiques qui sont parvenus jusqu'à nous. Elle est sans la « moindre mutilation. »

En 1847, le comte de Clarac, dans la dernière édition de la *Description des Musées de sculpture du Louvre* (n° 72), subissait, malgré lui, l'influence de ce dernier point de vue. En effet, s'il disait que la particularité de ces deux fibules de la draperie « qui n'est pas dans le costume des hommes chez « les Romains » lui semblait donner « beaucoup de force » aux soupçons de Visconti, c'était pour revenir ensuite, sans

Digitized by Google

s'en apercevoir, au sentiment d'une œuvre antique, puisque, parlant d'un autre buste, il en parlait comme si ce dernier eût dû, pour pouvoir être rapproché du nôtre, être certainement antique : « Un catalogue d'antiquités cité par Morelli « (*Notizie d'opere*, etc.), et qui date de 1674, fait mention « d'un buste de Vitellius qui servit longtemps aux études « du Tintoret, mais rien ne prouve que ce fût ce buste-ci, « ni même que celui que cite le catalogue fût positivement « antique. »

Dans le texte du *Musée de sculpture de Clarac*, nº 3280 A, pl. 1106, M. Maury fut moins hésitant; il n'alla cependant pas jusqu'à classer nettement notre sculpture parmi les modernes, il se contenta de faire mention des doutes de Visconti et de la belle et grande manière de l'œuvre.

Enfin, le précédent conservateur des Antiques, M. Félix Ravaisson-Mollien, reconnaissait au style du marbre dont il s'agit de l'analogie avec le style de Michel-Ange. Mais, en général, on continua à se partager entre l'opinion de Visconti et celle de Bins de Saint-Victor, ce dernier impliquant pour le costume antique la possibilité d'une exception. C'est pourquoi le buste de Vitellius en marbre gris ne cessa pas, jusqu'à présent, de figurer parmi les Antiques de la salle des empereurs romains.

Le moment est venu de prendre un parti définitif, c'est-à-dire d'établir qu'en réalité toutes les raisons sont pour que le portrait dont il s'agit ne soit qu'une imitation de l'antique, et doive être cédé au Musée de la Renaissance et des temps modernes; cette cession, le conservateur actuel, M. Héron de Villefosse, a décidé de la faire demain.

Dans aucun musée, dans aucune collection, dans aucun exemple de sculpture réellement antique, on n'a pu citer, jusqu'à présent, d'exception à l'usage des Romains de vêtir leurs princes avec une tunique ne s'attachant que sur une épaule. Et, quant à l'exécution de la sculpture, il suffit d'en faire une étude approfondie pour sortir du doute et conclure qu'elle n'a rien qui provienne directement de l'antiquité.

Ce n'est pas seulement par l'ensemble du costume que notre marbre diffère du style des anciens; les formes des

Digitized by Google

fibules et les plis de la draperie ont quelque chose d'incertain qui décèle le tâtonnement d'une imitation, le travail ressemblant d'ailleurs plus à la plastique qu'à la sculpture, comme s'il avait eu pour origine quelque ébauche modelée en cire.

Il est vrai que presque toute la moitié postérieure de la chevelure offre une si savante simplicité et une si sûre exécution qu'on ne saurait que difficilement la distinguer d'une chevelure de bon travail antique. Et d'autre part, le visage est traversé de plusieurs fissures qui pourraient faire croire à des restaurations, parmi lesquelles serait le nez, hypothèse dans laquelle la comparaison de Mongez avec les médailles n'aurait plus le même intérêt, mais, en réalité, ces fissures ne sont que des fils de la surface du marbre et celui-ci est de tout point homogène; de plus, les cheveux, le visage et le cou paraissent n'avoir subi aucune retouche. Le nez est plus charnu, et les détails y ont plus d'importance que dans les antiques. Le lobe de l'oreille gauche, plus gras que chez les anciens et divisé du bas, a le même caractère. Les prunelles ne semblent pas de l'époque de Vitellius. Les formes opulentes et bossuées des joues, de tout le visage et du cou sont moins subordonnées à l'ensemble, plus charnues et moins musculeuses que les formes analogues d'Hercule, de Bacchus et de suivants de Bacchus de la Grèce et de Rome; en cela elles rappellent, quoiqu'à un faible degré, la ressemblance et le contraste dont on a parlé entre la manière de Carpeaux et celle de la Vénus accroupie de Vienne et qu'on rencontre, avec moins d'écart, entre la sculpture de Michel-Ange et celle de Lysippe.

Une autre circonstance, qui marque clairement le style moderne, est que le regard se dirige de côté, avec quelque affectation et avec une expression complexe de vie et de sentiments humains, très éloignées du regard net et de l'expression simple des personnages romains de l'art antique, toujours plus ou moins divinisés. La bouche n'est pas moins significative dans sa forme et dans son caractère, et autant on peut dire des sourcils et des cheveux autour du visage.

L'ensemble de la composition est aussi grandiose qu'animé, et paraît bien devoir faire surtout penser à quelqu'un des

Digitized by Google

plus fameux artistes de la Renaissance en Italie; il offre quelque chose d'un peu théâtral, qui n'est pas sans une sorte d'analogie avec la dramatique physionomie du Brutus de Michel-Ange, et de même le travail de la plus grande partie de la sculpture est comparable à celui d'une des manières du moderne Lysippe[1], manière à laquelle appartiennent l'un des deux esclaves du Louvre et l'enfant de la Madone de Saint-Laurent, à Florence.

D'autre part, en voyant le costume de Vitellius seulement ébauché, comme d'après un modelage en cire, on se souviendra que ce fut une habitude particulière à Michel-Ange de laisser souvent ses sculptures plus ou moins inachevées, et que souvent aussi les artistes du XVI^e^ siècle préparaient ou faisaient préparer leurs ouvrages de marbre en modèles de cire.

Enfin, c'est une coïncidence méritant peut-être une certaine attention que le Tintoret, qui s'inspira de Michel-Ange et qui avait trente ans lorsque celui-ci mourut, se soit longtemps servi pour ses études d'un buste de Vitellius, tandis que le nôtre rappelle la manière du grand Florentin.

Mais, objectera-t-on sans doute, la tunique constitue une erreur archéologique que n'aurait pas commise Michel-Ange, et la preuve en est qu'il ne l'a pas commise pour le Brutus, puis la faiblesse d'exécution de cette partie n'est pas digne d'un tel maître. La réponse à ces objections serait : 1° que la tunique à deux fibules pourrait être ici, non une preuve d'ignorance du sculpteur, mais la symbolisation hardie d'une nature sensuelle, et 2° que, dans cette hypothèse, le maître aurait pu, donnant tous ses soins au mouvement du buste et à l'expression des principaux traits du visage, vouloir n'indiquer que légèrement un tel accessoire que quelque autre artiste aurait ensuite essayé de compléter. Mais, objectera-t-on encore, les biographes de Michel-Ange n'ont pas dit qu'il eût sculpté, de même qu'un Brutus, un Vitellius. Un tel fait ne constitue pas, à lui seul, une preuve négative absolue et

1. Félix Ravaisson, *l'Hercule* ΈΠΙΤΡΑΠΕΖΙΟΣ *de Lysippe* (extrait de la *Gazette archéologique* de 1885, p. 21-22).

Digitized by Google

même, s'il en était autrement, il n'empêcherait pas que, si Michel-Ange n'alla pas jusqu'à sculpter un buste de Vitellius qui ait fait parler de lui, il ait pu du moins concevoir quelque projet, inspirer de quelque manière la composition et l'exécution d'un tel buste.

Quoi qu'il en soit de ces considérations, il résulte, des observations qui précèdent, que le Vitellius du Louvre à la tunique de femme est de tous points moderne, habilement, mais très librement imité de l'antique, dans un style qui est bien, selon toutes apparences, celui de la Renaissance et qui ressemble à plusieurs égards au style de Michel-Ange. Reste à savoir jusqu'à quel point la constatation de cette ressemblance peut servir à découvrir le véritable auteur, si cet auteur n'est pas Michel-Ange lui-même.

Séance du 1er Juin.

Présidence de M. A. Héron de Villefosse, président.

Ouvrages offerts :

Asociacion artistico arqueologica Barcelonesa. Album de Grabados escogidos en el orden de su manifasticion historica. Coleccion de Jeronimo Faraudo. Barcelone, 1887, in-8°.

Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, n° 178. Mai 1887. Procès-verbaux. Chartres, 1887, in-8°.

Korrespondenzblatt der westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst. An. VI. Mai 1887, in-8°.

Revue savoisienne, 36e année, mai 1887. Annecy, in-8°.

Aurès (A.). *Rapport sur une publication de M. Oppert relative aux mesures assyriennes de superficie.* 1re partie. Nîmes, 1887, in-8°.

Gay (Victor). *Glossaire archéologique du moyen âge et de la Renaissance*, 5e fasc. Paris, 1887, in-8°.

Germain (Léon). *Anciennes cloches lorraines.* Nancy, 1885, in-8°.

— *Anciens bénitiers lorrains.* Nancy, 1886, in-8°.

— *Devises horaires lorraines.* Bar-le-Duc, 1887, in-8°.

— *Dun-sur-Meuse.* Montmédy, 1887, in-8°.

— *La famille Parspergaire.* Nancy, 1887, in-8°.

— *Le calice de Saint-Gérard.* Nancy, 1887, in-8°.

Digitized by Google

— *L'église de Ribécourt et ses monuments funéraires.* Nancy, 1886, in-8°.

— *Les épitaphes de l'église d'Étain.* Bar-le-Duc, 1887, in-8°.

— *Les fondeurs de cloches lorrains.* Bar-le-Duc, 1887, in-8°.

— *Les fondeurs d'Antoine, duc de Lorraine, et de la duchesse Renée de Bourbon.* Caen, 1885, in-8°.

— *Les monuments funéraires de l'église Saint-Michel à Saint-Michel.* Bar-le-Duc, 1886, in-8°.

— *L'origine de Guillaume de Marcillat, peintre et verrier.* Nancy, in-8°.

Guyot et L. Germain. *Paul Bernard, comte de Fontaine, mort à Rocroi en* 1613. Nancy, 1886, in-8°.

Palustre (Léon). *Les sculptures de Solesmes.* Paris, 1885, in-8°.

Thédenat (l'abbé Henri). *Antiquités trouvées par M. Payard à Deneuvre (Meurthe-et-Moselle).* Paris, 1886, in-8°.

— *Sur deux bornes milliaires trouvées dans le Var.* Paris, 1886, in-8°.

Correspondance.

M. le comte de Gourjault, présenté par MM. Aubert et Longnon, écrit pour solliciter le titre d'associé correspondant national à Mézières (Ardennes). Le président désigne MM. de Barthélemy, Thédenat et Flouest pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Flouest, membre résidant, offre à la Société, de la part de M. Aurès, associé correspondant national à Nimes, un exemplaire d'un *Rapport* dont la première partie a été présentée à l'Académie du Gard. Ce travail est consacré à la réfutation d'objections faites aux principes posés par M. Aurès pour la détermination des mesures assyriennes de superficie. On y trouve un résumé fort précis de toutes les données intéressant ces mesures, dont la connaissance est utile à l'étude de la métrologie gauloise.

M. L. Morel, associé correspondant à Mirecourt, présente les dessins de plusieurs objets de l'époque du bronze, qui font partie de sa collection et qui sont ornés de représentations de la figure humaine ou d'animaux.

Digitized by Google

1° Un torques, mesurant 0m120 de diamètre, acheté à Paris, mais provenant du département de l'Aube (n° 1) : il est partagé en trois parties égales par trois nœuds ornés de S ; les yeux, les sourcils et le nez sont saillants, la bouche à peine indiquée, le menton fuyant ; le torques offre cette particularité qu'il n'est gravé que sur une face, de telle sorte que la partie qui portait sur le cou ne pouvait incommoder son propriétaire.

2° Le second torques vient de Vieille-Toulouse ; il a appartenu d'abord à M. Raspail, ancien député de Vaucluse. C'est le premier spécimen d'un ornement de ce genre terminé par deux têtes de chevaux (n° 2) ; celles-ci portent une sorte de têtière à dessins quadrillés qui comprime les oreilles.

A ces dessins M. Morel ajoute une reproduction exacte du torques de Courtisols (n° 3) déjà signalé par M. le baron de Baye[1].

3° Poignée d'épée trouvée à Salon (Aube) formée d'un per-

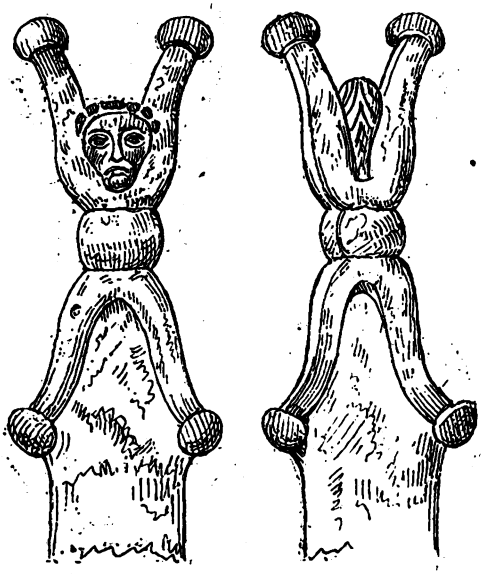

1. *Mém. de la Soc. des Antiquaires de France*, t. XLVI, p. 118.

Digitized by Google

sonnage, dont les bras sont levés et les jambes écartées; les pieds et les mains sont remplacés par des demi-sphères. L'épée est en fer; la poignée ne semble pas être en bronze massif, mais plutôt appliqué.

4° Le cimetière antique de Somsois (Marne) a fourni trois ceintures en bronze qui ont quelque analogie dans leur crochets d'attache avec le crochet signalé à Argers par M. de Baye.

On doit encore en rapprocher le crochet d'une très belle chaîne trouvée à Villers-le-Sec; mais le plus remarquable

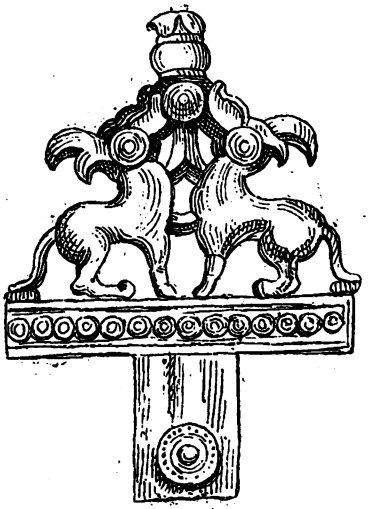

spécimen de ce genre d'attache est sans contredit le crochet de ceinturon trouvé à Somme-Bionne, dans un tombeau où le défunt était enseveli avec son char; on y voit des animaux fantastiques qui semblent être une sorte de dragons[1].

1. *La Champagne souterraine*, Atlas, pl. IX, fig. 5, et pl. XVI.

Digitized by Google

M. Maître, archiviste du département de la Loire-Inférieure, présente les photographies de statues en terre cuite de la Vénus gauloise, trouvées sur les bords de la Vilaine à Caudebec (Loire-Inférieure).

M. Maxe-Werly, associé correspondant national, soumet à l'examen de la Compagnie une épée en bronze découverte à Fains (Meuse), acquise par M. Jacob, conservateur du Musée de Bar et offerte par lui à cet établissement. Cette pièce, remarquable par sa forme et sa patine toute particulière, est à rapprocher d'un spécimen trouvé dans l'Aube et aujourd'hui au Musée de Troyes.

M. Flouest fait remarquer que cette épée offre une particularité fort rare : on peut y voir encore les traces de la trempe que le bronze aurait reçue au moment de la fabrication.

M. Léon Germain, associé correspondant national, fait circuler les photographies de trois statues en pierre qui existent dans l'intérieur de l'église de Mont-devant-Sassey (Meuse). La première, d'environ un mètre, que les habitants de la localité regardent comme l'image de sainte Anne, avec Marie enfant, représente la Vierge assise, ayant sur ses genoux l'enfant Jésus, qui tient un livre de la main gauche et lève la droite, soit pour bénir, soit pour tenir un objet absent. Le style de cette statue la ferait remonter à l'époque romane; mais il s'agit peut-être d'une imitation fort postérieure.

Les deux autres statues, hautes d'environ 1m50, placées de chaque côté de l'entrée du chœur, figurent saint Pierre et saint Paul, puis, agenouillé auprès du premier et de moindres dimensions, le donateur, en soutane, une ample aumusse sur le bras gauche. De la main droite, saint Pierre tient une longue clef, à l'anneau de laquelle est suspendu un trousseau de petites clefs; saint Paul s'appuie sur le glaive. De la main gauche, les deux saints portent un petit livre fermé, orné du monogramme du donateur : les caractères, en gothique ronde, M et H, le premier plein et l'H surmonté d'un marteau.

Ces statues, d'un style un peu lourd, mais empreint de

Digitized by Google

beaucoup de caractère, sont en outre intéressantes par les inscriptions qui en ornent les socles et en donnent la date précise. Ces inscriptions, en gothique bourgeoise de l'époque, avec quelques abréviations, portent :

Mil quatre cens et trente deux.
Henry Martel, qui de céans,
en forte guerre et temps doubteux,
curé fut environ vin ans,
taillier et paindre nous fist tous deux ;
pries pour luy petis et grans.

Henry Martel, de Mons curé jadis,
dona céans, pour l'amour Dieu aquerre,
ces ymages de saint Pol et saint Pierre ;
priez à Dieu qu'il luy doint paradis.

M. Courajod pense que ces statues rappellent la tradition du XIIe siècle qui s'est perpétuée jusqu'au XVe.

M. Léon Germain rappelle ensuite les communications relatives au peintre verrier Guillaume de Marcillat qui ont été faites assez récemment. Il ne lui paraît pas possible de soutenir l'opinion de l'origine lorraine de cet artiste. Marcillat a pu recevoir le titre, soit effectif, soit plutôt purement nominal et honorifique, de prieur de Saint-Thiébaut, de Saint-Mihiel, par la faveur de plusieurs prélats romains et même du pape Jules II, qui se dirent abbés de Saint-Mihiel en vertu de réserves faites par le pape Sixte IV. En 1480, ce souverain pontife attribua, à titre expectatif, l'abbaye en question et d'autres de la Lorraine à son neveu Julien de la Rovère, cardinal du titre de Saint-Pierre-aux-Liens et légat en France, qui devint pape en 1503 sous le nom de Jules II. Aux prétentions de celui-ci succéda son neveu, le cardinal Léonard de la Rovère ; les historiens de Saint-Mihiel parlent ensuite de procès ou contestations fort compliquées entre les abbés réguliers et certains prélats italiens qui leur disputaient leur titre, savoir : un « évêque romain nommé Antoine ; » « François, évêque de Tivoli ; » enfin « le cardinal Raphaël de Voltère, » *aliàs* Valtier, Volterre, Volterranus et de Vulterre

Digitized by Google

(peut-être Raphaël Maffei, de Volterra). Ces contestations ne paraissent s'être entièrement terminées que vers 1520, par la nomination, à l'abbaye de Saint-Mihiel, de Louis de Lorraine, évêque de Verdun.

M. Germain communique enfin la photographie d'un médaillon, en plomb, du Musée d'Épinal, qu'il attribue à Jean Richier, de Saint-Mihiel. Ce médaillon, fort analogue à ceux du même artiste qu'a publiés M. N. Rondot, représente le fameux procureur général de Metz Pierre Joly (*Petrus Lepidus*), uni à Jean Richier par des liens de famille et de religion. La légende porte : P · LEPID · REG · CONS · ET · PROC · GENER · MET · TVLL · VIRD. A l'exergue, on lit : OB 28 · SEPT 1622 · ÆT · 69 (?). Enfin, sous la tranche du cou, est la signature de l'auteur : IR · F (IR en monogramme).

M. Pilloy, associé correspondant national à Saint-Quentin, fait un rapport sur la récente découverte à Vermand (Aisne) d'une remarquable sépulture.

Dans une chambre mortuaire ouverte dans la Naie, ayant $3^{m}50$ de longueur, $2^{m}70$ de largeur et $2^{m}50$ de profondeur, on avait, à l'aide de dalles de pierres de taille, construit un tombeau orienté du sud au nord, de $2^{m}80$ de longueur, $0^{m}85$ de largeur et $0^{m}75$ de hauteur, recouvert par des dalles prismatiques de $0^{m}30$ d'épaisseur.

Malheureusement, ce tombeau avait été violé à une époque indéterminée, mais ancienne; un coin de la dalle de couverture du côté des pieds avait été brisé et, par cette ouverture, on avait probablement enlevé les vases de métaux précieux qui se trouvent toujours à cet endroit dans toutes les sépultures du cimetière de Vermand. Des fragments de la lame d'une épée et d'un poignard gisaient en dehors du sarcophage et avaient été délaissés par les spoliateurs qui avaient cependant oublié une boucle de ceinturon et d'autres petites boucles avec leurs ferrets en argent doré. Mais heureusement le cercueil de pierre ne contenait pas tous les objets qui avaient accompagné le mort dans sa dernière demeure; en déblayant, on a trouvé le long du couvercle, à droite, une énorme lance

Digitized by Google

ou haste en fer damasquiné, dont le manche en bois avait été revêtu d'une bague ou douille, d'une petite plaque rectangulaire et d'un talon, le tout en argent doré et niellé et décoré de rinceaux, d'oves, de rosaces, chimères, fleurons, qui sont de véritables joyaux. Le fer de la lance était accosté, vers la base, de crochets en bronze s'amortissant par des têtes de lion.

A la tête du cercueil se trouvait une hache rappelant la forme des francisques et un faisceau composé de dix javelots. L'objet le plus intéressant était, sans contredit, l'umbo d'un bouclier trouvé sur la paroi sud de la chambre, un peu au-dessus du niveau supérieur de la dalle de couverture. Ce qui le distingue des umbos francs qui sont toujours bombés, c'est qu'il est conique et se termine en pointe. Son diamètre a $0^{m}20$ et sa hauteur est de $0^{m}16$. Il est en fer, mais totalement recouvert d'une feuille d'argent doré. La zone extérieure, au moyen de laquelle il était fixé au bouclier par 12 clous d'argent à tête conique disposés trois par trois, est ornée de quatre pierres ovales imitant la calcédoine et insérées dans un double rebord qui forme cadre. Dessous se trouvait la poignée en fer, recouverte également par une feuille d'argent; elle a aussi conservé les clous d'argent qui la fixaient au bouclier. Des traces charbonneuses déposées sur la paroi de l'excavation ont fait reconnaître que ce bouclier avait $0^{m}80$ de diamètre, qu'il devait être en osier et recouvert de cuir teint en pourpre, gaufré et doré, ainsi que l'ont fait voir quelques fragments qui n'étaient pas entièrement consommés.

M. Pilloy fait aussi passer sous les yeux des personnes présentes un carton sur lequel sont fixés des objets trouvés dans les sépultures voisines; ce sont : un collier fait alternativement de disques et de pendeloques globuleuses, en ambre rouge; un autre composé de perles de verre verdâtres et bleues, entremêlées de grains d'or; une épingle à cheveux, en bronze, ornée de pendeloques; un fragment d'un petit plateau d'étain, sur la bordure duquel des personnages figurent les jeux du cirque; des fibules d'hommes et de femmes, en bronze et en argent; des boucles et des garnitures de ceinturon; une monnaie d'or de l'empereur Valentinien Ier

Digitized by Google

trouvée dans la bouche d'une femme enterrée tout à côté de la chambre mortuaire décrite plus haut, dans un sarcophage provenant de la frise d'un grand monument architectural du IIe siècle, etc.

M. Pilloy donne quelques explications sur le mobilier funéraire des nombreuses sépultures explorées à Vermand, dont la caractéristique est l'abondance extrême de la verrerie et surtout des barillets frontiniens.

Il termine en émettant l'opinion que ce cimetière ne doit pas remonter au delà du IVe siècle et a dû être abandonné au commencement du Ve, attendu que, parmi les nombreuses monnaies recueillies, il ne s'en est pas trouvé de postérieures à Honorius.

Pour lui, le personnage enterré avec l'appareil militaire et du commandement devait être l'un de ces chefs germains ou francs, à la solde des Romains, qui, selon les auteurs contemporains, commandaient les troupes d'auxiliaires et se distinguaient surtout par le *luxe de leurs vêtements et de leurs armes d'or et d'argent*.

La forme gallo-romaine des objets trouvés dans les tombes et les ornements barbares qui les décorent souvent indiquent une civilisation de transition qui vient corroborer son opinion.

C'est grâce à l'obligeance de M. Jumelle, avocat à Amiens, l'heureux possesseur des objets trouvés dans la tombe militaire, que M. Pilloy a pu les présenter à la Compagnie.

Séance du 8 Juin.

Présidence de M. A. Héron de Villefosse, président.

Ouvrages offerts :

Atti della reale Accademia dei Lincei, ann. CCLXXXIV, série IV, t. III, fasc. 8. Rome, 1887, in-8°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, VIIIe année, n° 11. Paris, 1887, in-8°.

Commission royale pour la publication des anciennes lois et

Digitized by Google

ordonnances de la Belgique; Procès-verbaux des séances, t. VII, 1er cahier. Bruxelles, 1886, in-8°.

Journal des Savants, avril-mai 1887. Paris, in-4°.

Mémoires de la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise, t. V. Versailles, 1887, in-8°.

Aurès. *Nouvel essai de restitution, de traduction et d'explication du texte de la troisième tablette de Senkereh.* Nimes, 1887, in-4°.

Bastelaer (D.-A. van). *Les grès wallons.* Mons, 1885, in-8°.

Godard-Faultrier. *Lettre inédite du jeune amiral de Maillé-Brezé, duc de Fronsac, XVIIe siècle.* Angers, 1887, in-8°.

Poidenard (Alexandre). *Question d'archéologie chrétienne à propos des fouilles de Trion.* Lyon, 1887, in-8°.

Robert (Charles). *Observation sur deux inscriptions du nord-est de la Gaule.* Paris, 1887, in-8°.

Travaux.

En ouvrant la séance, M. Héron de Villefosse, président, s'exprime en ces termes :

« Messieurs,

« J'ai une communication importante à vous faire au nom du Bureau de la Compagnie.

« Nous avons l'honneur de compter au nombre de nos associés correspondants étrangers, depuis plus de quarante ans, un des maîtres les plus éminents de l'archéologie classique, un savant illustre, Français de cœur et de sentiments, qui est et restera le créateur incontesté de la céramographie grecque et l'un des plus féconds et des plus brillants érudits de notre temps. Profondément attaché à la Société des Antiquaires de France depuis l'année 1846, vivant au milieu de nous, assidu à toutes nos réunions, il nous donne l'exemple du dévouement et de la régularité; sa parole est pour nous comme un enseignement de tous les instants. Il a enrichi nos Mémoires et nos Bulletins de communications précieuses dont plusieurs concernent nos antiquités nationales; l'histoire et les monuments de notre Gaule n'ont pas eu d'interprète plus dévoué, ni plus heureux. Vous savez avec quelle générosité

Digitized by Google

il a enrichi nos musées et nos collections publiques; son nom y est inscrit à la place d'honneur et, il y a quelques jours, vous lui témoigniez par vos applaudissements toute votre reconnaissance et votre affectueux respect.

« Deux grandes revues françaises, la *Revue numismatique* et la *Gazette archéologique*, lui doivent leur existence. Par la noblesse de son caractère et l'élévation de ses sentiments, il a su conquérir à un haut degré l'estime et l'attachement de tous ceux qui le connaissent. Votre Bureau a pensé que la Société des Antiquaires de France devait considérer comme un grand honneur d'inscrire M. le baron de Witte au nombre de ses membres honoraires et je suis chargé de vous en faire la proposition. »

Cette proposition est immédiatement votée par acclamation.

Le Président continue en ces termes :

« En conséquence du vote que vous venez d'émettre, j'ai l'honneur de proclamer M. le baron de Witte associé correspondant étranger honoraire et de lui offrir au nom de la Compagnie le diplôme qui mentionne ce titre. Le nom de notre illustre confrère prendra place dans notre liste à la suite des membres honoraires et avant les membres résidants. »

M. le Président félicite ensuite les archéologues appartenant à la Compagnie qui ont obtenu des distinctions à l'occasion du Congrès des sociétés savantes. Ce sont MM. Duvernoy, Ledain et de Marsy, nommés officiers de l'instruction publique, et MM. Étienne Héron de Villefosse, Musset et Vauvillé, nommés officiers d'académie.

M. Flouest, membre résidant, fait hommage à la Société, de la part de M. Aurès, associé correspondant à Nîmes, d'un exemplaire de son mémoire intitulé : *Nouvel essai de restitution, de traduction et d'explication du texte de la troisième tablette de Senkereh.* Ce texte paraît être un exposé du système pondéral adopté par les Assyriens.

M. le Président lit une note de M. Victor Quesné, d'Elbeuf, sur des antiquités romaines trouvées à Caudebec-lès-Elbeuf :

Digitized by Google

« A quelques kilomètres de la cité gallo-romaine de Uggate (Caudebec-lès-Elbeuf), vers l'extrémité du plateau qui domine les vallées de la Seine, de l'Eure et de l'Iton, se trouvent la Haye-Malherbe et Montaure, qui méritent une attention particulière.

« Le sol d'une partie de ces communes, de l'est à l'ouest, est composé de terres propres à faire de la tuile et de la poterie; la découverte de fours, dont la construction remonte à une époque éloignée, indique la présence d'anciens habitants.

« Sur un point nommé « le Teurtre, » on trouve des tuiles romaines, des vestiges d'anciens fours et même d'anciennes forges et des débris de constructions. On y a recueilli des monnaies romaines et notamment les suivantes : Antonin le Pieux, les deux Faustine, Lucius Verus, Domitien, Claude II, Constantin, Philippe, Postume, grand bronze et moyen bronze.

« Dans le courant de l'année 1848, un ouvrier qui creusait un fossé sur ce point a trouvé, à environ un mètre de profondeur, un petit coffret en fer, très oxydé et tellement friable qu'il n'a pas été possible d'en rassembler les fragments. Ce coffret renfermait :

« 1° Un anneau sigillaire garni au chaton d'une intaille représentant Rome assise, tenant une petite Victoire d'une main, de l'autre un sceptre. La pierre du chaton est un nicolo à deux couches, l'une gris-bleu clair et l'autre noire.

« 2° Un camée à tête frisée.

« 3° Un anneau à six pierres (or et grenats); entre chaque pierre, un dessin filigrane formant deux bordures, entre lesquelles on lit, en lettres capitales, découpées à jour, d'une exécution correcte, cette légende :

FRVERE ME

Cette bague est très petite et, par suite, a dû être destinée à une jeune fille ou jeune femme.

« 4° Des boucles d'oreilles en or, garnies dans le chaton d'émeraudes; le vrai smaragdus de l'antiquité, gemme différente de l'émeraude des joailliers modernes.

« 5° Une chaine en or composée de petits barillets avec crochets.

Digitized by Google

« 6° Des monnaies et des médailles.

« Le terrain contenant ce petit trésor ne présentait rien qui pût faire supposer l'existence d'une sépulture.

« En 1852, on a trouvé dans la même contrée, à deux mètres de profondeur, un petit bélier en bronze et une monnaie de Gordien de moyen bronze. Cette pièce était percée d'un trou, indiquant qu'elle avait été portée.

« L'église de Montaure, de style roman, a été bâtie sur une église ou chapelle plus ancienne. Sous le chœur, se trouve une crypte que M. l'abbé Cochet considérait comme remontant à l'époque druidique, la source qui y coule étant vénérée des Gaulois. »

M. Grellet-Balguerie, associé correspondant, communique un denier en argent de Pépin, roi d'Aquitaine, frappé à Toulouse, en argent, ainsi qu'un triens mérovingien, trouvé dans les ruines d'une église mérovingienne à Sainte-Pétronille-de-Gironde, près de la Réole (Gironde) :

† IDEGISIVS. Tête de face avec longue chevelure à tresse tordue par derrière.

ʀ/. SIGOALDVS MON. Croix.

M. Mowat, membre résidant, lit une lettre de M. Audiat, associé correspondant national à Saintes, lui annonçant que la démolition des anciens remparts de cette ville vient de mettre au jour une quantité considérable de débris d'architecture romaine, des chapiteaux admirables, des colonnes cannelées, des fûts, des frises, des trophées provenant certainement de plusieurs édifices importants. Un fragment de frise porte en grandes lettres de la plus belle époque le commencement d'une dédicace à l'empereur Claude Ier :

TI · CLAV///

Sur un cippe funéraire anépigraphe orné de l'ascia, on voit un personnage debout, sculpté en relief. Deux autres cippes portent chacun une inscription complète. Sur l'un, on lit :

D · M
ET MEMOR (M *et* E *liés.*)
PAVLI PAV (A *et* V *liés.*)

Digitized by Google

LIANI FIL
VIXIT ANN (N *et* N *liés.*)
XIII · DIES XXX
IVL · ATVRIo
AVNCLVS
POS
ascia

D(iis) m(anibus) et memor(iae) Pauli, Pauliani fil(ii). Vixit ann(os) xiij, dies xxx. Iul(ius) Aturio, av(u)nculus po(suit).

Sur l'autre cippe :

D ꝺ M
PETRONIO AVI
TIANO VIXIT AN
NIS IIII DIEB · C ·
SENILIS ET AVE
TICCVS PAREN
TES F · C

D(iis) m(anibus). Petronio Avitiano; vixit annis iiii, dieb(us) c(entum). Senilis et Aveticcus parentes f(aciendum) c(uraverunt).

D'après un renseignement de M. Espérandieu, qui a vu aussi ces inscriptions et qui en a envoyé des copies conformes à celles de M. Audiat, la partie centrale du deuxième cippe présente une excavation qui a été bouchée par un fragment de pierre sur lequel est gravée la partie inférieure des dernières lettres du mot *Senilis*.

M. Mowat fait observer que, bien que ce mot soit des deux genres, il est improbable qu'il représente le nom de la mère, car, en épigraphie funéraire, la mère est toujours mentionnée après le père ; les deux *parentes* ici dénommés ne peuvent donc être que le père et l'aïeul, ou bien le père naturel et le père adoptif, à moins qu'on n'aime mieux faire intervenir le père nourricier. Les noms Avitianus (comparez *Avitianomara*, inscr. de Dijon), Aveticcus et Aturio sont sûrement gaulois ; ce dernier paraît devoir être mis en rapport avec le nom de la ville *Aturae* (aujourd'hui Aire), sise sur le fleuve que Tibulle nomme *Atur*, et Sidoine *Aturrius*, aujourd'hui l'Adour.

Digitized by Google

Le même membre annonce ensuite que M. le baron de Bonstetten vient de découvrir au Muy (Var) un cimetière, dans lequel il a recueilli une inscription qui reste déposée chez M. de Geoffroy, ancien ambassadeur de France en Chine et au Japon. Elle est ainsi conçue d'après l'estampage mis sous les yeux de la Société :

M OCT CATu
LLI F SIBI ET
L FRATRIS F
VIVS
P

M(arcus) Oct(avius), Cat[u]lli f(ilius), sibi et L(ucio), fratris f(ilio), vi(v)us p(osuit). Peut-être *L(ucii)*, mais moins probable.

Il est utile de rappeler qu'on a trouvé à Bordeaux des briques portant l'estampille C · OCT · CATVL[1].

M. Grellet-Balguerie, associé correspondant national, communique un document inédit du VII[e] siècle, le canon XI d'un concile tenu vers 671 à Saint-Jean-de-Lône, en Bourgogne; ce canon ordonne la convocation d'un nouveau synode pour le 15 septembre suivant, an XIV du règne de Childéric II, roi des trois royaumes francs. Ce document, étayé d'un diplôme de ce roi du 4 mars an XIII, et d'une charte de cette même année XIV, répond suffisamment à l'assertion de M. le docteur Bruno Krusch, de Berlin, prétendant que Childéric n'a régné que douze ans. A ce sujet, M. Grellet-Balguerie se livre à un examen critique de la théorie de M. Krusch et démontre qu'il ne fait que ressusciter le système et les erreurs de l'école historique de Saint-Germain-des-Prés et de Sigebert de Gembloux.

1. C. Jullian, *Inscriptions romaines de Bordeaux*, t. I, 1887, p. 451.

Digitized by Google

Séance du 15 Juin.

Présidence de M. Héron de Villefosse, président.

Ouvrages offerts :

Annuaire de la Société liégeoise de littérature wallonne, XII[e] année. Liège, 1887, in-12.

Annual report of the bureau of ethnology to the secretary of the Smithsonian Institute, année 1882-1883. Washington, 1886, in-4°.

Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne, 2[e] série, t. IX. Liège, 1886, in-8°.

Bullettino di archeologia e storia dalmata, an. X, n° 5. Spalatro, 1887, in-8°.

Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras, XI[e] série, t. XVII. Arras, 1886, in-8°.

— *de la Société des Antiquaires de la Morinie*, t. XX, 1886-1887. Saint-Omer, 1887, in-8°.

Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland, CVI[e] session, nouvelle série, t. VIII. Édimbourg, 1886, in-4°.

Revue belge de numismatique, 1886-1887, livr. 1-2. Bruxelles, in-8°.

Chéruel (A.). *Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère*, t. IV, janvier-décembre 1651. Paris, 1887, in-4°.

Dancoisne (J.). *Médailles religieuses de Merville*. Dunkerque, 1887, in-8°.

Desnoyers. *Note sur un monogramme d'un prêtre artiste du IX[e] siècle*, in-8°.

Guiffrey (Jules). *Comptes des bâtiments du roi sous le règne de Louis XIV*. T. II, Colbert et Louvois, 1681-1687. Paris, 1887, in-4°.

Homolle (Th.). *Rapport sur une mission archéologique dans l'île de Délos*. Paris, 1887, in-8°.

Lasteyrie et Lefèvre-Pontalis (Robert de). *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France*. Paris, 1887, in-4°.

Rayet et Albert Thomas (O.). *Milet et le golfe latmique*, 5[e] livr. Paris, 1887, in-4°.

Digitized by Google

Correspondance.

M. le baron de Witte écrit pour remercier la Compagnie de l'honneur qu'elle lui a fait en lui conférant le titre d'associé correspondant étranger honoraire :

« Mon cher Président,

« Permettez-moi de vous remercier pour la manière si courtoise et si flatteuse dont vous m'avez fait connaître le nouveau titre que la Société des Antiquaires de France a bien voulu m'accorder. Je remercie bien la savante Société de cette faveur et saisis avec empressement cette occasion, mon cher Président, pour vous prier d'agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués et les plus dévoués.

« J. DE WITTE.

« Ce 14 juin 1887. »

Travaux.

M. Pol Nicard, membre résidant, fait hommage d'un mémoire de M. Desnoyers intitulé : ***Note sur un monogramme d'un prêtre artiste du IX^e^ siècle.***

A propos de cet hommage, M. A. de Montaiglon, membre résidant, dit que le mot *artifex* indique la qualité du moine qui exerçait l'art d'écrivain dessinateur.

Il est donné lecture d'une note de M. Buhot de Kersers sur une épée en fer et un rasoir en bronze trouvés à Lunery (Cher) en 1887 :

« Le déblai fortuit d'un petit tumulus au hameau de Chanteloup, commune de Lunery (Cher), sur la rive droite du Cher, a amené en mars 1887 la découverte d'une sépulture où le squelette était accompagné de trois objets : une épée de fer à soie plate, un bracelet de bronze et un rasoir en bronze.

« L'épée est courte, en forme de feuille de sauge, renforcée d'une arête médiane, et la soie plate et ondulée est encore garnie de quatre rivets de bronze.

« La longueur de la lame est de 0^m^467 ; celle de la poignée,

Digitized by Google

de 0m12; pour l'ensemble, 0m587. La largeur de la lame varie de 46 millimètres, primitivement 50, à 21 millimètres pour se renfler à 32 millimètres. Les rivets de la poignée ont une longueur transversale de deux centimètres et de 14 millimètres. Cette épée est donc du type holstattien, mais ses dimensions très restreintes en font un dérivé plus immédiat encore des épées de bronze.

« Le bracelet n'est qu'un simple fil de bronze méplat; il n'a de diamètre que 53 millimètres.

« Le rasoir est de forme ovale, large de 45 millimètres, long de 50 et de 65, en comptant une des deux annexes qui devaient supporter l'anneau aujourd'hui disparu. Une échancrure rectangulaire est pratiquée à l'opposé du manche. Quatre ouvertures, en forme de secteurs irréguliers, disposées autour d'un vide central triangulaire, donnent à cet objet une apparence absolument semblable à celle de la figure 1187 du *Musée préhistorique* de M. de Mortillet.

« D'autres rencontres de cette nature comprenant une épée à soie plate et un rasoir ont été faites presque exclusivement jusqu'à ce jour dans la Côte-d'Or. On conçoit tout l'intérêt que présente cette découverte qui concorde avec d'autres indices, pour rattacher archéologiquement le territoire des Bituriges aux contrées de l'est de la France et aux vallées de la Saône et du Rhône. »

M. Robert Mowat, membre résidant, lit une note de M. Germer Durand sur des antiquités conservées à Rodez :

« 1° *Au Musée.*

« Deux fragments de sculpture ont été trouvés à l'église Saint-Amans. Le premier est en marbre blanc bleuâtre et très usé par le frottement des pieds. Après avoir, à l'origine, servi de linteau à une porte (d'église), ce beau morceau a été utilisé comme pavé ou seuil. On y distingue cependant très bien le monogramme du Christ et une branche de l'*alpha*; l'*oméga* est complètement effacé. L'autre fragment est en pierre blanche et orné de rinceaux ou entrelacs avec feuilles cordiformes. On voit au Musée de Bordeaux un sarcophage

Digitized by Google

chrétien dont le couvercle est orné de feuillages absolument semblables à ceux de ces deux fragments, chrétiens également.

« Le chrisme est entouré d'une couronne de feuillage et

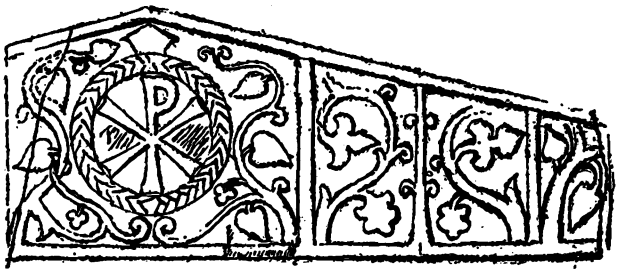

accompagné d'ornements empruntés à la flore.

« 2° *Au palais épiscopal.*

« 1° Fragment de sculpture en grès rouge, de 0m85 centimètres de hauteur sur 0m60-0m36 centimètres de largeur, paraissant provenir d'un autel antique.

« Le sujet est assez difficile à déterminer : l'une des faces montre un homme en marche, les bras levés; la tête a été postérieurement coupée par un plan vertical qui a aussi emporté les détails du vêtement, tunique et manteau. Sur une autre face on voit une femme vêtue d'une robe traînante à larges plis et soulevant un voile qui la couvre des pieds à la tête; à droite, il semble qu'on ait voulu représenter un arbre. Malgré le manque de proportions dans la stature écrasée des personnages, ce qui reste de la tête de l'homme indique une main exercée.

« 2° Pierre tombale mérovingienne en grès rose, provenant de l'église Saint-Amans. Curieuse par son ornementation bien caractéristique, cette dalle n'offre dans la partie supérieure que le mot AMATES, que je ne puis traduire, quoique je sois tenté de le rapprocher du nom AMA(N)TIS et de l'attribuer ainsi à l'évêque de Rodez saint Amans (VIe siècle), qui a donné son nom à cette paroisse, mais ce n'est qu'une

Digitized by Google

conjecture. L'emploi de l'E pour l'I est fréquent à cette époque ; ainsi en est-il aussi de la suppression de la lettre N.

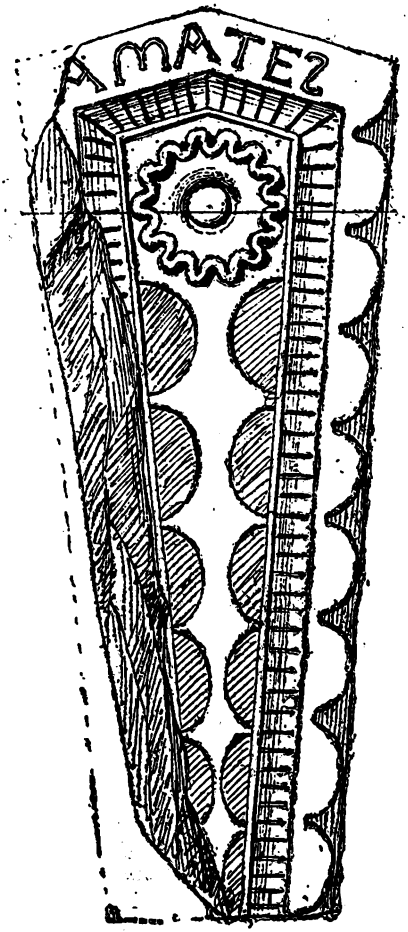

On serait par là conduit à accepter la forme *Amans* au lieu de *Amantius.* »

Digitized by Google

M. Mowat, membre résidant, lit ensuite une note de M. Lafaye, associé correspondant national, sur un sarcophage antique conservé à Bonifacio (Corse) :

« On voit dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, à Bonifa-« cio, un tombeau en marbre blanc, orné de quelques sculp-« tures médiocres, que je crois du IIIe ou du IVe siècle. Peut-« être a-t-il été transporté en Corse par quelque évêque. Il ne « diffère en rien de ces sarcophages du Bas-Empire, qu'on « trouve dans tous les musées. C'est le seul que j'aie rencontré « en Corse. » (Mérimée, *Notes d'un voyage en Corse*, 1840, p. 89.)

« Bien souvent on regrette, en lisant l'ouvrage de Mérimée, qu'il n'ait pas cru devoir donner une description un peu plus étendue des monuments qu'il a rencontrés sur sa route. Ses *Notes* sont en général d'une sobriété qui va jusqu'à la sécheresse. Le sarcophage qu'il a vu à Bonifacio n'est pas un chef-d'œuvre de sculpture ; il ne me paraît pas cependant mériter l'indifférence dédaigneuse avec laquelle Mérimée règle son compte. Voici quelques renseignements qui peuvent en donner une idée un peu plus précise. Cette description aura peut-être, à défaut d'autre mérite, celui de signaler le monument à l'attention d'un touriste ou d'un archéologue expert en photographie.

« Le sarcophage de Bonifacio mesure 2m18 de long sur 0m60 de large et 0m60 de haut. La face principale est ornée de moulures en forme de strigiles, au milieu desquelles est sculptée l'*imago clypeata* du défunt ; le nom de ce personnage était gravé au-dessous du médaillon, dans un cartouche qui est aujourd'hui absolument fruste. A chaque extrémité, dans un compartiment rectangulaire, est assis un génie ailé, la tête posée sur sa main, dans une attitude qui exprime l'affliction.

« Ce sarcophage date bien, comme l'a dit Mérimée, du IIIe ou du IVe siècle de notre ère. Mais rien ne prouve qu'il ait été exécuté pour un chrétien : on n'y reconnaît aucun des symboles propres au christianisme. Il est probable cependant qu'il a été utilisé au moyen âge pour la sépulture de quelque fidèle. Ainsi s'explique qu'on lui ait donné place dans une église.

Digitized by Google

« Mérimée me paraît s'avancer outre mesure quand il suppose que ce monument a pu être apporté d'Italie par un évêque. En 1840, lorsqu'il publia ses *Notes*, on ne connaissait en Corse, comme il le dit lui-même, aucun autre sarcophage romain. De là son hypothèse. Au fond elle lui était inspirée, au moins tout autant, par cette idée préconçue, dont mes études me démontrent de plus en plus la fausseté, que la Corse, dans les temps antiques, resta étrangère aux arts des nations civilisées. Sans entrer dans cette question générale qui m'entraînerait trop loin, je me bornerai pour aujourd'hui à rappeler un sarcophage d'enfant qui a été découvert en 1870 dans les environs d'Ajaccio. On y voit représentées des scènes de chasse[1]. Les deux monuments sont à peu près contemporains. Il serait sans doute téméraire d'affirmer qu'ils n'ont pas été sculptés en Italie et transportés dans l'île sur la commande d'une famille romaine ou d'un entrepreneur de sépultures. Il ne le serait pas moins, à mon avis, de prétendre que la Corse était absolument dépourvue d'artistes capables d'exécuter des travaux de ce genre. »

M. de .Geymüller, associé correspondant étranger, rend compte d'un travail du comte Gnoli, bibliothécaire en chef de la Victor-Emmanuel à Rome, sur l'emplacement du palais de Raphaël. Depuis C. Fontana, 1694, et C. Fea, 1822, tous les savants admettaient que la demeure du célèbre peintre, située dans un îlot occupé actuellement par la place Rusticucci, avait été démolie lors de la construction des colonnades de la place Saint-Pierre. En 1883, dans son volume sur Raphaël architecte, M. de Geymüller avait pu démontrer que le Palais en question n'était pas situé dans l'îlot démoli, et, grâce à divers croquis de Palladio de du Cerceau et de Domenico Fiorentino, prouver qu'il occupait l'angle d'une rue et que l'une de ses façades était probablement parallèle à celle de Saint-Pierre et lui tournait le dos; mais, ne connaissant pas l'important bref de Léon X, publié dès 1860 par

1. *Revue archéologique*, nouvelle série, 11e et 12e années (1870-1871), t. XXII, p. 182, avec gravures. — Reproduit aussi dans L. Campi, *La Sciarabola d'Ajaccio*, in-8°. Paris, Dumoulin, 1871.

Digitized by Google

Gaetano Milanesi, qui autorisait la vente du palais, il n'avait pu en fixer la situation. C'est ce qui vient d'être fait d'une manière définitive par le comte Gnoli. Grâce à des documents découverts par lui dans les archives de Santo-Spirito, il retrace l'histoire du terrain et des propriétés adjacentes depuis 1451. La demeure du grand peintre est encore debout et occupe tout le côté de la Piazza Scossa Cavalli, rapprochée de Saint-Pierre, entre le Borgo Vecchio et le Borgo Nuovo, sur lequel était l'entrée principale. M. Gnoli suppose que la belle architecture en béton coulé, due à Bramante, pourrait exister sous l'enduit épais appliqué vers 1670 pour mieux relier la façade aux édifices adjacents des Spinola. La disposition intérieure serait assez bien conservée et renferme une salle à caissons, située à l'angle du Borgo Vecchio, plus élevée que les autres, qui peut contenir le tableau de la Transfiguration exposé au chevet de Raphaël mort. Il semble difficile d'admettre maintenant que ce palais appartînt d'abord à Bramante. La tradition populaire qui voulait que Raphaël fût mort dans le palais dei Convertendi se trouve donc confirmée. Une commission ministérielle sera nommée pour examiner le parti à tirer de ces restes si dignes de respect.

M. de Geymüller montre ensuite la photographie du dessin d'un architecte français inconnu, qui, peu après l'avènement de Paul III, releva la façade des célèbres écuries construites par Raphaël pour Augustin Chigi à la Farnesine. M. de Geymüller, en se basant sur un dessin ancien malheureusement coupé trop bas, avait restitué cet édifice dans son *Raffaello architetto* avec un attique élevé au-dessus des seuls deux étages qu'on lui supposait jusqu'alors. Or, le dessin de l'inconnu français provenant de l'ancienne collection Destailleur, actuellement à Berlin, démontre qu'il y avait non seulement un attique, mais un véritable troisième étage.

M. Courajod, membre résidant, se référant à une précédente communication, présente à la Société une sculpture en bois de la collection de M. Corroyer, marquée de la *main coupée* tracée au feu et provenant d'un atelier d'Anvers. Il

Digitized by Google

rappelle qu'un grand nombre de figurines en bois portent la même marque et signale en même temps des panneaux peints de l'école d'Anvers, frappés au revers du même fer. Ces panneaux font partie des collections Fetis de Bruxelles et Ozenfant de Lille.

M. J. de Laurière, membre résidant, présente une série de photographies qu'il a exécutées pendant un récent voyage en Corse et en Sardaigne et qui reproduisent divers monuments de ces îles. Il les accompagne des explications suivantes :

« Pierre connue sous le nom de la *stèle* ou de la *statue d'Apriciani*. — *Sarcophage romain à Ajaccio*. — Voir pour ces deux monuments la communication faite à la séance du 4 mai, p. 148 et suiv.

« *Église de la Canonica* (commune de Borgo, côte orientale de l'île), ancienne cathédrale de Mariana. — Cette basilique est située dans une plaine que la *malaria* rend inhabitable une partie de l'année, non loin des bords du Golo, sur l'emplacement de la ville de Mariana détruite au IXe siècle, au lieu où l'on croit que fut établie l'ancienne colonie de Marius. Aujourd'hui l'église a perdu ses toitures; l'abside seule a conservé sa voûte; les portes sans clôtures sont ouvertes à tout venant, surtout aux vaches et aux moutons qui viennent y chercher la fraîcheur à l'ombre des murs et des piliers.

« L'édifice, malgré son déplorable état de délabrement, nous offre un magnifique type d'églises de style toscan construit au XIIe siècle, à l'époque de la domination pisane. Les murs extérieurs présentent un revêtement de pierres blanches ou grises à peu près carrées, disposées par assises et séparées par une bande de pierres plates de couleur foncée. A la suite d'un incendie, les murs de la haute nef centrale ont été repris, sur une grande partie, en briques, au-dessus de la corniche établie au bas des fenêtres qui éclairaient cette nef. La façade, divisée en trois travées dans le sens de la hauteur et en deux étages pour la travée du milieu, est complète sauf le sommet du pignon qui couronnait cette dernière. Cette façade n'a qu'une seule porte au centre, flanquée, de chaque côté, de deux pilastres à chapiteaux trapus ornés de palmettes

Digitized by Google

et qui supportent deux archivoltes. Sur le linteau, un mélange de palmettes et d'entrelacs. Le tympan est nu. Sur l'archivolte supérieure, on voit des animaux bizarres, des griffons, un cerf poursuivi par des chiens, l'agneau portant le *labarum*. Sur l'archivolte inférieure, des sections de cercles forment des entrelacs. Mais tout cela est d'un style barbare, timide, inexpérimenté. L'abside, remarquable par son élégance, est ornée de pilastres élancés dont les chapiteaux, imités du corinthien, supportent des arcs cintrés qui renferment chacun deux petites arcatures. Le pignon oriental de la nef centrale est aussi décoré d'une série de petites arcatures qui reposent sur des modillons. Il faut noter, comme trait caractéristique des anciennes églises corses d'origine pisane, que les murs des nefs s'élèvent avec un parfait aplomb, sans contreforts ni pilastres.

« A l'intérieur, la basilique mesure 32 mètres de long, sur l'axe central, et 12 mètres de large. Elle est divisée en trois nefs par des piliers carrés qui portent des arcades à plein cintre. L'aspect général est d'une grande simplicité. Les piliers sont munis de chapiteaux formés seulement de quelques moulures. Ils n'ont que 0m75 de côté, ce qui leur donne une grande légèreté. Ils divisent les nefs en sept travées, puis vient une huitième travée séparée des précédentes par un fort pilier cantonné. La partie de cette travée, comprise dans la nef centrale, vis-à-vis l'abside, est voûtée en berceau, et les deux parties correspondantes, dans les nefs latérales, ont conservé leur voûte d'arêtes affectant légèrement la forme d'une coupole.

« Les fenêtres à la nef centrale et aux basses nefs sont étroites et cintrées. Quelques-unes cependant ont leur sommet de forme aiguë et découpé dans un large linteau d'une seule pièce. A l'intérieur de la grande nef, on remarque aussi, à quelques fenêtres, les traces d'un remaniement opéré dans le but de soutenir une charpente, à la suite, sans doute, de l'incendie dont il a déjà été parlé. Il faut signaler aussi vers l'extrémité orientale du mur du sud une construction carrée et pleine qui est considérée avec vraisemblance comme la base d'un campanile.

« La présence de la Canonica construite, au XIIe siècle, sur

Digitized by Google

l'emplacement d'une ville détruite, au IXe siècle, par les Sarrasins semble constituer un fait anormal qui n'a pas manqué de préoccuper certains esprits. En l'absence de textes précis, cette anomalie peut s'expliquer par la supposition que les habitants de Mariana entreprirent de reconstruire leur ville avec les matériaux de l'ancienne et qu'ils se préoccupèrent, en édifiant l'église en question, de perpétuer le souvenir du siège épiscopal de Mariana. Ces nouvelles constructions, avec leurs habitants, auraient disparu à leur tour sous l'influence des progrès de la malaria qui désole aujourd'hui ces parages où elle n'existait pas quelques siècles auparavant.

« Comme le fait observer M. l'abbé Letteron, qui expose ces hypothèses dans son appendice à sa traduction de la *Chronique* de Pierre de Corse, la question peut tirer un certain jour du passage suivant d'un auteur anonyme publié par Muratori (*Anonym.* de *gest.* Pisan., vol. II, 60)[1] :

« ... Après le départ du vénérable pape Gélase, Pierre, « archevêque de Pise, accompagné de Pierre, cardinal légat « de l'Église romaine..... se rendit en Corse où il fut reçu « avec de grands honneurs et, en présence du clergé et des « populations de la Corse, il consacra l'évêque élu de Mariana « et son église, puis reçut le serment d'obéissance et de fidé- « lité des peuples de la Corse. — Année 1110. »

« *Église de San Perteo.* — Vers le sud-ouest et à environ 800 mètres de la Canonica, toujours sur l'emplacement de Mariana, dans un terrain où abondent les menus débris de poteries antiques, s'élève une autre église, celle de San Perteo. C'est aussi une construction de style pisan avec assises séparées par des bandes de pierres plates et de couleur. L'édifice a perdu sa toiture; il n'a qu'une nef accompagnée d'une abside décorée à l'extérieur de colonnettes engagées dans la construction. San Perteo paraît contemporain de la Canonica.

« *Église de Notre-Dame, ancienne cathédrale de Nebbio,* près Saint-Florent. — Des anciennes cathédrales de la Corse, c'est la seule qui soit en bon état de conservation. L'église

1. *Petri Cyrnaei Clerici Aleriensis de Rebus Corsicis libri quatuor*, traduction par M. l'abbé Letteron. Bastia, 1884. — Cf. aussi Prosper Mérimée, *Notes d'un voyage en Corse*, 1840.

Digitized by Google

est du XII[e] siècle, à trois nefs non voûtées, couvertes par une toiture en charpente. Elle révèle aussi son origine pisane par ses grandes lignes et l'ornementation de sa façade. Cependant elle n'offre pas de diversité de couleurs dans ses matériaux. Toute la construction est faite de pierres calcaires blanches, taillées à joints fins, et de plus, comme à la Canonica, les murs sont dépourvus de contreforts. La nef centrale s'élève au-dessus des latérales. Au sommet de leurs murs s'étend un cordon de petites arcatures portées sur modillons. A la façade, deux étages : à celui d'en haut, correspondant à la nef centrale, trois arcatures et cinq en bas sur toute la largeur. Celle du milieu contient la porte dont le linteau est orné de rinceaux et de cercles en creux. Aux chapiteaux des pilastres qui séparent les arcatures, on voit des feuilles à crochets, des serpents adossés, des têtes grotesques. L'arcature centrale de l'étage supérieur est percée d'une fenêtre cintrée.

« A l'intérieur trois nefs et une seule abside. Les nefs sont séparées de chaque côté par quatre piliers carrés et deux colonnes légèrement fuselées. L'ornementation est sobre et barbare; on remarque çà et là, aux chapiteaux des colonnes et des piliers, un animal à fort relief, des serpents enlacés, une tête de bélier, des boules et des volutes formées d'enroulements en creux et de cercles concentriques.

« Quatre petites fenêtres cintrées, élancées, sont ouvertes au nord et au sud, sur les murs de la grande nef, et quatre autres plus larges sur les murs des bas-côtés.

« Tout cet intérieur a conservé son état primitif. L'abside seule a reçu, au XVIII[e] siècle, une malheureuse décoration de style rocaille, appliquée sur ses murs et qu'il est facile au visiteur de supprimer par la pensée.

« L'abside, à l'est, est munie de petites colonnettes. Dans l'angle formé, vers le nord, par cette abside et le mur oriental de l'église, s'élève une tour servant de clocher, construite vers le commencement du XVII[e] siècle. Elle cache deux travées de l'abside. Autrefois le palais de l'évêque, établi derrière la cathédrale, communiquait avec cette tour.

« L'église de Nebbio est classée parmi les monuments his-

Digitized by Google

toriques et son simple entretien, qui n'exigerait aucun frais de restauration, malgré la présence du clocher d'une autre époque, est digne assurément de la sollicitude de la commission.

« *Église de Saint-Michel de Murato.* — La petite église de Saint-Michel de Murato, qui doit être attribuée au XII^e^ siècle, attire et charme le regard par l'harmonie de ses proportions et l'agencement de ses appareils de diverses couleurs. La toiture est couverte de pierres plates. Une seule nef rectangulaire et une abside qui s'arrondit sur le mur oriental de l'édifice, tel est le plan. Mais, disposition inusitée dans les églises de la Toscane auxquelles elle se rattache, comme les précédentes, par des liens d'origine, un porche appliqué à la façade et soutenu, en avant de la porte, par deux colonnes est surmonté d'une tour carrée dont la partie supérieure est moderne. La façade est ornée de trois arcatures qui reposent sur des consoles formées d'animaux vus de côté. Les rares sculptures qui apparaissent çà et là sont d'un style singulièrement barbare. Sur le linteau de la porte un personnage à mi-corps, les bras étendus, est accosté de deux paons qui lui becquètent les oreilles. Les queues des paons sont incrustées de quelques pierres rouges, noires et bleues. Signalons encore, au cintre d'une fenêtre, des incrustations noires en ailes de fougères, à une autre fenêtre une Ève tendant la main à un serpent qui sort d'un arbre. Un cordon d'arcatures couronne le haut des murs. Ces arcatures reposent sur des modillons dont plusieurs portent des sujets obscènes.

« L'abside seule est voûtée; la nef est couverte d'une charpente à deux pans. Sur la face de l'arc triomphal, au-dessus de l'abside, on voit des restes de peintures murales où l'on reconnait les personnages de l'Annonciation. Des vestiges de fresques apparaissent aussi sur la conque de l'abside et sur différents points des murs.

« L'église de Saint-Michel, située à un kilomètre du bourg de Murato, dépendait d'un village aujourd'hui détruit.

« En somme, charmant petit édifice digne d'une monographie détaillée.

« *Ruines de l'église de Saint-Jean près de Corte.* — Il n'en

Digitized by Google

subsiste que l'abside et une partie de la façade. Le reste n'est qu'un monceau de débris. Le style accusé par le cintre de l'abside et les arcatures de la façade indique le XIIe siècle. On reconnaît dans ces arcatures l'emploi de la brique comme élément de décoration. L'église avait trois nefs. Les matériaux, consistant en petits appareils, sont uniformes de couleur.

« Cette église n'a pas été signalée par Mérimée.

« *Chapelle de San Marione.* — Dans une autre direction, près de Corte, vers le nord, sur un coteau, à gauche de la route de Bastia, au lieu dit *San Marione*, se trouvent les restes de la chapelle de *Santa Maria* qui dépendait autrefois d'un village de ce nom aujourd'hui disparu. C'était une nef de 14 mètres de long sur 6m85 de large. Les murs sont en grande partie démolis; mais la partie la plus intéressante et la plus caractéristique est restée : ce sont deux absides contiguës ou jumelles qui faisaient face à la nef. Leur cintre formé d'appareils taillés, réguliers et plats présente une courbe parfaite. Le diamètre de leur ouverture mesure 2m60 et leur hauteur, au-dessous de la naissance du cintre, 2m40. L'épaisseur du mur qui les sépare est, à la paroi de sa tête, de 0m61; leur axe en profondeur, de 1m58. Au fond de chaque abside s'ouvre une petite fenêtre, très étroite, évasée à l'intérieur et à l'extérieur.

« Comme l'église de Saint-Jean, cette chapelle n'a pas été mentionnée par Mérimée. Notre confrère, M. G. Lafaye, lui a consacré une intéressante notice dans le tome XIV des *Mémoires* de la Société[1].

1. Parmi les églises ou chapelles que cite M. Lafaye et qui offriraient une disposition semblable, il comprend l'église Notre-Dame-du-Taur, à Toulouse, donnée par Viollet Le Duc comme ayant deux absides jumelles. Il existe bien, en effet, au fond de l'église du Taur, à droite et à gauche, deux absides polygonales. Mais, dans l'espace qui les sépare et qui a la même largeur que chaque abside, a été construit, en 1392, un sacraire surmonté d'une tribune. Il communique, sur les deux côtés, avec les absides et était destiné à recevoir le saint suaire que l'abbé de Cadouin transporta, à cette époque, à l'église du Taur, pour le soustraire à la convoitise des Anglais. C'est alors que tout le sanctuaire de l'église fut agrandi avec les dispositions que nous voyons aujourd'hui.

L'église San Pietro in Vincoli, à Rome, que M. Lafaye met aussi au nombre

Digitized by Google

« *Église de Sainte-Christine près Cervione.* — Cette même disposition de deux absides dites jumelles ou accouplées, faisant face à la nef, se retrouve aussi, en Corse, dans l'église de Sainte-Christine, près de Cervione et plus près encore du village de Mucchieto au-dessous duquel elle est cachée, entre des replis de coteaux. Aujourd'hui cette chapelle est dans un état voisin de l'abandon le plus regrettable. Son plan affecte la forme d'une courte nef suivie d'un large transept sur lequel s'ouvrent les deux absides géminées, qui ont leur mur de séparation dans l'axe même de la nef. La construction, d'un aspect rustique, n'a rien de monumental. Les murs de la nef, appuyés sur des contreforts carrés, sont en pierres de schiste du pays, tantôt irrégulières, tantôt taillées en appareils longs et plats. Les absides, à l'extérieur, enduites de crépi, sont couvertes de pierres plates comme le reste de l'église. La nef a reçu une voûte moderne en berceau et sur le transept apparaît une misérable toiture en charpente.

« Il serait difficile d'assigner une date à cette construction. Cependant le cintre régulièrement appareillé de la porte de l'ouest, les cintres des absides et ceux de leurs petites fenêtres indiqueraient le XII[e] ou le XIII[e] siècle. Mais évidemment cette chapelle a été remaniée et des époques plus récentes sont intervenues dans son édification. Quoi qu'il en soit, tout l'intérêt du monument consiste dans la disposition de ses absides accolées l'une à l'autre et dans les peintures murales qui les décorent. Grâce aux notices que Mérimée[1] et le baron Aucapitaine[2] lui ont consacrées et qu'a rappelées M. Lafaye, Sainte-Christine est plus connue que la chapelle de San Marione. Ces deux premiers archéologues, qui n'avaient pas vu cette dernière, ont considéré Sainte-Christine comme unique, du moins dans l'île. Nous ne suivrons pas l'auteur des *Notes d'un voyage en Corse* dans les explications qu'il se hasarde à donner sur un prétendu symbolisme figuré par ces

des églises à absides jumelles, ne nous paraît pas devoir justifier son droit à ce classement, car on ne saurait voir dans la célèbre basilique qu'une disposition à trois absides correspondant aux trois nefs.

1. *Notes d'un voyage en Corse*, 1840, p. 154 et suiv.
2. *Bulletin monumental*, t. XXIX, p. 299.

Digitized by Google

deux absides. Du reste l'idée mystique suggérée par un fait particulier que rappellerait cette bizarrerie de plan, considérée alors comme unique, ne tomberait-elle pas à néant devant la même disposition que nous trouvons déjà et trouverions peut-être encore ailleurs? Et pourquoi, après tout, ne pas chercher tout simplement la raison d'être de cette disposition dans le désir, de la part des constructeurs, de préparer dans ces sanctuaires la place de deux autels orientés?

« Voici en quelques mots les sujets des peintures murales que l'on voit au fond de l'église :

« Abside sud : dans le haut, le Christ dans une gloire ovale tenant un livre où on lit : *ego sum lux mundi... veritas et vita.* Il est entouré des symboles des quatre évangélistes. Au-dessous, sur la paroi du mur, une série de huit figures en pied avec leurs noms : sainte Marguerite, saint Bernardin, saint Sébastien, saint Nicolas (très mutilé), saint Hippolyte, saint Sauveur, sainte Christine, saint Antoine.

« Abside nord : le Père éternel ou le Christ (la tête a été emportée par un trou ouvert dans le mur); à sa gauche, une sainte (sainte Christine?) posant la main sur la tête d'un abbé agenouillé[1]; à sa droite, une autre sainte debout en adoration. Au-dessous, les douze apôtres dans l'ordre suivant, de gauche à droite : saint Jacques, saint Mathieu, saint Barthélemy, saint Simon, saint André, saint Jean, saint Pierre, saint Jacques, saint Philippe, saint Thomas.....

« Sur la paroi à droite de l'abside sud, un grand saint Michel pesant les âmes et foulant aux pieds le démon qui tire à lui l'un des plateaux de la balance. Sur la paroi, entre les deux absides, saint Jean avec la banderole où on lit *ecce agnus Dei*, et sur la paroi à gauche de l'abside nord un grand saint Christophe portant l'enfant Jésus. Au-dessus des absides, sur le fronton du mur oriental, est représenté dans une vaste composition le Christ en croix, au Calvaire. Un ange plane au-dessus de sa tête, à gauche la Vierge et le

1. S'il est vrai, comme le veut la tradition, que la chapelle Sainte-Christine ait dépendu de l'abbaye de l'île de Monte-Christo, située dans la mer, en vue de Cervione, l'abbé ici figuré pourrait être celui du monastère.

Digitized by Google

Saint-Esprit, à droite un ange en adoration. Dans le fond, une muraille crénelée figure la ville de Jérusalem.

« Dans l'abside du sud, une inscription en lettres gothiques, peinte dans un cartouche au-dessus de la petite fenêtre, nous donne la date de ces peintures, 1473.

m : cccc : lx
x : iii : die
x : novebr.

Il est regrettable que nous ne soyons pas aussi exactement renseignés sur l'origine et les auteurs de ces importantes compositions. Elles révèlent un artiste évidemment étranger à l'île, probablement un Italien. Leur style dénote une main exercée, préoccupée de rendre l'expression des physionomies avec une certaine sobriété et une certaine correction de traits. Les plis allongés et raides des draperies rappellent aussi les traditions du style byzantin.

« Telles qu'elles sont et quoique leur conservation ne soit pas parfaite, ces peintures constituent l'œuvre de ce genre la plus considérable qui soit en Corse. Espérons que le classement de l'église au nombre des monuments historiques les préservera des dégradations auxquelles elles se trouvent continuellement exposées, par suite de l'humidité du lieu et l'absence d'une vraie clôture à la porte du transept de l'église.

« Parmi les photographies relatives à la Sardaigne, M. de Laurière attire plus particulièrement l'attention de la Société sur celles qui représentent les *Nur-hags de San Antine et d'Oës*, situés aux environs de Toralba, et sur celui de *Santa Barbara*, près de Macomer. Ce sont trois types remarquables de ces sortes de monuments de haute antiquité dont l'origine, malgré les études des nombreux auteurs qui s'en sont occupés, est restée encore incertaine et mystérieuse.

« Ces constructions sont toujours faites à *sec*, avec des pierres, ordinairement brutes et d'autres fois dégrossies au marteau ou au ciseau. Presque toujours les assises sont horizontales et régulières. Les Nur-hags affectent la forme d'une tour conique sur un plan généralement circulaire et quelque-

Digitized by Google

fois elliptique. Ils contiennent des chambres superposées sur deux ou trois étages, plus un couloir en spirale pris dans l'épaisseur du mur, conduisant à ces chambres et à une terrasse qui semblait former le sommet du monument; mais aujourd'hui aucun Nur-hag n'a conservé intact son sommet et tous offrent l'aspect d'un cône tronqué.

« Les chambres à l'intérieur sont toujours circulaires. Celles de l'étage inférieur ont ordinairement cinq mètres de diamètre, sur sept de hauteur, et renferment, presque toujours, deux ou trois grandes niches pratiquées dans l'épaisseur du mur. Quelques Nur-hags étaient flanqués ou entourés d'autres cônes beaucoup plus petits, le tout élevé sur une sorte de large soubassement. Tel était le Nur-hag d'*Oës* (des Bœufs) et peut-être celui de *San Antine*. Ces deux Nur-hags, comme du reste tous les plus importants de l'île, ont été minutieusement décrits par La Marmora que l'on ne saurait trop consulter pour tout ce qui concerne l'étude de ces monuments[1].

« Tous les auteurs sont d'accord pour constater la haute antiquité des Nur-hags de la Sardaigne, mais ils diffèrent sur leur origine. Aristote ou l'auteur du *De mirabilibus* et Diodore de Sicile attribuent ces constructions aux temps héroïques, aux colonies grecques venues avec Iolas. Fara les rapporte à Norax, chef ibérien. Le P. Madao, l'abbé Peyron, Mimaut les considèrent comme des tombeaux d'anciennes tribus ou familles. Petit-Radel, qui adopte l'origine grecque, en fait des tombeaux. Micali leur assigne une origine phénicienne et ne les considère pas comme des tombeaux. Inghirami en fait des monuments funéraires et les attribue aux Thyrrhéniens. L'abbé Arri les croit des édifices phéniciens destinés au culte du feu, etc.

« L'hypothèse, émise par quelques auteurs, que les Nur-hags auraient été des forteresses ou des vigies ne peut se soutenir en présence de la diversité de leurs emplacements

1. *Voyage en Sardaigne ou description statistique*, etc., par le comte Albert de la Marmora, seconde partie, 1840. — Cf. aussi Spano, *Bullet. archeol., Appendice*, 1862, *I nuraghi*, etc. Perrot et Ch. Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. IV, 1886.

Digitized by Google

et de la disposition de leur intérieur tout à fait incompatible avec une pareille destination.

« La Marmora pencherait à voir dans les Nur-hags des monuments funéraires. Il est constaté que l'on a trouvé dans quelques-uns des sépultures de corps humains et quelques idoles. Le nombre des Nur-hags existant encore en Sardaigne est évalué à plus de trois mille.

« L'examen de la structure des Nur-hags, de leurs chambres superposées, impénétrables à la lumière du jour, leurs portes basses, d'un difficile accès, et d'autres dispositions rendent l'opinion qui en fait des monuments funéraires la plus vraisemblable.

« *Nur-hag de Tamuli*, à une heure et demie de marche, à l'ouest de Macomer. — Il est moins bien conservé que les précédents. Son nom pourrait dériver par corruption du mot latin *tumuli*. On voit tout près de là des vestiges de sépultures formées de fosses elliptiques entourées de pierres juxtaposées. Vers le milieu, une pierre plate est placée de champ; elle devait porter une couverture, de manière à réveiller l'idée d'une *allée couverte* ou d'une chambre de *dolmen*. L'une de ces enceintes a conservé à l'une de ses extrémités une pierre plate demi-circulaire de 0m60 d'épaisseur sur 0m50 de hauteur, évidée vers l'intérieur et qui forme comme la base d'une petite abside. A quelques pas un peu plus loin, on trouve, sur une ligne qui semble se développer autour d'un tertre bouleversé et aplati, six pierres coniques, hautes d'environ 1m50, les unes renversées, les autres debout. Trois de ces pierres présentent cette curieuse particularité qu'elles sont munies de deux proéminences qui figurent des mamelles de femmes. Quelle signification avaient ces pierres? Ne peut-on pas admettre qu'elles représentaient des divinités protectrices de la sépulture qu'elles entouraient, et les pierres à mamelles, assimilées à des déesses-mères, ne seraient-elles pas là comme des symboles de la fécondité?

« *Torse antique et colossal*, de beau style, d'un personnage qui était assis, installé dans le jardin public de Porto-Torres où il a été nouvellement découvert.

« *Ruines du Temple de la Fortune* à Porto-Torres. — On en

Digitized by Google

trouvera le plan dans les *Antiquités* de La Marmora (*Atlas*). Il avait été reconstruit, d'après une inscription découverte près des ruines, par..... M · VLPIVS · VICTOR | V · E · PROC · AVG · N | PRAEF · PRO · SARD | CVRANTE · L · MAGNIO | FVLVIANO · TRIB · MIL | CVRATORE · REIPVBL · P · P.

« *Amphithéâtre de Cagliari*, taillé dans le roc sur les deux versants d'un ravin.

« *Tombeau romain dit de la Vipère* à Cagliari. — Grotte sépulcrale dans le rocher, avec un fronton sur la porte où sont figurés deux serpents.

« En dehors de l'antiquité, quelques vues de monuments de Sassari. *Façade de l'église de Saint-François* (XIV^e^ siècle). *Une fenêtre* ornée, sur son linteau, de *Triomphes* (Renaissance). *La fontaine du Rosetto*, 1605.

« *Ambons de la cathédrale de Cagliari.* — Ces magnifiques monuments proviennent du chœur de la cathédrale construite sous les Pisans au XII^e^ siècle et se trouvent maintenant installés aux deux côtés de la porte principale de l'église qui a été *rénovée* vers 1669. Ces ambons, en marbre gris, sont en forme de chaires rectangulaires portées sur quatre colonnes. Leurs faces mesurent en hauteur un mètre, sans les corniches ni les bases, et 2^m^20 en largeur. Les sujets figurés en bas-reliefs sur ces monuments, répartis sur deux zones, sont accompagnés d'inscriptions métriques qui en donnent l'explication.

« Premier ambon. Au milieu, groupe de trois figures en pied symbolisant trois évangélistes; au-dessus, l'aigle formant pupitre. Sur les zones : 1° l'Annonciation et la visite de sainte Élisabeth : *Post Gabriel ave Elisabet festinat adire.* — 2° L'ange apparaît et parle aux saintes Femmes sur le sépulcre : *.....rexit vere Dominus, nolite timere.* — 3° Naissance du Christ : *Virgo parit cui turba canit mox celica laudem.* — 4° La résurrection du Christ : (*Turb*)*antur stulti servantes claustra sepulcri.*

« Face latérale de droite. La Cène : 5° *Iude cum cenat pro signo mandere se dat.* — 6° Arrestation de Jésus : *Signa dat armatis Iesu dans oscula pacis.*

Digitized by Google

« Face latérale de gauche : 7° Colère d'Hérode : ***Rex dolet audito nascentis nomine Regis.*** — 8° Massacre des Innocents : ***Hos jubet occidi, deflent sua pignora matres.***

« Deuxième ambon. Au milieu, saint Paul debout tenant un livre ouvert où on lit PAVLVS SERVVS XIHVS (Christi Jesus) VOCAT APOSTOLVS. — 1° et 2° La Transfiguration (sur deux zones) : ***Monstrat naturam propriam mutando figuram. In faciem terrore cadunt non visa ferentes.*** — 3° Baptême du Christ : ***Lex nova signatur sacro baptismate Christi.*** — 4° Présentation au temple : ***Accipit iste senex Templi qui fertur in aedes.***

« Face latérale de droite : 5° Adoration des Mages : ***Intrantes orant puerum cui munera donant.*** — 6° Retour des Mages : ***Sic alia gradiendo via moniti redierunt.***

« Face latérale de gauche : 7° et 8° L'Ascension et au-dessous les apôtres : ***Inferni claustra frangens conscendit ad astra. Discipuli Iesum mirantur scandere celum.***

« Nulle inscription ne révèle le nom de l'auteur ni la date de ces bas-reliefs qu'il faut attribuer à la fin du XII^e^ ou au commencement du XIII^e^ siècle et à l'école des artistes qui exécutaient des œuvres du même genre pour les églises de la Toscane. Ils offrent particulièrement une grande analogie avec l'ambon de l'église de S. Bartolommeo, à Pistoia, exécuté par Guido da Como, vers 1200. Mais ils accusent un certain progrès sur ce dernier. On y trouve plus de mouvement dans la composition des sujets, moins de raideur dans les traits et les costumes, plus de recherche dans les détails accessoires ; tout y fait pressentir une légère tendance vers le réalisme.

« Les ambons de Cagliari constituent, dans cet ordre d'idées, assurément l'œuvre la plus intéressante que la Sardaigne puisse offrir à l'étude des archéologues voyageurs. »

Séance du 22 Juin.

Présidence de M. HÉRON DE VILLEFOSSE, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne,

Digitized by Google

Ingold, Lescœur, Thédenat, VIIIe année, n° 12. Paris, 1887, in-8°.

— *de la Société des Antiquaires de Picardie*, an. 1887, n° 1. Amiens, 1887, in-8°.

Mémoires de l'Académie de Vaucluse, t. V, an. 1886, 4e trimestre. Avignon, in-8°.

— *de la Société des Antiquaires de Picardie*, 3e série, t. IX. Paris-Amiens, 1887, in-8°.

— *de la Société des Antiquaires du Centre*, t. XXV, 1886-1887. Bourges, in-8°.

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen pendant l'année 1885-1886. Rouen, 1887, in-8°.

Revue africaine, XXXIIe année, n° 180. Alger, 1886, in-8°.

The annual reports of the Trustees of the Cooper Union for the advancement, of science, reports 36-38. New-York, 1887, in-8°.

Bulteau (l'abbé). *Monographie de la cathédrale de Chartres*, n° 6. Chartres, 1887, in-8°.

Charmasse (A. de). *François Perrin, poète français du XVIe siècle, et sa vie, par Guillaume Colletet, publiée d'après le manuscrit aujourd'hui détruit de la Bibliothèque du Louvre.* Paris-Autun, 1887, in-8°.

Collignon (Maxime). *La sculpture antique au British-Museum.* Paris, 1887, in-4°.

Correspondance.

M. Pasquier, archiviste de l'Ariège, présenté par MM. Ant. Héron de Villefosse et L. Courajod, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Foix. M. le Président désigne MM. Molinier, Mowat et Flouest pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Letaille, associé correspondant national, communique 52 estampages de stèles puniques découvertes à Carthage et faisant partie de la collection du commandant Marchand.

Digitized by Google

M. de Geymüller, associé correspondant étranger, fait la communication suivante :

« M. Lamaire a exposé au Salon de cette année des dessins du château d'Oiron (Deux-Sèvres). Dans la galerie de ce château dite de Henri II, il existe des peintures murales empruntées à l'histoire de la guerre de Troie. Dans deux de ces compositions représentant des combats, on remarque, dans l'allure des chevaliers et des chevaux, de nombreux souvenirs du fameux carton de Léonard de Vinci pour la bataille d'Anghiari, inspirés soit du groupe central connu par le dessin de Rubens, soit d'un fragment conservé par un dessin attribué à C. da Sesto, actuellement à Windsor, soit enfin à d'autres cavaliers de Léonard de Vinci. »

M. de Geymüller ignore le nom et la nationalité du peintre à qui sont dues ces compositions.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, lit une lettre de M. Duvernoy, associé correspondant national à Montbéliard, relative aux bronzes qui ont été trouvés sur le territoire de la commune de Mathay (Doubs).

Cette communication est renvoyée à la Commission des impressions.

M. Charles Ravaisson-Mollien, membre résidant, fait une communication sur la tunique, la ceinture et le manteau de la Junon de Samos.

M. l'abbé Duchesne, membre résidant, signale une épitaphe grecque du IIe siècle récemment découverte à Rome dans le cimetière de Priscille. La défunte est qualifiée de ΧΗΡΑ (veuve ou diaconesse), mot qui a été pris à tort pour un nom propre, mais qui désigne en réalité une fonction ecclésiastique.

Séance du 29 Juin.

Présidence de M. Héron de Villefosse, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société de Borda, XIIe année, 2e trimestre. Dax, 1887, in-8°.

Digitized by Google

Smithsonian miscellaneous collections, t. XXVIII-XXX. Washington, 1887, in-8°.

Boucher de Molandon et le baron Adalbert de Beaucorps. *Le tumulus de Reuilly, son vase funéraire à cordons saillants de l'âge primitif du bronze.* Orléans, 1887, in-8°.

Collignon (Maxime). *Fragments d'une statue en marbre d'ancien style attique.* Paris, 1887, in-4°.

Laigue (Louis de). *Un portrait inédit de Machiavel.* Paris, 1887, in-8°.

Morel-Fatio (A.). *Denier inédit émis vers l'an* 1000; *fragment de l'histoire monétaire de Lausanne.* In-8°.

Travaux.

M. le Président annonce la mort de M. le chanoine Van Drival, associé correspondant à Arras, et se fait dans cette triste circonstance l'interprète des regrets de la Compagnie.

M. Héron de Villefosse, président, donne lecture d'une note de M. le chanoine Julien-Laferrière, de Saintes, sur des découvertes importantes faites récemment à Saintes pendant la démolition des remparts, notamment sur un pied de cheval en bronze, et sur une inscription romaine dont M. Héron de Villefosse donne le texte, se réservant de revenir à une prochaine séance sur ces intéressantes découvertes.

M. R. Mowat, membre résidant, annonce qu'il a reçu de M. Audiat et de M. Espérandieu, à titre de communication destinée à la Société des Antiquaires, des copies des inscriptions de Saintes conformes à celles de M. l'abbé Julien-Laferrière.

Il pense que les deux fragments

///VSOGE//
MANICO
CAESARI
///IVS CON//ON
////VBNI · F · VOLT

et ///GIDVBNVS

Digitized by Google

qui ont exactement la même largeur, 0m77, appartiennent à une même inscription qu'il restitue ainsi :

[*Neroni*] || [*Claudio*] || [*Dr*]*uso Ge*[*r*] || *manico* || *Caesari* || [*C. Jul*]*ius*, *Con*[*c*]*on* || [*netod*]*ubni f(ilius)*, *Volt(inia tribu)* || [*Co*]-*gidubnus*.

La dédicace se rapporte sûrement à Néron, avant son avènement; car, des différents personnages qui ont porté le nom de *Drusus*, il est le seul qui ait pu les faire suivre de ceux de *Germanicus Caesar*, dans l'ordre où ils se présentent sur la pierre de Saintes, conformément à un fragment des *acta Arvalium* qui donne toutes ses dénominations[1]. Quant aux noms *Conconnetodubnus* et *Cogidubnus*, ils se restituent avec certitude d'après des exemples que l'on connaît : pour le premier, par une inscription de Saintes[2] et par un passage de César[3]; pour le deuxième, par une inscription de la Grande-Bretagne[4] et par un passage de Tacite[5]. Il est à remarquer que les deux citoyens Santons qui ont fait graver les deux inscriptions en l'honneur de l'empereur Claude et de Néron César sont de la tribu Voltinia.

On doit en conclure que ceux des habitants de Saintes qui étaient gratifiés du droit de cité romaine étaient inscrits dans cette tribu; c'est ce que M. Mowat a précédemment démontré en commentant une autre inscription relative à un magistrat de Saintes[6].

La mention de la tribu dans les cités de la Gaule chevelue est très rare; on en connaît un autre exemple, à Bavai, et il s'agit précisément encore de la *Voltinia*, au temps de Tibère[7]. Or la *Voltinia* était la tribu dans laquelle étaient inscrites la plupart des villes de la Narbonnaise. Il semble donc que, dans le principe, on ait suivi les mêmes errements pour la

1. *Corp. inscr. lat.*, t. VI, n° 2034.
2. Audiat, *Épigraphie Santone et Aunisienne*, p. 14-15.
3. *Bell. Gall.*, VII, 3.
4. *Corp. inscr. lat.*, t. VII, n° 11.
5. *Agricol.*, 14.
6. *Bulletin des antiquaires de France*, 1879, p. 238.
7. Desjardins, *Notice sur les monuments épigraphiques de Bavai*, p. 16 et pl. I.

Digitized by Google

Gaule chevelue, tant que le droit de cité n'a été accordé qu'individuellement à des particuliers, et non collectivement à des villes entières. Il est très probable que les deux dédicaces à Claude et à Néron récemment découvertes à Saintes appartenaient à un seul et même monument, sur lequel était sans doute aussi gravée une inscription en l'honneur de Britannicus donnant la réplique à celle de Néron. On peut conjecturer que c'était un arc de triomphe élevé en souvenir de la conquête de la Bretagne et surmonté de la statue équestre de Claude dont un fragment aurait été retrouvé, à savoir un sabot de cheval en bronze.

M. Mowat termine en signalant un bloc épigraphique depuis longtemps connu à Saintes[1] et qu'il restitue ainsi :

Conc[O N N E T O D V B N I [*fil.*
pr]AEFECTO · FABRVM . TRIB [*mil.*

Cette inscription semble appartenir au même *C. Julius Cogidubnus*, fils de *Conconnetodubnus*, et nous apprend que l'auteur de la dédicace à Néron César avait été préfet des ouvriers militaires et tribun.

M. Collignon, membre résidant, communique les calques de deux plaques de terre cuite peinte appartenant au Musée de Berlin. Ces plaques, de fabrique attique, sont de la fin du VI^e^ siècle ou des premières années du V^e^. Elles ont été trouvées en 1872, avec plusieurs autres, dans un tombeau, près de l'orphelinat de Katzi-Kosta. L'une d'elles, à l'état de fragments incomplets, offre la scène de l'exposition funéraire ou πρόθεσις. L'autre montre un sujet unique jusqu'ici dans cette catégorie de monuments. C'est un épisode de la cérémonie funéraire qui se passe dans l'appartement des femmes. Les parentes de la morte sont réunies et groupées dans une attitude de recueillement, et une suivante s'apprête à recevoir des mains d'une autre femme un enfant en bas âge.

M. Héron de Villefosse fait la communication suivante :

« On a découvert à Carthage un certain nombre d'inscrip-

1. *Bulletin monumental*, t. X, p. 540.

Digitized by Google

tions grecques et latines en l'honneur du dieu Sarapis; on y a trouvé également des bustes de ce dieu. Il ne peut donc y avoir aucun doute sur l'existence dans cette ville d'un ancien sanctuaire de Sarapis.

« M. Letaille, notre confrère, dont les fructueux voyages en Afrique ont été si utiles aux épigraphistes, a eu l'obligeance de me rapporter l'estampage d'une petite inscription grecque qui vient s'ajouter aux découvertes précédentes et confirmer l'existence du temple en question. Cette inscription, malheureusement mutilée, est gravée en caractères assez fins sur un petit autel en pierre, avec base et corniche; la partie inscrite mesure en longueur 0m15, en largeur 0m13. Le monument fait partie de la belle collection des antiquités que M. le commandant Marchand a réunies dans sa propriété de l'Ariana, près de Tunis; il a été acheté à un Arabe qui l'avait découvert à Carthage. On y lit encore :

ΥΠΕΡΦΛΑΟΥΙΑC
ΘΥΓΑΤΡΟCΑΥΤΩΝ
///Υ//////////ΑCΧΑΡΙΝ
ΕΠΑΓΑΘΩΑΝΕΘΗ
ΚΕΝ
ΔΙΙΗΛΙΩΜΕΓΑΛΩ
ΠΑΝΘΕΩCΑΡΑΠΙΔΙ

A la ligne 3, il faut compléter εΥσεβεἰΑCΧΑΡΙΝ. On voit que ce petit texte doit être rapproché des inscriptions nos 1002 à 1007 du tome VIII du *Corpus* latin et des communications que j'ai déjà faites à la Société des Antiquaires de France sur le même sujet (cf. *Bulletin* 1880, p. 284 à 288, et 1881, p. 264 à 266).

« J'ajoute que, d'après un renseignement qui m'est fourni par M. Letaille, l'inscription d'*Aurelius Pasinicus* (*Bulletin* 1881, p. 265) est gravée sur la partie antérieure d'un sphinx en marbre noir, au-dessous même de la tête du sphinx, et que ce monument fait aujourd'hui partie de la collection du commandant Marchand. »

Digitized by Google

M. Héron de Villefosse communique ensuite, de la part de M. Alfred de Surville, l'estampage d'un fragment d'inscription qui a été trouvé récemment sur l'ancienne route de Nimes à Arles, aux environs de Nimes. Cet estampage se lit ainsi :

.....*teren*TIO · SVCCESSO · REL
..*qui inf*RA · SCRIPTI · SVNT · ITA · VT
.....*p*OTESTATEMQVE · VIRILEM
.....*s*QVILLIO . SERANO · D · IVLIO
.....*i*VLIO · COSMIONI · P · LICINIO
.....*p*RISCO · T · LIC*inio*

Il faut espérer que M. Alfred de Surville, qui a déjà sauvé tant d'inscriptions intéressantes et dont la collection épigraphique est si libéralement ouverte aux travailleurs, pourra retrouver d'autres fragments de ce texte intéressant. A la seconde ligne, il faut sans doute compléter : *nomina eorum qui inf*RA · SCRIPTI · SVNT. Ces noms sont ceux qui se lisent dans les trois dernières lignes : *...Squillius Seranus, D(ecimus) Julius...*, *Julius Cosmio*, *P(ublius) Licinius.....*, *.....Priscus*, *T(itus) Licinius*, etc. Les trois dernières lettres de la première ligne n'existent qu'à l'état de fragments. Toutes les lettres de la dernière ligne sont également mutilées; il n'en reste que la partie supérieure. La pierre est brisée en haut, à gauche et en bas.

M. Müntz, membre résidant, entretient la Société de tissus anciens des VI^e^-IX^e^ siècles, trouvés à Akmin en Égypte, dans des sépultures coptes.

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 3e TRIMESTRE DE 1887.

Séance du 6 Juillet.

Présidence de M. A. Héron de Villefosse, président.

Ouvrages offerts :

Annales de la Société archéologique de Namur, t. XVII, 2e livr. Namur, 1887, in-8°.

Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie. Mai-juin 1887. Paris, in-8°.

Atti della reale Accademia dei Lincei, ann. CCLXXXIV, serie IV, t. III, fasc. 9. Rome, 1887, in-4°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, VIIIe année, n° 13. Paris, 1887, in-8°.

— *de la Société industrielle de Mulhouse.* Avril-juin, 1887. Mulhouse, in-8°.

— *des bibliothèques et des archives*, publié sous les auspices du Ministère de l'instruction publique. An. 1887, n° 1. Paris, in-8°.

— *historique de la Société des antiquaires de la Morinie*, XXXVIe an., nouv. série, n° 142. Saint-Omer, 1887, in-8°.

Revue de Saintonge et d'Aunis, t. VII, 3e livr. Saintes, 1887, in-8°.

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, t. VI, livr. 2. Trèves, 1887, in-8°.

Evans (John). *Adress delivered at anniversary meeting of the Society of Antiquaries of London, april* 23, 1887. Londres, in-8°.

Digitized by Google

Nizet (F.). *Notice sur les catalogues des bibliothèques publiques*, 2e édit. Bruxelles, 1887, in-8°.

Rossi (G.-B. de). *Bullettino di archeologia cristiana*, serie IV, an. IV. Roma, 1886, in-4°.

Vachez (A.). *Compte-rendu de la 52e session du Congrès archéologique de France, tenue à Montbrison.* Lyon, 1886, in-8°.

— *Des echea ou vases acoustiques dans les théâtres antiques et dans les églises du moyen âge.* Caen, 1886, in-8°.

— *Inscription antique de Néronde (Loire). Un Messala en Gaule.* Caen, 1886, in-8°.

— *Une nouvelle interprétation du nom de Lugdunum.* Lyon, 1886, in-8°.

Travaux.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. A. de Barthélemy lit un rapport favorable sur la candidature de M. le comte de Gourgault au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et M. le comte de Gourgault, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Mézières (Ardennes).

M. Babelon, membre résidant, annonce à la Société que le baron de Witte a complété le don généreux qu'il a fait au Cabinet des médailles par un aureus inédit de Victorin, à fleur de coin, dont voici la description :

IMP · C · M · PIAVVONIVS · VICTORINVS · P · F · AVG · Buste lauré de Victorin à droite;

R/. FIDES · MILITVM. La Foi debout tenant deux enseignes.

M. Flouest, membre résidant, présente la photographie d'un autel de laraire récemment découvert à Nîmes. Il a été rencontré dans la propriété Boissier, derrière le nymphée, ou temple de Diane, par M. Georges Maurin, ancien magistrat, membre de l'Académie de cette ville et de celle de Vaucluse. Ce petit monument, haut d'un peu plus de vingt-quatre centimètres et large de treize, est en pierre du pays : l'exécution en est très lâchée. Il montre, dans les conditions tradition-

Digitized by Google

nelles, un vase, un dé et un entablement surmonté d'un *foculus* placé entre les deux *cornes*, mais il ne mériterait guère d'arrêter l'attention, sans la figuration singulière qu'on remarque à sa face principale.

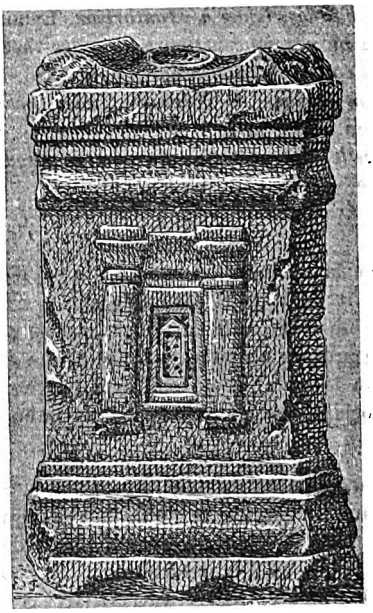

L'usage des autels de ce genre a été très répandu à Nîmes; il n'est pas de collection publique ou privée qui n'en ait recueilli plusieurs. L'ensemble de leurs caractères tend à faire penser que c'est dans les rangs de la population, où l'élément indigène se conservait plus intact et vivace, qu'ils étaient plus spécialement employés pour la satisfaction des dévotions individuelles. Une inscription en caractérisait quelquefois la dédicace. On en connaît de consacrés aux *Proxumes*, aux *Matræ*, aux *Junones*, aux *Lucus*, toutes dévotions (qu'on le remarque) d'origine gauloise. Mais fort souvent aussi l'autel demeurait anépigraphe, comme si on eût

Digitized by Google

craint de divulguer trop clairement le nom de la divinité sous la protection de laquelle on se plaçait ; on pourrait croire qu'on a été parfois guidé, en ce qui concerne la garde du foyer domestique, par un sentiment de même nature que celui dont Macrobe nous a conservé l'expression et qui portait à tenir aussi secret que possible le vrai nom du dieu tutélaire de la cité, de peur que l'ennemi, venant à le connaître, ne pût, par des invocations appropriées, désintéresser sa vigilance et envahir les remparts[1]. La piété gauloise, on le sait, se complaisait plus qu'aucune autre aux données mystérieuses et aux pratiques cachées. Plus on en étudie les manifestations, plus on incline à croire qu'après la conquête, elle s'est attachée avec un soin jaloux à dissimuler le plus possible aux destructeurs de l'autonomie nationale la signification véritable et la portée effective des actes religieux dont ceux-ci s'empressaient d'ailleurs de faire avec tant de désinvolture honneur aux dieux de leur propre Olympe. De là, sans doute, sur tant d'autels de laraire dans la vallée du Rhône la figuration exclusive d'un objet matériel, d'un attribut symbolique, d'un signe conventionnel, substituée à la représentation directe de la divinité, ou à la mention dédicatoire de son nom. Cette substitution se pourrait, il est vrai, expliquer par la difficulté plus grande et le prix plus élevé de l'exécution intégrale d'une effigie divinisée, mais l'argument cesserait de porter lorsqu'on ne mettrait plus en parallèle que la figuration d'un attribut symbolique et la gravure d'une inscription. Il ne fallait pas moins de temps ni de peine pour sculpter un marteau, une roue, une étoile, un vase, un cercle centré que pour inciser une dédicace, même avec abréviations. Lors donc que la figuration d'un signe conventionnel a été préférée aux indications explicites d'une inscription, c'est qu'une préoccupation d'ordre mystique, une intention réservée, a dicté cette préférence.

La sculpture sommaire en bas-relief qui décore l'autel exhumé du sol de la propriété Boissier relève assurément de cet ordre d'idées.

1. Sat. III, 9.

Digitized by Google

Entre deux pilastres, ou plutôt deux colonnes avec base et chapiteaux qui semblent s'épaissir en s'élevant, au lieu de s'effiler suivant l'usage, et qu'un bandeau en retraite, ayant sans doute la prétention de représenter un entablement ou une frise, relie par le haut l'une à l'autre, apparait un quadrilatère dont le lapicide a peut-être voulu faire un rectangle, mais que la géométrie n'acceptera jamais que pour un trapèze, car il est sensiblement moins large dans le haut que dans le bas. Ce quadrilatère en encadre un second dessiné par un simple listel en retraite, qui enveloppe lui-même le tracé d'une figure carrée par le bas, mais triangulaire en haut, dans laquelle on ne peut méconnaître l'intention de représenter une porte s'ouvrant sous un fronton. Les parties creuses déterminées par la figuration des rampants de ce fronton, des montants de la porte et de la baie qui y correspond portent de petits trous de largeur et de profondeur inégales, bien qu'ils doivent être considérés tous comme simplement superficiels. Ils ont été cavés à la gouge un peu au hasard et sans souci appréciable de la concordance. On comprend par leur irrégularité qu'ils n'étaient point à l'origine destinés à être aperçus, la superposition d'une substance disparue devait les dissimuler aux regards. Ceux qui accostent le bord externe des montants ont peu d'importance. Ceux qui sont juxtaposés à ces montants, du côté intérieur, en ont davantage; les plus accentués sont ceux qui avoisinent le sommet du fronton. On sent l'intention manifeste d'attribuer au rôle qui leur était assigné une efficacité d'autant plus grande que le creux dans lequel ils se rencontrent était plus considérable.

Des perforations de même caractère se rencontrent également dans l'intérieur du *foculus*.

L'idée qu'on a voulu représenter une porte de caractère monumental, peut-être même un temple, est celle qui s'offre le plus naturellement à l'esprit, lorsqu'on étudie l'ensemble de cette figuration. L'hypothèse de la figuration d'un temple exige, à vrai dire, beaucoup de bonne volonté pour être admise. Cette figuration serait si réduite et sommaire qu'elle en deviendrait purement conventionnelle. Sans doute, on

Digitized by Google

Digitized by Google

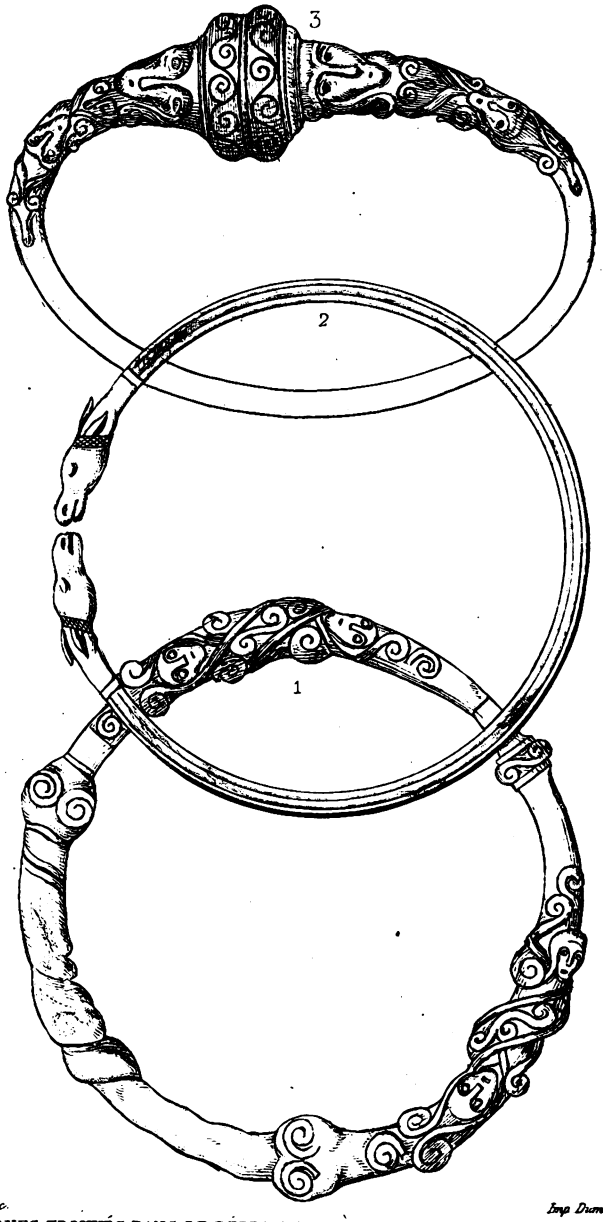

L. Dardel sc. Imp. Dumas Varnet

TORQUES TROUVÉS DANS LE DÉPt de l'Aube, À VIEILLE TOULOUSE (Hte Garonne)
ET À COURTISOLS (Marne)

Digitized by Google

n'en voit pas de beaucoup plus complètes au revers d'une foule de monnaies et médailles antiques où il est avéré qu'on a voulu représenter un temple, mais il faut remarquer que l'exiguïté ordinaire du champ ne permettait pas au monétaire une représentation plus fidèle. D'ailleurs, si l'on s'explique l'empreinte d'un temple sur une monnaie destinée à une incessante circulation pour conserver le souvenir d'un grand acte religieux solennellement accompli par un peuple ou ses gouvernants, on comprend moins aisément l'application d'une conception de même ordre à l'ornementation d'un petit autel d'usage essentiellement intime et domestique. On ne s'étonnerait peut-être pas de rencontrer dans un laraire la réduction en miniature mais intégrale d'un temple élevé à la divinité dont le consécrateur de ce laraire se serait constitué le client, tandis qu'on répugne à croire qu'un Arverne par exemple, dévot de *Mercure Dumias*, ait jamais songé, pour l'honorer chez lui, à faire sculpter sur un autel l'image, même simplifiée, du temple que la description de Sidoine Apollinaire et la colossale statue de Zénodore ont rendu si célèbre. Le pétase ailé du dieu, sa bourse ou son caducée, son bouc même ou sa tortue lui seraient bien plus rationnellement venus à la pensée et auraient mieux fait son affaire, en attestant sa piété d'une façon plus démonstrative.

Qu'on remarque d'ailleurs qu'aucune apparence de fronton ne surmonte l'ensemble de l'édifice qu'on aurait voulu figurer sur l'autel de la propriété Boissier. Sur les monnaies cependant cet élément architectonique ne fait jamais défaut, si grande que soit la simplification du temple qu'on y a représenté. On comprend aisément qu'un fronton, en pareil cas, soit particulièrement caractéristique et démonstratif de l'intention qui a dicté ce motif. Dès lors, son absence dans une sculpture où il était particulièrement facile de le faire intervenir acquiert une portée dont on ne peut se refuser à tenir compte.

La présomption de la figuration d'une simple porte semble donc plus favorable que celle de la représentation d'un temple. Mais une porte, dans ces conditions, n'ayant guère de raison d'être en soi, il devient pour ainsi dire inévitable de lui recon-

Digitized by Google

naître une valeur symbolique et d'en considérer l'image comme un idéogramme. Quelle en peut être la signification ?

La question se présente d'elle-même à la pensée, la réponse y met moins d'empressement. On est prompt, sur le terrain de l'archéologie, à soupçonner l'imagination de condamnables écarts et le scepticisme presque systématique des uns intimide assez chez les autres les solutions à proposer pour que l'abstention et le silence paraissent de la sagesse. Est-ce un bon moyen de faire progresser la lumière ? Évidemment non. Voici donc, jusqu'à preuve contraire, comment se pourrait expliquer l'épisème du petit autel auquel cette note est consacrée.

Parmi les cultes introduits dans la Gaule méridionale à la suite de la conquête, il en est peu, le fait est notoire, qui aient rencontré autant de faveur que celui de Mithra. Les monuments en abondent dans la région dont la colonie de Nîmes faisait partie et, sans insister ici sur les vestiges divers qu'on en possède, il suffira de rappeler le célèbre bas-relief de Bourg-Saint-Andéol et le torse en marbre blanc couvert des signes zodiacaux qu'a recueilli le Musée d'Arles, pour établir l'importance du culte rendu au dieu oriental par les descendants des Volkes arécomiques, des Helviens et des Cavares. Ce culte, comme tous ceux que l'Europe antique avait reçus de l'Asie, comportait des *Mystères*, par conséquent des emblèmes, des symboles, des signes conventionnels dont les initiés tenaient à honneur de faire usage. Dans le grand travail dont l'Académie des Inscriptions a jadis couronné les prémices, Félix Lajard a mis en relief les traits dominants du culte de Mithra. Il a montré comment ce culte, procédant de données spiritualistes de l'ordre le plus relevé, s'était allié au culte solaire et comment les conceptions en avaient été traduites dans leur langage imagé par ses propagateurs. Le relèvement de l'être moral dans l'homme et son retour, par des épurations successives, à l'état de perfection était un des grands enseignements des mystères mithriaques. Lorsqu'il avait récupéré la perfection, le myste rentrait *par la porte du Soleil* dans le séjour de la pleine lumière et de la félicité. C'est donc vers cette porte que devaient tendre inces-

Digitized by Google

samment les fidèles du dieu ; c'est avec lui qu'ils devaient en franchir le seuil, c'est par lui qu'ils devaient parvenir à la réalisation de leur longue espérance. De là, dans leurs invocations, la qualification de *Porte du Soleil* directement appliquée au dieu par une licence de synonymie dont la tradition se continue dans plus d'une liturgie moderne.

Dans l'église parisienne de Notre-Dame de Lorette, les abords de la chapelle de la Vierge sont décorés de peintures allégoriques dont le sujet est tiré des invocations si poétiques et si touchantes de ses litanies. Sur la gauche, au sommet d'un pilier et au centre d'un cartouche rempli de chaînes symbolisant sans doute les tristes assujétissements de la vie terrestre, on voit *une porte du ciel*, « *Janua coeli*, » dont l'artiste a composé le dessin dans les conditions les mieux faites pour qu'il attire et captive le regard. Son but assurément a été de diriger vers cette porte emblématique les aspirations des visiteurs de la chapelle. Pourquoi la conception qui l'a inspiré n'aurait-elle pas également hanté, au IIe siècle de notre ère, quelque âme pieuse ne sachant encore attendre la béatitude d'outre-tombe que du dieu libérateur recommandé à sa dévotion par les enseignements du paganisme? Le peintre de Notre-Dame de Lorette a assurément satisfait mieux que le lapicide de Nîmes aux données de cette conception; mais, si, trahi par l'inhabileté de sa main, celui-ci n'a accompli qu'un travail grossier, il est néanmoins fort possible qu'il ait envisagé de la même manière le sentiment à exprimer. Le peintre a entouré son dessin d'une *gloire* rayonnante, dont la splendeur s'ajoute à celle de l'or dont la porte paraît faite. Peut-être nous révèle-t-il indirectement ainsi pourquoi le lapicide a percé dans le foculus, autour du chambranle de sa porte et dans le quadrilatère central qui la représente plus particulièrement, les petits trous qu'on s'étonne d'y voir.

De nos jours, lorsqu'on veut superposer à faible épaisseur du plâtre, un stuc, un mastic sur une surface unie, on entaille légèrement cette surface sur un certain nombre de points, afin d'y produire des érosions et des encoches propres à favoriser l'adhérence de la matière à appliquer. On enfonce même à demi dans la substance à revêtir des clous à grosse tête,

Digitized by Google

ou de petites chevilles de bois, dont la saillie fournira des arrêts confortatifs. Les chevilles de bois sont même particulièrement employées lorsqu'il s'agit d'appliquer sur de la pierre des bandes ou des plaques de métal. Ces plaques, au revers, sont munies de crochets ou de rivets, qui pénètrent dans le bois des chevilles et assurent la solidité du revêtement. Si donc le consécrateur de l'autel nîmois a recommandé à l'ouvrier dont il réclamait les services de faire en sorte que la *porte du Soleil* s'offrît aux yeux avec un éclat correspondant à son nom, ne semble-t-il pas vraisemblable que l'emploi d'un enduit ou d'une matière de couleur particulièrement brillante aura paru à cet ouvrier, comme au peintre de Notre-Dame de Lorette, le moyen le plus rationnel de satisfaire au vœu de la commande. Il a opéré, en conséquence, comme le feraient encore nos ouvriers modernes, et il a étendu au foculus l'application du procédé, parce qu'il était logique de donner à un récipient plus spécialement destiné à recevoir *le feu du ciel*, ou son dérivé, le même aspect qu'à la baie par laquelle l'incandescence solaire était censée se manifester.

Cette explication qui se poursuit jusqu'à son terme, sans lacune et sans grand effort, fait-elle une part abusive à l'imagination? Elle a du moins l'avantage d'appuyer sur la donnée certaine des pratiques mithriaques l'interprétation d'un petit monument archéologique qui en acquiert quelqu'intérêt.

Plusieurs membres, à la suite de cette communication inclinent à admettre plus volontiers l'hypothèse de la figuration d'un temple que celle d'une simple porte.

M. Mowat, membre résidant, fait observer que le sujet sculpté sur l'autel de Nîmes offre une analogie remarquable avec certaines constructions égyptiennes; c'est, sinon un pylone, du moins un propylon, caractérisé par une partie très élevée et précédée de deux colonnes ou piliers; on en voit un exemple dans le portique du temple de Khons[1]. Il n'est nullement étonnant de retrouver à Nîmes le souvenir

1. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. I, p. 593, fig. 374. Sur le pylone, voir à la page 344.

Digitized by Google

d'un temple égyptien, puisque cette colonie avait adopté pour type de la monnaie un crocodile enchaîné à un palmier. On y a découvert des autels avec inscription, dédiés à Sérapis, à Isis ; une inscription nous apprend qu'il s'y trouvait un collège de prêtres d'Anubis, *Anubiaci*.

M. Robiou, associé correspondant national à Rennes, estime que la ressemblance avec un pylone n'est pas assez certaine pour qu'on l'admette sans hésitation.

M. J. de Laurière, membre résidant, donne de nouveaux détails sur la chapelle expiatoire, dite de *la Victoire*, que le roi François Ier fit élever, en 1518, sur le champ de bataille de Marignan, entre les villages de Zivido et de San Giuliano (Lombardie), chapelle détruite vers le milieu du XVIIe siècle et mentionnée dans une communication lue à la séance du 21 avril 1886.

« Depuis que cette première communication a été présentée à la Société, l'abbé Dom Rafael Enganni, chapelain de Zivido, a fait opérer, pendant l'hiver de 1886-87, des fouilles sur l'emplacement de la chapelle de la Victoire et du monas-

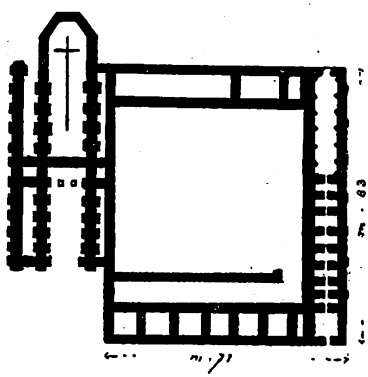

tère des Célestins chargés de la desservir. Il a mis à jour toutes les substructions de ces bâtiments qui étaient recouvertes d'une couche de terre d'environ 0m60. Malheureuse-

Digitized by Google

ment ces fouilles n'ont pu être conservées par suite de l'obligation de remettre le terrain dans son état primitif, pour le rendre à la culture. Mais dom Enganni a relevé le plan de ces constructions avec le plus grand soin et il a bien voulu m'en adresser la copie ci-dessus reproduite. Grâce à ce document, nous pouvons juger de l'importance de ces monuments liés à l'histoire de France d'une manière si intime et inconnus jusqu'à ce jour dans notre pays.

« Ces découvertes viendront, sans nul doute, augmenter l'intérêt du travail que dom Enganni prépare sur les opérations militaires qui ont eu pour théâtre le champ de bataille de Marignan. »

M. Müntz, membre résidant, continue sa communication sur les tissus des premiers siècles trouvés en Égypte dans des tombeaux coptes et montre quelques spécimens de ces tissus dont la technique est absolument la même que celle des tapisseries de haute lisse.

M. Héron de Villefosse soumet en même temps d'autres tapisseries de même provenance récemment acquises par le Musée du Louvre.

M. l'abbé Duchesne signale à ce sujet l'existence au IXe siècle de collections de tissus richement brodés, tapis d'autel, rideaux... etc., conservées au Latran.

M. Courajod, membre résidant, lit une lettre dans laquelle M. Aymard, conservateur du Musée Crozatier, au Puy, exprime le vœu qu'à l'exposition universelle de 1889 on reproduise, à l'aide de moulages en plâtre ou en ciment pris sur les pierres antiques elles-mêmes, quelque édifice ou partie d'édifice antique.

Après un échange d'observations, la Compagnie décide, à l'unanimité, qu'elle appuiera la proposition de M. Aymard.

Digitized by Google

Séance du 13 Juillet.

Présidence de M. Héron de Villefosse, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. IX, n° 132. Orléans, 1887, in-8°.

— *de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1887, 1er trimestre. Poitiers, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XIV, 3e livr. Périgueux, 1887, in-8°.

Bullettino di archeologia e storia dalmata, an X, n° 6. Spalato, 1887, in-8°.

Johns Hopkins studies in historical and political science, 5e série, t. VII. *The effet of the war of* 1812 *upon the consolidation of the union, by Nicholas Murray*. Baltimore, 1887, in-8°.

Korrespondenzblatt des Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst, t. VI, n° 6. Trèves, 1887, in-8°.

Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône, t. VII, 2e partie. Chalon-sur-Saône, 1886, in-8°.

Bulteau (l'abbé). *Monographie de la cathédrale de Chartres*, n° 7. Chartres, 1887, in-8°.

Corneaux (l'abbé). *Longpont et ses ruines*. Soissons, in-12, s. d.

Vachez (A.). *De Lyon à Genève au XVIIe siècle, extrait de l'itinéraire en France d'Abraham Golnitz*. Lyon, 1881, in-8°.

— *La voie d'Aquitaine et la légende de Saint-Bonnet*. Lyon, 1882, in-8°.

— *Le château de Châtillon d'Azergues, sa chapelle et ses seigneurs*. Lyon, 1883, in-8°.

— *Les fouilles de Troie*. Lyon, 1886, in-8°.

— *Les fouilles du mont Beuvray*. Lyon, 1872, in-8°.

— *Lyon au XIe siècle. Extrait de l'itinéraire en France et en Belgique d'Abraham Golnitz*. Lyon, 1877, in-8°.

— *Une nouvelle interprétation du nom de Lugdunum*. Lyon, 1886, in-8°

Digitized by Google

Veigher (Wilhem). ***Basler chroniken herausgegeben von der historischen und antiquarischen Gesellschaft in Bazel,*** t. III. Leipzig, 1887, in-8°.

Correspondance.

M. Vachez, avocat à Lyon, présenté par MM. A. de Barthélemy et d'Arbois de Jubainville, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Lyon. Le président désigne MM. Flouest, Prost et Courajod pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Héron de Villefosse, président, rappelle qu'à plusieurs reprises il a été question dans les journaux de la découverte du tombeau d'Ovide à Kustendje, l'antique Tomi, où le poète latin avait été exilé. C'est, du reste, une nouvelle qui revient à peu près périodiquement dans les feuilles publiques. Désirant être édifié sur ce sujet, notre confrère s'est adressé à M. Odobesco, professeur à l'Université de Bucharest. Ce savant, dont la Société a entendu cette année une très intéressante communication, lui a envoyé la réponse suivante :

« Quant au tombeau d'Ovide, ce n'est qu'une regrettable plaisanterie dont les journaux se sont emparés avec beaucoup trop d'empressement et d'imprudence. On a bien trouvé dans la Dobrudja, parmi mille autres débris d'antiquité, un bas-relief fragmenté et *sans aucune trace d'inscription* qui représente un personnage monté sur un navire et abordant au rivage en face d'une grande figure qui est, dit-on, celle d'Apollon. Je n'ai pas encore vu la pierre que l'on attend prochainement à Bucharest. Je ne sais qui s'est amusé à dire que ce devait être le poète latin reçu en Scythie par le dieu de la poésie (?). De là tout ce vain bruit.

« En revanche, on s'occupe beaucoup, dans notre nouvelle province transdanubienne, à mettre au jour un monument circulaire fort intéressant, tout couvert de plusieurs séries d'ornements sculptés (frises et colonnettes) et de bas-reliefs

Digitized by Google

très grossiers et parfois même très frustes. On en a déjà déterré un très grand nombre autour de cette énorme tour que l'on appelle *Adam-Clissi*. Selon toutes probabilités et surtout d'après quelques légers indices épigraphiques, c'était un monument érigé vers l'an 370 par Valens en souvenir de ses victoires sur les Goths. C'est un sujet d'étude des plus intéressants et j'espère que l'un de mes collègues de l'Université, M. Greg. Tocilesco, professeur d'histoire ancienne et d'épigraphie, ne tardera pas à publier le résultat des recherches qu'il poursuit encore. Une cinquantaine de blocs sculptés provenant d'Adam-Clissi se trouvent déjà au Musée d'antiquités de Bucharest. »

A cette intéressante lettre étaient jointes des photographies que M. Héron de Villefosse dépose sur le bureau. Elles ont été exécutées d'après des dessins reproduisant quelques-uns des bas-reliefs d'Adam-Clissi, dont les dimensions sont environ de 1 m. 30 de hauteur. Elles nous montrent pour la plupart des scènes guerrières dans lesquelles apparaissent des soldats romains et barbares. Ces compositions étaient probablement destinées à rappeler les combats livrés par l'armée romaine dans ces contrées. Si l'agencement et l'ensemble font penser à la colonne trajane, le style de ces sculptures est très différent de celui des bas-reliefs de la célèbre colonne.

M. l'abbé Corneaux, curé doyen de Longpont, présente un fragment de plaque en cuivre jaune émaillé, du XIVe siècle, provenant de la châsse du bienheureux Jean de Montmirail à Longpont (Aisne).

M. Courajod fait ressortir l'importance de cette pièce comme spécimen de l'émaillerie champlevé du moyen âge.

M. l'abbé Corneaux fait ensuite la communication suivante :

« Sur la commune de Longpont (Aisne) et sur le chemin de Soissons, se trouve une des belles fermes du Soissonnais, *Beaurepaire*, appartenant à M. Caumartin, conseiller à la Cour d'Amiens, et détenue par M. Champion. Elle fut construite anciennement, en 1222, sous le nom de *Beaumanoir*,

Digitized by Google

avec la permission des abbés d'Igny et de Chartreuves, autorisés par les chapitres généraux de Cîteaux et de Prémontré. Les religieux cisterciens de Notre-Dame de Longpont la firent bâtir pour leur servir de *Beau repaire*, de magasin, où ils plaçaient tous les grains du monastère en réserve, *comme l'atteste encore l'étendue des bâtiments qui subsistent*, dit le chroniqueur Muldrac en 1652.

« En 1885, en labourant les terres de cette ferme, en un lieu dit le *bon duel*, où déjà plusieurs objets antiques ont été retrouvés, un domestique découvrit une matrice de sceau que j'ai l'honneur de mettre sous vos yeux.

« Ce sceau, très modeste et très simple par sa matière, est gravé sur une espèce d'ardoise pareille à celle des ardoisières d'Angers. Il a six centimètres de long ou de haut sur quatre de large. Par sa forme ogivale et ses caractères, il paraît appartenir à la fin du XII^e^ siècle ou au commencement du XIII^e^ siècle, alors que la forme de l'arc brisé remplaça la forme ronde dans

Digitized by Google

tous les sceaux d'évêques, d'abbés, comme le montrent ceux des abbés de Longpont à partir de cette époque. L'image qui y est gravée représente un évêque debout, en habits pontificaux, la mitre en tête, donnant la bénédiction de la main droite et tenant une crosse de la main gauche. On peut dire qu'il est bien conservé, quoique un peu fruste en haut et en bas, où trois lettres ont disparu ; mais on peut les restituer avec certitude. Cette détérioration, très peu considérable, doit venir, sans nul doute, de ce qu'on aura enlevé trop brutalement le manche peut-être précieux qui servait de monture au sceau. L'inscription ou légende qui entoure le personnage, en suivant les contours extérieurs du sceau et formant comme un cordon, commence, ainsi que toutes les légendes de cette époque de foi vive, par une croix ; vient ensuite le nom de l'évêque à qui le sceau appartenait.

GVIDO PREN*est*ENSIS EPISCOPVS.

« Quel est ce Gui (Guido) qui a été évêque de Préneste vers la fin du XII^e^ siècle ou le commencement du XIII^e^ ? Comment son sceau qui aurait dû être broyé, comme la coutume l'exigeait, a-t-il pu être laissé ou perdu à Longpont de façon à y être retrouvé dans les champs sept siècles plus tard?

« *Préneste*, aujourd'hui *Palestrine*, dont Horace appelait le vin *frigidum Preneste*, était, à l'époque qui nous occupe, dans la campagne de Rome, un évêché possédé ordinairement par un des six anciens cardinaux et une principauté appartenant à la maison de Barberin. Cette maison était en grand honneur au XVII^e^ siècle ; elle fut illustrée par Maphée Barberin, pape, de 1623 à 1644, sous le nom d'Urbain VIII, et par son neveu Antoine Barberin, d'abord évêque de Poitiers, puis cardinal évêque de Palestrine, camerlingue de la sainte Église, grand prieur de Rome, archevêque de Reims, pair et grand aumônier de France, commandeur des ordres du roi, duc de Segni, etc.

« Notre Gui, évêque de Préneste, était-il, comme on pourrait d'abord le supposer, quelqu'évêque auxiliaire de Soissons? Il est probable que non. A cette époque, la juridiction des évêques titulaires était trop restreinte par les nombreux privi-

Digitized by Google

lèges et exemptions accordés à tous les monastères d'hommes et de femmes pour exiger des auxiliaires. Ce ne pouvait donc être qu'un évêque qui aurait pu ou dû avoir des relations avec la célèbre abbaye de Longpont, assez en honneur alors pour fournir, en 1219, un abbé général de l'ordre à Cîteaux. Dans une de ses visites, son sceau aura pu y être perdu ou, étant devenu inutile, y être laissé, comme je me propose de l'établir dans une hypothèse qui me semble naturelle et assez fondée.

« D'abord, le siège de Préneste fut occupé de 1179 à 1186 par un illustre Soissonnais. Le pieux abbé de Saint-Crépin-le-Grand avait accompagné notre grand évêque de Soissons, Nivelon de Chérisy, enfant de Longpont par sa mère Agnès de Longpont, au troisième concile général de Latran en 1179, à ce célèbre concile où fut décrété pour toutes les églises et les abbayes l'obligation de fonder des écoles gratuitement ouvertes à tous, où quiconque en serait capable obtiendrait gratuitement la permission d'enseigner [1].

« L'abbé de Saint-Crépin, désigné au pape Alexandre III comme un des plus dignes de la pourpre parmi les abbés français qui se distinguaient par leurs vertus et leurs mérites, fut nommé cardinal et évêque de Préneste le deuxième jour du concile.

« La chronique de Longpont l'appelle *Bernier* et *Bernered;* Parvin le nomme *Bernard;* Pierre de la Celle, son ami, abbé de Saint-Remi, *Bernered;* Moréri, *Bernier;* l'abbé Pécheur, *Bénéred.* Mais aucun auteur ne le nomme *Guido.*

« En 1240, au mois de septembre, on trouve bien, dans la chronique de Longpont, la mention d'un évêque de Préneste, cardinal et légat du saint-siège, sur un acte de confirmation d'un arrangement intervenu entre l'évêque de Soissons, Jacques de Bazoches, et les religieux de Longpont. Mais cet acte commence par ces mots : « Frater *Jacobus* miseratione divina *episcopus Prenestinus;* » ce ne peut donc pas être notre Guido.

1. En 1190, un auteur disait des religieux de Longpont : « Simplices erudiunt turbas populorum, ô beatus populus talium rectorum ! »

Digitized by Google

« Je ferai observer que les expressions *Prenestinus* et *Prenestensis* étaient alors employées indistinctement par les auteurs. Notre sceau porte la dernière. C'est aussi celle dont se sert un auteur (don Marlot), en résumant la vie d'un *Guido*, que mes conclusions, confirmées par l'emploi de cette même expression, tendront à faire reconnaître pour celui que nous recherchons :

« L'an 1204, pendant deux ans, Guido occupa le siège épiscopal de Reims, après celui de Préneste. Deux fois il fut abbé, deux fois aussi il fut évêque : « 1204. Annis « duobus de *Prenestensi* cathedravit in urbe Remensi, abba- « tizavit bis, bis quoque pontificavit » (Marlot, *Histoire de la métropole de Reims*).

« Un jour, je trouvais dans le ménologe de Citeaux d'Henriquez, parmi les cardinaux sortis de l'ordre cistercien et mis au rang des saints ou bienheureux : *Guido episcopus Prenestinus*. C'était une heureuse découverte.

« Ce saint personnage aurait-il pu ou dû avoir avec Longpont ces rapports que la découverte de son sceau permet de supposer? Un court exposé de sa vie publique, du reste très intéressante, établira, sinon avec certitude, tout au moins avec une grande probabilité, l'existence de ces rapports.

« Gui de Paré, français de nation, entra jeune dans l'ordre de Citeaux, où, par son mérite, il fut élevé aux plus hautes dignités.

« Il fut abbé de Notre-Dame du Val, près Paris, lieu de sépulture des seigneurs de Montmorenci qui avaient fondé cette abbaye en 1125.

« Quinzième abbé général de Citeaux en 1193, il gouverna l'ordre avec une sagesse et une sainteté qui le désignèrent au pape Clément VIII pour le cardinalat.

« En 1199, il fut créé cardinal-évêque de Préneste et nommé légat en Allemagne par Innocent III, dans la compétition au trône impérial d'Othon contre Philippe de Souabe. En cette qualité, il partit de Rome au mois de mars 1201, avec la nomination officielle d'empereur adressée à Othon lui-même. Il attendit et reçut à Troyes la visite du légat Octavien qui devait aller le rejoindre en Allemagne aussitôt

Digitized by Google

qu'il aurait terminé, au concile de Soissons qu'il présidait, l'affaire du divorce de Philippe-Auguste et d'Ingelburge.

« Le 8 juin, il recevait solennellement à Cologne le serment de fidélité d'Othon, de protéger et de conserver les domaines de l'Église, et nous pouvons présumer, sans doute, qu'il en scellait l'acte avec le sceau que nous avons ici sous les yeux.

« Le 6 juillet 1204, il fut nommé à l'archevêché de Reims, vacant depuis deux ans, et il en prit possession le 8 septembre. Il fut le premier qui introduisit l'usage liturgique de sonner la clochette à la messe, à l'élévation et lorsqu'on porte le viatique aux malades. Il obtint du pape pour lui, ses successeurs et son siège de Reims la confirmation du privilège exclusif de sacrer le roi de France.

« En 1206, étant retourné en Allemagne pour remplir un devoir de légat, Gui de Paré mourut de la peste le 20 juillet, au monastère de Saint-Bavon à Gand. L'ordre l'honore comme bienheureux.

« Quelle conclusion tirer de ce résumé biographique? Ne semble-t-il pas assez naturel de supposer que Gui de Paré, *abbé* ou *ancien abbé* de Cîteaux, évêque de Reims, ville peu éloignée de l'abbaye de Longpont, visita cette abbaye, une des plus célèbres de l'ordre, et qui devait même, quinze ans plus tard, lui fournir un successeur médiat dans la personne de son abbé Gaucher d'Oulchy, élu abbé général de Cîteaux en 1219? Il a pu d'abord y passer en allant à sa légation d'Allemagne, en accompagnant le cardinal Octavien revenant de Troyes au concile de Soissons. Il a pu alors y perdre son sceau. Ne peut-on pas supposer encore qu'en revenant de l'Allemagne, avant de se rendre à son siège de Reims, il est venu se recueillir dans une retraite à Longpont, et que, au lieu de détruire, selon la coutume, son sceau d'*évêque de Préneste* qui devait être remplacé par celui d'*archiepiscopus Remensis*, il le laissa au monastère? Dans ce cas, lors des pillages de l'abbaye pendant les guerres si désastreuses des Armagnacs et des Bourguignons et celles des huguenots, ce sceau aurait pu être enlevé par quelque soldat pillard qui, en retournant à Soissons, et s'apercevant de sa non-valeur, s'en

Digitized by Google

serait débarrassé dans les champs de *Beaurepaire*, après avoir arraché brutalement le manche. Ou bien encore n'aura-t-il pas pu être emporté avec d'autres objets et finalement perdu dans la même plaine? Aucune de ces suppositions ne paraît invraisemblable ni en opposition avec les faits historiques. Ce qu'il y a de certain, c'est que nous le possédons après l'y avoir retrouvé. »

M. Babelon, membre résidant, présente l'empreinte d'un tétradrachme d'Érétrie (Eubée), qui porte les initiales ΦA, du nom du graveur. Cette médaille, au type d'Artémis-Amarynthide, est de la fin du IVe siècle av. J.-C. M. Babelon donne quelques explications sur les types d'Artémis-Amarynthide et de la vache qui figure sur les monnaies d'Érétrie.

Séance du 20 Juillet.

Présidence de M. Héron de Villefosse, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, VIIIe année. Paris, 1887, in-8°.

— *de la Société archéologique du midi de la France*, nouvelle série, n° 8. Toulouse, 1887, in-4°.

— *de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, juillet 1887. Valence, in-8°.

— *de la Société dunoise*, juillet 1887. Châteaudun, in-8°.

Mélanges Renier, publiés par l'École pratique des hautes études. Paris, 1886, in-8°.

Mémoires de l'Académie de Nîmes, VIIIe série, t. VIII. Nimes, 1886, in-8°.

Heuzey (Léon). *De quelques cylindres et cachets de l'Asie-Mineure*. Paris, 1887, in-4°.

Ruelle (Émile). *Bibliographie générale des Gaules*. Paris, 1882, in-8°.

Travaux.

M. le Président présente à la Compagnie M. Vladimir

Digitized by Google

Sisoff, du Musée de Moscou, et souhaite la bienvenue au savant étranger.

M. E. Molinier, membre résidant, et M. Rupin, associé correspondant national, envoient une note sur différents objets d'art exposés en ce moment à l'exposition rétrospective de Tulle :

« L'exposition d'art rétrospectif qui vient de s'ouvrir à Tulle a mis au jour un très grand nombre de pièces d'orfèvrerie et de reliquaires dispersés dans les églises du département de la Corrèze. Dans un livre qu'il compte bientôt publier, M. E. Rupin se propose de faire connaître par la gravure la plupart de ces œuvres d'art. Nous avons pensé toutefois que la Société des Antiquaires de France examinerait avec intérêt quelques-unes des pièces les plus curieuses que renferme cette exposition. Nous avons l'honneur de lui en envoyer les photographies.

« Je signalerai en première ligne un reliquaire qui nous a paru dater de l'époque mérovingienne. Cette petite châsse portative se compose d'un bloc de chêne creusé, recouvert de plaques de cuivre doré et estampé. Sur l'une des faces est rapportée une croix de cuivre, à branches égales, ornée autrefois, à n'en pas douter, de verroteries cloisonnées. Aujourd'hui, tous les morceaux de verre ont disparu et sont remplacés par un grossier mastic. Des entrelacs, tels que l'on en voit sur un grand nombre de bijoux francs, contournent les croix ou ornent les flancs de la châsse, sur lesquels se relèvent deux anneaux de fer destinés à recevoir un cordon de suspension. La partie postérieure du reliquaire n'est pas moins curieuse : dans les compartiments formés par deux listels disposés en sautoir sont estampées deux croix et deux figures de saints, nus à mi-corps, nimbés, les bras étendus et les mains ouvertes. Quelque grossier que soit ce monument, il ne laisse pas cependant de présenter un intérêt assez considérable, car les reliquaires mérovingiens conservés dans des églises sont rares en France. Ce monument, qui appartient à l'église de Saint-Bonnet-Avalouze, mesure 0m13 de longueur, 0m12 de hauteur et 0m06 d'épaisseur.

Digitized by Google

« Il est depuis fort longtemps vénéré en cet endroit, et un proverbe très connu dans la Corrèze y fait allusion : « *Moun « efount purat que lou discle y faict re.* — Mon enfant est si « pleurard que j'ai beau lui faire toucher le *discle*, rien n'y « fait. » Le mot *discle,* en patois, signifie *glapissement;* et l'on a fini par désigner sous ce terme le reliquaire lui-même qui passe pour empêcher les enfants de pleurer et de crier. (Voyez J.-B. Champeval, *Proverbes bas-limousins*, p. 28, n° 158; *Bulletin de la Société archéologique de la Corrèze*, t. VII, p. 719.)

« Le second objet, dont la photographie est jointe à la présente note, ne présente pas moins d'intérêt. Plus que le premier, il peut prêter à la discussion, car il est fort difficile d'en dire l'âge exact. Il consiste en une sorte de tour, composée de deux cylindres en argent, de diamètres différents et superposés; des frettes de vermeil, très minces, soudées sur des lamelles de cuivre rouge, forment autour de cette boîte une sorte de treillis qui servait à maintenir une couverture en étoffe tissée d'or. Cette étoffe, que l'un de nous se rappelle parfaitement avoir vue, a malheureusement été arrachée, il y a environ cinq ans, comme inutile et de nulle valeur. Les pieds se composent de trois boucles d'argent soudées sur le fond de la boîte qu'ornaient autrefois deux rangs de menues perles. Trois seulement de ces perles subsistent encore aujourd'hui et permettent de se rendre parfaitement compte de ce mode de décoration. Aucune des parties de ce vase ne présente un caractère bien tranché qui permette de lui assigner une date ou une origine certaine : le seul élément sur lequel on puisse établir une conjecture consiste en un monogramme niellé sur le bouton qui surmonte l'anse demi-circulaire fixée au moyen de pivots sur les côtés du couvercle. Ce monogramme, dont les éléments sont disposés autour d'une croix, ressemble assez aux lettres gravées sur certaines bagues mérovingiennes; mais est-ce là un monogramme latin comme on l'a pensé et doit-on y lire le nom Lemovica (*Bulletin de la Société archéologique de la Corrèze*, t. VI, p. 96, note), c'est ce qui semble plus que douteux, car les caractères appar-

Digitized by Google

tiennent à l'alphabet grec. Il nous paraît qu'on peut y distinguer les lettres Λ, E, T, Δ, O, Υ.

« Quoi qu'il en soit, l'objet est fort curieux et mérite un examen approfondi. Il est mentionné dans l'*Abrégé de l'histoire de l'abbaye de Saint-Pierre de Beaulieu en Bas-Limousin*, par Armand Vaslet (publié dans le *Bulletin de la Société archéologique de Brive*, t. VI, p. 96)[1], mais d'une façon très vague, et sans que les reliques qu'il contenait soient précisément nommées. Notons cependant que l'abbaye de Beaulieu possédait, dès 1190, une relique de la vraie croix, et que c'est peut-être dans cette boîte qu'elle avait été apportée d'Orient. Tout ceci n'est qu'hypothétique et peut-être quelques-uns des membres de la Société des Antiquaires seront-ils plus heureux que nous et trouveront-ils la solution de ce problème.

« Le reliquaire appartient aujourd'hui à l'église de Beaulieu. Voici ses dimensions : hauteur, 0m077. Grand diamètre : 0m090. Petit diamètre : 0m050.

« Tout le monde sait que le trésor de l'abbaye de Grandmont, dispersé à la veille de la Révolution, est allé enrichir les églises des départements formés de l'ancienne province de Limousin. Un grand nombre de ces reliquaires ont été publiés autrefois dans les *Annales archéologiques;* quelques-uns toutefois ont échappé jusqu'ici aux recherches des archéologues; parmi les fragments de ce genre, encore inédits, que nous fait connaître l'exposition de Tulle, nous signalerons une plaque en émail champlevé, dont nous avons l'honneur de mettre sous vos yeux la photographie, ce qui me dispensera d'en faire une longue description. Ce qui fait l'intérêt de cette plaque, c'est l'inscription émaillée sur le fond et disposée en quatre lignes : GUILLELM(*us*) PRIOR GRANDIMONTIS. D'après le style du monument, il s'agit sans doute ici de Guillaume III, prieur de Grandmont de 1245 à 1251. Ce fragment provient sans doute d'une châsse ou

1. « ... Plus un reliquaire de laiton argenté, fait en façon de tour, avec une petite chaîne, et dans lequel sont plusieurs reliques sur lesquelles on n'a pas de renseignements. » — Par chaîne, il faut sans doute entendre l'anse du reliquaire.

Digitized by Google

Plaque émaillée portant le nom de Guillaume III, prieur de Grandmont.

Digitized by Google

d'un reliquaire et se trouve en la possession d'un particulier. Il mesure 0m14 de hauteur[1].

« Me sera-t-il permis de terminer cette note en signalant dans un autre ordre d'idées une œuvre charmante du xve siècle français, le chef de sainte Fortunade, appartenant à la paroisse du même nom? Ce chef n'est point un buste en orfèvrerie. C'est une tête en bronze fondu, puis ciselé et étamé, divisée en deux morceaux s'ouvrant à charnière, afin de permettre d'y renfermer la relique. Je ne parle pas du pied du reliquaire : il est d'une forme tout à fait disgracieuse et remonte à l'année 1801, ainsi que le constate l'inscription qui y est gravée. L'œuvre, infiniment moins riche, sous le rapport de la matière, que les autres chefs de saints, d'ailleurs connus, que renferme l'exposition, leur est cependant supérieure par la facture et l'inexprimable sentiment de douceur répandu sur tout le visage. C'est un charmant morceau de sculpture française du xve siècle, dont il serait à désirer que l'on répandît le moulage, mais dont la photographie, exécutée elle-même d'après un moulage, peut, en attendant, donner une idée suffisamment juste. Ce serait abuser de la patience des membres de la Société que de leur énumérer toutes les richesses de l'exposition de Tulle. Nous croyons en avoir assez dit pour montrer l'intérêt qu'elle présente et il est à souhaiter qu'elle reçoive la visite des archéologues qui s'occupent de notre orfèvrerie limousine. »

M. Müntz, membre résidant, entretient la Société du mausolée du cardinal de Lagrange († 1402), dont une partie est conservée au Musée d'Avignon. Un dessin ancien qu'il a découvert à Rome lui permet de reconstituer cet ouvrage célèbre qui semble révéler dans une de ses figures la main d'un artiste de l'école de Claux Sluter.

M. Courajod appuie les arguments de M. Müntz et signale une figure semblable et du même temps à l'évêché de Laon.

1. Le nimbe qui entoure la tête du personnage n'a aucune signification, et l'image du prieur Guillaume a été appliquée sur une plaque destinée primitivement à recevoir une figure de saint.

Digitized by Google

Chef de sainte Fortunade.

Digitized by Google

M. Courajod, membre résidant, annonce à la Compagnie que les réclamations qu'elle a faites contre l'aliénation par le curé de Breuil (Marne) d'une Vierge en marbre du XVIe siècle ont eu un heureux résultat. Après un long procès, la commune de Breuil est rentrée en possession de cette statue qui est actuellement conservée au Musée de Cluny.

Séance du 27 Juillet.

Présidence de M. Héron de Villefosse, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes, VIe année, n° 3. Gap, 1887, in-8°.

— *de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace*, 2e série, t. XIII, livr. 1. Strasbourg, 1887, in-8°.

Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône, t. VII, 3e partie. Chalon-sur-Saône, 1886, in-8°.

Société archéologique de Bordeaux, t. XI, fasc. 1. Bordeaux, 1886, in-8°.

Meloizes (A. de). *Anciens vitraux dans l'église de Saint-Georges de Poysieux (Cher)*. Bourges, 1878, in-8°.

— *Notes archéologiques sur les fouilles faites à Bourges en* 1884-1885. Bourges, in-8°.

— *Note sur deux souterrains refuges découverts dans la commune de Saint-Aoustrille, près Issoudun (Indre)*. Bourges, 1887, in-8°.

— *Note sur un très ancien vitrail de la cathédrale de Bourges*. Bourges, 1873, in-8°.

— *Rapport sur les fouilles de deux tumulus à Morthomiers (Cher)*. Bourges, 1883, in-8°.

— *Villa romaine découverte à Thizay (Indre)*. Bourges, 1875, in-8°.

Correspondance.

M. Combes, avocat à la cour d'appel, présenté par MM. A. de Barthélemy et Héron de Villefosse, M. l'abbé Corneaux,

Digitized by Google

curé de Longpont, présenté par MM. Héron de Villefosse et Courajod, M. Émile Ruelle, administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, présenté par MM. Héron de Villefosse et Mowat, M. A. des Méloizes, présenté par MM. Aubert et de Lasteyrie, écrivent pour solliciter le titre d'associés correspondants nationaux, le premier à Nueil-sous-Faye (Vienne), le second à Longpont (Aisne), le troisième à Paris, le quatrième à Bourges. Les commissions chargées de présenter un rapport sur les titres scientifiques des candidats seront composées : pour M. Combes, de MM. l'abbé Thédenat, Müntz et Courajod ; pour M. l'abbé Corneaux, de MM. l'abbé Thédenat, Mowat et Flouest ; pour M. E. Ruelle, de MM. l'abbé Thédenat, A. de Barthélemy et Müntz; pour M. A. des Méloizes, de MM. A. de Barthélemy, Müntz et Mowat.

Travaux.

M. le Président signale la présence de M. Kondakoff, professeur d'archéologie à Odessa, et lui souhaite la bienvenue au nom de la Compagnie.

Au nom de la Commission des impressions, M. l'abbé Thédenat dépose sur le bureau le quatrième trimestre de l'année 1886 et le premier trimestre de l'année 1887 du Bulletin de la Société.

M. A. de Barthélemy, membre résidant, lit une note de M. d'Angibaud, associé correspondant national, sur les remparts de Saintes :

« Je crois, contrairement à M. Audiat, que l'édification de ces remparts remonte au XI^e^ siècle, et je m'appuie sur un texte que personne n'a encore cité, je crois, au moins parmi les savants de Saintes qui se sont occupés de la question. Il est imprimé pourtant depuis plus de vingt ans :

« *Tempore siquidem quo urbs et provincia Xanctonensium principibus Andegavensium subjecta erat, comitem ipsorum, Gaufridum scilicet, virum fortissimum, viam universe carnis fuisse ingressum accidit. Cujus potencia omnipotentis Dei judicio de medio sublata, nepos ejus, consiliis et opibus reliquorum principum, auxiliis virorum debellatorum, prefatam*

Digitized by Google

urbem omni virtute munivit, omni diligentia clausit, *clausam et munitam tenuit, observavit. Cives igitur de thesauris super aurum et thopazion preciosis solliciti tristabantur, metuentes ut ab imminente exercitu comitis Pictavensium pariterque ducis Aquitanorum Guillelmi, viri tam sapiencia prediti quam annis potentissimi raperetur atque alio transportaretur..... Quo facto in ecclesia Sancti Petri, que dicitur puellani, uterque sanctus* (saint Eutrope et saint Léonce) *tamdiu mansit quamdiu longa obsidio, armis et machinis, munitionibus et castellis circumpositis, angustia famis et necis urbem usque ad dedissionem pressam gravissime afflixit.*

« Ce texte est extrait de l'office de la translation des restes de saint Eutrope et de saint Léonce, qui se trouve dans un bréviaire du XIII^e^ siècle, appartenant à la Bibliothèque nationale, et inscrit sous le n° 16309. Ce document me semble avoir toute la valeur historique désirable. Cet office, en effet, a été rédigé par un témoin oculaire de la translation, comme il le dit au commencement des leçons, mais avant de relater ce qu'il a vu, il rapporte ce qu'il entend de la bouche des vieillards : *Sed ante hanc quam describendam suscipimus, aliam eorumdem Sanctorum translationem a senioribus civitatis extitisse didicimus.*

« *Omni diligentia clausit* ne devait-il pas être traduit par : « il renferma la ville en toute hâte, » version qui expliquerait le pêle-mêle que l'on constate dans l'amas de matériaux composant les murs ?

« Le fait signalé par l'auteur est exact. Saintes a été assiégée et prise par famine en 1062, pendant la rivalité des comtes d'Anjou et du duc de Poitiers, Gui Geoffroy ou Guillaume VIII.

« Geoffroy Martel, avant sa mort (1060), n'ayant pas d'enfants, partagea ses domaines entre ses neveux et donna la Saintonge à Foulques le Réchin avec l'Anjou. Foulques et son frère Geoffroy entrèrent à main armée sur les terres du duc d'Aquitaine et gagnèrent, à Chef-Boutonne, en 1061, une bataille dans laquelle Gui Geoffroy fut fait prisonnier. Les Angevins entrèrent à Saintes, et ce seraient eux qui auraient fortifié la ville, craignant le retour de Gui Geoffroy

Digitized by Google

qui, rendu à la liberté, rassemblait une armée pour venger sa défaite. L'année suivante il mettait le siège devant Saintes et s'en rendait maître. Voilà le fait attesté par les historiens (*Script. rer. franc.*, tome XI).

« On sait d'autre part qu'en 765 les remparts de Saintes furent détruits. Ils ne durent pas être relevés, puisqu'en 1061 les Angevins les reconstruisirent.

« Si des monnaies, appartenant au XI^e^ siècle, comme M. de Barthélemy paraît disposé à l'admettre, ont été découvertes à cinq mètres de profondeur, ce fait aurait une grande importance dans le débat. Nous saurons bientôt si l'examen approfondi de ces monnaies auquel se livre M. de Barthélemy confirme sa première impression. »

M. Mowat, membre résidant, rappelle qu'une inscription, récemment découverte à Saintes, fait connaître les noms C. Julius Macer, d'un décurion duplicaire de l'*ala Atectorigiana*, c'est-à-dire d'une aile de cavalerie auxiliaire gauloise, ainsi appelée de celui qui l'avait levée, Atectorix. Or, une inscription gauloise de Néris, conservée au musée de Cluny[1], mentionne un personnage, Bratronos Nantonicn(os), c'est-à-dire fils de Nantonios, dont le nom est suivi des mots EPAD (par un *d* barré) ATECTORIGI, connus d'ailleurs séparément par les légendes de deux monnaies gauloises[2]. Comme le mot *epad*, visiblement dérivé de *epos*, « equus, » paraît correspondre à *eques* ou à *equitatus*, cf. ἱππάς, gén. ἱππάδος, il est à supposer que les mots *epad Atectorigi* sont en rapport étroit précisément avec la locution latine *ala Atectorigiana;* en d'autres termes, l'inscription de Néris semble contenir, sous forme gauloise, la mention de l'*ala Atectorigiana*, révélée, sous forme latine, par l'inscription de Saintes. Le biturige Bratronos aurait donc été, sinon le chef, du moins l'un des cavaliers de la même aile atectorigienne à laquelle a appartenu le santon C. Julius Macer.

On est également fondé à croire que le mot *epad* entre

1. Mowat, *Découverte d'une inscription gauloise à Paris*, dans *Revue archéologique*, XXXV, 1878, p. 94 et 188.

2. A. de Barthélemy, *Liste des mots relevés sur les monnaies gauloises*, dans *Revue celtique*, I, 1872, p. 293 et 295.

Digitized by Google

dans la composition de *Epasnactus*, et que ce dernier mot, donné par César[1] comme nom d'un chef arverne, est peut-être simplement un titre militaire équivalent par exemple à ἵππαρχος, *magister equitum;* une conjecture de ce genre est permise à l'égard du mot *Vercingetorix*, « valde fortis dominus[2], » duquel Florus (II, 4) disait : *nomine etiam quasi ad terrorem composito.*

La construction d'*epasnactus*, epas(e)n-actus, rappelle, par son deuxième terme, celle de *amb-actus*, qui se lit sur une monnaie gauloise, et aussi dans un passage des *Commentaires* de César (VI, 15), en vertu duquel il rentre dans le même cercle hippique, *atque eorum (scilicet equitum Gallorum) ut quisque est genere copiisque amplissimus, ita plurimos circum se ambactos clientesque habent.*

Séance du 7 Septembre.

Présidence de M. Héron de Villefosse, président.

Ouvrages offerts :

Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie, juillet-août 1887. Paris, in-8°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur et Thédenat, VIII[e] année, n[os] 15-17. Paris, 1887, in-8°.

— *de correspondance hellénique*, mars-novembre 1887. Paris, in-8°.

— *de la Diana*, t. IV, n° 1. Montbrison, in-8°.

— *de la Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure*, année 1886, 2[e] semestre. Nantes, 1887, in-8°.

— *de la Société archéologique de Touraine*, t. VII, 3[e] et 4[e] fasc. Tours, 1887, in-8°.

— *de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, année 1887, 2[e] trimestre. Poitiers, in-8°.

1. César, *Bell. gall.*, VIII, 44.

2. Glück, *Die bei Caius Julius Caesar vorkommenden keltischen Namen*, p. 76.

Digitized by Google

— *de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire*, t. IV, 1er fasc. Chalon-sur-Saône, 1887, in-8°.

— *de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres*, avril-juin 1887. Niort, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique de Langres*, juin 1887. Langres, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XIV, 4e livr. Périgueux, 1887, in-8°.

— *de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. IX, 3e livr. Brive, 1887, in-8°.

Catalogue de sigillographie du Musée de Troyes. Troyes, 1887, in-8°.

Journal des Savants, juin-juillet 1887. Paris, in-4°.

Mémoires de l'Académie de Stanislas, 5e série, t. IV. Nancy, 1887, in-8°.

— *de la Société d'agriculture, des sciences, des arts et belles-lettres du département de l'Aube*, 2e série, t. XXIII. Troyes, 1886, in-8°.

— *de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle*, t. XVII. Metz, 1887, in-8°.

— *de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire*, t. VI, 2e fasc. Chalon-sur-Saône, 1887, in-8°.

— *de la Société historique du Cher*, 4e série, t. III. Bourges, in-8°.

— *de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon*, années 1882-1885. Lyon, 1886, in-8°.

Revue africaine, n° 181. Alger, 1887, in-8°.

— *de l'Afrique française*, VIe année, nos 28-29. Paris, 1887, in-8°.

— *de l'art chrétien*, nouv. série, t. V, 2e livr. 1887, in-4°.

Travaux de l'Académie nationale de Reims, 79e année, 1885-1886. Reims, 1887, in-8°.

Brocard (Henry). *Les rues de Langres*. Langres, 1887, in-8°.

Cournault (Charles). *Les artistes célèbres. Ligier Richier, sculpteur lorrain du XVIe siècle*. Paris, 1887, in-8°.

Demole (E.). *A. Morel Fatio. Quelques mots sur sa vie et son œuvre*. Lausanne, 1887, in-16.

Espérandieu (Ém.). *Note sur les inscriptions romaines récemment découvertes à Saintes*. Saintes, 1887, in-8°.

Digitized by Google

Haillant. *Bibliographie des cartes et plans géographiques des Vosges*. Épinal, 1887, in-8°.

— *Bibliographie vosgienne de l'année* 1884 et *Supplément de l'année* 1883. Épinal, Paris, 1887, in-8°.

Lombard Dumas et L. Rousset. *Note sur une sépulture mégalithique avec représentation d'une figure humaine découverte près d'Uzès*. Nimes, 1887, in-8°.

Mazerolle (Fernand). *Jetons rares ou inédits*. Paris, 1887, in-8°.

Riant (comte). *La part de l'évêque de Béthléem dans le butin de Constantinople en* 1204. Paris, 1886, in-8°.

Taillebois (E.). *Quelques mots sur le nom Néhe que porta la fontaine chaude de Dax*. Dax, 1887, in-8°.

Correspondance.

M. Ferdinand Mazerolle, présenté par MM. Ant. Héron de Villefosse et G. Schlumberger, et M. l'abbé Noguez, présenté par MM. A. de Barthélemy et Ant. Héron de Villefosse, écrivent pour solliciter le titre d'associé correspondant national, le premier à Marigny (Saône-et-Loire), le second à Dampierre-sur-Boutonne (Charente-Inférieure). Le Président désigne MM. A. de Barthélemy, Thédenat et Flouest pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques de M. Mazerolle, et MM. Flouest, Mowat et Germain Bapst pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques de M. l'abbé Noguez.

Travaux.

M. le Président annonce la mort de M. Morel-Fatio, associé correspondant étranger à Lausanne, et se fait l'interprète des regrets de la Compagnie.

M. E. Müntz, membre résidant, communique, d'après l'*Archivio storico napoletano*, des notices sur un certain nombre d'artistes célèbres qui ont travaillé à Naples dans le dernier tiers du xv^e^ siècle (Aristotele di Fioravante, Francesco Laurana, Fra Giocondo, etc.) et dont le passage dans cette ville n'avait pas été connu jusqu'ici par les historiens d'art.

Digitized by Google

M. Saglio, membre résidant, revient sur une observation qu'il a eu l'occasion de faire dans la séance du 24 novembre 1886. Le *Bulletin*, récemment distribué, la rapporte dans des termes qui ne sont pas tout à fait conformes à sa pensée. Il semble en résulter que les *apobates* grecs et les *desultores* romains n'étaient autre chose que des *acrobates*, c'est-à-dire des faiseurs de tours de force et d'adresse tels qu'on en voit encore dans les cirques. Il y en eut bien en effet de tels, et une mosaïque récemment publiée par M. Le Blant dans les *Mélanges d'archéologie de l'école française de Rome* en offre un exemple remarquable. On en trouve d'autres chez les Grecs et chez les Étrusques. Mais ces écuyers, bien qu'ils soient désignés sous le nom de *desultores* par les auteurs latins, ne doivent pas être confondus avec les *apobates* et les *desultores* des jeux publics. Ceux qui s'y disputaient le prix pouvaient appartenir aux plus nobles familles et même, à Athènes, Erichtonius passait pour avoir couru en *apobate*. L'*apobate* devait descendre de son char pendant la course et y remonter avant qu'elle fût terminée. On en a aujourd'hui des exemples dans plusieurs bas-reliefs. Cette course est aussi rappelée dans les bas-reliefs de la frise du Parthénon où l'on voit des jeunes gens montant en char ou en descendant. On cite des courses d'*apobates* à Athènes, en Béotie; il y en eut probablement ailleurs.

Sans doute, on donne aussi indifféremment le nom d'*apobates* ou d'*anabates* (c'est sous ce dernier nom que les désigne Pausanias) à d'autres coureurs qui figuraient à Olympie dans un autre exercice appelé Κάλπη. Ils ne couraient pas sur des chars, mais à cheval, et devaient sauter à bas du cheval et terminer la course à pied en tenant leur monture par la bride. On voit de ces écuyers sur divers monuments (vases peints et terres cuites), on en trouve aussi la représentation dans une peinture étrusque. Les Étrusques ont imité beaucoup de jeux des Grecs. M. Saglio fait passer sous les yeux de ses confrères des dessins de ces divers monuments.

M. Molinier, membre résidant, rend compte à la Société d'une excursion qu'il vient de faire récemment dans la Cor-

Digitized by Google

rèze en compagnie de M. Ernest Rupin. Ils ont pu reprodnire la plupart des monuments d'émaillerie conservés dans le département : notamment les châsses de Chamberet et de Saint-Viance-du-Chalard. M. Molinier montre les photographies de ces monuments ainsi que la châsse conservée à Ally, dans le Cantal.

M. Mowat, membre résidant, dit qu'il croit utile de conserver la trace d'une communication à lui faite par feu M. Alfred Danicourt, quelques jours avant sa mort, survenue le 27 juillet dernier. Il s'agit d'une lampe en terre cuite qu'il aurait achetée à Barone, de Naples, et qui porterait l'inscription soi-disant osque :

ΠΑΚVΟΒΑΛΙΟ

M. Mowat, n'ayant pas vu l'original, ne peut garantir l'exactitude ni l'authenticité de ce texte; mais, sur cette indication, l'objet pourra se retrouver dans la collection d'antiquités léguée par Danicourt à Péronne, sa ville natale.

M. Babelon croit que l'inscription est fausse, ayant été ajoutée après coup.

M. Mowat annonce ensuite qu'il a reçu de M. V. J. Vaillant, de Boulogne-sur-Mer, la communication d'une intéressante découverte archéologique faite à Brimeux (Pas-de-Calais), au lieu dit Le Fort, et remontant à l'année 1885. C'est un jeu de poids en bronze, au nombre de sept (il en manque un), en forme de capsules hémisphériques, s'emboîtant exactement les unes dans les autres; elles portent respectivement les inscriptions suivantes gravées en creux :

1°	EXAD	I	CASI	— 231 grammes.
2°	EXA	S	CAS	— 156 gr.
3°	EXA	⁘	CAS	— 101 gr.
4°	EXA	∴	CAS	— 78 gr.
5°	EA	∘∘	CA	— 52 gr.
6°	(*manque*)			— (27 gr.)
7°		∴		— 14 gr.

Digitized by Google

On connaît d'autres exemplaires de poids de ce genre; mais il est très rare d'en rencontrer des jeux complets, et c'est là ce qui fait surtout la valeur de celui de Brimeux.

On peut citer, à titre de comparaison, celui qui est conservé au Musée Bréra, à Milan[1], et qui se compose de huit pièces, avec les inscriptions :

1°	EXAC · AD	X	CASTOR
2°	EXA · AD	V	CASTO
3°	EXA · AD	III	CASTO
4°	EX · AD	II	CAST
5°	EX · AD	I	CAST
6°	EX · A	S	CAS
7°	EX · A	⁘	CAS
8°	EX	∴	CA

On peut encore citer un poids de bronze conservé au Musée de Bâle[2], portant, en caractères niellés d'argent :

⁘	*face supérieure.*
III	*face latérale.*
EX · A · CAS	*face inférieure.*

Ces inscriptions, sous leurs formes plus ou moins abrégées, signifient toutes, indépendamment de la marque pondérale, *exactum ad (aedem) Castoris*, contrôlé au temple de Castor.

M. Mowat se borne à ces remarques pour faire apprécier l'importance de la découverte de Brimeux, sans empiéter sur le commentaire que M. Vaillant se propose d'en donner dans une prochaine publication[3].

1. *Corp. inscr. latin.*, V, 8119, 4.

2. Mommsen, *Inscr. confoed. Helv.*, n° 340.

3. Depuis lors M. Vaillant a fait paraître un mémoire intitulé : *Étude sur un jeu de poids antiques trouvé à Brimeux, département du Pas-de-Calais, et sur ses inscriptions.* Arras, 1888, 16 pages in-8° avec planche. (Extrait du *Bulletin de la Commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais*, t. VI, n° 41.)

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 4e TRIMESTRE DE 1887.

Séance du 9 Novembre.

Présidence de M. E. Saglio, ancien président.

Ouvrages offerts :

Aarboger for nordisk oldkyndighed og historie, 1887, 3e livr. Copenhague, in-8°.

Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique; notices biographiques et bibliographiques; an. 1886. Bruxelles, 1887, in-18.

Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, XLVIIe année, 1885. Bordeaux, in-8°.

Annales de la Société d'émulation du département des Vosges. Épinal, 1887, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique du Gâtinais,* trimestres 2-3. 1887, in-8°.

Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1886-1887. Bruxelles, in-18.

— *de la Société française de numismatique et d'archéologie,* septembre-octobre 1887. Paris, in-8°.

Atti della reale Accademia dei Lincei, ann. CLXXXIV, série IV, t. III, fasc. 10. Rome, 1887, in-4°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, VIIIe année, nos 18-21. Paris, 1887, in-8°.

— *de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique,* t. IX-XII, 1885-1886. Bruxelles, 1887, in-8°.

Digitized by Google

— *de la Diana*, t. IV, n° 2. Montbrison, 1887, in-8°.
— *de la Société archéologique de Bordeaux*, t. XII, fasc. 1. Bordeaux, 1887, in-8°.
— *de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, n° 179. Chartres, 1887, in-8°.
— *de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. IX, n° 133. Orléans, 1887, in-8°.
— *de la Société d'anthropologie de Bruxelles*, t. VI, 1887-1888. Bruxelles, in-8°.
— *de la Société de Borda*. Dax, XII° année, 1887, 3° trimestre. Dax, in-8°.
— *de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, octobre 1887. Valence, in-8°.
— *de la Société des amis des monuments parisiens*, n° 6. Paris, 1887, in-8°.
— *de la Société des Antiquaires de Picardie*, an. 1887, n° 2. Amiens, 1887, in-8°.
— *de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, an. 1887, 3° série, t. II. Auxerre, 1887, in-8°.
— *de la Société d'étude des Hautes-Alpes*, VI° année, 1887, in-4°. Gap, 1887, in-8°.
— *de la Société dunoise*, octobre 1887. Châteaudun, in-8°.
— *de la Société industrielle de Mulhouse*, juillet-août 1887. Mulhouse, in-8°.
— *de la Société jersiaise*, XII° année. Jersey, 1887, in-8°.
— *et mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, t. XVII, 2° part. Rennes, 1887, in-8°.
— *historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*, livr. 143. Saint-Omer, 1887, in-8°.
Beiträge zur Kunde steiermärchischer Geschichtsquellen, XXII° année. Graz, 1887, in-8°.
Bullettino di archeologia e storia dalmata, an. X, n° 9. Spalato, 1887, in-8°.
Cambridge antiquarian Society (*List of the members of the*), 23 mars 1887. Cambridge, in-8°.
Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden in Rheinlande, t. LXXXIII. Bonn, 1887, in-8°.
Journal des Savants, août-septembre 1887. Paris, in-4°.

Digitized by Google

Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst, septembre 1887. Trèves, in-8°.

Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras, 2e série, t. XVIII. Arras, 1887, in-8°.

— *de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. VI, fasc. 2. Orléans-Paris, 1887, in-8°.

— *de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, ann. 1885-1886. Châlons-sur-Marne, 1887, in-8°.

— *de la Société d'émulation du Jura*, 4e série, t. II. Lons-le-Saunier, 1887, in-8°.

— *de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, 5e série, t. II, fasc. 1. Guéret, 1887, in-8°.

— *de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres*, 3e série, t. IV. Niort, 1887, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique de Langres*, 1887, n° 6. Langres, in-8°.

— *et comptes-rendus de la Société scientifique et littéraire d'Alais*, an. 1885. Alais, 1886, in-8°.

Mittheilungen des historischen Vereins zur Steiermarck, t. XXXV. Graz, 1887, in-8°.

Proceedings of the american philosophical Society, t. XXIV. 1887, in-8°.

Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et Société d'archéologie de Saintes, 3e série, t. II, livr. 11-12. Saintes, 1887, in-8°.

Revue africaine, n° 182. Alger, 1887, in-8°.

— *de Comminges*, t. III, 1887, 2e et 3e trimestres. Saint-Gaudens, 1887, in-8°.

— *de l'Afrique française*, VIe année, n° 30. Paris, 1887, in-8°.

— *de Saintonge et d'Aunis*, t. VII, 4e livr. Saintes, 1887, in-8°.

— *savoisienne*, XXVIIIe année, août-septembre 1887. Annecy, in-8°.

Viestnik hrvatskoga arkeologickoga Drurtva, t. IX, livr. 4. Agram, 1887, in-8°.

Zeitschrift des Vereins für thuringische Geschichte und Alter-

Digitized by Google

thumskunde, nouv. série, t. V, livr. 3-4. Iéna, 1887, in-8°.

Bezier (P.). *Supplément à l'inventaire des monuments mégalithiques d'Ille-et-Vilaine.* Rennes, 1886, in-8°.

Bryce. *The predictions of Hamilton and Tocqueville.* Baltimore, 1887, in-8°.

Butler (Nicholas). *The effect of the War of* 1812. Baltimore, 1887, in-8°.

Cumont (C.). *Les pointes de flèches en silex à tranchant transversal.* 1887, in-8°.

Delaville-Leroulx. *Les statuts de l'ordre de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem.* Paris, 1887, in-8°.

Goy (Pierre de). *L'industrie du bronze en Berry.* 1887, in-8°.

— *Sépultures antiques en Berry.* 1887, in-8°.

Haillant. *Nouvelles notes pour le plan d'une bibliographie vosgienne.* Épinal, 1887, in-8°.

Lefèvre-Pontalis (Eugène). *Bibliographie des sociétés savantes de la France.* Paris, 1887, in-4°.

Lemarié (Eugène). *Fariboles saintong'heaises*, nos 7-30. In-8°.

Max-Werly (L.). *Reconstitution, au moyen du cadastre, de l'état ancien du Barrois aux diverses époques de son histoire.* Nancy, 1887, in-8°.

Quarré-Reybourbon. *Essai bibliographique et catalogue de plans et gravures concernant le bombardement de Lille en* 1792. Lille, 1887, in-8°.

Robert (F. des). *Les seigneurs de Xonville.* Metz, 1887, in-8°.

Correspondance.

M. le baron de Beaucorps, présenté par MM. Héron de Villefosse et Chabouillet, écrit pour solliciter le titre d'associé correspondant national au château du Fief, commune de Genouillé (Charente-Inférieure). Le président désigne MM. Flouest, Mowat et Thédenat pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. Chautard, associé correspondant national à Lille, écrit pour donner sa démission.

Digitized by Google

Travaux.

M. le Président annonce la mort de M. Becq de Fouquières, associé correspondant national à Ramecourt (Pas-de-Calais), et se fait l'interprète des regrets de la Compagnie.

Au nom des commissions nommées à cet effet, M. Flouest lit des rapports favorables sur les candidatures de M. Vachez et de M. l'abbé Noguez ; M. l'abbé Thédenat, sur les candidatures de MM. C. Combes, l'abbé Corneaux et Ruelle ; M. E. Molinier, sur la candidature de M. Pasquier au titre d'associé correspondant national ; on procède au vote, et les candidats, ayant obtenu le nombre des voix exigées par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux ; M. Vachez à Lyon, M. l'abbé Noguez à Dampierre-sur-Boutonne (Charente-Inférieure), M. C. Combes à Nueil-sur-Fage (Indre-et-Loire), M. l'abbé Corneaux à Longpont (Aisne), M. Ruelle à Paris, M. Pasquier à Foix (Ariège).

M. Flouest, membre résidant, profite de la première réunion tenue par la Société depuis la distribution du dernier fascicule du *Bulletin* pour relever une erreur qui s'est glissée au procès-verbal de la séance du 1er septembre 1886.

Il n'est jamais entré dans sa pensée de reprocher aux administrations de certains musées de province, et notamment à celle du Musée de Nevers, de laisser dans un *abandon regrettable des collections archéologiques*. Il s'est borné à exprimer le vœu qu'on y appréciât mieux désormais l'intérêt, pour l'étude des origines nationales, d'antiquités gauloises qui se voient préférer, dans l'arrangement des vitrines en vue, des pièces de plus de volume ou de plus flatteuse apparence, mais n'ayant d'ordinaire qu'une utilité fort contestable pour l'éclaircissement du passé de la région.

Le même membre, au nom de M. Aurès, associé correspondant national à Nîmes, fait hommage à la Société d'un nouveau fascicule des *Notes relatives à la détermination de la contenance des mesures assyriennes*, publiées par le savant

Digitized by Google

ingénieur en chef. Ce fascicule est particulièrement consacré à la confirmation des opinions précédemment émises par l'auteur.

MM. Müntz et J. de Laurière, membres résidants, lisent un mémoire sur le tombeau de Clément V dans l'église d'Uzès et présentent à la Compagnie des photographies de ce monument.

Le mémoire de MM. Müntz et J. de Laurière est renvoyé à la Commission des impressions.

M. R. Mowat, membre résidant, signale la découverte à Suresnes, près Paris, d'un ancien cimetière contenant des cercueils en plâtre en forme de trapèze allongé et orientés les pieds au sud-est. Les extrémités sont ornées de dessins symboliques en relief.

M. P. Nicard croit que ces sculptures sont chrétiennes. La communication de M. Mowat donne lieu à une discussion à laquelle prennent part MM. Flouest, J. de Laurière et Ravaisson-Mollien.

Séance du 16 Novembre.

Présidence de M. Ant. Héron de Villefosse, président.

Ouvrages offerts :

Aarboger for nordisk oldkindighed og historie, t. II, livr. 2. Copenhague, in-8°.

Atti della reale Accademia dei Lincei, an. CCLXXIII, série II, t. IV; série III, t. XII; série IV, t. II. Rome, 1886 et 1887, in-4°.

Bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, t. XXXI, feuilles 28-36. Saint-Pétersbourg, 1887, in-4°.

— *de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres*, an. 1887, nos 7-9. Niort, 1887, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XIV, livr. 5. Périgueux, 1887, in-8°.

Digitized by Google

Bullettino di archeologia e storia dalmata, an. X, nos 7-8. Spalato, 1887, in-8°.

Commission des antiquités et des arts, Commission de l'inventaire des richesses d'art, département de Seine-et-Oise, t. VII. Versailles, 1887, in-8°.

Der Geschichtsfreund, t. XLII. Einsiedeln, 1887, in-8°.

Korrespondenzblatt des westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst, VIe année, nos 7-8. Trèves, 1887, in-8°.

Mémoires de l'Académie de Vaucluse, t. VII, an. 1887, 2e trim. Avignon, 1887, in-8°.

— *de la Société d'émulation de Cambrai*, t. XLII. Cambrai, 1887, in-8°.

Memorie di scienze, lettere ed arti in Modena, t. XX, part. III. Modène, 1887, in-4°.

Proceedings of the Society of antiquaries of London, novembre 1886-avril 1887. Londres, in-8°.

Revue savoisienne, XXVIIIe année, novembre 1887. Annecy, in-8°.

Société archéologique de Bordeaux, t. X, fasc. 2. Bordeaux, 1885, in-8°.

The american antiquarian and oriental journal, t. IX, no 4. Chicago, 1887, in-8°.

Transactions of the american ethnological society, t. I-II. New-York, in-8°.

Viestnik hrvatskoga arkeologica Drutva, t. IX, fasc. 2-3. Agram, 1887, in-8°.

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, VIe année, livr. III. Trèves, 1887, in-8°.

Adams (Herbert). *Note on the literatur of charities*. Baltimore, 1887, in-8°.

Berendt (Hermann). *Analytical alphabet for the american et central american languages*. New-York, 1869, in-8°.

Julliot et Prou. *Le Livre des reliques de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, de Geoffroy de Courlon*. Sens, 1887, in-8°.

Lièvre (A.-F.). *Les chemins boînés*. Melles, 1887, in-8°.

Digitized by Google

Correspondance.

M. le Président lit des lettres de MM. Combes, Corneaux, Pasquier et Vachez, qui remercient la Compagnie de les avoir admis au nombre des associés correspondants nationaux.

Travaux.

Au nom de la Compagnie, M. le Président félicite nos confrères MM. A. de Barthélemy et C. Port, élus, le premier membre ordinaire, le second membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

M. E. Babelon, membre résidant, dépose sur le bureau un ouvrage de MM. Julliot et Prou intitulé : ***le Livre des reliques de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, de Geoffroy de Courlon :***

« Ce livre se compose de plusieurs parties. Ce qui forme le fond et comme le centre de la publication, c'est le ***Libellus editus super reliquiis et fundatione mon. s. Petri Vivi Senonensis*** ou livre des reliques, composé par le moine Geoffroy de Courlon, qui est aussi l'auteur d'une chronique universelle, en 1293. Ce livre, qui comprend l'énumération des reliques pieusement conservées à Saint-Pierre-le-Vif, a été composé pour servir de guide au sacriste et le mettre en mesure de renseigner les fidèles sur les reliques confiées à sa garde. Sans parler des renseignements nombreux que ce livre apporte à l'histoire sénonaise, car il est suivi d'un important catalogue des archevêques de Sens, il donne d'assez intéressants documents à l'archéologie du moyen âge, descriptions sommaires de châsses (l'une d'elles attribuée à saint Éloi), descriptions de tombes, indications de l'emplacement des autels de l'église du monastère.

« Divers documents, et particulièrement deux obituaires, ont été ajoutés en appendice. Signalons aussi une charte de l'abbé Geoffroy, oncle de Geoffroy de Courlon, datant de 1277 et relative à la réparation des verrières de l'église; puis enfin toute une série de pièces concernant des promenades de reliques à travers la France au xv^e^ siècle à l'effet d'obtenir

Digitized by Google

des secours pécuniaires des fidèles pour la réparation du monastère. J'ai cru devoir insister sur cette publication en raison des renseignements archéologiques qu'elle peut fournir. »

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. A. de Barthélemy lit un mémoire favorable sur la candidature de MM. F. Mazerolle et des Méloizes au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et les candidats, ayant obtenu le nombre des voix exigées par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux, le premier à Marigny (Saône-et-Loire), le second à Bourges.

M. A. de Barthélemy lit ensuite, au nom de la commission des impressions, un rapport sur les mémoires à insérer dans le volume en préparation. Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

M. Courajod, membre résidant, présente à la Société la photographie d'un objet en bronze conservé au musée Correr, à Venise, et représentant le buste d'un more ou d'un nègre. A l'aide d'un passage du *Traité d'architecture* de Filarète, d'un article des comptes du roi René daté de 1448 et d'une citation de Bernard Palissy, il établit que cet objet, dont René d'Anjou possédait un autre exemplaire, est un soufflet à vapeur inventé vraisemblablement par Filarète.

M. de Boislisle croit que le principe du soufflet à vapeur a été appliqué à de petits ustensiles appelés éolipyles.

MM. Müntz et Lecoy de la Marche prennent part à la discussion et donnent des détails sur les ouvrages de Filarète et de ses relations avec le roi René.

M. Ulysse Robert, membre résidant, lit une note sur un reliquaire de saint Léger conservé à l'église de Chaux-les-Châtillon (Doubs).

« Plusieurs monastères ont prétendu posséder tout ou partie du chef de saint Léger, évêque d'Autun. Pour ne parler que de ceux dont les prétentions ont été le moins dis-

Digitized by Google

cutées, je citerai, d'après ses principaux biographes modernes, notamment dom Pitra[1] et M. Babinet[2], Saint-Vaast d'Arras, Murbach, Jumièges, Maymac et Saint-Pierre de Préaux, près Lisieux. L'église de Saint-Léodégar, à Lucerne, aurait, elle aussi, depuis le commencement de ce siècle, le crâne et deux dents du saint, qui étaient autrefois conservés à Massmunster, en Alsace[3]. Enfin, d'après une communication de notre confrère M. Gauthier, archiviste du Doubs, l'abbaye de Baume-les-Dames, où était honorée sainte Odile, cousine de saint Léger, aurait possédé le chef de celui-ci dans un reliquaire en argent, en forme de buste. Si l'on peut vraisemblablement admettre l'existence simultanée dans plusieurs églises de divers fragments du chef de l'évêque d'Autun, il est difficile de concilier les prétentions de celles de ces églises qui pensaient avoir le chef tout entier. Il n'est pas jusqu'à la nature de ces reliques qui ne donne lieu à de singulières contradictions. Ainsi, à Maymac, il y aurait eu, d'après une lettre de dom Pavy à Mabillon[4], « tout l'occiput de saint Léger, » et, d'après un autre document cité par le même auteur[5], « son visage...; ce qui paraît au dehors est encore couvert de la peau, qui est fort blanche; quelques poils de barbe assez épais paraissent au menton et des cheveux sur le haut de la tête. » De ces prétentions, quelles sont les plus fondées? Il serait, je crois, inutile de le rechercher. Je signalerai un autre chef de saint Léger peu connu. Il est conservé dans l'église de Chaux-les-Châtillon, canton de Saint-Hippolyte-sur-le-Doubs. Il se compose de la calotte supérieure de la tête, avec os frontal et pariétaux, sans occipital. Il est très noir et d'une section extrêmement nette.

« Selon une ancienne tradition locale, qui ne repose d'ailleurs sur aucun fondement, puisque la forêt de Sarcing a été le théâtre de la mort de saint Léger, il aurait été décapité non loin de Chaux. Son culte est assez répandu dans la

1. *Histoire de saint Léger*, par Dom J.-B. Pitra, p. 410.
2. *Vie de saint Léger*, p. 23.
3. Dom Pitra, p. 435.
4. Citée par Dom Pitra, p. 437.
5. P. 438.

Digitized by Google

région ; l'église de ce village est placée sous son patronage et, dès 1632, on y établissait en son honneur une confrérie, dont le registre existe encore, et aux membres de laquelle le pape Urbain VIII accordait des indulgences le 26 novembre suivant.

« Quand et comment cette relique, sur l'authenticité de laquelle je ne me prononcerai pas, est-elle arrivée à Chaux? Les auteurs des *Vies des saints de Franche-Comté*[1], ainsi que le P. Giry (2 oct.), émettent l'opinion qu'elle y aurait été apportée par des religieux de l'abbaye de Murbach, qui auraient voulu ainsi la soustraire aux ravages de la guerre.

« Comme celui de Baume-les-Dames, le reliquaire de Chaux est en forme de buste et en argent. Il pèse 3 kilos 200 grammes et a 38 centimètres de hauteur, 35 de longueur à la base et

1. T. I, p. 493.

Digitized by Google

20 de largeur. La chevelure est dorée. Au milieu du front est une goupille qui sert à soulever la calotte du buste, par laquelle on introduit et sort le chef.

« Ce reliquaire est d'une extrême simplicité ; il ne présente aucun ornement, si ce n'est les motifs qui décorent la partie inférieure. Sur une banderole dorée, autour du cou, sont gravés ces mots : SANCTE LEODEGARI, en caractères gothiques. Je ferai remarquer, en passant, qu'il semble, au premier abord, qu'on doive lire SANTE, mais il y a bien SANCTE, et, en y regardant d'un peu près, on voit que le *c* et le *t* sont conjugués. La forme des caractères dénote le XVI^e^ siècle.

« Il ne porte aucune indication d'origine. M. Gauthier, qui a eu l'occasion de l'examiner, croit qu'il est de style allemand. L'orfèvre ne l'a pas signé ; sa marque, gravée sur la calotte de la tête, sur le cou et entre les épaules, représente l'intérieur d'une main levée, dont l'annulaire et l'auriculaire sont fermés. J'ai pensé qu'il pourrait y avoir quelque intérêt à signaler ce reliquaire, pour ainsi dire ignoré ; peut-être que, grâce aux indications que je viens de donner, ceux de nos confrères qui se sont occupés d'orfèvrerie parviendront à en déterminer sinon l'auteur, au moins l'origine approximative. »

M. G. Bapst demande si la main que l'on remarque sur ce reliquaire ne serait pas un poinçon.

M. Ulysse Robert répond que cette main, ayant 7 millimètres de hauteur sur 4 de largeur, peut très bien être considérée comme un poinçon.

M. Saglio, membre résidant, lit une note de M. G. Lafaye, associé correspondant national :

« Les ordres monastiques ont conservé quelquefois avec une fidélité absolue, dans le costume et l'ameublement, des formes qui remontent à l'antiquité et que de nos jours on chercherait vainement ailleurs. Le 14 juillet dernier, j'ai visité le couvent de la Grande-Chartreuse, près de Grenoble. En parcourant le réfectoire des religieux, j'ai observé sur les tables les vases dont ils se servent pendant leurs repas. Chacun d'eux a devant lui deux pots d'étain, l'un pour le vin, l'autre pour l'eau, et une tasse à deux anses en poterie ver-

Digitized by Google

nissée dans laquelle il se verse à boire : elle reproduit exactement le *canthare antique*, et il n'est pas douteux qu'elle en dérive en droite ligne. Ces ustensiles, que leur fragilité expose à de fréquents accidents, doivent être fabriqués, pour subvenir aux besoins des religieux, sur un modèle uniforme fourni par l'économe et qui s'est transmis d'âge en âge sans aucune altération depuis l'origine de l'ordre. Il est curieux de retrouver dans l'usage journalier des Chartreux un type de vase antique qui est souvent représenté sur les monuments grecs et romains et qui, dans la société moderne, a entièrement disparu de toutes les autres tables. »

Séance du 23 Novembre.

Présidence de M. Ant. Héron de Villefosse, président.

Ouvrages offerts :

Brouchoud (C.). *Une visite à la bibliothèque de Carpentras.* Lyon, 1887, in-8°.

Espérandieu (Ém.). *Notice sur l'église de Saint-Pierre-de-Nant (Aveyron).* Caen, 1887, in-8°.

Granges de Surgères (le Mis). *Iconographie bretonne.* Rennes, 1888, in-8°.

— *L'édition des Maximes a-t-elle été publiée?* Nantes, 1884, in-8°.

— *Les dessins de M. Bourgerel.* Nantes, 1883, in-8°.

— *Les portraits de Charette dessinés et gravés.* Paris, 1884, in-8°.

— *Les portraits du duc de la Rochefoucauld.* Paris, 1882, in-8°.

— *Les traductions françaises de Gusman d'Alfarache.* Paris, 1886, in-8°.

— *Œuvres de la Rochefoucauld, compte-rendu avec la reproduction, dans leur forme originale inédite, de deux lettres de l'auteur des Maximes.* Nantes, 1881, in-8°.

— *Traductions en langues étrangères des réflexions ou sentences et maximes morales de la Rochefoucauld.* Paris, 1883, in-8°.

Digitized by Google

Marche (Olivier de la). *Strophes sur le noël composées d'après un sermon d'Olivier Maillard.* Nantes, 1882, in-8°.

Pachez (A.). *Nos monuments lyonnais, l'église et la commanderie de Saint-Georges.* Lyon, 1887, in-8°.

Ruelle (Ch.-Ém.). *Canons harmoniques de Florence.* Traduction. Paris, 1884, in-8°.

— *Deux textes grecs concernant le canon musical.* Texte et traduction. Paris, 1878, in-8°.

— *Éléments harmoniques d'Aristoxène traduits en français pour la première fois.* Paris, in-8°.

— *Euclide le Géomètre.* Traduction. Paris, 1884, in-8°.

— *Le congrès européen d'Arezzo.* Paris, 1884, in-8°.

— *L'introduction harmonique de Cléonide.* Traduction. Paris, 1884, in-8°.

— *Nicomaque de Gérase, Manuel d'harmonique et autres textes relatifs à la musique traduits pour la première fois.* Paris, 1881, in-8°.

— *Pachymère Georges, sur l'arc-en-ciel, deux morceaux inédits.* Paris, 1873, in-8°.

— *Quarante-deux chapitres inédits et complémentaires du recueil de Michel Psellus intitulé :* Διδασκαλία παντόδαπη. Paris, 1880, in-8°.

Vachez. *L'amphithéâtre de Lugdunum et les martyrs d'Ainay.* Lyon, 1887, in-8°.

Correspondance.

M. Ruelle écrit pour remercier la Compagnie de l'avoir élu associé correspondant national.

M. le marquis de Granges de Surgères, présenté par MM. A. de Barthélemy et Lecoy de la Marche, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Nantes (Loire-Inférieure). M. le Président désigne MM. de Boislisle, Müntz et Ch. Ravaisson pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Digitized by Google

Travaux.

Il est donné lecture d'une note de M. de Laigue sur deux chapiteaux historiés encastrés dans une maison de Pise :

« Au cours de sa séance du 28 juillet 1886, la Compagnie a bien voulu, sur la demande du savant abbé Thédenat, s'occuper de deux chapiteaux antiques si malencontreusement encastrés dans une maison pisane qu'il a fallu tout le dévouement du comte de Sanvitale, ancien officier de notre armée, pour obtenir le croquis exact des faces latérales de ces monuments.

« La maison elle-même était de la plus déplorable apparence ; mais, comme la plupart de celles de la ville, elle dérobait aux regards, sous le plus affreux pisé, les lignes d'un gracieux édifice du moyen âge.

« Peu à peu une heureuse réaction se produit, notamment à Pise et à Sienne. Aussi, dans une récente excursion, ai-je constaté, non sans satisfaction, qu'ayant été acquise par l'administration de la Caisse d'épargne, la masure avait été restituée dans le style du XII^e^ siècle italien. L'aspect d'ensemble est correct, agréable à l'œil et ce système de restitution, qui tend à se généraliser, est d'un heureux augure.

« Il va de soi que l'architecte n'a pas négligé de dégager les deux chapiteaux, qui sont aujourd'hui très facilement visibles de trois côtés chacun, seul le quatrième, noyé dans la maçonnerie, n'ayant pu être découvert.

« On a d'ailleurs recherché les soubassements des colonnes, et, s'ils sont restés enfouis par des nécessités de voirie, on a reconnu qu'ils étaient environ à deux mètres au-dessous du dallage de la rue. On s'accorde, en effet, à supposer que la ville antique était bâtie à peu près au niveau où se trouve normalement aujourd'hui l'Arno, dont le lit a dû, lui-même, s'exhausser progressivement, car les eaux de cette rivière charrient constamment du sable fin et du limon jaune d'apparence savonneuse. »

Digitized by Google

M. Ruelle, associé correspondant national, lit une note sur l'énigme des oracles sibyllins (I, 141-146) :

« Fabricius (*Bibliothèque grecque*, t. XII, p. 696, 1724), venant à parler de Stephanus ou Étienne d'Alexandrie, auteur d'un traité en neuf livres sur l'art de la chimie ou de l'alchimie, s'arrête sur une énigme commentée très obscurément par cet auteur et contenue, d'ailleurs, avec quelques variantes, dans les oracles sibyllins. Cette énigme prendra place dans la Collection des alchimistes grecs actuellement en cours de publication[1]. En voici le texte :

« Ἐννέα γράμματ' ἔχω · τετρασύλλαβός εἰμι · νόει με ·
« αἱ τρεῖς αἱ πρῶται δύο γράμματ' ἔχουσιν ἑκάστη ·
« ἡ λοιπὴ δὲ τὰ λοιπά · καί εἰσιν ἄφωνα τὰ πέντε ·
« τοῦ παντὸς δ' ἀριθμοῦ ἑκατοντάδες εἰσὶ δὶς ὀκτώ,
« τρεῖς, τρισκαιδεκάδες καὶ τέσσαρες · γνοὺς δὲ τίς εἰμι,
« οὐκ ἀμύητος ἔσῃ θείης παρ' ἐμοίγε σοφίης.

« Elle peut se traduire ainsi :

« *Je possède neuf lettres et je suis un mot de quatre syllabes.*
« *Comprends-moi.*
« *Les trois premières syllabes ont deux lettres chacune.*
« *La dernière syllabe contient celles qui restent.*
« *Les consonnes sont au nombre de cinq.*
« *Le nombre total représente deux fois huit centaines, trois, et quatre fois treize.*
« *Sachant qui je suis, tu ne manqueras pas d'être initié à la sagesse divine qui est en moi.* »

« On a donné plusieurs explications de cette énigme. La véritable, chose rare et singulière, est en même temps la plus ancienne. Elle est due à Aymar Ranconet, président du Parlement de Paris, et rapportée par Jérome Cardan (*De variis rebus*, l. X, ch. 150; t. III de ses *Œuvres*, p. 208). Le mot est ARSENIC. Seulement, ni Ranconet ni personne après lui n'ont reconnu la forme véritable du mot grec ἀρσενικὸς <λίθος?>, et par suite l'on n'a pu établir la correspondance

1. Collection des anciens alchimistes grecs publiée sous les auspices du ministère de l'instruction publique, par M. Berthelot, avec la collaboration de Ch.-Ém. Ruelle, texte grec, p. 267; traduction française, p. 256.

Digitized by Google

des nombres indiqués dans l'énigme avec la valeur numérique des lettres qui composent le mot énigmatique.

« Ceux qui ont admis la solution du docte président[1] croyaient devoir adopter la forme usuelle ἀρσένικον et, en additionnant les nombres correspondant aux lettres qui forment ce mot, arrivaient à un total de 1505 unités. On aurait dû se douter que le mot de l'énigme ne pouvait être neutre, puisque l'arsenic, se mettant lui-même en scène, disait : τετρασύλλαβός εἰμι, et non τετρασύλλαβον[2]; mais personne n'y a songé, pas même Leibniz, qui n'a point dédaigné d'étudier ce petit problème[3].

« En second lieu, il s'agissait de trouver un sens tel au passage où est exposée la correspondance dont nous venons de parler, que « le nombre total » fût égal à la somme des nombres représentés par les lettres qui composent le mot *arsenic*. Avec ἀρσένικον, on arrivait, disons-nous, à un total de 1505, et les traductions qui ont précédé la nôtre donnaient, d'après le texte *mal ponctué* de l'énigme, pour le nombre total, 1694, obtenu de la façon suivante :

2 fois 800	1600
3 fois 3 décades	90
4	4
	1694

« En lisant ἀρσένικος, nous obtenons :

α ou ϛ	1 ou 1000[4]
ρ	100
σ	200
ε	5

1. On a proposé tour à tour Θεὸς σωτήρ, ζωῆς ζύθος, ἀνέχφωνος, μαδαράψων, φασσφόρος. Voir Fabricius, *l. c.*

2. On rencontre ὁ ἀρσένικος dans les Alchimistes grecs, p. 75, l. 18.

3. *Miscellan. Berolin.*, t. I, p. 19. — Leibniz assimile l'*arsenicum* au vitriol ou acide sulfurique, que les techniciens grecs nomment *eau de soufre* et *eau divine*. M. Berthelot y retrouve notre orpiment ou sulfure d'arsenic. Voir l'Introduction que le savant académicien a placée en tête de la *Collection des alchimistes grecs*, p. 52, etc.; voir aussi ses *Origines de l'alchimie*, p. 136, 244, etc.

4. 1 est écarté d'un commun accord.

Digitized by Google

ν	50
ι	10
κ	20
ο	70
ϛ	200
	1655

et pour le nombre total de l'énigme :

2 fois 800	1600
3	3
4 fois 13	52
	1655

« On voit que, au lieu de lire, comme nos devanciers, τρεῖς τρισδεκάδες, καὶ τέσσαρες, nous supposons qu'il faut interpréter comme s'il y avait τρεῖς, καὶ τέσσαρες τρισκαιδεκάδες, ce qui n'a rien d'étrange ni de contraire aux règles de la grammaire.

« Ajoutons que le Traité de Zosime sur la vertu et l'interprétation, publié dans notre Collection des alchimistes grecs (§ 13, p. 129), contient l'expression ἑκατοντάδες δὶς ὀκτὼ καὶ τρεῖς, τρισκαιδεκάδες καὶ τέσσαρες, expression qui confirme notre lecture et par suite notre solution. Il est vrai que le mot τρισκαιδεκάς n'est pas connu; mais un autre mot de même formation, ἑκκαιδεκάς, que nous avons relevé dans le texte encore inédit de Damascius, περὶ ἀρχῶν (fol. 371 du ms. 246 de Venise), ne l'était pas davantage.

« Nous allons passer en revue, avant de conclure, les diverses solutions auxquelles a donné lieu cette énigme chez les éditeurs et les commentateurs des *Oracula sibyllina*.

« Le texte des oracles, au lieu de τέσσαρες ou τέσσαρα, donne σύγ γ' ἑπτά, ce qui augmente le nombre total de 3 unités. En admettant cette variante et en traduisant τρεῖς τρὶς δεκάδες par *trois trentaines*, on arrive au chiffre de 1697. P. Morel proposait le mot ἀνέκφωνος dont les lettres donnent pour somme numérique 1696. Isaac Vossius (*De Sibyllinis*, ch. 8) n'était pas éloigné d'admettre ἀνέκφωνος, mais il aurait

Digitized by Google

préféré ἀνώνυμος, qui d'ailleurs ne répond pas aux données de l'énigme.

« Le premier traducteur latin, Castalio (Sébastien Châteillon, 1546), renonce à proposer une solution.

« Léon Suavius avait proposé en 1568 (*Ad lib. Paraclesi de Vita longa*, ch. 5) le mot ἀρσένικον, dont il ne considérait que les consonnes, ce qui lui donnait un total de 370, abstraction faite du second ν. Il retrouvait ce nombre dans le πᾶς ἀριθμός énoncé, en lisant le texte de la manière suivante : Ἑκατοντάδες δὶς, ὀκτὼ καὶ τρεῖς τρὶς δεκάδες, deux centaines et huit fois, plus trois fois trois dizaines, traduisant ὀκτὼ comme s'il y avait ὀκτάκις. De plus, il convertissait σὺγ γ' ἑπτά en σὺν Τ (300) ἑπτά (sous-entendu δεκάδες) et considérait ce nouveau nombre de 370 comme une répétition de la première formule. Cette solution est qualifiée de « fanatica » par Opsopœus ou J. Koch, l'éditeur de 1699. On a vu que Leibniz, citant Jér. Cardan, en fait honneur au président Aymar Ranconet.

« Une troisième solution, θεὸς σωτήρ, proposée, a-t-on dit, par Jean Dorat (Auratus), mais due en réalité à Guillaume Canter (*Nov. lect.*, I, c. 3)[1], a contre elle cette objection d'Opsopœus qu'il y a ici deux mots, tandis que l'énigme en annonce un seul : τετρασύλλαβός εἰμι. De plus, son auteur est obligé de changer σὺν γ' ἑπτὰ en σὺν δυσσίν.

« La quatrième solution est celle de Jean Brent, cité par Hartung (t. II de la *Lampas critica* de Gruter, p. 648). Il voit dans le nombre total deux fois huit centaines, trois fois trois dizaines et trois fois le septenaire, total 1711. Il retrouve ce chiffre dans la valeur numérique des lettres qui composent le mot φαοσφόρος pour φωσφόρος. Joachim Camerarius adoptait cette solution (*Epistol.*, liv. VI) que contredit d'ailleurs le premier hémistiche du troisième vers.

« Quant à Opsopœus, chez qui nous avons puisé les détails qui précèdent, il conclut ainsi, après avoir rapporté cette dernière explication : « Quaerant alii an aliud Dei nomen « aenigmati huic melius congruat. »

1. La rectification est de M. Alexandre.

Digitized by Google

« Servatius Gallæus (Servais Galle), dans son édition « cum notis variorum » (1689), renonce à résoudre la question qui nous occupe. « Hoc nomen quod sit, nescio. »

« Jean Harduin (*Chronologia V. T.*) imagine le mot μαδαράψων, probablement, observe Fabricius, pour se moquer des lecteurs, « ad deridendos lectores. »

« M. Ch. Alexandre, dans la seconde édition de son beau travail sur les *Oracula sibyllina* (1869), a consacré une note étendue à l'énigme en question, mais moins pour en chercher la solution que pour démontrer la fausseté de celles qu'on a proposées et la difficulté qu'il y aurait à trouver la véritable. La principale cause de trouble vient de ce que la leçon σὺν γ' ἑπτά, donnée dans le texte vulgaire des *Oracula*, est remplacée par καὶ τέσσαρες ou τέσσαρα dans quelques manuscrits sibyllins et dans tous les manuscrits alchimiques parvenus à notre connaissance.

« A vrai dire, nous avons surtout recherché ici l'application que les alchimistes grecs ont pu faire à leur science d'un oracle sibyllin, et par suite nous n'avons pas eu à nous préoccuper de la leçon σὺν γ' ἑπτά.

« Toutefois, une objection peut se produire, et il convient d'y répondre. Dans la compilation sibylline, l'énigme a certainement une signification théologique ; or, comment le mot que nous proposons, ἀρσένικος, a-t-il pu recevoir cette signification? Qu'est-ce que θεὸς ἀρσενικός, un dieu masculin? Nous répondrons avec la formule dubitative des problèmes aristotéliques : ne serait-ce pas une allusion au Dieu fait homme? Du reste, il n'est pas impossible que cette énigme ait été transportée des écrits alchimiques dans la collection des oracles, ce qui expliquerait comment le nom d'une substance qui jouait un rôle prépondérant dans la chrysopée et l'argyropée aurait pu s'ajouter aux attributs et aux dénominations du Dieu créateur de toutes choses, expressément célébré dans les vers sibyllins qui précèdent notre énigme.

« Notons en terminant que le ms. de la Bibliothèque nationale n° 2325 contient *ad calcem* le texte de l'énigme avec le mot ἐγκέφαλος, qui joue un certain rôle dans les rêveries alchimiques des Grecs, et que l'auteur anonyme propose

Digitized by Google

le nombre 834, total des nombres correspondant aux lettres qui forment ce mot. »

M. J. de Laurière, membre résidant, lit une note sur une nouvelle inscription de l'église de Valcabrère :

« Pendant une rapide visite que nous fîmes le 29 septembre dernier à l'église de Valcabrère (Haute-Garonne), en compagnie de notre confrère M. le comte de Marsy, le sieur Garriole, sacristain, nous signala une inscription chrétienne qu'il avait découverte sur un appareil de l'un des contreforts de l'église et qui, jusqu'alors, avait échappé à l'attention des nombreux visiteurs de ce monument presque entièrement construit de débris d'édifices romains.

« Voici cette inscription, d'après une copie prise sur place et un estampage que je dois à l'obligeance de M. B. Bernard, archéologue distingué de Luchon :

DEPOSITIO
....NP̄ SEVERINIXVKMR
VALERI

« Malheureusement, ce texte n'est pas complet. Au commencement de la seconde ligne, le P surmonté d'une barre abréviative est précédé d'un N mutilé par la coupe verticale de l'appareil, ce qui permet de restituer INP̄ pour IN PACE; de sorte que je lirais pour les deux premières lignes :

Depositio In P(ace)
Severini XV *k(alendas) M(a)r(tias).*

« Du mot qui forme la troisième ligne, il ne reste que la partie supérieure, les lettres ayant été coupées à peu près par moitié dans le sens horizontal par l'arête inférieure de l'appareil ; mais il est facile de lire dans cette partie la moitié supérieure du mot VALERI.

« Ce mot devait être suivi d'une ou de plusieurs autres lignes et je lirais VALERI(*us*) ou VALERI(*a*).... *posuit,* ou même VALERI pour le nominatif pluriel suivi de *posuerunt.* De sorte que le monument de SEVERINVS aurait été élevé le quinzième jour des kalendes de mars soit par Valerius ou Valeria, soit par les Valerii, parents du défunt.

Digitized by Google

« La formule DEPOSITIO pour le jour de la mort ou de la sépulture, suivie d'un nom propre au génitif, et la forme négligée des caractères de ce texte doivent le faire attribuer à la seconde moitié du IVe siècle ou au commencement du Ve.

« Malgré sa brièveté et en raison du lieu où il se trouve, on ne saurait méconnaître l'intérêt de ce fragment épigraphique. Nous le rencontrons en effet tout près de la célèbre inscription chrétienne VALERIA SEVERA EGIT ANNOS XXX..., etc., datée de l'an 347 et conservée dans l'église même de Valcabrère, sous les murs de laquelle elle fut découverte. M. le commandeur de Rossi a émis l'opinion que cette Valeria Severa, morte au pays des *Convenae*, en Aquitaine, appartenait à l'antique famille des Valerii Severi, qui avaient leur palais sur le mont Caelius, à Rome, et dont un membre chrétien, Valerius Severus, fut préfet de Rome en 382[1]. On connaissait aussi, d'une époque antérieure, une VALERIA IVSTINA NATA CONVENA AQVITANIA, d'après une inscription conservée à Rome, publiée par Gruter et rappelée par M. le baron d'Agos[2].

« L'inscription nouvellement découverte nous ferait donc connaître dans son SEVERINVS portant un diminutif du cognomen de SEVERVS ou de SEVERA et dans ses VALERII de nouveaux personnages qui, selon toute vraisemblance, se rattacheraient à la famille chrétienne de Valeria Severa mentionnée dans l'épitaphe de 347 et viendraient encore confirmer l'existence de cette famille établie au pays des *Convenae*.

« Cette inscription nous paraît offrir aussi un intérêt tout particulier au point de vue épigraphique. Elle fournit un nouvel exemple de l'emploi du mot *Depositio* suivi d'un nom propre au génitif, et l'on sait, comme l'a fait remarquer M. Ed. Le Blant, que non seulement la formule *Depositio*, mais encore celles de *Depositus*, *Deposita* sont très rares

1. *Il Monasterio de S. Erasmo nella casa dei Valerii sul Celio*. Roma, 1886.

2. *Vie et Miracles de saint Bertrand*... etc. 1854, p. 40.

Digitized by Google

dans la Gaule, pendant qu'elles sont très fréquentes dans les autres pays[1].

« De plus l'*In Pace* intercalé directement entre *Depositio* et le nom au génitif paraît ici une nouveauté dont nous ne saurions citer un exemple ni en Gaule ni ailleurs. Mais il ne faut y voir, sans doute, qu'une variante peu importante de la formule où l'*In Pace* suit directement le nom propre au génitif, comme, à Rome, dans :

DEP CVNCORDIANI INP̄[2]

ou de la formule qui contient l'*In Pace* séparé du nom propre par la date de la *Depositio*, comme dans les exemples suivants :

DEP DRINNACI IIII KAL· MART IN PACE[3]
DEPOSSIO EVFRONI DIEXII.... IN PACE[4]. »

A la suite de cette communication, M. Jules Lefort fait observer que l'*In pace* placé entre le mot *depositio* et le nom du défunt constitue une formule tout à fait nouvelle.

M. Molinier, membre résidant, communique des photographies de diverses œuvres d'orfèvrerie limousine des XII^e^ et XIII^e^ siècles; il signale aussi une pièce provenant de Saint-Sernin, de Toulouse, et représentant une scène particulièrement intéressante expliquée par des inscriptions; il montre également des photographies d'un devant d'autel en émail du XII^e^ siècle conservé à Burgos, en Espagne, et qui doit être attribué aux artistes limousins, et enfin des photographies d'un reliquaire en émail de Limoges et d'une plaque également en émail conservée dans la collection Ducatel.

1. Les *Inscriptions chrétiennes de la Gaule* de M. Le Blant, à la date de 1856, ne contiennent que deux exemples de la *Depositio* suivie d'un nom au génitif : OPTATO ET PAVLINO CONSVLIBVS KAL FEBRARIS (334) DEPOS SILENTIOSES. N° 62. DEPOSITIO ADELFI... etc. (405). N° 591.

Rappelons aussi l'épitaphe DEPOSITIO BASILIAE de l'an 405 trouvée récemment à Angoulême et publiée dans le *Bulletin monumental*, 1883.

2. De Rossi, *Roma sotter.*, t. III, pl. XXII, n° 25.

3. Id., *ibid.*, n° 30.

4. Id., *ibid.*, pl. XX, n° 46.

Digitized by Google

M. Courajod, membre résidant, communique le moulage d'une figure d'apôtre sculptée dans le dernier tiers du XIVe siècle sur une des voussures de la porte de l'église de la Chaise-Dieu. Il définit le caractère de cette figure qui est d'une grande beauté, et il la compare avec les sculptures de la première Renaissance italienne. Il conclut de cette comparaison que, dès la fin du XIVe siècle, l'art français était entré dans la voie du style qu'on a depuis qualifié du nom de Renaissance, et qui est le style de Ghiberti.

M. le Président donne lecture de la note suivante adressée par M. L. Demaison, associé correspondant national à Reims :

« On a trouvé récemment à Reims, dans un cimetière romain situé à l'extrémité du faubourg de Cérès, à gauche de la route de Mézières, les fragments d'un vase en terre rouge orné de reliefs représentant les travaux d'Hercule. Suivant le mode de décoration usité dans les vases de cette sorte, chaque scène est encadrée dans un compartiment séparé. On remarque d'abord Hercule terrassant l'hydre de Lerne. Le dieu est figuré nu, brandissant sa massue de la main droite et portant au bras gauche un bouclier rond muni d'un *umbo* au centre. Il est coiffé d'un casque arrondi qui lui recouvre toute la tête, à la façon des heaumes du moyen âge, et qui présente un nasal ou une visière proéminente. L'hydre est figurée sous la forme d'un serpent à plusieurs têtes, larges, garnies d'écailles et dardant des langues fourchues; ces têtes sont portées sur des cous fort étroits. A la suite de cette scène, en allant de gauche à droite, on voit Hercule levant sa massue avec la même attitude que dans le groupe précédent. Son armure est aussi absolument identique. Une cassure a fait disparaître le monstre qu'il cherche à frapper. On voit ensuite Hercule luttant contre le sanglier d'Erymanthe. Il est représenté nu, avec un léger manteau flottant sur ses épaules, et sans aucune arme, le bras gauche tendu en avant et la main droite retenant un lien ou un lacet avec lequel il s'apprête à saisir et à enchaîner le sanglier. Celui-ci est placé sur une espèce de socle carré qui paraît représenter grossièrement un monticule. Ce socle est garni de feuilles

Digitized by Google

imbriquées; on voit aussi sous les pieds d'Hercule des feuilles semblables, destinées sans doute à indiquer d'une façon très rudimentaire les forêts du mont Erymanthe. Dans le compartiment suivant, Hercule combat contre le lion de Némée. Il porte le même casque et le même bouclier que dans la première et la seconde figure; son bras droit est protégé par une sorte de brassart; il tient de la main droite une épée fort courte, et offre dans son équipement une certaine analogie avec les gladiateurs représentés sur divers monuments. Plus loin se trouvait la lutte d'Hercule contre les oiseaux du lac Stymphale, mais ce sujet est très mutilé, et il ne reste plus que l'un de ces oiseaux figuré sous la forme d'un grand aigle aux ailes déployées. Les autres morceaux du vase sont perdus et les groupes qui devaient faire suite à ceux que nous venons de décrire ont disparu complètement. Dans chacun des compartiments, à côté d'Hercule, la légende ERCVLE est inscrite en lettres rétrogrades. Au-dessus des scènes figurées règne un bandeau orné d'arceaux dont les tympans offrent une décoration composée alternativement d'un volute et d'une garniture de feuilles imbriquées. Sous l'un de ces arceaux (au-dessus du sanglier d'Erymanthe), on lit le nom du potier : CRVCVRO, nom assez répandu et déjà signalé (voy. Schuermans, nos 1778, 1779, 1780. Cf. nos 1743-9). »

Séance du 30 Novembre.

Présidence de M. A. Héron de Villefosse, président.

Ouvrages offerts :

Archaeologia or miscellaneous tracts relating to antiquity, t. L. Londres, 1887, in-4°.

Atti della reale Accademia dei Lincei, an. CCLXXXIV, série IV, t. III, fasc. 1-3. Rome, 1887, in-4°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, VIIIe année, n° 22. Paris, 1887, in-8°.

Digitized by Google

— *de l'Académie d'Hippone,* n° 23. Bonn, 1887, in-8°.

— *de la Société des Antiquaires de Picardie,* an. 1887, n° 3. Annecy, 1887, in-8°.

— *de la Société industrielle de Mulhouse*, sept.-oct. 1887. Mulhouse, in-8°.

— *de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze,* t. IX, livr. 9. Brive, 1887, in-8°.

— *des bibliothèques et des archives*, an. 1887, n° 2. Paris, in-8°.

Fifth biennial report of the board of the Kansas State Historical Society. Kansas, 1887, in-8°.

Kongl. vitterhets Historie och antiquitets Akademiens Manadsblad. Stockolm, 1886-1887, in-8°.

Korrespondenzblatt der westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst, n° 11. Trèves, 1887, in-8°.

Proceedings of the Canadian Institute, octobre 1887. Toronto, in-8°.

Revue de l'art chrétien, XXX° année, nouv. série, t. V, 4° livr. In-8°.

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, VI° année, 4° livr. Trèves, 1887, in-8°.

Blanchet (Adrien). *Documents pour servir à l'histoire monétaire de la Navarre et du Béarn*, de 1562 à 1629. Dax, 1886, in-8°.

L'Estourbeillon (le C^te^ Régis de). *Deux mariages nantais au XVIII^e^ siècle.* Nantes, 1887, in-8°.

— *Documents pour servir à l'histoire des anciens seigneurs de la Garnache,* XVI^e^-XVII^e^ siècles. Nantes, 1885, in-8°.

— *Ensuylt la Description de ce qu'il y a dans le cabinet de travail de M^gr^ Samuel d'Avaugour, S^r^ de Saffré Kergroays, etc.*, 1625. Nantes, 1881, in-8°.

— *Groupement des populations de l'Armorique, d'après la terminaison des noms de lieux.* Nantes, 1881, in-8°.

— *Légendes bretonnes du pays d'Avessac*, 3° édit. Nantes, in-8°.

— *Les familles françaises à Jersey pendant la Révolution.* Nantes, 1886, in-8°.

— *Une maison d'Angers au XVI^e^ siècle.* Nantes, 1885, in-8°.

Digitized by Google

— *Un voyage d'agrément en* 1618, *itinéraire de César de Vaux, baron de Levaré, en Italie.* Nantes, 1887, in-8°.

Molinier (Émile). *L'orfèvrerie limousine à l'exposition de Tulle, en Italie.* Paris, 1888, in-8°.

Correspondance.

MM. F. Mazerolle et A. des Méloizes remercient, par lettre, la Compagnie de les avoir admis au nombre des associés correspondants nationaux.

M. A. Blanchet, présenté par MM. Ch. Robert et Ant. Héron de Villefosse, et le comte Régis de l'Estourbeillon, présenté par MM. A. de Barthélemy et Ant. Héron de Villefosse, écrivent pour poser leur candidature au titre d'associé correspondant national, le premier à Paris, le second à Nantes. Les commissions chargées de présenter un rapport sur les titres scientifiques des candidats seront composées, pour M. A. Blanchet, de MM. A. de Barthélemy, G. Schlumberger et H. Thédenat; pour M. le comte Régis de l'Estourbeillon, de MM. J. de Laurière, Courajod et Thédenat.

Travaux.

M. le baron de Baye, associé correspondant national, soumet à la Compagnie une croix en or estampé trouvée près de Bergame, dans une tombe longobarde, et appartenant à M. Amilcare Ancona, de Milan.

M. Pol Nicard, membre résidant, lit une note sur l'ouvrage de M. Bertolotti : *Les artistes français présents à Rome pendant les XV^e^, XVI^e^ et XVII^e^ siècles.*

MM. Müntz et Lecoy de la Marche prennent part à la discussion et donnent des renseignements sur les travaux du peintre Fouquet, à Rome.

M. Lecoy de la Marche ajoute que, quand on restitua à Rome les archives du Vatican, après la chute du premier empire, un petit nombre de registres ou de cartons restèrent à Paris aux Archives nationales; ils pourraient être utile-

Digitized by Google

ment consultés pour compléter les recherches de M. Bertolotti.

Interrogé par M. le Président au sujet de ce qu'il faut penser des conséquences du voyage accompli par Jean Fouquet en Italie vers 1443, M. Courajod explique que Fouquet, sans cesser un seul instant de demeurer fidèle en peinture à son style national, c'est-à-dire au style franco-flamand, contracta, par son contact avec les maitres ultramontaires, l'habitude d'une grammaire ornementale nouvelle dont un grand nombre d'éléments étaient puisés plus ou moins directement aux sources de l'art classique. Ce fait est prouvé jusqu'à l'évidence par l'examen des miniatures du livre d'heures d'Étienne Chevalier, qui fait partie de la collection Brentano à Francfort-sur-le-Mein. A côté de certains ornements architectoniques fournis par l'art gothique du nord, on voit apparaître des motifs entiers de décoration inspirés non pas seulement par les œuvres de l'antiquité, mais aussi par les œuvres des fondateurs de la période classique de la Renaissance italienne, les Brunelleschi et les Donatello. Au milieu du xv^e^ siècle, Fouquet, dès son retour en France, fut ainsi un des premiers artisans de la conversion de l'école française aux enseignements de l'école italienne, alors entrée dans la voie de la Renaissance classique.

M. Courajod rappelle en même temps les observations qu'il a présentées à la Société à propos des émaux peints dont il a constaté l'existence à la date de 1465, sur la réduction en bronze de la statue équestre de Marc-Aurèle, exécutée par Filarète, et conservée au Musée de Dresde. Ces observations ont été consignées dans la *Gazette archéologique* à la fin de l'année 1885. Les émaux de la statue de Filarète sont peints en camayeu d'or. C'est aussi en camayeu d'or qu'est exécutée la peinture d'un émail possédé par le Musée du Louvre et regardé comme un portrait de Jean Fouquet par lui-même. Fouquet et Filarète ont été en rapport l'un avec l'autre, et le premier a été cité élogieusement par le second dans son *Traité d'architecture*. Ce procédé du camayeu d'or qui paraît dériver du verre églomisé du xiv^e^ siècle et des secrets des émailleurs sur verre, comme la grisaille dérive,

Digitized by Google

par la loi de l'imitation, de l'émail translucide sur relief, ce procédé, dont on ne pourrait actuellement citer aucun autre exemple contemporain de ce côté-ci des Alpes, a-t-il été emprunté à l'Italie? L'émail peint lui-même vient-il de la péninsule et est-il sorti pour la première fois des fours des verriers de Murano? M. Courajod estime que son enquête est encore insuffisante et il ajourne la solution de ces deux questions. Il ajoute seulement qu'il a présenté à la Société des Antiquaires en 1886 trois émaux peints, encore inédits, remarqués par lui-même au Musée de Poitiers. Ces derniers émaux sont absolument français de style et d'exécution et, du consentement unanime de la Société, ont été attribués à l'époque de Charles VII.

Enfin, M. Courajod croit devoir répéter, à propos des influences réciproques des écoles italienne et française, ce qu'il a dit maintes fois devant la Société au sujet des origines de la Renaissance, à savoir que la Renaissance n'est pas née en Italie, comme on l'affirme, tout d'un coup, du seul contact avec les monuments de l'antiquité classique, mais qu'elle a été préparée et organisée d'une façon complète, et qui aurait pu être définitive, par un vaste mouvement d'ensemble dans lequel la France et la Flandre tinrent, au début, à son avis, la première place. La période classique de cette lente et longue transformation, — période à la vérité exclusivement italienne, — n'a été qu'un accident fortuit, qu'un épisode tardif, qu'une catastrophe finale de la Révolution.

L'auteur de cette communication se réserve, dans des entretiens ultérieurs, de démontrer l'existence en Italie d'une première période réaliste de la Renaissance, qui participait alors absolument aux doctrines communes à tout l'Occident de l'Europe pendant la fin du XIV^e^ siècle. Il produira ses témoignages en les recherchant jusque dans les premières œuvres de Ghiberti, de Donatello et de Pisanello. Ces maîtres n'ont pas été insensibles aux influences du Nord sorties des écoles françaises, flamandes et allemandes. Plusieurs figures de la première manière de Donatello, notamment celle de Saint-Louis de Santa Croce, sont citées à titre de pièces justificatives.

Digitized by Google

M. Flouest, membre résidant, communique, de la part de M. le comte de la Sizeranne, associé correspondant national dans le département de la Drôme, deux monuments antiques de l'époque gallo-romaine découverts à Saint-Barthélemy-de-Vals, dans la partie nord-ouest de ce département.

L'un, qui, par sa configuration et les maculatures d'argile qu'il montre encore, paraît avoir été à l'usage d'un potier de terre, est une tige en os, subquadrangulaire, mais notablement plus large qu'épaisse, longue en l'état de 0m128 et légèrement convexe ou concave, suivant que l'on considère l'une ou l'autre de ses deux faces principales. Une de ses extrémités est coupée carrément. L'autre, qui s'amincit peu à peu, de manière à produire sur trois côtés une sorte de gorge assez largement ouverte, s'épanouissait assez brusquement ensuite en une expansion rejetée en sens inverse de la courbe centrale. Une cassure malheureuse ne permet pas d'en apprécier entièrement la forme et l'étendue.

Cette pièce, intéressante par la distinction et le fini de son travail, est un de ces instruments à destinations multiples, qu'on appelle *estèques*, en terme de métier, avec lesquels on peut, suivant la manière dont on les emploie, lisser les surfaces, tracer des filets, creuser des moulures, régulariser le galbe et favoriser l'exact accomplissement de toutes les façons que le *ballon* de terre déposé sur le tour est appelé à recevoir. L'ouvrier, par qui cet instrument a été confectionné, avait la main très habile, et le soin qu'il a pris d'épanneler tous les angles, dans des conditions identiques, suivant leur sens longitudinal, prouve qu'il avait très nettement la notion des diverses ressources utilitaires à procurer à son œuvre.

Le second monument est un poids en bronze d'une parfaite conservation et d'une belle patine. Il a la forme d'un sphéroïde tronqué très rapidement des deux côtés et à égale distance de l'un de ses diamètres. Il présente ainsi deux surfaces planes opposées l'une à l'autre et reliées entre elles par un arc de cercle à flèche courte. La lettre S, incrustée en argent sur l'une de ces faces, témoigne qu'on a affaire à un *Semis*, c'est-à-dire à un poids d'une demi-livre. Mais s'il est exact que la livre romaine montait en grammes à 325,453, soit

Digitized by Google

pour la moitié : 162,7265, on a quelque sujet de s'étonner de ne trouver au semis de Saint-Barthélemy-de-Vals que 159 grammes, malgré son état d'intégrité. C'est un déficit de 3,7265. Ce semis aurait-il été à l'usage d'un marchand peu scrupuleux? Ou bien quelque convention locale comportait-elle une livre un peu différente de l'étalon de la livre romaine?

M. l'abbé Duchesne, membre résidant, communique une note sur les résultats les plus récents des fouilles faites sous les églises des saints Jean et Paul à Rome.

Séance du 7 Décembre.

Présidence de M. A. Héron de Villefosse, président.

Ouvrages offerts :

Journal des Savants, octobre-novembre 1887. Paris, in-4°.

Travaux de l'Académie nationale de Reims, t. LXXVII. Reims, 1887, in-8°.

Cagny (Paul de). *Complément à l'histoire de l'arrondissement de Péronne*, t. III. Amiens, 1887, in-8°.

Evans (John). *Notes on a danish sword-hilt found near Walling ford*. Westminster, 1887, in-4°.

Farcy (Paul de). *Abbayes de l'évêché de Bayeux*, t. I. Cérisy, Laval, 1887, in-8°.

Frederico (Paul). *The study of history in England and Scotland*. Baltimore, 1887, in-8°.

Julien-Laferrière et A. Musset (l'abbé). *L'art en Saintonge et dans l'arrondissement de Saintes*, nos 15-16. Toulouse, 1887, in-4°.

Read (C.). *On an iron sword of scandinavian type found in London*. Westminster, 1887, in-4°.

Correspondance.

M. Pierrot Deseilligny, présenté par MM. Ant. Héron de Villefosse et J. de Laurière, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Autun. Le Pré-

Digitized by Google

sident désigne MM. Thédenat, Mowat et Duchesne, pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Élections.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour le renouvellement du bureau et des commissions pendant l'année 1888.

Sont élus :

Président : M. A. Longnon.

1er *Vice-président :* M. E. de Rozière.

2e *Vice-président :* M. G. Schlumberger.

Secrétaire : M. l'abbé Duchesne.

Secrétaire-adjoint : M. de Boislisle.

Trésorier : M. E. Aubert.

Bibliothécaire-archiviste : M. P. Nicard.

M. l'abbé Thédenat, membre sortant de la Commission des impressions, est réélu.

M. Ant. Héron de Villefosse est élu membre de la Commission des fonds, à la place de M. E. Guillaume, membre sortant.

Travaux.

Au nom de la Commission nommée à cet effet, M. Flouest lit un rapport sur la candidature de M. le baron A. de Beaucorps au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et M. A. de Beaucorps, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Genouillé (Charente-Inférieure).

M. Ém. Chatel, associé correspondant national, fait hommage à la Société des Antiquaires, de la part de M. Paul de Farcy, du premier volume des *Abbayes de l'évêché de Bayeux*, ouvrage orné de planches dessinées par l'auteur.

Ce premier volume comprend l'histoire de l'abbaye de Cérisy, que l'auteur a reconstituée à l'aide de documents authentiques recueillis dans les archives du Calvados et de la Manche, ainsi que dans les bibliothèques et collections

Digitized by Google

publiques et privées, car l'auteur est un chercheur habile et sagace. Il a comblé bien des lacunes et corrigé des erreurs de noms et de dates qui se sont glissées dans le *Gallia christiana* et l'ouvrage d'Hermant. Il a donné le dessin des armes et des sceaux de l'abbaye et de ses abbés et de ses prieurés et prieurs, dont, avec un soin scrupuleux, il a retracé en quelques lignes substantielles l'administration, de sorte qu'il est possible de suivre les diverses phases de cette grande abbaye, qui vit le nombre de ses moines, s'élevant de cinquante à soixante au temps de sa splendeur, réduit à sept en 1789, lors du décret de la Convention qui abolit les ordres religieux et fit vendre ses biens nationalement. M. de Farcy fait l'historique sommaire des diverses ventes en citant les noms des acquéreurs successifs. M. E. Chatel signale les heureuses rectifications dues à la sagacité de M. de Farcy et dont il cite nombre d'exemples; il fait toutefois une petite restriction à l'endroit du dernier abbé commendataire, Paul d'Albert de Luynes (1727-1788), à qui M. de Farcy attribue l'*établissement de l'Académie des belles-lettres de Caen.*

Le vrai est que cette Académie, fondée en 1652, par et chez Moisant de Brieux, fut, à sa mort, en 1674, recueillie par M. de Matignon, puis, en 1676, par Segrais, dont elle porta le nom; à sa mort, en 1701, l'Académie interrompit ses séances et fut, en 1704, réorganisée par M. Foucault, intendant de la généralité de Caen, et tint ses séances chez M. de Croisilles, beau-frère de Segrais. En 1714, l'Académie interrompit de nouveau ses séances faute de protecteur titré, dignité qu'elle déféra à M. d'Albert de Luynes dès sa prise de possession de l'évêché de Bayeux, qui lui offrit une salle de son palais pour y tenir ses séances jusqu'à ce qu'il fût nommé, en 1753, à l'archevêché de Sens, tout en gardant le titre de protecteur de l'Académie de Caen, qui tint depuis ses séances à l'hôtel de ville.

M. Vauvillé, associé correspondant national, lit une note sur les sépultures d'une galerie couverte situées dans la commune de Montigny-l'Engrain, près de Vic-sur-Aisne (Aisne), et fouillées en septembre 1887.

Digitized by Google

« Cette galerie se trouve au lieu dit : ***Dessus les bois de Thézy***, à 80 mètres au sud de l'escarpement de la montagne, et à 450 mètres au nord-est d'une autre galerie découverte et fouillée en 1843. Établie dans la direction du sud au nord, elle est composée de divers groupes de sépultures, de forme rectangulaire, placées sur la même ligne. Les murs sont composés de très fortes pierres plates, brutes, placées verticalement, et supportant d'autres pierres plates qui forment couverture. Le fond est dallé à peu près régulièrement avec des pierres de quatre à cinq centimètres d'épaisseur.

« La galerie a été fouillée sur une longueur de $7^{m}90$; sa profondeur est de $1^{m}38$ au-dessous du niveau actuel du sol.

« La largeur des divers groupes de sépultures varie : elle est de $2^{m}20$ au sud, 2^{m}, $1^{m}90$ et $1^{m}70$ au nord.

« La partie du nord a pu être fouillée méthodiquement, ce qui a permis de constater le nombre des cadavres qui couvraient un espace rectangulaire de 2 mètres de longueur sur $1^{m}70$ de largeur. Là, comme dans les autres parties, les corps étaient disposés sur quatre couches avec une régularité méthodique; on a trouvé en effet quatre groupes, de quatre cadavres chacun, le long du mur est et autant à l'ouest, et quatre autres groupes, de même nombre, dont deux au sud et deux au nord. Outre ces quarante-huit squelettes, on en découvrit quatre autres au milieu des sépultures. Cinquante-deux cadavres avaient donc été déposés dans ce faible espace avec un soin et une régularité parfaite. Tous les squelettes des divers groupes étaient dans le même ordre, la face contre terre; trois têtes seulement, tournées en sens inverse, faisaient exception. Au centre des divers groupes se trouvaient beaucoup de cendres et de charbons de bois, provenant sans doute d'un feu allumé pour désinfecter l'endroit avant d'y déposer de nouveaux cadavres.

« Voici la liste des objets recueillis dans les sépultures : 1° ***Armes et outils en silex*** : 3 haches polies; 3 fragments de haches polies; 23 lames ou couteaux; 15 tranchets ou flèches à tranchant transversal; 1 flèche forme feuille; 4 retouchoirs (?), dont un imitant la forme du burin; 1 perçoir; 5 pointes diverses; 1 base de forte lance; 8 éclats. 2° ***Poteries*** : Les

Digitized by Google

sépultures renfermaient aussi quelques vases de pâte très grossière façonnés à la main et sans tour. Un seul de ces vases a pu être conservé; il a 0m08 de hauteur, 0m09 sur 0m10 de largeur en haut et 0m05 au fond.

« Ces sépultures n'étaient accompagnées que d'instruments en silex de l'époque de la pierre polie, et de poteries très grossières de la même époque; il est donc bien évident que ces sépultures sont contemporaines de l'époque de la pierre polie. La forme des murs de la galerie, certainement établis en plusieurs fois, au fur et à mesure des besoins, le rangement méthodique des cadavres, tous groupés la tête contre le mur, la face tournée vers la terre et les pieds au centre, la présence, au milieu des divers groupes, de cendres et de charbons nombreux, produits probablement, comme je l'ai déjà dit, par le feu allumé pour désinfecter l'endroit des sépultures, permettent de conclure que nous avons là un type des sépultures ordinaires, régulières et continues de l'époque de la pierre polie.

« Dans ces sépultures, contenant au moins deux cents squelettes, il y avait des crânes brachycéphales et d'autres dolichocéphales. L'un de ces derniers était percé d'une grande ouverture, résultant d'un coup de hache; la blessure a été guérie et le sujet a vécu longtemps après l'accident.

« Sept monuments analogues, situés aussi sur le bord des montagnes limitant la vallée de l'Aisne, ont été fouillés précédemment. En voici la désignation très sommaire : 1° *Montigny-l'Engrain*, 1843 : 50 squelettes, 3 haches de bronze et 3 poteries; 2° *Montigny-l'Engrain*, 1845 (?) : squelettes nombreux, 3 haches polies; 3° *Vic-sur-Aisne*, 1847 : 42 squelettes, 3 haches polies, 6 couteaux et une lance, le tout en silex; 4° *Courtieux*, 1846 : 200 squelettes, 5 haches polies et une lance en silex; 5° *Saint-Pierre-lès-Bitry*, 1842 : idem; 6° *Ambleny;* idem; 7° *Saint-Christophe-à-Berry*, 1842 : 40 squelettes, haches et flèches en silex.

« De toutes ces galeries fouillées, une seule renfermait du bronze, les autres ne contenaient que des silex taillés ou polis. »

M. le baron de Baye, associé correspondant national, pense que M. Vauvillé peut, sans témérité, désigner sous le

Digitized by Google

nom de flèches à tranchant transversal les silex présentés. Il mentionne la vertèbre humaine, percée d'un de ces projectiles, qu'il a découverte dans une grotte. M. Chabas a fait connaître des flèches semblables, munies de leur manche, accompagnant, au nombre de douze, la momie d'un chasseur égyptien. Les Musées de Leyde et de Berlin conservent ces intéressants objets.

M. Héron de Villefosse fait la communication suivante :

« Je dois à notre excellent confrère M. Vincent Durand la connaissance d'une inscription qui a été découverte à Feurs le 22 décembre 1887, dans les fondations du mur du jardin de l'hôpital. L'hôpital de Feurs est situé au nord de la ville, sur la route de Roanne, entre la ville et la Loire, à 400 ou 500 mètres de l'emplacement où l'abbé Roux avait cru reconnaître le théâtre romain de Feurs[1]. Cette observation, comme on le verra en lisant le texte de l'inscription, a une certaine importance. — La pierre qui porte cette inscription a été mise en sûreté à la mairie de Feurs.

« M. le comte de Poncins et M. Vincent Durand ont bien voulu tous deux m'envoyer des copies et des photographies du texte qui est ainsi conçu :

DIVO · AVGVSTO · SACRVM ·
PRO · SALVTE · TI · CLAVDI ·
CAESARIS · AVGVST · GERM ·
TI · CLAVDIVS · ARVCAE · FIL · CAPITO ·
SACERDOS · AVG · THEATRVM · QVOD
LVPVS · ANTHI · F · LIGNEVM · POSVERAT
D · S · P · LAPIDEVM · RESTITVIT

1. *Recherches sur le Forum Segusiavorum*, p. 56.

Digitized by Google

Divo Augusto sacrum pro salute Ti(berii) Claudii Caesaris Augusti(i) Germ(anici).

Ti(berius) Claudius, Arucae fil(ius), Capito, sacerdos Aug(usti), theatrum quod Lupus, Anthi f(ilius), ligneum posuerat, d(e) s(ua) p(ecunia) lapideum restituit.

« Par cette inscription Tiberius Claudius Capito, fils d'Aruca, prêtre d'Auguste, rappelle qu'il a reconstruit, à ses frais, *en pierre*, le théâtre de Feurs, qui était auparavant *en bois* et qui avait été élevé par Anthus, fils de Lupus.

« Il me paraît certain que ce Tiberius Claudius Capito était un prêtre de la cité des Ségusiaves. S'il avait été prêtre de l'autel de Rome et d'Auguste à Lyon, il n'aurait pas manqué de l'indiquer par l'emploi de la formule ordinaire, *sacerdos ad aram quae est inter confluentes Araris et Rhodani.* Il était fils d'un Gaulois nommé *Aruca,* et il avait reçu de l'empereur Claude le droit de cité romaine, ainsi que le montrent son prénom et son gentilicium *Tiberius Claudius.* C'est, du reste, sous le règne de Claude (41 à 54), que l'inscription a été gravée, comme le prouve la dédicace.

« Cette mention d'un *theatrum ligneum* dans une inscription est fort intéressante ; elle sert à expliquer certains faits qui ont étonné les archéologues : la découverte, par exemple, d'une enceinte affectant la forme d'un théâtre, mais dans laquelle on ne retrouvait aucune trace de construction en pierre. On avait émis l'idée que ces enceintes en terre, dont il y a plusieurs exemples en Gaule, avaient dû être soutenues autrefois par des pièces de bois et qu'il existait dans l'antiquité des théâtres entièrement construits en bois. Le texte de Feurs vient tout à fait confirmer cette hypothèse.

« Ce n'est pas ici le lieu de rappeler le célèbre théâtre en bois, de Curion, dont l'ingénieux mécanisme a été récemment si bien expliqué par M. Homolle, mais on me saura peut-être gré de citer un passage de Vitruve prouvant que ce n'était pas toujours une raison d'économie qui faisait adopter l'usage du bois dans la construction des théâtres. Il y avait aussi une raison d'acoustique qui n'était pas à dédaigner :

Digitized by Google

« Dicet aliquis forte multa theatra quotannis Romae facta « esse neque ullam rationem harum rerum in his fuisse, sed « errabit in eo, quod omnia *publica lignea theatra* tabulationes « habent complures quas necesse est sonare. Hoc vero licet « animadvertere etiam ab citharoedis, qui, superiore tono cum « volunt canere, avertunt se ad scaenae valvas et ita recipiunt « ab earum auxilio consonantiam vocis. Cum autem ex soli- « dis rebus theatra constituuntur, id est ex structura caemen- « torum, lapide, marmore, quae sonare non possunt, tunc « echeis hac ratione sunt explicanda[1]. »

« Dans une inscription de Brescia on trouve le nom d'un Gaulois nommé *Arugus Jovincilli f(ilius)*, nom qui peut être rapproché de celui d'*Aruca*, père de Ti. Claudius Capito. »

M. L. Courajod, membre résidant, fait la communication suivante :

« L'Union centrale des arts décoratifs vient d'acheter pour son Musée une pièce très remarquable. C'est une margelle de puits en pierre d'Istrie très richement décorée, à la fin du XV^e^ siècle ou au commencement du XVI^e^, dans le goût de la Renaissance classique italienne.

« Le voyageur à Venise sait ce que l'art du moyen âge et de la Renaissance a fait du *puits*, c'est-à-dire d'un objet de première utilité dans une ville qui ne possède pas d'autre eau douce que celle de ses citernes. C'est là une des plus frappantes applications du principe des arts industriels qui poursuivent la réalisation du beau dans l'utile. Le problème de la décoration du *puits*, qui s'est trouvé posé par la nature aux artistes vénitiens, a été résolu par eux d'une manière entièrement satisfaisante. La ville de Venise, qui est par elle-même un vaste musée, renferme, dans l'enceinte de ses rues, de ses places, de ses cours et de ses maisons, une énorme collection de puits de tous les âges, de tous les styles, de toutes les formes et de toutes les matières. Dans cet immense ensemble, l'Union centrale a choisi un type admirable de l'une des plus belles époques de l'art et le propose

1. Vitruve, *De Architectura*, lib. V, 5, 7.

Digitized by Google

aux visiteurs de son Musée comme un exemple de ce que la décoration et le goût peuvent donner de charme à la satisfaction d'un besoin de la construction.

« L'Union centrale n'est pas entrée d'ailleurs la première dans cette voie. Venise ne se contente plus de laisser à la clairvoyance individuelle des amateurs et des artistes le soin de remarquer les beaux types de puits qu'elle possède disséminés sur son territoire. Elle les signale à l'attention publique en en recueillant les meilleurs exemplaires et en les abritant dans son Musée Correr. Le puits, dont le Musée de l'Union centrale vient de s'enrichir, n'aurait pas été indigne de figurer dans cette collection.

« Ce puits, d'ailleurs, a déjà son histoire, et il y a longtemps que cet admirable objet est connu, décrit et estimé à sa véritable valeur. Il se trouvait au dernier siècle dans la cour de la maison de la famille Zusto, sur la paroisse de Santa Maria Formosa. Il a été dessiné au folio 40 d'un livre conservé aujourd'hui au Musée Correr, et qui a pour titre : « *Supple-* « *menti alle antichità delineate, alle varie venete curiosità* « *sacre e profane ed alle cisterne quì ed altrove scoperte ad* « *eseguite* dal R. Giovanni Grevembrock. » On lit au bas du dessin : « Questa bella cisterna si preserva nella casa abi- « tata dalli senatori Alvise Giovanni e Pietro della famiglia « Zusto in S. M. Formosa. »

M. Molinier donne des détails sur un recueil de dessins qu'il a étudié au Musée Correr à Venise et dans lequel il a trouvé, parmi un certain nombre d'antiques, beaucoup d'objets envoyés par les princes français au doge de Venise et le dessin de la margelle dont il vient d'être question.

M. Flouest informe la Société que la ville d'Épinal vient de faire photographier les antiques de son Musée à la suite d'un vol dont elle a été victime.

Digitized by Google

Séance du 14 Décembre.

Présidence de M. Ant. Héron de Villefosse, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, VIIIe année, n° 23. Paris, 1887, in-8°.

Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, n° 180, décembre 1887. Chartres, in-8°.

Bullettino di archeologia e storia dalmata, an. X, n° 11. Spalato, 1887, in-8°.

Mémoires de la Société d'émulation du Doubs, VIe série, t. I. Besançon, 1887, in-8°.

Des Granges de Surgères (Le marquis). *Fondations pieuses à Nantes : Sainte-Croix, les Jacobins, la Chapelle de Miséricorde, le Sainitat, titres égarés, retrouvés et mis au jour.* Nantes, in-8°.

Frossard (Ch.). *La pierre sculptée des Jacobins.* 1887, in-8°.

Givelet (Ch.). *Armorial des lieutenants des habitants de Reims.* Reims, 1887, in-8°.

Guiffrey (J.-J.). *Notice sur la vie et les travaux de Germain Demay.* Paris, 1887, in-8°.

Montille (L. de). *Notice biographique de M. le vicomte de Vergnette de Lamotte*, 1806-1886. Beaune, 1887, in-8°.

Piette (Ed.). *De l'erreur de Buffon qui a pensé que le renne vivait encore dans les Pyrénées au XIVe siècle, et des causes qui l'ont amené à la commettre.* Paris, 1887, in-8°.

Correspondance.

M. de Beaucorps remercie, par lettre, la Compagnie de l'avoir admis au nombre des associés correspondants.

M. Loriquet, ancien bibliothécaire à Reims, écrit pour donner sa démission d'associé correspondant.

M. Alexandre Tausserat, présenté par MM. A. de Montaiglon et Ant. Héron de Villefosse, écrit pour poser sa candi-

Digitized by Google

dature au titre d'associé correspondant national à Vinay (Marne). Le Président désigne MM. Thédenat, R. de Lasteyrie et A. Longnon pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. J. de Laurière, H. Thédenat et A. de Barthélemy lisent des rapports favorables sur les candidatures de MM. le comte Régis de l'Estourbeillon, Pierrot-Deseilligny et Blanchet au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et les candidats, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux, le premier à Nantes, le second à Autun, le troisième à Pau.

M. Vauvillé, associé correspondant national, lit une note sur les fouilles faites dans l'enceinte du *Camp de Pommiers*, près de Soissons (Aisne), et sur les objets qu'on y a trouvés :

« Cette enceinte, d'une superficie de 40 hectares, dépend de la commune de Pommiers, à 3500 mètres au nord-ouest de Soissons. L'altitude du plateau est d'environ 80 mètres au-dessus de la vallée de l'Aisne, qu'il domine parfaitement, ce qui a permis d'utiliser sa position stratégique dès la plus haute antiquité. Des retranchements considérables y furent exécutés vers le nord, pour isoler cette partie du plateau central; d'autres retranchements moins importants y furent aussi établis au sud et à l'ouest sur le bord des pentes escarpées. Il existe dans cette enceinte un grand nombre de puits; on en connaît seize, dont trois ont été découverts en 1860 et 1861 sur une distance de 29 mètres.

« Des fouilles entreprises dès l'année 1860 firent découvrir des monnaies et des poteries gauloises; mais, en 1882 seulement, elles prirent un caractère suivi et continu. Ces fouilles dirigées en ligne droite, et conformément au tracé des rues ou des anciennes voies de communication qui se croisaient vers le milieu du plateau, mirent au jour un grand nombre

Digitized by Google

de poteries gauloises, 40 fibules en bronze et en fer, des armes et outils en fer et beaucoup de monnaies de l'époque gauloise.

« En 1883 et 1884, une seule fouille, d'une longueur de 67 mètres (série d'habitations), sur 2m50 de largeur et 0m70 de profondeur, a fourni, au milieu d'une grande quantité d'ossements de divers animaux, beaucoup de débris de poteries gauloises, 3 fibules en bronze et 273 monnaies de la même époque[1].

« Les objets trouvés jusqu'en 1885 dans l'enceinte des Pommiers sont nombreux; ils consistent en : silex polis et taillés de l'époque de la pierre polie; poteries variées de l'époque gauloise, analogues, en général, à celles que M. Bulliot a trouvées sur le Mont-Beuvray.

« Les objets en fer consistent en : clefs courbes, couteaux, haches, talons d'étendards ou autres, pointes de javelots, pointes de flèches, fibules, hameçons, clous divers, etc., etc. Tous ces objets sont analogues à ceux qu'on a trouvés dans les oppida de Mont-Beuvray, Saint-Pierre-en-Châtre (Oise), Bovioles (Meuse) et Alesia (Côte-d'Or).

« Les monnaies gauloises recueillies dans l'enceinte (1858-1885) peuvent être évaluées à 1400 pièces environ; 571 de ces monnaies ont été publiées dans le *Bulletin de la Société archéologique de Soissons* (1882, p. 80-91) et dans la *Revue numismatique* (1886, p. 194-202).

« Les monnaies romaines sont de la république, sauf deux monnaies d'Auguste et une de Victorin trouvée dans le fossé du retranchement.

« Les objets et les monnaies provenant de l'enceinte du *Camp de Pommiers* ont permis de supposer que l'on se trouvait en présence d'un centre important d'habitations antérieures à la conquête. Restait à savoir si la fortification était de même époque. Pour résoudre cette question, M. le Ministre de l'Instruction publique, sur la demande de M. de la Noë, membre de l'ancienne Commission des Gaules, accorda une subvention pour faire les fouilles nécessaires.

1. Voir *Revue numismatique*, 1886, p. 198.

Digitized by Google

« Ces fouilles, faites de concert avec M. de la Noë, donnèrent les résultats suivants :

« *Coupe du retranchement principal.* — Ce retranchement, établi au nord, a été formé en grande partie avec le rejet du tuf provenant du fossé ; la largeur actuelle du pied varie de 30 à 32 mètres, la hauteur de 5 mètres à 6m50 au-dessus de l'ancien sol ; cette hauteur s'est fort abaissée, car au sud, dans l'enceinte, se trouve une couche de sable de 1m40 d'épaisseur, qui, descendue du haut, s'étend jusqu'à 20 mètres du retranchement.

« *Fossé du retranchement principal.* — Ce fossé a environ 300 mètres de longueur sur 17 à 20 mètres de largeur et 4m72 à 5m50 de profondeur, dont 3m93 à 4m68 creusés dans le tuf. La hauteur actuelle, du fond du fossé à la crête du retranchement, est encore, aux endroits fouillés, de 11m62 à 12m37. Quatre fouilles successives furent exécutées dans le fond de ce fossé et donnèrent des résultats analogues sur les diverses couches déposées dans le fond du fossé depuis l'abandon de l'enceinte. Voici, d'après la fouille la plus importante (8 mètres de longueur), l'ordre et la profondeur de ces couches :

« 1° Poteries vernissées à côtes en relief, du XIVe au XVe siècle. Profondeur : 1m60.

« 2° Nombreux fragments de poteries du moyen âge : 2m10 à 2m40.

« 3° Poteries gallo-romaines (rouges) : 2m80.

« 4° Couche de sable identique à celui du retranchement : 3 mètres à 3m20.

« 5° Pierres nombreuses avec parements, sous lesquelles se trouvaient beaucoup de fragments de poteries gauloises, scories de fer, silex taillés et ossements brisés de divers animaux : 3m20 à 3m75.

« L'une des fouilles mit au jour un puits au milieu du fossé : il fut vidé sur 5m50 (épaisseur du tuf au-dessous duquel est la nappe d'eau) ; on trouva, au fond, dans l'eau, des fragments de meules en pierre dure, des scories de fer et des débris de poterie grossière.

« Contre le puits se trouve une énorme habitation gau-

Digitized by Google

loise, creusée dans le tuf sur 2 mètres de profondeur, 4m20 de largeur et plus de 7 mètres de longueur. Cette habitation était recouverte de 2m30 de terre descendue dans le fossé; dans cette terre on a aussi constaté la présence des diverses couches de poteries, sable et pierres indiquées précédemment.

« Le déblaiement de l'habitation a fourni de nombreux fragments de poteries gauloises, des clous, beaucoup de scories de fer, des objets de même métal, une fibule et cinq monnaies gauloises en bronze; des ossements brisés de divers animaux et une demi-mâchoire humaine.

« Il existe des grottes, aujourd'hui effondrées, qui ont été creusées dans le tuf de la contrescarpe du fossé du retranchement; comme le fond du fossé, elles sont remplies de terre. Une de ces grottes, la mieux conservée, fut vidée, ce qui permit de constater qu'elle a été habitée jusqu'au XIVe siècle. Après en avoir relevé le sol primitif, on a découvert dans la partie inférieure : une hache polie, des silex taillés et des débris de poterie grossière. On a même constaté, sur les parois de l'habitation, la trace bien apparente de coups de hache en silex.

« *Habitations comprises dans l'enceinte.* — Trois petites habitations, en partie creusées dans la pierre, furent découvertes sur le plateau; elles avaient les dimensions suivantes : 1re. Longueur 2m20, largeur 1m20, profondeur totale 1m20, dont 0m60 dans la pierre. 2e. Longueur 2m30, largeur 1m30, profondeur totale 0m75, dont 0m40 dans la pierre. 3e. Longueur 2m40, largeur 1m30, profondeur totale 1m30, dont 0m80 dans la pierre.

« La dernière avait une cheminée creusée dans la pierre et allant se perdre à un mètre.

« Dans ces diverses habitations on a recueilli : un galet polissoir, des silex taillés, beaucoup de clous, des fragments de fibules, des flèches et un stylet, le tout en fer; des fragments de poteries gauloises et beaucoup d'ossements brisés de jeunes chevaux, bœufs, moutons, porcs, etc.

« Ces petites habitations sont toutes situées près du bord des pentes escarpées, au sud de l'enceinte.

« De tous ces faits on peut tirer les conclusions suivantes :

Digitized by Google

« Tout ce qui a été recueilli dans l'enceinte appartient à une époque antérieure à la conquête : monnaies, poteries et objets, tout est gaulois; on n'y a trouvé rien ou presque rien de romain.

« Les nombreux et importants ouvrages de défense, les habitations établies sur tous les points du plateau, les traces de long séjour dans ces mêmes habitations, le percement de puits nombreux et profonds prouvent que l'occupation gauloise ne fut pas, sur ce plateau, temporaire, mais de longue durée.

« Pour s'en convaincre, il suffit de se reporter aux objets trouvés dans le fond du fossé, qui sont gaulois et même antérieurs (silex taillés).

« L'habitation du fossé, contemporaine de la fortification, sinon postérieure, était, en tous points, analogue à celles du plateau : disposition de l'habitation, poteries, fibules, monnaies, tout est identique. On voit aussi, des deux côtés, des débris et ossements d'animaux ayant servi à l'alimentation, des cendres, charbons, scories, etc. Le retranchement est de même époque que les grottes. La présence, dans la contrescarpe du fossé, de grottes identiques à celles du Villé et de Pasly peut permettre de faire remonter cette époque à la pierre polie. Les coups de hache en silex, visibles sur les parois de la grotte fouillée, une hache et des silex taillés trouvés dans cette même habitation et dans le fond du fossé, viennent à l'appui de cette opinion.

« Le plateau a cessé d'être occupé, ou tout au moins a été peu habité, après la conquête romaine. En effet, les quelques monnaies consulaires recueillies dans l'enceinte indiquent l'époque de la conquête; quant à l'époque postérieure, elle n'est représentée que par deux monnaies d'Auguste et un Victorin trouvé dans le fossé du retranchement à $1^{m}30$ seulement de profondeur.

« Le retranchement a subi un véritable démantèlement après la conquête romaine. Les vainqueurs voulurent, par mesure de précaution, ôter aux vaincus tous moyens de rébellion et de défense; aussi détruisirent-ils le mur d'escarpe du retranchement afin de le rendre impropre à la défense.

Digitized by Google

On a retrouvé, dans les diverses fouilles faites au fond du fossé, les pierres de ce mur recouvertes d'une couche de sable de tuf désagrégé, provenant du retranchement.

« L'enceinte est donc uniquement gauloise; l'oppidum connu sous le nom de *Camp de Pommiers* est l'une des douze places fortes des Suessions dont César fait mention dans ses *Commentaires*. Et, si nous nous reportons à ces mêmes *Commentaires*, nous y voyons que le conquérant des Gaules fut arrêté par l'*oppidum de Noviodunum;* la largeur du fossé et la hauteur des murailles furent pour lui des obstacles qui rendirent la place inexpugnable, quoique sans préparatifs de défense. De toute la contrée, l'*oppidum de Pommiers* est le seul qui puisse se rapporter à la description faite par César sur la capitale des Suessions; on peut donc émettre l'opinion que là se trouve bien *Noviodunum*. »

M. Saglio, membre résidant, présente à la Société une plaque en cuivre, gravée, provenant de la Catalogne et représentant un marchand; cette figure est entourée d'ornements d'une grande richesse et d'une inscription portant le nom du personnage et la date de sa mort, en 1400.

M. Courajod, membre résidant, présente quelques observations sur un émail peint italien du xv^e^ siècle. Il communique des photographies d'émaux peints, conservés aux musées de Vienne (Autriche) et de M. de Valencia à Madrid. Ces émaux émanent du nord de l'Italie et datent de la première moitié du xv^e^ siècle. M. Courajod a constaté qu'à la même époque il existait à Limoges des ateliers importants d'orfèvrerie émaillée et d'émaux peints.

Séance du 21 Décembre.

Présidence de M. A. Héron de Villefosse, président.

Ouvrages offerts :

Académie d'Hippone. Comptes-rendus des réunions. Bulletin, n° 33. Bône, 1887, in-8°.

Digitized by Google

Bulletin de la Société archéologique de Touraine, t. VII, 1er et 2e trimestres de 1887. Tours, in-8°.

— *de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, année 1887, 3e trimestre. Poitiers, in-8°.

Circular of information of the bureau of education, 1887, n° 1 : *The college of William and Mary*. Washington, 1887, in-8°.

Comité archéologique de Senlis. Comptes-rendus des mémoires, 3e série, t. I, ann. 1886. Senlis, 1887, in-8°.

Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, t. XXVI, 2e série, t. I. Chambéry, 1887, in-8°.

Revue de l'Afrique française, VIe année, n° 32. Paris, 1887, in-8°.

Adams (Herbert). *The study of history in american colleges and universitet*. Washington, 1887, in-8°.

Doyen (M.-F.-D.). *Bibliographie namuroise*, 1re partie, 4e livr., années 1451-1709. Namur, 1887, in-8°.

Roman (J.). *Tableau historique du département des Hautes-Alpes*, 1re partie. Paris, 1887, in-4°.

Correspondance.

MM. Pierrot-Deseilligny et Blanchet remercient, par lettre, la Compagnie de les avoir admis au nombre des associés correspondants.

Travaux.

M. le Président annonce la mort de M. Charles Robert, membre résidant, et lit le discours qu'il a prononcé sur sa tombe au nom de la Compagnie :

« Messieurs,

« L'événement douloureux qui me vaut le triste privilège de prendre la parole au nom de la Société des Antiquaires de France a été aussi soudain qu'imprévu. J'en ai été frappé plus que personne. Jeudi dernier, M. Charles Robert m'écrivait un billet charmant, plein de cœur et d'esprit, comme il savait les écrire, et sa lettre ne m'était pas encore parvenue

Digitized by Google

que déjà notre excellent confrère était perdu pour nous. Sa santé, un instant chancelante, lui était cependant revenue dans ces derniers temps, grâce aux soins pieux et tendres dont on l'entourait; il s'était remis au travail avec une ardeur juvénile; plein de confiance dans l'avenir, il formait des projets nouveaux; son esprit vif et alerte lui faisait entrevoir mille sujets d'étude. Et c'est à ce moment qu'il nous est subitement enlevé!

« M. Ch. Robert appartenait à cette brillante phalange d'officiers archéologues auxquels la Société des Antiquaires de France, par une tradition constante, a toujours réservé une place dans son sein. Un de nos plus regrettés confrères qui, comme lui, était sorti de l'École polytechnique, et qui était devenu, comme lui, professeur à l'École de Metz, avait été son premier maître en archéologie. C'était un maître aimable et charmant! il aurait fallu être bien rebelle pour ne pas profiter de ses leçons, et surtout pour ne pas devenir promptement son ami. Le maître et l'élève furent si enchantés l'un de l'autre que, dès le premier jour, ils se jurèrent une amitié que la mort seule a pu éteindre. Les deux laborieux officiers, pour qui l'étude de nos antiquités nationales était le meilleur des délassements, sont restés unis toute leur vie. La même carrière, les mêmes goûts, la même bonté, la même chaleur de cœur et d'esprit, tout rapprochait Charles Robert et Félicien de Saulcy. L'élève se retrouva assis à côté du maître dans les différentes confréries savantes dont ses doctes travaux lui ouvrirent les portes, et, lorsque M. de Saulcy fut chargé de diriger d'une manière pratique les recherches relatives à l'ancienne topographie des Gaules, M. Robert devint son collaborateur dévoué et son plus fidèle lieutenant.

« Il nous appartenait depuis près de quarante ans! Au mois de février 1848, au moment même où éclatait la Révolution, pendant que l'émeute grondait dans les rues de Paris, M. Ch. Robert devenait notre confrère. Il avait demandé à représenter au milieu de nous cette terre de Lorraine à laquelle l'unissaient des liens si tendres et si doux. Dès cette époque il avait choisi un terrain spécial d'études dont il devait, dans

Digitized by Google

le cours de son existence, bien rarement s'écarter, l'histoire de nos chères provinces de l'Est. L'Académie des inscriptions venait de lui accorder un précieux encouragement en couronnant ses *Recherches sur les monnaies des évêques de Toul*, promptement suivies de la *Numismatique de Cambrai* et de bien d'autres travaux du même genre où éclatent à chaque ligne les qualités qui nous rendent précieux ses moindres écrits.

« Son esprit exact et judicieux savait apporter dans la critique des monuments une mesure et une délicatesse rares; il y joignait une méthode et une clarté admirables. Les monnaies et les médailles devenaient entre ses mains les témoins les plus intéressants des événements de notre histoire. Que d'idées ingénieuses, hardies même, lui ont suggérées ces études que d'autres eussent trouvées arides, mais qu'il considérait comme une tâche nationale! Son ardent patriotisme n'avait pas de peine à la poursuivre.

« Les services qu'il avait à rendre au pays et à l'armée le tinrent éloigné de nous pendant longtemps. Mais, dans les rares moments de loisir que lui laissaient les hautes fonctions dont il était investi, sa pensée le ramenait constamment aux travaux qui l'avaient séduit dès sa jeunesse. Partout il prenait des notes, il dessinait avec une scrupuleuse exactitude tout ce qui lui paraissait digne d'intérêt, amassant ainsi de précieux matériaux pour l'avenir. Pendant la campagne de Crimée, il eut l'heureuse idée de recueillir les plus importants des débris antiques mis au jour à Kustendjé par les travaux de route de nos ingénieurs français. Ramenés en France par ses soins, ces inscriptions et ces monuments, auxquels son nom est désormais attaché, sont aujourd'hui conservés avec honneur au Musée du Louvre.

« De cette époque datent ses premiers essais sur l'épigraphie latine. Il s'y adonna avec passion, et l'on sait qu'il y a laissé une trace durable. Le premier il a fait comprendre toute l'importance des *Inscriptions de Bordeaux* pour l'histoire du commerce dans l'antiquité; ses publications et ses efforts ont déterminé dans cette ville un mouvement d'opinion qui a eu les plus heureuses conséquences pour nos études. L'*Épigra-*

Digitized by Google

phie romaine de la Moselle parut en 1873 ; elle est le fruit des heures de tristesse. Les malheurs de Metz qu'il avait tant aimé, où l'attiraient de si nombreux souvenirs, mais dont le destin lui fermait à jamais les portes, redoublèrent encore son attachement. Metz perdue pour lui devint plus chère à son cœur ; ne pouvant chasser son image, il s'occupa d'elle plus que jamais. Ces vieilles pierres lui parlaient d'elle ; c'était un adoucissement à sa douleur. Il lui semblait remplir un devoir filial en étudiant son histoire et ses antiquités.

« Un des sujets qu'il aimait le mieux à traiter dans les causeries familières, si instructives et si brillantes dont il avait le secret, était l'histoire des légions romaines. Mieux que personne il semblait préparé pour en retracer les phases. C'est dans ce but qu'il avait réuni un grand nombre de documents d'où devait sortir son travail sur les légions du Rhin. Différents mémoires écrits sous l'influence de ces pensées nous ont montré quels services la science devait attendre, pour l'explication de sujets semblables, de l'expérience de la vie militaire unie à une solide et consciencieuse érudition.

« Puis-je oublier de rappeler la place importante que M. Ch. Robert occupait à la section d'archéologie du Comité des travaux historiques ? Ses avis y étaient écoutés avec un religieux respect ; son dévouement, les services qu'il ne cessait de rendre lui avaient donné dans ce corps une autorité incontestable. Jamais rien de banal ne se glissait dans ses rapports ; il avait une façon ingénieuse de saisir le côté intéressant de chaque communication ; il aimait à faire valoir et à mettre en lumière les découvertes de nos correspondants provinciaux dignes de ses encouragements, et il nous les présentait avec bienveillance sous une forme séduisante qui était comme un reflet de lui-même.

« Rattaché à la Société des Antiquaires de France par des liens plus étroits, à partir de 1869, il devint cinq ans plus tard président de notre Compagnie. Dans nos réunions où nous étions heureux d'entendre sa parole claire et sympathique, il prenait part à toutes les discussions relatives à ses études favorites. Les travaux qu'il nous a donnés se rap-

Digitized by Google

portent surtout à l'histoire de la Gaule, autour de laquelle convergeaient les meilleurs de ses efforts.

« Nous perdons en lui l'un de nos confrères les plus aimés et l'un de nos doyens d'âge les plus vénérés. Ses écrits nous restent comme une partie de lui-même ; ils feront revivre sa mémoire au milieu de nous, et personne n'oubliera sa bonté, son urbanité exquise, son indulgence pour les jeunes et pour les humbles. La jeunesse, il l'aimait comme on aime l'espérance ! les humbles et les timides trouvaient près de lui ces encouragements précieux, ces conseils paternels et désintéressés qui donnent la confiance et font naître les vocations. C'est avec la plus sincère émotion, c'est avec la douleur la plus profonde que je lui adresse un adieu suprême au nom de notre Compagnie. La mort nous l'a ravi après une vie tout entière employée pour la science et pour le bien de la patrie ! »

M. le Président annonce ensuite la mort de M. Victor Gay, associé correspondant national, l'auteur du *Glossaire archéologique du moyen âge et de la renaissance*, et se fait l'interprète des regrets de la Compagnie.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. de Boislisle lit un rapport favorable sur la candidature de M. le marquis des Granges de Surgères au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et M. des Granges de Surgères, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Nantes.

M. A. de Barthélemy, membre résidant, lit, au nom de la Commission des impressions, un rapport tendant à l'impression de plusieurs mémoires ; les conclusions de ce rapport sont adoptées.

M. de Barthélemy communique ensuite, de la part de M. Payard, associé correspondant national à Baccarat, un médaillon en terre cuite trouvé à Château-Porcien (Ardennes), sur une colline qui a déjà fourni en abondance des monnaies

Digitized by Google

romaines et gauloises et de nombreux débris de l'époque romaine.

M. Louis Lefort, associé correspondant national, revenant sur une communication faite par M. R. de Lasteyrie à la séance du 4 mai, à propos d'une boucle de ceinturon représentant les Mages devant Hérode, dit que la peinture chrétienne, dont M. de Lasteyrie a cité la reproduction par Perret (voy. p. 146), se trouve dans la catacombe de Sainte-Agnès (cimetière Ostrien), sur la voie Nomentane, près de Rome, et qu'elle appartient à la seconde moitié du IIIe siècle. Il reconnaît que l'art chrétien primitif paraît avoir rarement abordé la scène des Mages devant Hérode. Toutefois, il ajoute que l'on peut encore discerner ce sujet dans deux autres peintures de la même catacombe. La première est absolument contemporaine de celle que Perret a publiée; la seconde, un peu postérieure, mais néanmoins toujours antérieure à la paix de l'Église. Ces deux fresques sont peu connues, n'ayant été jusqu'ici l'objet d'aucune reproduction. On doit remarquer leur ancienneté.

M. Courajod, membre résidant, présente des moulages et des photographies; il signale surtout le moulage d'un petit buste en marbre du Musée d'Avignon qu'il croit être de Desiderio Dasettignano. Il insiste sur la nécessité d'inspecter soigneusement les musées de province qui contiennent des richesses inconnues; il montre en même temps des reproductions d'un chapiteau roman du Midi et d'une tête qu'il croit être de l'école bourguignonne de la fin du XIVe siècle.

M. Müntz fait quelques observations sur les moulages présentés et particulièrement sur le petit buste en marbre qui doit être, à son avis, attribué à Donatello.

M. J. de Laurière, membre résidant, met sous les yeux de la Société une plaquette en cuivre, de style russe, représentant, en demi-relief, un tableau de dévotion à l'usage du rit grec et qu'il suppose avoir été apporté en France à la suite de la guerre de Crimée :

« Cette plaquette mesure 0m115 de large sur 0m145 de

Digitized by Google

haut, y compris un encadrement orné, sur ses bords, de légères moulures, entre lesquelles se déroulent, sur une bande unie, des rinceaux et des feuillages gravés en creux.

« Les corps des personnages figurés sur ce tableau, allongés avec une certaine raideur, sont conformes aux types immuables de l'iconographie byzantine. Une préoccupation très dominante de symétrie se manifeste dans la composition du sujet. Malheureusement, les traits saillants des visages sont en grande partie effacés, comme par un long frottement. Des inscriptions accompagnent les personnages. Elles sont toutes en slavon, langue liturgique des Slaves qui suivent le rit grec, et j'en dois la lecture, ainsi que quelques-unes des observations qui vont suivre, à l'obligeance du R. P. Martinoff.

« Au centre du tableau, le Christ est assis sur un large siège en forme de divan, dont le dossier présente une ornementation d'un style relativement moderne et qui contraste avec l'archaïsme de l'ensemble du sujet. Le Christ, vêtu d'une longue robe à plis serrés, bénit de la main droite et tient de l'autre un livre ouvert appuyé sur le genou gauche. Ses pieds reposent sur un *scabellum* circulaire orné de rinceaux comme le dossier du siège. Sur son livre, on lit (en slavon) : *Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis et ego reficiam vos.*

« Au-dessus de la tête du Sauveur et vers le haut du tableau, on lit aussi : *Le Seigneur tout-puissant* (*Dominus Pantocrator*), et, sur son nimbe crucifère :

$$\overset{\text{T}}{\omega}\ \overset{\Omega}{\ }\ \text{N}$$

au lieu de :

$$\overset{\text{ó}}{\omega}\ \text{N}$$

erreur assez commune chez les iconographes russes.

« A la droite du Christ, la Vierge debout. Son nimbe porte les mots : *Mater Dei.* Le voile qui recouvre sa tête est relevé en longs plis sur le bras droit dont la main est appliquée sur la poitrine. De la gauche elle tient un rouleau déployé sur lequel on lit : *Dñe multum misericors Jesu Christe tibi Dei mi.*

Digitized by Google

« A la gauche du Christ, saint Jean-Baptiste. Il bénit de la main droite et de la gauche il tient un rouleau avec les mots : *Ecce agnus Dei qui tollit*..... Sur son nimbe est écrit : *Saint Jean le Précurseur*.

« Entre la tête du Christ et celle de la Vierge, on voit l'archange Michel dont le bas du corps est caché par le dossier du siège. Il est désigné par les mots *Archange Michel*, placés au-dessus de son nimbe. Il tient un globe, attribut habituel des archanges. De l'autre côté, dans une position symétrique, entre le Christ et saint Jean, apparaît l'archange Gabriel tenant aussi le globe avec un nimbe au-dessus duquel on lit son nom.

« Vers l'angle gauche du tableau, en haut, deux personnages nimbés, la tête un peu penchée, ont les yeux fixés sur un livre ouvert qu'ils tiennent entre les mains. Au-dessus du premier, on lit : *Saint Jean le Théologien* (*l'Évangéliste*), et au-dessus du second : *Saint apôtre Pierre*.

« Vers l'angle droit, deux autres personnages, dans la même attitude que les précédents, sont accompagnés, au-dessus de leurs nimbes, des inscriptions : *Saint apôtre Paul*, *Saint Jean Chrysostôme*. Ils tiennent aussi le livre des Évangiles, attribut des apôtres et des pontifes. — Remarquons le costume de saint Jean Chrysostôme; il diffère des trois autres en ce qu'il porte une robe à larges manches avec le *pallium* orné de croix.

« Dans la partie inférieure du tableau, un personnage, en attitude de suppliant, est agenouillé au-devant du Christ et à sa droite. Il est vêtu, lui aussi, d'une robe à larges manches, avec le *pallium*, et, sur son nimbe, on lit : *Saint Nicolas*. Dans une posture analogue, à gauche du Christ, un autre personnage en costume de moine, les mains jointes, porte sur son nimbe les mots : *Vénérable Serge*. Enfin, plus bas, deux personnages sont complètement prosternés devant le Christ, la tête placée à la hauteur de son *scabellum* et les bras étendus sur la terre. Sur le nimbe de l'un, on lit : *Vénérable Sozime*, et sur l'autre : *Vénérable Sabbas* ou *Sabbatius*.

« M. Julien Durand, dont la compétence est bien connue

Digitized by Google

pour tout ce qui concerne l'étude de l'iconographie et de l'hagiographie grecques, russes et byzantines, a bien voulu me signaler l'intérêt qu'offre ce tableau-cuivre comme un spécimen des plus complets de ces images de dévotion que les Russes appellent δέησίς (*supplication, prière*).

« La δέησις la plus simple, en effet, représente seulement le Christ ayant à ses côtés la sainte Vierge et saint Jean le Précurseur. Souvent on y ajoute les deux archanges Michel et Gabriel. Les princes des apôtres s'y trouvent fréquemment. On y voit aussi quelquefois les autres saints dont le choix varie suivant les localités et la dévotion des donateurs. Tous ces personnages se trouvent réunis sur la δέησίς dont nous nous occupons et qui, de plus, est une δέησίς portative.

« Le caractère russe, au point de vue hagiographique de ce cuivre, est particulièrement accusé par la présence des trois saints Serge, Zozime et Sabbas ou Sabbatius, très populaires en Russie, sans parler de saint Nicolas. Le saint Serge dont il est question ici naquit à Rostof, en 1314, et mourut en 1392. Il fut le fondateur de la *Laure* ou couvent de la Trinité près de Moscou, sanctuaire qui passe encore pour le plus fréquenté de la Russie.

« Sabbas et Zozime ont vécu au xv^e^ siècle. Sabbas fonda le couvent de Salovetzk dans une île de la mer Blanche. Zozime appartenait aussi à ce monastère. Ce n'est qu'au xvi^e^ siècle que ces deux saints furent honorés du culte public[1].

« Toutefois, ce tableau-cuivre me paraît encore postérieur à cette époque. Les détails accessoires, tels que la forme du dossier du siège, son ornementation, celle du *scabellum*, le dessin de la bordure, doivent faire rapporter ce petit monument à la seconde moitié du xvii^e^ siècle.

« Il est regrettable que, par suite du frottement qu'a subi le tableau, la manière dont les mains du Christ et de saint Jean-Baptiste bénissent ne soit pas plus précise. Cependant,

1. Cf. *Acta Sanctorum*, t. XI octobris. — *La Russie libre*, Dixon, traduct. fr., Hachette.

Digitized by Google

on est tenté d'y reconnaître la bénédiction à la manière des *Starovères* ou *vieux croyants russes*, secte dissidente parmi les fidèles de l'Église russe. »

Séance du 28 Décembre.

Présidence de M. A. Héron de Villefosse, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, VIIIe année, n° 23. Paris, 1887, in-8°.

— *de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur*, année 1886, n° 3. Semur, 1887, in-8°.

— *historique*, XXXVIe année, 144e livraison, octobre-décembre 1887. Saint-Omer, in-8°.

Johns Hopkins University studies : Seminayry, *librairies*, *and university extension*, par Herbert Adams. Baltimore, 1887, in-8°.

Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, t. IX. Poitiers, 1887, in-8°.

Du Chatelier (A.). *Évêché et ville de Kemper*, *documents inédits*. Paris, 1888, in-8°.

Correspondance.

MM. le marquis des Granges de Surgères et le comte Régis de l'Estourbeillon écrivent pour remercier la Compagnie de leur avoir accordé le titre d'associés correspondants nationaux.

M. l'abbé P. Batiffol, présenté par MM. l'abbé Duchesne et J. de Laurière, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national, résidant à Rome. Le président désigne MM. l'abbé Thédenat, A. de Barthélemy et Mowat pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Digitized by Google

M. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, lit une note intitulée *Saint Patrice et Sen Patric :*

« Il y a deux saints Patrice, apôtres de l'Irlande : l'un est le saint Patrice de l'histoire, l'autre celui de la légende. Du premier, nous avons deux écrits : la *Confessio* et l'épître à Coroticus. Le saint Patrice de l'histoire arriva en Irlande sous le règne de Loegaire, fils de Niall[1], vers l'année 432 de notre ère[2]. Il mourut deux ou cinq ans avant Loegaire. Or, le règne de Loegaire paraît avoir duré trente-six ans[3], avoir fini par conséquent trente-six ans après l'arrivée de saint Patrice, c'est-à-dire en 468.

« Si l'on met en 468 la fin du règne de Loegaire (et c'est la date la plus rapprochée de nous qu'on puisse adopter), la mort de saint Patrice (personnage historique, s'entend) a dû arriver soit deux ans, soit cinq ans avant 468 : la date extrême de cette mort est donc ou 463 ou 466 au plus tard. Mais, pour atteindre l'une ou l'autre de ces deux dates, il faut supposer que saint Patrice est arrivé en Irlande la première année du règne de Loegaire; on atteint un chiffre moins élevé, si on fait commencer la mission de saint Patrice un an ou plus d'un an après l'avènement de Loegaire. Suivant plusieurs historiens irlandais, Loegaire n'a survécu que trente ans au début de la mission de saint Patrice[4]. Ce prince aurait donc commencé à régner six ans avant l'arrivée de saint Patrice en Irlande. Il aurait ainsi terminé ses trente-six ans de règne en cessant de vivre en

1. Vie de saint Patrice par Muirchu Maccumactheni dédiée à Aed, évêque mort en 698, édition donnée par le P. Hogan dans les *Analecta Bollandiana*, t. I, p. 545, l. 2; cf. p. 542, l. 27.

2. *Cronicum Scotorum*, édition donnée par M. Hennessy, p. 21.

3. Voilà ce que nous lisons dans les notes de Tirechan, qui reproduisent les enseignements donnés tant par écrit que de vive voix par l'évêque Ultan, mort en 656. Édition donnée par E. Hogan dans les *Analecta Bollandiana*, t. II, p. 36, l. 15-17. Sur l'époque où vivait Tirechan, voyez les observations du même E. Hogan : *Analecta*, t. I, p. 543, l. 4-8.

4. Tel est, en premier lieu, l'auteur du traité intitulé : *Do fhlaithesaib ocus amseraib Erend iar creitim*, dans le livre de Leinster, p. 24, col. 1, l. 45, 46. Nous citerons ensuite le *Cronicum Scotorum*, p. 20, et les *Annales des Quatre maîtres*, édition d'O'Donovan, 1851, t. I, p. 144.

Digitized by Google

462. Par conséquent, saint Patrice mourant soit deux, soit cinq ans plus tôt que Loegaire, aurait quitté cette vie soit en 460 si Loegaire lui a survécu deux ans, soit en 457 si Loegaire lui a survécu cinq ans. La date de 457 est celle à laquelle nous conduit un passage du *Cronicum Scotorum :* on voit dans ce document que l'épidémie connue sous le nom de *Buide Conaill* commença deux cent trois ans après la mort de saint Patrice : *A morte Patricii.* Or, il résulte des calculs chronologiques faits par le savant éditeur, M. Hennessy, que cette maladie commença en 660 : donc saint Patrice était mort deux cent trois ans avant 660, c'est-à-dire en 457[1].

« Cette date s'accorde avec celle de la mort des premiers successeurs du saint évêque sur le siège épiscopal d'Armagh. Bénignus, le premier d'entre eux, mourut en 465[2] ou en 467[3]; Tarlaith, le second, mourut en 481[4].

« Ainsi 457 est la date où probablement a dû mourir le saint Patrice de l'histoire. Le saint Patrice de la légende est mort en 489[5] ou en 493[6], à l'âge de cent vingt[7] ou même cent vingt-deux ans[8].

« Cette longévité extraordinaire est le résultat du procédé littéraire qui a fourni plusieurs traits de la légende de saint Patrice. Les hagiographes irlandais n'ont pas puisé dans leur imagination tous les détails au moyen desquels ils ont créé peu à peu le récit fantastique dont la vie tripartite et la vie composée par Jocelin sont les rédactions les plus complètes. Ils ont souvent fait usage d'une méthode plus simple : ils ont copié ou imité. Et de quoi ont-ils pris copie? Qu'ont-

1. *Cronicum Scotorum*, p. 98-99. Bède nous apprend que cette épidémie sévit en Grande-Bretagne en 664. *Historia ecclesiastica*, livre III, c. 27; Petrie, p. 204-205.

2. *Cronicum Scotorum*, p. 26-27.

3. *Annales des Quatre Maîtres*, t. I, p. 146-147.

4. *Ibidem*, p. 150-151.

5. *Cronicum Scotorum*, p. 32-33.

6. *Annales des Quatre Maîtres*, p. 158-159.

7. Vie de saint Patrice par Muirchu Maccumactheni, livre II, c. 6, dans *Analecta Bollandiana*, t. I, p. 581, l. 3; Note de Tirechan, *Ibid.*, t. II, p. 67, l. 3 et 8.

8. *Annales des Quatre Maîtres*, p. 156-157; *Cronicum Scotorum*, p. 32-33.

Digitized by Google

ils imité? Ils avaient peu de vies de saints à leur disposition. Ils n'ont pu donc faire comme tant d'hagiographes continentaux qui ont embelli si souvent une vie de saint en y intercalant des miracles tirés d'une autre vie de saint.

« Je dis qu'ils avaient peu de vies de saints à leur disposition. On peut s'en assurer en lisant le Martyrologe d'Oengus. L'auteur de ce martyrologe a consacré un quatrain à chaque jour de l'année. Il avait sous les yeux un martyrologe hieronymien, c'est-à-dire un martyrologe qui ne contenait qu'une liste de saints sans autre indication sur chacun d'eux que leur qualité d'évêque, confesseur, diacre, etc., et la mention du lieu de leur mort; à ces indications, il n'a su rien ajouter que des amplifications de rhétorique.

« A quelles sources se sont donc adressés les biographes de saint Patrice pour suppléer à l'insuffisance de leur imagination? Une de leurs principales sources a été la Bible.

« Les cent vingt ans attribués à saint Patrice, c'est l'âge de Moïse quand il mourut. (*Deutéronome*, ch. 34, v. 7.)

« L'ange Victor adressa la parole à Patrice au milieu d'un buisson ardent[1]. Voyez *Exode*, ch. 3, v. 2.

« La lutte de Patrice contre les Druides[2] est un arrangement irlandais du chapitre 7 de l'*Exode*.

« Le soleil s'arrête le jour de la mort de saint Patrice[3]. C'est un emprunt au livre de Josué (ch. 10, v. 12-13).

« Patrice est comme Moïse le législateur. Le *Senchus Mor* est rédigé sur sa demande par une Commission de neuf membres dont il est le premier[4].

« De même que tous les héros des légendes hagiographiques, le saint Patrice légendaire est sur quelques points supérieur à ses modèles. Certains auteurs le font vivre plus longtemps que Moïse. Le saint Patrice historique n'avait pu

1. Hymne de Fiacc, vers 47-48. Windisch, *Irische Texte*, p. 15. Muirchu Maccumactheni, livre II, c. 4; *Analecta Bollandiana*, t. I, p. 580, l. 10-19.

2. Muirchu Maccumactheni, l. II, c. 15-17, 19; *Analecta Bollandiana*, t. I, p. 562-564, 566-568.

3. Hymne de Fiacc, vers 55-60; Windisch, *Irische Texte*, p. 15. Muirchu Maccumactheni, livre II, c. 7; *Analecta Bollandiana*, t. I, p. 581, l. 5-13.

4. *Ancient laws of Ireland*, t. I, p. 14-17.

Digitized by Google

convertir le roi Loegaire[1]; Moïse n'avait pas eu plus de succès près du roi d'Égypte : le saint Patrice de la légende parvint à convaincre le roi Loegaire et le baptisa[2], etc., etc.

« Le saint Patrice légendaire était à peu près complètement formé dans les dernières années du VII^e siècle. On le trouve déjà dans les notes de Tirechan dont quelques traits seulement nous ramènent au Patrice historique; et ces notes ont été écrites, paraît-il, peu après l'année 656. La légende règne en maîtresse dans la vie composée par Muirchu Maccumactheni, qui a été rédigée, semble-t-il, au plus tard en 698. L'hymne attribué à Fiacc, et qui chante le Patrice légendaire, est probablement l'œuvre d'un contemporain de Muirchu, sinon elle a été écrite quelque temps après.

« Cet hymne nous offre un détail très amusant et qui nous montre dans quel embarras se trouvaient les écrivains irlandais du temps entre leurs deux saints Patrice : on ne pouvait identifier ces deux bienheureux, puisque celui de l'histoire, qui n'avait pas vécu cent vingt ans, était mort plus de trente ans avant celui de la légende. Un hasard heureux fit trouver aux savants irlandais du moyen âge la solution de la difficulté.

« Vers la fin du VI^e siècle, il était arrivé de Gaule en Irlande un exemplaire du martyrologe hieronymien : dans cet exemplaire avaient pénétré certains saints français, tels que saint Agrippin, évêque d'Autun, mort en 558[3], et le roi Gontran, mort en 593[4].

« Or, ce martyrologe mentionnait deux saints Patrice. L'un était l'apôtre de l'Irlande, mort le 17 mars[5]; l'autre

1. Notes de Tirechan, c. 12; *Analecta Bollandiana*, t. II, p. 41, l. 1-9.

2. Muirchu Maccumactheni, livre I, c. 20; *Analecta Bollandiana*, t. I, p. 368.

3. On célébrait sa fête le 1^er janvier. Voir le *Martyrologe de Tallacht* dans le livre de Leinster, p. 355, col. 3. Voir l'article correspondant chez Migne, *Patrologia latina*, t. XXX, col. 438.

4. On célébrait sa fête le 28 mars. Voyez Migne, *Patrologia latina*, t. XXX, col. 449 *c*. Dans le *Martyrologe de Tallacht*, livre de Leinster, p. 357, col. 7, le copiste a fait du nom de ce roi deux articles : Guntari. Mini, regis.

5. In Scotia Patrici episcopi. Bibliothèque nationale, ms. lat. 10837. — Depositio Patricii episcopi confessoris. *Patrologia latina*, t. XXX, col. 448 *c*. — Patricii episcopi. *Martyrologe de Tallacht*, dans le livre de Leinster, p. 357, col. 2.

Digitized by Google

était un certain abbé, inconnu d'ailleurs, mort le 24 août[1]. Suivant une rédaction, ce serait à Nevers qu'aurait eu lieu son décès[2]. De ce personnage obscur une leçon irlandaise en fait deux : Patrice, abbé et évêque de Ruisdela; Patrice, portier et évêque d'Armagh[3]. D'autres Irlandais imaginèrent que le Patrice, mort le 24 août, était un évêque de Glastenbury[4]. Mais, au milieu de ces divergences de détail, une idée prévalut, c'est que le Patrice du 24 août était un prédécesseur du grand saint de même nom.

« Les hagiographes irlandais, mettant au 17 mars la mort de l'apôtre légendaire de l'Irlande, supposèrent que leur Patrice historique, mort en 457 sans avoir pu convertir le roi Loegaire, devait être celui dont le martyrologe plaçait la fête au 24 août. Le Patrice historique, étant mort le premier, devint le vieux Patrice, *Sen Patric*, quoique mort le plus jeune des deux; le vieux Patrice avait dû être le maître, et le grand Patrice, le Patrice légendaire, était son élève[5]. *Sen Patric*, le vieux Patrice, avait, dit-on, cessé de vivre en 457[6]. Patrice, archevêque et apôtre de l'Irlande, était passé de vie à trépas en 493[7]. Le vieux Patrice avait donc, suivant l'ordre exigé par la chronologie historique, précédé l'autre dans le tombeau. Quand l'apôtre légendaire arriva au ciel, avant d'aller se présenter au bon Dieu, il commença par faire visite à son homonyme, le Patrice de l'histoire, qui était entré avant lui dans le Paradis, et les deux Patrice se présentèrent ensemble au fils de Marie[8]. »

M. Flouest, au nom de M. Paul du Chatellier, associé

1. Patrici abbatis. Bibl. nat., ms. lat. 10837.

2. Neverno civitate depositio Patricii abbatis. Migne, *Patrologia latina*, t. XXX, col. 472 *b*.

3. Patricii abbatis et episcopi Ruisdela. Patricii hostiarii et abbatis Airdmache. *Martyrologe de Tallacht*, dans le livre de Leinster, p. 361, col. 7.

4. *Cronicum Scotorum*, p. 24-25.

5. C'est la doctrine que nous trouvons dans le *Martyrologe d'Oengus*, à la date du 24 août : Sen-Phatraicc cinq catha, coem-aite ar-srotha, édition Whitley Stokes, p. CXXV.

6. *Cronicum Scotorum*, p. 24-25.

7. *Ibid.*, p. 32-33.

8. Hymne de Fiacc, v. 65-66; Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 16.

Digitized by Google

correspondant national à Kernuz (Finistère), fait hommage à la Société d'un ouvrage intitulé : *Évêché et Ville de Kemper.* Cet intéressant recueil de *documents inédits* a été composé, savamment commenté et très utilement mis en œuvre par le père du donateur. Il était encore inédit, lorsque la mort est venue mettre un terme à la longue et si féconde carrière de M. A. du Chatellier. Son fils, dans un sentiment pieux dont on doit lui être reconnaissant, a tenu à l'éditer. Cette nouvelle œuvre est digne de celles qui ont fait à l'auteur un nom si honoré dans sa province et qui lui avaient mérité l'honneur de compter parmi les correspondants de l'Institut. L'historien, qui s'attache à dégager de la série des événements les enseignements philosophiques qui en découlent, n'y trouvera pas moins que l'annaliste une ample moisson à faire pour l'éclaircissement des origines de la grande secousse qui a marqué la fin du siècle dernier.

M. Rey, membre résidant, lit une note sur la bourgade médiévale de Palmerium en Galilée, qu'il identifie avec Soulem.

M. Pol Nicard, membre résidant, continue ses observations relatives à l'ouvrage de M. Bertolotti sur les artistes français ayant séjourné à Rome pendant les XV^e^, XVI^e^ et XVII^e^ siècles.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, communique l'estampage d'une inscription funéraire romaine trouvée récemment à Fréjus par MM. Aubenas et Guérin :

ARGVRIAETS///
FROFORTVNA
TAMEMORIAE
LELIMARTINI
MERENTI

Arguria et S[o]fro(nia)? Fortunata, memoriae L(ucii) Eli(i) Martini merenti [p(osuerunt)].

Digitized by Google

ERRATUM ET ADDITIONS.

Page 87. Après la ligne 9, ajouter le dessin suivant :

Sceau du XIV^e^ siècle.

Page 90, ligne 35, *au lieu de :* Lersar, *lisez :* Lescar.
— 145, — 32, *au lieu de :* Lunéville, *lisez :* Charleville.
— 145, — 33, *au lieu de :* d'Épinal, *lisez :* de cette ville.
— 148, — 3 et 41, *au lieu de :* Bar, *lisez :* Charleville.
— 151, — 38, *au lieu de :* Niebbo, *lisez :* Nebbio.
— 205, — 22, *effacez :* associé correspondant national à Saintes.
— 237, — 16 et 17, *au lieu de :* Gourgault, *lisez :* Gourjault.
— 238, — 1, *au lieu de :* un vase, *lisez :* une base.
— 263, — 24, *au lieu de :* d'Angibaud, *lisez :* Dangibeaud.

Digitized by Google

Supplément au Bulletin de 1887.

Page 334, lignes 5 et 7, *au lieu de :* Charleville, *lisez :* Lunéville.

Page 356, après la ligne 35, *ajoutez :* 16 *bis*. Torques trouvés dans l'Aube, dans la Haute-Garonne et dans la Marne. 195

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLES

DU

BULLETIN DE 1887.

I.

Renseignements généraux.

	Pages
Bureau de la Société pour l'année 1887.	5
Membres honoraires	6
Associé correspondant étranger honoraire	7
Membres résidants.	8
Associés correspondants nationaux classés par départements.	13
Associés correspondants nationaux résidant à l'étranger.	30
Associés correspondants étrangers	30
Sociétés savantes avec lesquelles la Compagnie est en correspondance	34
Associés correspondants nationaux classés par ordre alphabétique	41
Rapport annuel du trésorier sur la situation financière de la Compagnie.	62
Liste des départements où la Compagnie n'a pas de correspondants	64
Rapport de la Commission des fonds sur la gestion du trésorier	78
Lettre du Ministre de l'instruction publique indiquant l'époque du Congrès des Sociétés savantes	108

Digitized by Google

L'administration du Musée du Louvre met une troisième salle à la disposition de la Compagnie . . . 109
Lettre du président de la Société de Géographie relative à la participation de la Compagnie à l'exposition de 1889. 141
La Compagnie s'associe au vœu de M. Aymard demandant que, à l'exposition de 1889, on reconstitue, à l'aide de moulages, un monument antique de la Gaule. 246
Erratum 334

II.

Index par noms d'auteurs.

Arbois de Jubainville (H. d'), M. R. Note sur le sens du mot *celte* 96, 104
— Communication sur les noms géographiques de la France 127
— Saint Patrice et Sen Patric 328
Aubert, M. R. Rapport sur la situation financière de la Compagnie en 1886 62
— Réélu trésorier 303
Audiat. Lettre sur la démolition des remparts de Saintes 205
Aurès, A. C. N. Mémoire sur les dimensions des chapiteaux gallo-grecs du Musée de Nimes 84
Babelon, M. R. Dons faits par le baron de Witte au Cabinet des médailles 169, 237
— Monnaies de la collection Ponton d'Amécourt entrées au Cabinet des médailles 169
— Tétradrachme d'Érétrie (Eubée) avec les initiales ΦΑ. 255
— Observation sur une lampe en terre cuite de la collection Danicourt 270
— Hommage d'un ouvrage de MM. Julliot et Prou. . 279
Bapst (Germain), M. R. Objets dits mérovingiens trouvés au nord du Caucase 78
— Les diamants de la couronne au XVI^e^ siècle . . . 135

Digitized by Google

Barthélemy (A. de), M. H. Rapports faits au nom de la Commission des impressions. 105, 280, 322
— Élu membre ordinaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres 279
— Médaillon en terre cuite de la collection de M. Payard. 322
Batiffol (l'abbé P.), A. C. N. 327
Baye (baron J. de), A. C. N. Plaques mérovingiennes à sujets symboliques 67
— Observations sur les antiquités de la Russie méridionale et les invasions barbares 83
— Objets en bronze et terre cuite de l'époque gauloise trouvés aux environs de Novarre 109
— Croix en or provenant de sépultures barbares de l'Italie septentrionale 120
— Sculpture trouvée au Mas-de-l'Aveugle (Gard) . . 148
— Croix longobarde en or estampé 298
— Observations sur des flèches en silex à tranchant transversal. 306
Beaucorps (baron de), A. C. N. 275, 303, 311
Becq de Fouquières, A. C. N. Sa mort 276
Bertrand (A.), M. R. Hache trouvée à Tréflaouénan (Finistère) 86
— Hommage du *Catalogue sommaire du Musée de Saint-Germain*, par M. S. Reinach. 86
— Observations relatives à la communication de M. d'Arbois de Jubainville sur les mots *celte* et *celtique* . . 109
— Glaive romain trouvé aux environs de Saintes . . 109
— Observation sur des objets antiques en bronze présentés par M. le baron de Baye. 109
Beurlier (l'abbé), A. C. N. Mémoire sur les courses de taureaux dans l'antiquité. 80
Blanchet, A. C. N. 298, 312, 318
Boislisle (A. de), M. R. Observation sur les soufflets à vapeur 280
— Élu secrétaire adjoint. 303
Boyé (Marius), A. C. N. 131, 157, 159
Brouner (Xavier). Statuette de style gothique . . . 131

Digitized by Google

Buhot de Kersers, A. C. N. Épée en fer et rasoir en bronze trouvés à Lunery (Cher). 209
Caron, A. C. N. Monnaie de Jean de Châteauvillain, seigneur de Bourbon-Lancy 136
Cérès (l'abbé), A. C. N. Sa mort 138
Cessac (J. de), A. C. N. 92, 105, 108
Chabouillet, M. H. Hommage du 12e fascicule des *Correspondants de Peiresc*, par Tamizey de Larroque. . 144
Chatel (Ém.), A. C. N. Hommage d'un ouvrage de M. de Farcy, intitulé : *Les abbayes de Bayeux*, t. Ier. 303
Chautard donne sa démission d'associé correspondant national 275
Collignon, M. R. Observation sur l'arrangement de la chevelure d'une tête antique, conservée au Musée du Louvre 79
— Plaques en terre cuite attiques de la fin du vie siècle av. J.-C. 233
Combes (C.), A. C. N. 262, 276, 279
Corblet (l'abbé), A. C. N. Son éloge funèbre 52
Corneaux (l'abbé), A. C. N. Plaque en cuivre émaillée provenant de la châsse du bienheureux Jean de Montmirail, à Longpont 249
— Sceau de Guy, évêque de Préneste 249
— A. C. N. 262, 276, 279
Courajod (L.), M. R. Observation sur des céramiques italiennes 88
— Sculptures de Verocchio 91
— Statue de Charles d'Anjou, comte du Maine . . . 121
— Observation sur des notes manuscrites attribuées à Léonard de Vinci 121
— Petits monuments en bois sculpté marqués d'une main au fer rouge 140
— Les origines de la Renaissance 143
— Sculpture en bois marquée de la *main coupée* tracée au feu et provenant de l'atelier d'Anvers 215
— Lettre de M. Aymard exprimant le vœu qu'on reconstitue, à l'aide de moulages, un monument antique de la Gaule à l'Exposition de 1889. 246

Digitized by Google

— Observation sur le mausolée du cardinal de Lagrange. 260
— Vierge en marbre du XVIe siècle conservée au Musée de Cluny 262
— Tête de bronze attribuée à Filarète, provenant d'un soufflet à vapeur. 280
— Sculpture de l'église de la Chaise-Dieu. 295
— Voyage de Jean Fouquet en Italie 299
— Observation sur une margelle de puits provenant de Venise 309
— Émail peint italien du XVe siècle 317
— Buste en marbre du Musée d'Avignon attribué à Desiderio Dassettignano 323
COURNAULT, A. C. N. Objets antiques en bronze trouvés près de Nancy, dans un tumulus 118
— Objet antique en pierre dure ayant l'apparence d'une hache à deux tranchants 129
CUMONT, A. C. N. 105, 131, 138
DAMOUR, A. C. N. Son éloge funèbre 54
DANGIBEAUD, A. C. N. 119, 145, 157
— Note sur les remparts de Saintes. 263
DEMAISON, A. C. N. Vase orné de reliefs représentant les travaux d'Hercule 295
DEMAY, M. R. Son éloge funèbre. 50
DRIVAL (le chanoine VAN), A. C. N. Sa mort. 231
DUCHESNE (l'abbé L.), M. R. Épitaphe grecque du cimetière de Priscille. 230
— Collections de tissus conservées au Latran, au IXe s. 246
— Fouilles faites sous les églises des saints Jean et Paul, à Rome 302
— Élu secrétaire 303
DUFOUR DE PIBRAC (vicomte), A. C. N. Son éloge funèbre. 52
DUVERNOY, A. C. N. Mémoires sur des bronzes trouvés à Mathay (Doubs) 230
FLOUEST, M. R. Observations sur le sens du mot *celtique*. 100
— Bague mérovingienne trouvée dans l'Ardèche . . 127
— Observation sur un objet antique trouvé à Bains (Vosges) 129

Digitized by Google

— Torques gaulois trouvé aux environs de Voisin (Côte d'Or). 138
— Objets de l'âge du bronze trouvés dans la Drôme . 157
— Bracelet en bronze portant des caractères inconnus. 170
— Hommage d'un rapport de M. Aurès sur les mesures assyriennes 194
— Observation sur une épée en bronze présentée par M. Maxe-Werly. 197
— Hommage d'un mémoire de M. Aurès sur la troisième tablette de Senkereh 203
— Autel de laraire découvert à Nîmes 237
— Observation relative à une communication précédente 276
— Hommage d'un mémoire de M. Aurès sur la contenance des mesures assyriennes. 276
— Outil de potier et poids en bronze trouvés dans la Drôme 301
— Renseignements concernant le Musée d'Épinal . . 310
— Hommage d'un ouvrage de A. du Chatellier, intitulé : *Évêché et ville de Kemper*. 332
Frossard, A. C. N. Observation sur un objet antique en pierre dure trouvé à Bains (Vosges) 129
— Pierre sculptée provenant du couvent des Jacobins de Bagnères-de-Bigorre 133
— Nécropole de Carmona (Espagne). 182
Gaidoz, M. R. Boucle de ceinturon du Musée de Charleville (voir l'erratum) 145
Gay (Victor), A. C. N. Sa mort 322
Germain (Léon), A. C. N. Statues de l'église de Montdevant-Sassey (Meuse). 197
— Le peintre verrier Guillaume de Marcillat n'est pas d'origine lorraine 198
— Médaillon en plomb attribué à Jean Richier . . . 199
Germer-Durand, A. C. N. Sarcophages mérovingiens conservés au Musée de Rodez 210
Geymüller (baron de), A. C. E. Observation sur un dessin de Verocchio portant un autographe de Léonard de Vinci 121

Digitized by Google

— Observation sur des autographes attribués à Léonard de Vinci. 125
— Emplacement du palais de Raphaël à Rome . . . 214
— Dessin d'un architecte français inconnu résidant à Rome sous Paul III 215
— Peintures murales du château d'Oiron (Deux-Sèvres). 230
Gourjault (comte de), A. C. N. 194, 237
Granges de Surgères (marquis des), A. C. N. 285, 322, 327
Grellet-Balguerie, A. C. N. Denier en argent de Pépin, roi d'Aquitaine, et triens mérovingien trouvé dans une église mérovingienne 205
— Document daté de l'an XIV du règne de Childéric. 207
Guiffrey, M. R. Note de M. Tuetey sur le sculpteur Pierre Bontemps 71
— Restauration de la tombe du roi Childebert, au XVIIe siècle. 109
Héron de Villefosse (Ant.), M. R. Demande la collection du *Bulletin* pour l'École des lettres d'Alger . . 65
— Note sur un carnet contenant des copies d'inscriptions prises en Algérie en 1846. 67
— Inscription romaine trouvée dans la Drôme . . . 84
— Cachet d'oculiste trouvé dans le département de la Drôme 84
— Discours prononcé sur la tombe d'Olivier Rayet. . 92
— Bas-relief romain en pierre trouvé à Rom (Deux-Sèvres) 122
— Fragments de stèles votives en terre cuite trouvés à Carthage par le P. Delattre 122
— Offre un ouvrage de MM. Guiffrey et C. Marmottan, intitulé : *la Tapisserie de la chaste Susanne*. 127
— Observation au sujet des bijoux antiques présentés à la Monnaie 129
— Lettre de M. J. de Laurière sur une excursion archéologique en Corse. 148
— Observation sur une borne milliaire conservée au Musée de Pau 154
— Inscription du département de la Loire relative à la protection d'un aqueduc 154

Digitized by Google

— Note du chanoine Julien Laferrière sur la démolition des remparts de Saintes 231
— Inscription de Carthage au dieu Sarapis 233
— Inscription de Nimes comprenant une liste de noms. 235
— Tissus trouvés dans des tombeaux coptes et conservés au Musée du Louvre 246
— Lettre de M. Odobesco sur la prétendue découverte, à Kustendje, du tombeau d'Ovide et sur le monument romain appelé Adam-Clissi 249
— Élu membre de la Commission des fonds 303
— Inscription de Feurs mentionnant la reconstruction en pierre d'un théâtre bâti primitivement en bois . 307
— Discours prononcé sur la tombe de Charles Robert, M. R. 318
Homolle. Élu membre résidant 108, 145
Julien-Laferrière (le chanoine), A. C. N. Note sur la démolition des remparts de Saintes 231
Jullian (C.). Inscriptions latines de Toulon 163
Julliot, A. C. N. Inscription de Germigny 83
Kondakoff, professeur d'archéologie à Odessa, assiste à une séance 263
Lafaye (G.), A. C. N. Pomme de pin colossale trouvée à Aix en Provence 58
— Antiquités de la Corse 183
— Sarcophage antique conservé à Bonifacio (Corse) . 213
— Vases de forme antique encore en usage à la Grande-Chartreuse (Isère) 283
Laigue (L. de), A. C. N. Fouilles récemment exécutées à Florence 131
— Objets antiques en terre cuite trouvés aux environs de Tarente 142
— Chapiteaux romains historiés de Pise 286
Lasteyrie (R. de), M. R. Inscription de Germigny . . 83
— Mesures prises par la Commission des monuments historiques pour la conservation des édifices antiques de l'Algérie 95
— Boucle de ceinturon du Musée de Charleville (voir l'erratum) 145

Digitized by Google

Laurière (J. de), M. R. Découvertes archéologiques faites à Chamiers, près de Périgueux. 60
— Élu membre résidant. 62
— Notes d'un voyage archéologique en Corse. . . . 148
— Notes d'un voyage archéologique en Corse et en Sardaigne 216
— Chapelle élevée par François Ier sur le champ de bataille de Marignan 245
— Mémoire sur le tombeau de Clément V. 277
— Inscription chrétienne de l'église de Valcabrère . . 292
— Tableau de dévotion en cuivre à l'usage du rit grec. 323
Lebeurier (l'abbé), A. C. N. Son éloge funèbre . . . 53
Lecoy de la Marche, M. R. Filarète et ses relations avec le roi René. 280
— Le peintre Fouquet à Rome 298
Lefort (Louis), A. C. N. Peintures des catacombes représentant les mages devant Hérode 323
Letaille, A. C. N. Stèles puniques de la collection Marchand à Carthage 229
Linas (Ch. de), A. C. N. Sa mort. 138
Longnon (A.), M. R. Observations sur certains noms géographiques du département du Doubs 127
— Élu président 303
Loriquet. Donne sa démission d'associé correspondant. 311
Maître. Statuette en terre cuite de la Vénus gauloise . 197
Marsy (comte de), A. C. N. Hommage du plan de l'ancienne ville de Compiègne 133
— Hommage de la *Loi sur la conservation des monuments historiques avec liste des monuments classés*. . 181
Maxe-Werly, A. C. N. Mémoire sur des antiquités trouvées à Grand (Vosges) 95
— Épée en bronze du Musée de Bar. 197
Mazerolle (F.), A. C. N. 268, 280, 298
Méloizes (A. des), A. C. N. 263, 280, 298
Michel (Edmond), A. C. N. Son éloge funèbre . . . 54
Millescamp, A. C. N. 108, 131, 138
Moisy (Henri), A. C. N. Son éloge funèbre 54

Digitized by Google

Molinier, M. R. Explication de l'expression *ouvrage de semin* 71
— Coffret ayant appartenu à Jeanne d'Albret . . . 79
— Plat du Musée de Pesaro reproduisant le revers d'une médaille de Sperandio. 84
— Céramiques italiennes du xv^e^ siècle 88
— Hommage de l'ouvrage de M. P. Durrieu, intitulé : *Les archives angevines de Naples* 125
— Objets d'art de l'exposition rétrospective de Tulle . 256
— Excursion archéologique dans la Corrèze 270
— Œuvres d'orfèvrerie limousine des xii^e^ et xiii^e^ siècles. 294
— Dessin d'une margelle de puits provenant de Venise. 310
Montaiglon (A. de), M. R. Sens de l'expression *ouvrage de semin* 80
— Observation sur le sens du mot *artifex*. 209
Morel (L.), A. C. N. Objets de l'époque du bronze faisant partie de sa collection 194
Morel-Fatio, A. C. E. Sa mort 268
Mowat (R.), M. R. Inscription gauloise d'Orgon (Vaucluse) 66
— Inscription gauloise de Saint-Cosme (Gard) . . . 66
— Inscription de Saumur 96
— Hommage de deux brochures de M. Trévédy . . . 109
— La bouterolle des épées gauloises comparée à un détail de l'armement des archers de la frise du palais de Darius, au Louvre 121
— Observations au sujet des bijoux antiques présentés à la Monnaie 129
— Borne milliaire conservée au Musée de Pau . . . 154
— Observations sur une lettre de M. Audiat relative aux remparts de Saintes 206
— Inscriptions découvertes dans les anciens remparts de Saintes. 231
— Observation sur un autel de laraire découvert à Nîmes 244
— Note sur une inscription de Saintes contenant un nom gaulois 265
— Lampe en terre cuite de la collection Danicourt. . 270

Digitized by Google

— Jeu de poids en bronze de l'époque romaine . . . 270
— Découverte à Suresnes, près Paris, d'un ancien cimetière 277
Müntz, M. R. Frontispice composé et enluminé par Simone Martini (Memmi) pour le Virgile de Pétrarque 67
— Observation sur des autographes attribués à Léonard de Vinci. 125
— Artistes employés par le pape d'Avignon Clément VII. 136
— Compte-rendu d'un voyage à Avignon 142
— Observations sur la théorie de M. Courajod relative aux origines de la Renaissance. 143
— Tissus anciens trouvés dans des sépultures coptes. 235, 246
— Mausolée du cardinal de Lagrange 260
— Artistes célèbres qui ont travaillé à Naples à la fin du XV^e siècle 268
— Mémoire sur le tombeau de Clément V. 277
— Filarète et ses relations avec le roi René 280
— Travaux du peintre Fouquet à Rome 298
— Buste en marbre du Musée d'Avignon attribué à Donatello 323
Nicard, M. R. Communication sur les artistes français résidant à Rome aux XV^e, XVI^e et XVII^e siècles, d'après un ouvrage de Bertolotti. 125, 298, 333
— Le sculpteur Jacques d'Angoulême 143
— Hommage d'un mémoire de M. Desnoyers, intitulé : *Note sur un monogramme d'un prêtre artiste du IX^e s.* 209
— Observation sur un cimetière ancien découvert près de Suresne 277
— Réélu bibliothécaire archiviste. 303
Noguez (l'abbé), A. C. N. 268, 276
Nyd (l'abbé), A. C. N. Son éloge funèbre 54
Odobesco. Mémoire sur les anneaux 105
Pasquier, A. C. N. 229, 276, 279
Payard, A. C. N. Médaillon en terre cuite trouvé à Château-Porcien. 322
Petit, A. C. N. Chartes du XIII^e siècle relatives à la fondation de l'abbaye de Saint-Serge de Giblet en Syrie. 119

Digitized by Google

— Note sur les travaux de restauration du château de Tanlay 160
Pierrot-Deseilligny, A. C. N. 302, 312, 318
Pilloy, A. C. N. Découverte à Vermand (Aisne) d'une sépulture remarquable. 199
Port (C.), A. C. N. Élu membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres 279
Prost, M. R. Observations relatives à des découvertes archéologiques faites à Chamiers, près Périgueux. . 61
— Offre sa brochure, intitulée : *Les deux monuments de Merten et de Heddernheim.* 139
— Antiquités de Tarquinpol 173
Quesné (Victor). Antiquités romaines trouvées à Caudebec-lès-Elbeuf. 203
Ramé (A.), M. R. Son éloge funèbre. 51
Ravaisson-Mollien (Charles). Élu membre résidant. . 62
— Tête antique dite Tête Talleyrand, conservée au Musée du Louvre. 73, 78
— Observations sur le buste de Jupiter Trophonius . 118
— Lettre de Léonard de Vinci. 121
— Observation sur des autographes attribués à Léonard de Vinci 125
— Buste de Vitellius conservé au Musée du Louvre . 189
— Communication sur la Vénus de Samos 230
Rayet (O.), M. R. Sa mort et son éloge funèbre. . . 92
Régis de l'Estourbeillon, A. C. N. . . . 298, 312, 327
Rey, M. R. Chartes relatives à l'abbaye du Mont-Sion. 133
— Mémoire sur la topographie de la ville de Jérusalem au temps des Croisades 160
— Identification de Palmerium en Galilée avec Soulem. 333
Rivoli (duc de), A. C. N. 58
Robert (Ch.), M. R. Discours prononcé sur sa tombe par le président 318
Robert (Ulysse), M. R. Observation relative à la forme du P dans les manuscrits très anciens 67
— Reliquaire de Saint-Léger à l'église de Chaux-lès-Châtillon 280

Digitized by Google

Robiou, A. C. N. Observation sur un autel de laraire découvert à Nîmes 245
Roman, A. C. N. Sceau du XIVe siècle 87
— Mémoire sur des sceaux de gouverneurs du Dauphiné aux XIVe et XVe siècles 95
Rougé (E. de), M. R. Bas-relief égyptien 106
Rozière (E. de), M. R. Élu premier vice-président . . 303
Ruelle (E.), A. C. N. 263, 276, 285
— Note sur l'énigme des oracles sibyllins. 287
Rupin, A. C. N. Bâton de commandement 135
— Débris de vêtements en cuir trouvés dans un tumulus. 141
— Objets d'art de l'exposition rétrospective de Tulle . 256
— Excursion archéologique dans la Corrèze 270
Saglio (E.), M. R. Discours prononcé en quittant la présidence de la Compagnie. 49
— Rapport approuvant la gestion du trésorier . . . 78
— Observation sur l'arrangement de la chevelure d'une tête antique conservée au musée du Louvre . . . 79
— Observation sur l'article Cybèle dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*. 91
— Élu membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres 127
— Offre un exemplaire de son mémoire intitulé *Polyphème* 127
— Note sur les *apobates* et les *desultores* 269
— Plaque en cuivre gravée provenant de Catalogne . 317
Schlumberger (G.), M. R. Note de M. Soulice sur des mosaïques trouvées à Lescar (Hautes-Pyrénées) . . 88
— Élu deuxième vice-président 303
Sisoff, du musée de Moscou (Vladimir), assiste à une des séances 255
Tausserat (A.), A. C. N. 311
Thédenat (l'abbé Henry), M. R. Stèle funéraire romaine trouvée à Tavaux (Jura) 177
— Découvertes archéologiques dans la chapelle du collège de Juilly. 181
— Réélu membre de la Commission des impressions . 303
— Inscription romaine de Fréjus. 333

Digitized by Google

Tourret (l'abbé), A. C. N. Son éloge funèbre. . . . 53
Vachez, A. C. N. 248, 276, 279
Vauvillé, A. C. N. 78, 105
— Exploration d'une galerie couverte à Montigny-l'Engrain (Aisne). 304
— L'oppidum de Pommiers, près Soissons, est Noviodunum. 312
Wismes (baron de), A. C. N. Sa mort 78
Witte (baron J. de), A. C. E. H. Dons au cabinet des médailles de monnaies romaines en or provenant de la collection Ponton-d'Amécourt 169, 237
— Élu associé correspondant étranger honoraire. 202, 209

III.

Index géographique.

Acquigny (Eure), 53.
Acre. *Abbaye du Mont-Sion*, 133.
Actium, 55.
Adam-Clissi (Roumanie), 249.
Adour (Atur), 206.
Afrique, 65, 98, 164.
Agen, 128.
Ain, 54.
Aisne (vallée de l'), 306.
Aix (Bouches-du-Rhône), 58, 59, 60, 167, 168. *Cours Sainte-Anne*, 58, 60. *Musée*, 60.
Ajaccio (Corse), 149, 214, 216. *Bibliothèque*, 151.
Akmin (Egypte), 235.
Aleria (Corse), 149, 152, 153, 187.
Alesia (Côte-d'Or), 313.
Alexandrie (Egypte), 87.
Alger. *Ecole des lettres*, 65, 131.
Algérie, 67, 96.
Allemagne, 253, 254.
Ally (Cantal), 270.
Alpes, 98, 102, 103.
Alsace, 51.
Ambleny (Aisne), 306.
Amboise (Indre-et-Loire), 128.
Amiens, 52. *Collection de M. Jumelle*, 201.
Ancône (Italie), 146, 148.
Anjou, 264.
Anvers, 215, 216.
Apriciani (Corse), 150-151, 154, 184, 216.
Argent (rivière de l'), Var, 168.
Argers (Marne), 196.
Argos, 170.
Arles, 167, 168, 169. *Musée*, 242.
Armagh (Irlande), 329, 332.
Arno (fleuve), 286.
Arras. *Abbaye de Saint-Waast*, 281.
Arsinoé (Egypte), 107.
Artois, 50.
Asie, 242.
Asie-Mineure, 93.

Digitized by Google

Asté (Hautes-Pyrénées), 55, 134, 269.
Atane, 142.
Athènes, 55, 233, 269. *Ecole française*, 55, 93. *Erechteion*, 55. *Parthénon*, 269.
Atlantique (océan), 102.
Atur (Adour), 306.
Aturae (Aire), Landes, 206.
Aube (département de l'), 195, 197, 198.
Aurélienne (voie), 60.
Autun, 280.
Auvergne, 140.
Avignon, 136. *Musée*, 260, 323. *Remparts*, 142. *Tombeau de Clément VII*, 136. *Tombeaux de Jean XXII et d'Innocent VI*, 142.

Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées). *Couvent des Jacobins*, 133. *Collection Frossard*, 134.
Bains (Vosges), 129.
Bale. *Musée*, 271.
Bar-le-Duc. *Musée*, 197.
Baume-les-Dames (Doubs). *Abbaye*, 281.
Bavai (Nord), 232.
Bayeux (Calvados), 304.
Beaulieu (Haute-Vienne), 258. *Abbaye*, 258.
Beaurepaire (ferme de), Aisne, 249, 255.
Belley (Ain), 54.
Beneharnum (Lescar?), Hautes-Pyrénées, 90.
Béotie, 269.
Bergame (Italie), 298.
Berlin, 94. *Collection Destailleur*, 215. *Musée*, 233, 307.
Beuvray (mont), 313.
Bois-Gautier (le), forêt de Fontainebleau, 54.
Bologne (Italie), 73, 100.
Bonifacio (Corse), 152, 213. *Sainte-Marie-Majeure*, 213.
Bordeaux, 165, 207. *Musée*, 210.
Bormes (rade de), Var, 168.
Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire), 136.
Bourg-Saint-Andéol (Ardèche). *Bas-relief mithriaque*, 242.
Bourgogne, 140.
Bourgogne (royaume de), 103.
Bovioles (Meuse), 313.
Brescia, 309. *Musée*, 60.
Bretagne, 51, 139, 140, 233.
Breuil (Marne), 262.
Brimeux (Pas-de-Calais), 270, 271.
Britanniques (îles), 99.
Bruxelles. *Collection Fétis*, 216.
Bucharest, 248. *Musée*, 249.
Burgos (Espagne), 294.

Caen. *Académie des Belles-Lettres*, 304.
Caen (généralité de), 304.
Cagliari (Sardaigne). *Amphithéâtre*, 227. *Cathédrale*, 227, 228. *Grotte de la Vipère*, 237.
Calvados. *Archives*, 303.
Cambrai, 320.
Cantacucco (Italie), 120.
Cardizza (Cardia), Thessalie, 87.
Cargèse (Corse), 184.
Carmona (près Séville, Espagne). *Amphithéâtre*, 183. *Musée*, 183. *Nécropole*, 182.
Carthage, 122-123. *Collection Marchand*, 229, 234. *Musée Saint-Louis*, 122. *Temple de Sarapis*, 234.
Catalogne, 317.
Caucase, 78.
Caudebec (Loire-Inférieure), 197, 203.

Digitized by Google

Cellore d'Illasi (province de Vérone), 120.
Celtique, 96, ss., 109.
Cérisy (Calvados). *Abbaye*, 303.
Cervione (Corse). *Sainte-Christine*, 152, 222.
Cévennes, 99.
Ceyreste (Bouches-du-Rhône), 168, 169.
Chagnon (Loire), 155.
Chaise-Dieu (église de la), 295.
Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), 128.
Chamberet (Corrèze), 270.
Chamiers (près Périgueux), 60.
Champagne, 148.
Charente (vallée de la), 135.
Charleville (Ardennes), 145, 148 (voir l'erratum). *Musée*, 145, 148 (voir l'erratum).
Chateau-Porcien (Ardennes), 322.
Chatillon (forêt de), Côte-d'Or, 138.
Chaux-lès-Chatillon (Doubs), 280, 281.
Chef-Boutonne (Deux-Sèvres), 264.
Chiusi (Italie), 120.
Cisalpine, 100.
Cissey-sur-Tille (Côte-d'Or), 85.
Citeaux (abbaye de), 250, 251, 254.
Civezzano (dans le Trentin), 120.
Cividale (Italie). *Musée*, 121.
Clermont-Ferrand, 56.
Cologne, 254.
Comana, 55.
Compiègne, 133.
Constantine, 68. *Jardin du Bey*, 68. *La Kasbah*, 68. *Porte-el-Gabiak*, 68. *Porte Valée*, 68.
Convenae, 293.
Corrèze (département de la), 256, 257, 269.
Corse (île de), 149-154, 183-188, 213-214, 216-224.
Corte (Corse). *Eglise Saint-Jean*, 220. *Eglise Saint-Michel*, 220.
Côte-d'Or (département de la), 210.
Côtes-du-Nord (département des), 100.
Cour-Lautic (la), Côtes-du-Nord. *Eglise Notre-Dame*, 51.
Courtieux (Oise), 306.
Guiculum (Djemilah), 96.
Curion (Italie). *Théâtre*, 308.
Cynesii (pays des), Espagne, 97.

Danube (Haut), 100.
Dauphiné, 95.
Decempagi, 173.
Delta (le), 107.
Dessus-les-bois-de-Thésy (lieu dit), Aisne, 305.
Dieuze, 173.
Dijon, 206.
Djemilah (Cuiculum), Algérie, 69, 96. *Arc de triomphe*, 96. *Basilica vestiaria*, 96.
Dobrudja, 248.
Dordogne (vallée de la), 133.
Doubs (département du), 127.
Dresde. *Musée*, 299.
Drôme (département de la), 85.
Durance (fleuve), 168.

Echilleuses (Loiret), 171.
Egine, 74.
Egypte, 106, 246.
Elne (diocèse d'), 54.
Epinal. *Musée*, 199, 310.
Erétrie (Eubée), 255.
Espagne, 97, 98.

Digitized by Google

Ethiopie, 98.
Eure (département de l'), 53.
Eure (vallée de l'), 204.
Europe, 78.
Europe centrale, 53, 98, 102.
Evreux (Eure), 53.

Fains (Meuse), 197.
Fénestrange (Alsace-Lorraine), 197.
Feurs (Loire), 307. *Théâtre romain*, 307.
Finistère (département du), 100.
Flandre, 50, 300.
Florence, 131, 192.
Fontainebleau, 71. *Château*, 71. *Forêt*, 54.
France, 127, 143, 300.
Francfort-sur-le-Mein. *Collection Brentano*, 299.
Fréjus (Var), 168, 333.

Galatie, 98.
Gard. *Abbaye de Saint-Bavon*, 254.
Garguier (Bouches-du-Rhône), 168, 169.
Garonne (fleuve), 96.
Garonne (vallée de la), 135.
Gatinais, 54.
Gaule, 97, 101, 140, 169, 171, 294, 319, 331.
Gaule centrale, 99.
Gaule chevelue, 232-233.
Gaule méridionale, 84, 242.
Gaule orientale, 101.
Germanie, 98.
Germigny (Loiret), 83.
Ghelma (Algérie), 69.
Glastenbury (Irlande), 332.
Grand (Vosges), 95.
Grande-Bretagne, 232.
Grande-Chartreuse (Isère), 283.
Grandmont (abbaye de), 258.
Grèce, 93, 94, 99.
Grèsse (Drôme), 84.
Guélen (Finistère), 139.

Haye-Malherbe (la), Eure, 204.
Heddernheim (Allemagne), 139, 140.
Helvétie, 100.
Héraclée du Latmos, 94.
Hercule (colonnes d'), 98.
Huveaune (vallée de l'), Bouches-du-Rhône, 168.

Ibérie, 102.
Iconium, 55.
Ile-de-France, 50.
Illyrie, 98, 100, 104.
Indre (département de l'), 54.
Irlande, 328-332.
Ismailiah, 106, 107.
Istrie, 309.
Italie, 59, 102, 121, 143, 214, 300.
Italie septentrionale, 100, 317.
Iton (vallée de l'), 204.

Jérusalem, 135, 160. *Abbaye du Mont-Sion*, 133.
Juilly (Seine-et-Marne). *Collège*, 181.
Jumièges (abbaye de), Seine-Inférieure, 281.

Καραξ (Corse), 184.
Kerlot (Finistère), 139.
Khons (Egypte), 244.
Kustendjé (Roumanie), 248, 320.

Lambessa (Algérie), 69.
Laon (évêché de), 260.
Larisse (Thessalie), 87.
Latmique (golfe), 93.
Laurente. *Villa de Pline*, 90.
Lavis (près Trente), 120.

Digitized by Google

Lescar (Beneharnum?), Hautes-Pyrénées, 88.
Leyde. *Musée*, 307.
Ligurie, 100, 103, 104.
Ligystique, 97, 102, 103.
Lille. *Collection Ozenfant*, 216.
Limoges, 317. *Musée*, 59.
Limousin, 258.
Lindre (étang de), Alsace-Lorraine, 173.
Lindre-Basse (parc de), près Dieuze, 176.
Linguizetta (Corse), 184.
Lisieux (Calvados), 54.
Loiret (département du), 52.
Londres, 94.
Longpont (abbaye de), Aisne, 249-255.
Lorraine, 125, 198, 319.
Lucerne. *Eglise de Saint-Léodégar*, 281.
Luchon, 292.
Lunery (Cher), 209.
Lyon, 85. *Autel d'Auguste*, 308. *Collection Lambert*, 85. *Crypte de Saint-Irénée*, 128. *Musée*, 85.

Macomer, 224.
Madaurus (Algérie), 69. *Château*, 69.
Madrid. *Collection de M. de Valencia*, 317.
Manche. *Archives*, 303.
Mans (le). *Cathédrale*, 121.
Mantoue, 125.
Mariana (Corse). *Eglise de San-Perteo*, 218. *Eglise la Canonica*, 151, 216.
Marignan. *Chapelle de la Victoire*, 245.
Marne (la), 96.
Marsal (Lorraine), 173.
Marseille, 97, 98, 168, 169. *Cimetière romain*, 59. *Musée archéologique*, 59, 60, 165.
Mas-de-l'Aveugle (Gard), 148.
Massmunster (Alsace-Lorraine), 281.
Mathay (Doubs), 230.
Maymac (abbaye de), 281.
Méditerranée, 167, 168.
Médoux, 134.
Melle (Deux-Sèvres), 128.
Meria (Corse), 188.
Merten (Alsace-Lorraine), 139, 140.
Metz, 61, 319. *Musée*, 173, 174, 175, 176.
Meuse, 135.
Milan, 121. *Ambroisienne*, 67. *Collection Amilcare Ancona*, 298. *Musée Brera*, 271.
Milet, 93, 94.
Mirecourt (Vosges). *Collection Morel*, 194.
Modène, 125.
Montaure (Eure), 204. *Eglise*, 205.
Mont-devant-Sassey (Meuse), 197.
Montigny-Lengrain (Aisne), 304, 306.
Mont Sion (abbaye du), 133.
Morhange (Alsace-Lorraine), 173.
Moscou. *Couvent de la Trinité*, 326. *Musée*, 256.
Moselle, 170, 321.
Mucchieto (Corse). *Sainte-Christine*, 222.
Murato (Corse), 152. *Saint-Michel*, 220.
Murbach (abbaye de), 281, 282.
Muy (Var), 207.

Nancy, 118, 176.
Nantouillet (Seine-et-Marne), 181.
Naples, 125, 268, 270. *Musée*, 188.
Narbonnaise, 98, 232.

Digitized by Google

Nebbio (Corse). *Ancienne cathédrale*, 151, 152, 218, 219.
Nebbio (montagnes du), Corse, 151, 154.
Néris (Allier), 265.
Nevers, 332. *Musée*, 276.
Nimes, 235, 237, 242. *Musée*, 84.
Noricum, 100.
Normandie, 50.
Notre-Dame-du-Val (abbaye de), 253.
Novare, 109.
Noviodunum (Pommiers?), 317.
Noyers (Yonne), 160.
Nuremberg. *Musée national germanique*, 121.
Nyons (Drôme), 85.

Océan, 103.
Oës (Nur-hag d'), Sardaigne, 224, 225.
Oiron (château d'), Deux-Sèvres, 230.
Olympie, 269.
Orange, 168.
Orgon (Vaucluse), 66.
Orient, 78, 258.
Orléanais, 51.
Orléans, 52. *Abbaye du mont Sion*, 133. *Saint-Samson*, 133. *Musée*, 52.

Παλάντα (Corse), 184.
Palestrino (Italie), 251.
Palmerium (Galilée), 333.
Pannonie, 100.
Paris, 72, 73. *Abbaye de Sainte-Geneviève*, 181. *Abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, 109, ss. *Archives nationales*, 298. *Bibliothèque nationale*, 50, 54, 55, 57, 81, 93, 121, 144, 169, 170, 237, 264, 294. *Cabinet des estampes*, 81. *Cabinet des médailles*, 54, 55, 121, 144, 169, 170, 237. *Collection André*, 91. *Collection Clairambault*, 50. *Collection Corroyer*, 215. *Collection Ducatel*, 294. *Collection Mowat*, 85. *Collection Ponton d'Amécourt*, 169. *Collection Sauvageot*, 79. *Comité des travaux historiques*, 52. *Ecole des chartes*, 53, 55. *Ecole normale supérieure*, 93. *Ecole pratique des hautes études*, 93. *Hôtel et musée des monnaies*, 129. *Hôtels du Marais*, 56. *Musée de Cluny*, 262, 265. *Musée des arts décoratifs*, 309. *Musée des monuments français*, 113. *Musée du Louvre*, 55, 73, 78, 79, 88, 94, 95, 107, 109, 154, 189, 246, 299, 320. *Notre-Dame de Lorette*, 243. *Palais du Louvre*, 72. *Paroisse Saint-Jean-en-Grève*, 115. *Petits-Augustins*, 113. *Rue Sainte-Avoye*, 181. *Saint-Julien-le-Pauvre*, 56. *Sorbonne*, 52.
Pasly (Aisne), 316.
Pau, 154. *Musée*, 154.
Périgueux, 90.
Pero (torrent de), Corse, 184.
Péronne. *Collection Danicourt*, 270.
Pesaro. *Musée*, 84.
Pessinunte (Galatie), 55.
Piana (Corse), 133.
Picardie, 50.
Piedicastello (dans le Trentin), 120.
Pilat (mont), 155.
Pise, 286.
Pistoia (Italie). *Eglise san Bartholomeo*, 228.
Pithon (Egypte), 106, 107.
Poitiers, 251. *Monument de Mellébaude*, 51. *Musée*, 300.

Digitized by Google

Pommiers (camp de), Aisne, 312.
Pompei, 80, 188.
Pont-Euxin, 103.
Porto-Torrès (Sardaigne), 226. *Temple de la Fortune*, 226.
Prémontré (abbaye de), 252.
Préneste, 251, 253.
Puy-de-Dôme, 56.
Pyrénées, 98, 103.

Quélen (Finistère), 109.
Quimper, 333.

Ramsès (Egypte), 106, 107.
Reims, 251, 253, 254, 295.
Rennes. *Bibliothèque*, 51. *Abbaye de Saint-Remi*, 252.
Rhin, 97, 98, 135, 321.
Rhin (région du), 135, 140.
Rhône (le), 127, 135, 168.
Rhône (vallée du), 210, 239.
Rochetaillée (Drôme), 158.
Rodez. *Musée*, 210, 211. *Saint-Amans*, 210, 211.
Rom (Deux-Sèvres), 122.
Rome, 80, 125, 143, 253, 260, 293, 298, 333. *Archives de Santo-Spirito*, 215. *Archives du Vatican*, 298. *Bibliothèque Victor Emmanuel*, 214. *Catacombe de Sainte-Agnès*, 146, 323. *Château Saint-Ange*, 59. *Cimetière Sainte-Priscille*, 230. *Colonnades de Saint-Pierre*, 214. *Ecole française*, 125. *Ecuries de la Farnesine*, 215. *Eglise des saints Jean et Paul*, 302. *Latran*, 246. *Mausolée d'Hadrien*, 59. *Palais des convertendi*, 215. *Palais de Raphaël*, 214. *Piazza Scossa Cavalli*, 215. *Sainte-Marie-Majeure*, 146, 148. *Temple de Castor*, 271. *Vatican*, 59.
Rostof (Russie), 326.
Rouge (mer), 107.
Roumanie, 83.
Russie, 83, 323-327.

Sagone (Corse), 150.
Saïda, 154.
Saint-Acheul (Somme), 128.
Saint-Barthélemy-de-Vals (Drôme), 301, 302.
Saint-Bonnet-Avalouze (Corrèze), 256.
Saint-Christophe-à-Berry, 306.
Saint-Cosme (Gard), 66.
Saint-Crépin-le-Grand (abbaye de), 252.
Saint-Denis. *Basilique*, 51, 113.
Saint-Eloi (Eure), 53.
Saint-Florent (Corse), 151, 152, 218.
Saint-Germain. *Musée*, 86.
Saint-Gilles, en Languedoc. *Eglise*, 147.
Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or), 207.
Saint-Mathieu (en Plouaret), Côtes-du-Nord, 140.
Saint-Mathieu (Finistère), 109.
Saint-Mihiel (Meuse), 198. *Abbaye de Saint-Thiébaut*, 198.
Saint-Montant (Ardèche), 157.
Saint-Pétersbourg, 94. *Musée de l'Ermitage*, 83.
Saint-Pierre (lieu dit), Ardèche, 127.
Saint-Pierre-de-Beaulieu (abbaye de), 258.
Saint-Pierre-de-Préaux (abbaye de), près Lisieux, 281.
Saint-Pierre-en-Chatre (Oise), 313.
Saint-Pierre-les-Bitry, 306.

Digitized by Google

Saint-Serge-de-Giblet (abbaye de), Syrie, 119.
Saint-Viance-du-Chalard (Corrèze), 270.
Sainte-Fortunade (Corrèze), 260.
Sainte-Pétronille-de-Gironde, près la Réole (Gironde), 205.
Saintes, 109, 205, 231, 232, 233, 263, 264, 265.
Saintonge, 264.
Salon (Aube), 195.
Salovetzk (couvent de), dans une île de la mer Blanche, 326.
Samarcande, 78.
Samos, 230.
San-Antine (Sardaigne). *Nur-hag*, 224, 225.
San-Giuliano (Lombardie), 245.
San-Marione (lieu dit), près de Corte (Corse). *Chapelle*, 221.
Sancerre (Cher), 160.
Santa-Barbara (Sardaigne). *Nur-hag*, 224.
Saône (vallée de la), 210.
Saône-et-Loire. *Archives*, 119.
Sarcing (forêt de), 281.
Sardaigne, 224-228. *Nur-hag*, 224-226.
Sari-d'Orcino (Corse), 185.
Sarre (région de la), 140.
Sassari (Sardaigne). *Eglise Saint-François*, 227. *Fontaine du Rosetto*, 227.
Saumur, 96.
Save (vallée de la), 100.
Saverne (Alsace-Lorraine), 173.
Scythie, 83, 98, 103, 248.
Seille (la), 173.
Seille (vallée de la), 173.
Seine (la), 96.
Seine (vallée de la), 204.
Seine-et-Marne, 54.
Selongey (Côte-d'Or), 85.
Sens, 304. *Crypte de Saint-Savinien*, 51. *Abbaye de Saint-Pierre-le-Vif*, 279.
Sermoyer (Ain), 54.
Sétif (Algérie), 69.
Sicile. *Abbaye du Mont-Sion*, 133.
Sienne, 286.
Soissons, 251, 254.
Somme-Bionne (Marne), 196.
Somsois (Marne), 196.
Souillac (Lot), 141.
Soulem (Galilée), 333.
Suresnes, 277.
Susiane, 122.
Syracuse. *Catacombes*, 180.

Tamuli (Sardaigne). *Nur-hag*, 226.
Tanagra, 95.
Tanlay (château de), Yonne, 160-163.
Tarente, 142.
Tarquinpol (Alsace-Lorraine), 173-177.
Tavaux (Jura), 177.
Tebessa (Algérie), 68. *Arc de triomphe*, 70. *Temple*, 70.
Tell-el-Moskhutah (Égypte), 106, 107.
Testona (Italie), 120.
Thessalie, 80.
Thrace, 98, 103.
Tifech (Tipasa), Algérie, 69.
Tivoli (Italie), 198.
Tomi (Roumanie), 248.
Toralba (Sardaigne), 224.
Toul (Meurthe-et-Moselle), 320.
Toulon, 163-169. *Musée*, 164. *Notre-Dame-d'Humilité*, 167.
Toulouse, 205. *Saint-Sernin*, 294.

Digitized by Google

Tréflaouénan (Finistère), 86.
Trèves, 128. *Porta alba*, 170. *Porta inclyta*, 170. *Porta nigra*, 170.
Troyes, 253, 254. *Musée*, 197.
Tuket (Basse-Egypte), 106, 107.
Tulle, 258, 260. *Exposition d'art rétrospective*, 256.
Turin, 120.

Uggate (Caudebec-lès-Elbeuf), 204.
Urcinium (vallée d'), Corse, 184.
Uzès. *Tombeau de Clément V*, 277.

Vaison (Vaucluse), 168.
Valcabrère (Haute-Garonne), 292.
Var (département du), 164.
Vénètes (pays des), 100.
Venise, 87, 309. *Maison de la famille Zusto*, 310. *Musée Correr*, 280, 310.
Verdes (Loir-et-Cher), 52.
Vermand (Aisne), 199-201.
Vic-sur-Aisne (Aisne), 306.
Vico (Corse), 150.
Vieille-Toulouse, 195.
Vienne (Autriche). *Musée*, 317.
Viennoise (province), 168.
Villé (Aisne), 316.
Villers-le-Sec (Marne), 196.
Voisin (Côte-d'Or), 138.
Voisins (abbaye des), 152.

Windsor, 230.

York, 51.

Zivido (Italie), 245.

IV.

Index des illustrations.

1. Stèle votive en terre cuite trouvée à Carthage . . 123
2-4. Bague de l'époque mérovingienne, en or . . . 128
5. Boucle mérovingienne représentant les mages devant Hérode 146
6-8. Bracelet en bronze portant une inscription en caractères inconnus 171
9. Stèle funéraire trouvée à Tavaux (Jura) 178
10. Fragment d'une fresque des catacombes de Syracuse. 179
11. Plafond peint de la nécropole de Carmona (Espagne). 182
12-13. Empreintes de pieds avec inscription 185
14. Fragment d'une brique portant un graffite . . . 186
15-16. Poignée d'épée ornée d'une figure humaine . . 195
17. Crochet de ceinturon en bronze 196
18. Sarcophage orné du monogramme de Christ. . . 211

Digitized by Google

19. Pierre tombale mérovingienne avec l'inscription *amates* 212
20. Autel de laraire trouvé à Nîmes 238
21. Plan de la chapelle de la Victoire, à Marignan . . 245
22. Sceau de Guy, évêque de Préneste 250
23. Plaque en émail champlevé provenant de l'abbaye de Grandmont 259
24-25. Chef de sainte Fortunade 261
26. Reliquaire du chef de saint Léger 282
27. Sceau du XIVe siècle représentant le couronnement de la Vierge 334

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google